JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 629,[illegible]2

23ME ANNEE—No 66 MONTREAL, LUNDI 21 JANVIER 1907 14 PAGES—UN C[illegible]IN

1er Ed Paradis 1er Semaine

EPOUVANTABLE ACCIDENT A LA POINTE ST CHARLES

Un conducteur du Grand-Tronc se fait tuer hier en face de sa demeure.

Le malheureux a été pris entre le fourgon et la locomotive et a été absolument déchiqueté.—Un vieux serviteur.

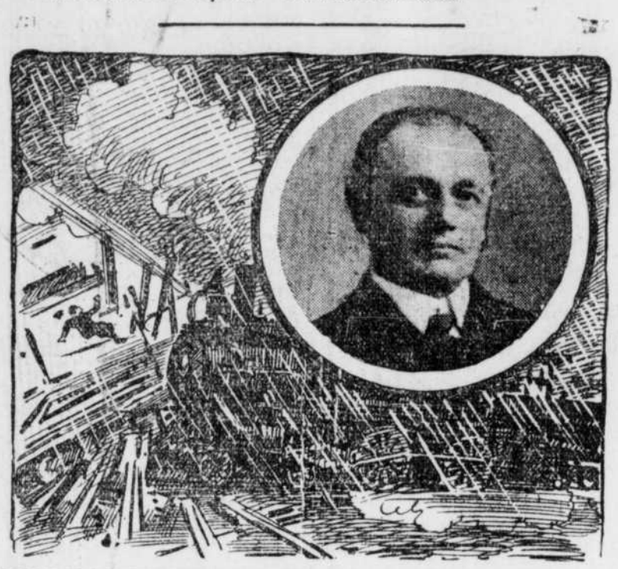

SCENE RECONSTITUEE DE L'ACCIDENT DE CHEMIN DE FER ARRIVE A LA TRAVERSE A NIVEAU DE LA RUE CHARLEVOIX. A DROITE, LE PORTRAIT DE LA VICTIME. J. A. CHARBONNEAU.

Joseph Auguste Charbonneau, conducteur sur un convoi de fret du Grand-Tronc, a été tué presque en face de sa demeure, hier soir, à 11 h. 40, à la traverse à niveau de la rue Charlevoix.

Un convoi def ret, une locomotive seule et une locomotive avec fourgon, se télescopèrent à la traverse susdite.

Le contenu du poêle, renversé sur le plancher, alluma l'incendie dans les débris.

Les pompiers de la caserne No 15 furent appelés sur les lieux et durent se servir de deux jets d'eau pour empêcher les flammes de se propager aux environs. Crarbonneau avait ramené son convoi d'Ottawa. Les wagons avaient été placés sur une voie d'évitement et une locomotive conduisait le fourgon jusqu'à la Pointe Saint-Charles. Il était alors, comme nous le disons plus haut, 11 h. 40.

A la traverse de la rue Charlevoix, on dût arrêter à cause d'un autre train qui était en avant. Une autre locomotive, seule, venait aussi en arrière. Le mécanicien, Fred Clohoby sortit, à la demande de Charbonneau, pour aller faire des signaux à cette locomotive, qui arrêta quand elle n'était plus qu'à dix ou douze pieds du fourgon.

Le mécanicien aperçut alors un train de marchandises qu s'en venait sur la même voie. Ce train ne vit pas le signal d'arrêt, et une terrible collision se produisit. Le fourgon fut écrasé entre les deux locomotives. Charbonneau, qui était sur la plateforme n'eut pas le temps de descendre, et fut pris entre son fourgon et la locomotive, poussée avec une violence extrême. Le malheureux fut écrasé par les débris, déchiré, déchiqueté. Bras et jambes arrachés, il n'était plus qu'une masse informe de chairs pantelantes. On ramassa les restes du malheureux, qui furent transportés d'abord dans la cabane du gardien de la traverse, puis à la morgue.

Une grande foule de curieux se rendit sur les lieux du sinistre. La scène était navrante. Une fumée épaisse se dégageait des débris, pendant que la vapeur que laissaient échapper les locomotives semblait des plaintes déchirantes poussées dans la nuit.

Il tombait une neige aveuglante, poussée par un vent terrible. Deux voitures d'ambulance arrivèrent au grand galop de leurs chevaux ; mais les soins des médecins ambulanciers n'étaient plus requis.

M. Charbonneau, un fidèle serviteur du Grand-Tronc, sera vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu, ses chefs, comme ses amis.

Il fallut plus d'une heure au convoi de secours pour déblayer la voie et rétablir la circulation des convois.

Le regretté M. Charbonneau était marié et demeurait au No 74 de la rue D'Argenson, près du lieu de l'accident. Il était âgé de 50 ans et était à l'emploi du Grand Tronc depuis 30 ans. L'un des fils de la malheureuse victime de cet accident de chemin de fer est employé à la succursale de la rue Centre, de la banque d'Epargne de la Cité et du District.

Le cadavre de la victime a été transporté à la morgue où aura lieu l'enquête du coroner. Par cette enquête l'on saura comment l'accident s'est produit et à qui incombe les responsabilités.

UN VENT FURIEUX SOUFFLE SUR TOUT LE CONTINENT

La ville de Montréal est saccagée par une violente tempête et de nombreux accidents sont signalés. A Ottawa, les rues sont inondées, le service des tramways est interrompu. Les dégâts à Sainte-Thérèse et ailleurs.

Terribles méfaits de la tempête dans l'ouest canadien. Des milliers de bestiaux morts. Aux Etats-Unis, les rivières débordent ; de nombreuses pertes de vie sont rapportées. Des millions de dégâts sont causés sur la Niagara.

Une tempête de vent d'une violence extrême a soufflé hier par tout le pays et a causé des dommages considérables. A la campagne, où rien ne s'opposait à sa route elle hurlait dans les branches d'arbres et faisait chanter les fils télégraphiques comme d'immenses harpes éoliennes. Des fragments de toiture, des branches d'arbres volaient dans l'air au grand danger de ceux que ces débris auraient pu frapper en tombant.

A la ville, où les édifices élevés brisaient par endroits sa violence, le vent n'en semblait faire que plus d'efforts et au détour des rues dont il suivait l'axe, on était tout à coup saisi, retourné, secoué, sans avoir eu le temps de résister.

Samedi, il plut et les rues redevinrent presque les bourbiers qu'elles étaient la veille du Jour del 'An. Vers le soir, la pluie cessa et il commença à venter.

C'est dans la nuit que ce vent devint de plus en plus violent et, le matin, c'était la tempête qui galopait à une vitesse de 40 milles à l'heure.

D'après l'anémomètre de l'observatoire de McGill, le vent soufflait à une vitesse d'un cyclone, vers 1 h. 30 de l'après-midi.

Une voiture renversée par la tempête.

Pendant toute la journée, il souffla de 40 à 50 milles à l'heure.

Vers 2 heures hier après-midi, 28 poteaux appartenant à la Cie de téléphone Bell, furent brisés sur l'avenue Papineau entre les rues Ontario et Rachel. Les communications téléphoniques de 300 abonnés sont rompues.

M. Jones, gérant local de la compagnie, envoya aussitôt une équipe d'ouvriers pour enlever les débris. Quant les hommes arrivèrent, tous les poteaux du côté Est de l'Avenue avaient été entraînés par le poids des autres et des six gros câbles de transmission.

Il a fallu envoyer sur les lieux, la réserve des postes de police du Parc Lafontaine et de la rue Ontario-Est, pour empêcher les curieux de toucher aux fils et aux câbles.

Le travail de déblaiement a été long et difficile. Les poteaux portaient six cables et six fils, y compris ceux du télégraphe d'alarme. Tout cela s'entremêla avec les débris des poteaux et il les ouvriers durent travailler jusqu'à une heure avancée de la soirée.

On a recommencé ce matin à replanter des poteaux neufs et l'on espère que les communications téléphoniques seront rétablies dans deux ou trois jours.

—A l'angle des rues Drolet et Rachel, deux poteaux appartenant à la compagnie de téléphone des Marchands ont été brisés.

—Une fenêtre du St-awrence Hall a été arrachée au troisième étage et lancée dans la rue. Personne heureusement ne passait par là en ce moment.

—Au magasin Tooke, angle des rues

A suivre sur la page 9

LES DEGATS DE LA TEMPETE D'HIER, RUE PAPINEAU, ENTRE LES RUES ONTARIO ET SHERBROOKE.

GRAVE INCENDIE A LOUISEVILLE

L'Académie Saint-Louis de Gonzague a été menacée de destruction hier après-midi.

La chapelle et les ornements qui en faisaient l'orgueil sont complètement détruits.

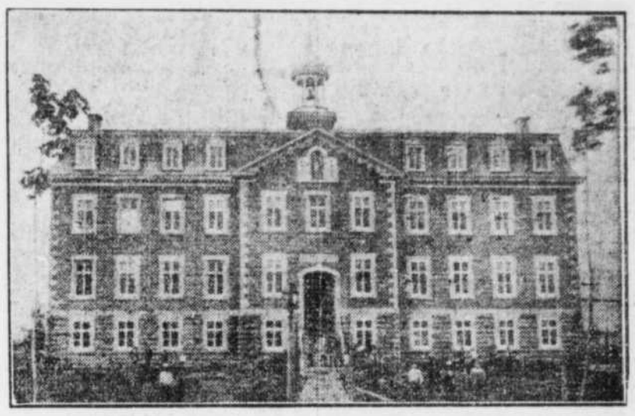

L'ACADEMIE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, DE LOUISEVILLE, OU UN INCENDIE VIENT DE CAUSER DES DEGATS CONSIDERABLES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, 21 — Une véritable panique s'est déclarée hier parmi notre population à la nouvelle que l'Académie Saint-Louis de Gonzague était la proie des flammes.

L'excitation devint intense et en quelques minutes tout Louiseville se trouvait rassemblé autour de l'édifice, sur le toit duquel une fumée épaisse était balayée par le vent qui faisait rage depuis quelques heures.

Le feu avait éclaté dans la chapelle du collège. Un cierge qui illuminait la crèche de l'Enfant Jésus, était brusquement tombé et avait enflammé les ornements qui l'entouraient, puis le mur qui se trouvait très rapproché. En quelques instants, la pièce crépitait sous les flammes.

Par bonheur l'alarme fut donnée assez tôt et les Révérends Frères qui dirigent l'établissement purent, avec un groupe d'élèves, enrayer les progrès de l'incendie jusqu'à l'arrivée des secours du dehors.

La chapelle et les ornements de grande valeur qu'on y remarquait sont complètement détruits. Les pièces adjacentes ont subi des dommages considérables, tant par le feu que par l'eau et la fumée.

La brigade, sous les ordres du chef Louis Hubert, se distingua par sa bravoure et son habileté.

L'alarme avait été donnée à 3.30 hrs p. m. et une heure après, on s'était rendu maître de l'incendie.

On estime que les dommages s'élèveront à près de mille piastres. Ils seront couverts par les assurances.

Cette Académie a été construite en 1893 et a été placée sous la direction des Frères de l'Instruction Chrétienne, dont la maison mère est à Laprairie. Le directeur actuel est le Rév. Frère Timothée. L'édifice avait coûté environ $20,000.

Une demi-heure après que les flammes furent sous contrôle, le tocsin d'alarme à l'église appelait encore les pompiers à un commencement d'incendie qui venait de se déclarer chez M. Simoneau, dans la partie sud de la ville. On en fut quitte pour la peur.

VOL AUDACIEUX DANS UN TRAMWAY

Un marchand de bois et de charbon de la rue Bleury se fait filouter $125.—Escroc prestidigitateur.

La Sûreté a été, ce matin, mise au courant d'un vol absolument mystérieux, commis dans un tramway de la rue Sainte-Catherine, samedi soir.

La victime est M. Benjamin Adducchio, marchand de bois et de charbon, au No 122 rue Bleury.

M. Aducchio a raconté à la Sûreté que vers huit heures, samedi soir, au moment où il montait dans un tramway de la rue Sainte-Catherine, coin Bleury, il avait dans sa poche de pantalon, une somme de $130, dont cinq dollars en menue monnaie.

Le tramway étant littéralement bondé de monde, notre marchand dut se tenir debout.

A la rue Delorimier, M. Adducchio descendait et mettait la main à sa poche pour en tirer quelque monnaie. Quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'il s'aperçut que son argent de papier, au montant de $125, avait disparu de sa poche.

"Ce qui me stupéfie le plus, a déclaré M. Aducchio, c'est que mon paletot étant boutonné, le filou a dû déployer une bien grande habileté et une dextérité de prestidigitateur pour aller au fond de ma poche, tirer ce rouleau de papier-monnaie."

Le marchand a ajouté qu'il avait bien senti un moment qu'on le bousculait un peu, mais qu'il était loin de se douter qu'en ce moment il était la victime d'un filou.

Le chef Carpenter a résolu de mener de nouveau une vigoureuse campagne contre les filous qui exercent leur métier dans les tramways.

SINGULIER ACCIDENT

Une barge et plusieurs wagons coulent à fond dans la rivière du Nord.

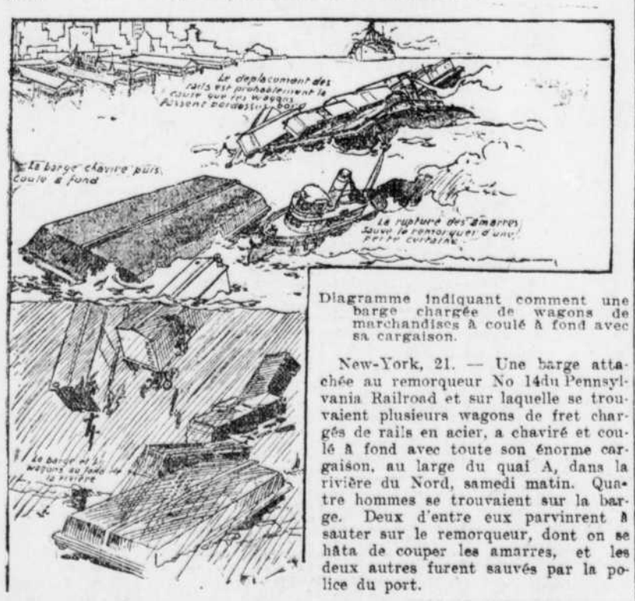

Diagramme indiquant comment une barge chargée de wagons de marchandises à coulé à fond avec sa cargaison.

New-York, 21. — Une barge attachée au remorqueur No 14du Pennsylvania Railroad et sur laquelle se trouvaient plusieurs wagons de fret chargés de rails en acier, a chaviré et coulé à fond avec toute son énorme cargaison, au large du quai A, dans la rivière du Nord, samedi matin. Quatre hommes se trouvaient sur la barge. Deux d'entre eux parvinrent à sauter sur le remorqueur, dont on se hâta de couper les amarres, et les deux autres furent sauvés par la police du port.

IL VOIT LA MORT DE PRES

M. Arthur Moreau député protonotaire est asphyxié vendredi soir.

TUYAUX DEFECTUEUX

Sa maîtresse de pension, le trouve endormi dans sa chambre, toute saturée de gaz.

UTILE PRECAUTION

Le système d'éclairage au gaz a ses avantages, lorsque le gaz est bon; mais il a aussi ses inconvénients auxquels il faut parer par de minutieuses précautions. Autrement on s'expose à de fâcheux accidents.

Ainsi l'une de ces précautions peut consister à bien examiner tous les becs de gaz de la maison lorsqu'on a eu l'occasion de fermer et d'ouvrir de nouveau le tuyau distributeur principal.

N'eut été cette précaution prise vendredi soir par Mme A. Saucier, No 141 rue Saint-Denis, nous aurions probablement à déplorer aujourd'hui un accident grave. Vers six heures, vendredi soir, le gaz a fait complètement défaut chez M. A. Saucier et dans les environs. Voyant cela, Mme Saucier a fermé le gazomètre et jeté de l'alcool dans le tuyau, selon que l'enseigne les autorités de la compagnie du gaz en pa-

A suivre sur la page 9

ILS SORTENT VIVANTS DE L'AFFREUX BRASIER

Dr J.-B. Martin et sa femme, de Lachine, ont failli périr dans les flammes, la nuit dernière —Leur maison est réduite en cendre.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 21 — Le Dr J. B. Martin et Mme Martin, de Lachine, ont failli périr tous deux dans les flammes, durant la nuit dernière.

Le feu se déclara vers minuit au rez-de-chaussée de la maison qu'ils habitaient, C'était au milieu de l'ouragan.

Le feu s'étendit en un instant dans toute la maison, construite en bois.

Heureusement que Mme Martin qui veillait encore à minuit, pendant que son mari était au lit, put avertir ce dernier en criant : "Au feu". Tous deux eurent juste le temps de sortir de la maison, qui s'effondra quelques minutes après leur fuite.

Il ne reste de la maison et du mobilier que des débris. Nos sympathies à M. et à Mme J. B. Martin, dans le malheur qui vient de les frapper.

COMENCEMENT DE GREVE SAMEDI A SOREL

Les employés de la Cie Rechelieu décident de reprendre l'ouvrage pendant l'enquête sur leurs griefs.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 21. — Un certain nombre des employés de la Cie Richelieu se sont mis en grève samedi, à la suite de difficultés survenues entre les contremaîtres de cette compagnie à Sorel, et les ouvriers des chantiers. Ces derniers ont, paraît-il, des griefs sérieux et se plaignent de changements qu'on a introduits récemment dans l'administration de cette compagnie à Sorel.

M. Johnston, surintendant de la compagnie à Montréal, est attendu aujourd'hui à Sorel, pour tenir une enquête et aplanir ces difficultés, si possible.

En attendant le redressement de leurs griefs, les employés ont décidé de reprendre l'ouvrage aujourd'hui même.

LE FEU A NICOLET

Un commencement d'incendie à l'Hôtel-Dieu de cette ville est heureusement étouffé.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 21. — Vendredi avant-midi, vers 11 heures, le feu a été déclaré à l'Hôtel-Dieu de cette ville, sous un escalier qui avoisine les fournaises.

Grâce à la promptitude avec laquelle la brigade du feu a répondu à l'appel, grâce au dévouement d'un chacun, et au bon fonctionnement de l'aqueduc, le feu a pu être contrôlé en moins d'une demi-heure. Les dommages, peu considérables, sont couverts par les assurances.

LE CAPITAINE E. DESNOYERS

La nouvelle foudroyante de sa mort prématurée a causé partout une

DOULOUREUSE SURPRISE

Le défunt qui était un militaire bien connus, a succombé, hier à l'Hôpital Victoria des suites d'une

PNEUMONIE AIGUE.

Une nouvelle foudroyante s'est répandue hier, dans les cercles militaires et sociaux de Montréal. On apprenait

Feu le capitaine Eugène Desnoyers, mort de pneumonie, hier, à l'hôpital Victoria. — Photo. Laprès et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

la mort du capitaine Eugène Desnoyers, du 65e régiment, fils du juge Desnoyers. M. Desnoyers est mort à l'hôpital Victoria, après quatre jours de maladie.

Hier matin, le capitaine recevait la visite de Sa Grandeur Mgr Bruchési qui lui donna la bénédiction papale. Les restes du défunt ont été transportés à la demeure du juge Desnoyers, 281 rue Saint-Denis ; les funérailles

A suivre sur la page 9

EN COUR DU RECORDER

L'observance du dimanche — Le règlement défendant aux barbiers de raser le dimanche est-il ultra vires ?

Siméon Gingras a été condamné, samedi, à $6 d'amende ou à six mois de prison pour conduite indécente à la gare Windsor.

Pat McNally, trouvé coupable d'avoir mendié sans permis ira passer trois mois en prison.

Mtres Letellier et Descarries ont attaqué la constitutionnalité de l'acte défendant aux barbiers de raser le dimanche. Les savants avocats prétendent qu' le gouvernement fédéral seul a le droit de légiférer, quant à l'observance du dimanche.

Son Honneur M. le recorder Weir a pris la cause en délibéré.

FATALE COLLISION

Trois employés du Vermont Central grièvement blessés.

Une sérieuse collision de tête s'est produite à South Royalton, Vt., sur le réseau du Vermont Central, samedi, entre les trains du nord et du sud, du Vermont Central.

Les voyageurs, fortement secoués n'ont pas été blessés ; mais le mécanicien John Holland s'est fracturé le crâne et s'est cassé le cou. Le chauffeur Larfeu, outre des lésions internes graves, s'est cassé un bras. Le distributeur du wagon-poste, Armstrong, de Nashua, N. H., a eu le même sort. On attribue à une méprise dans les ordres de l'expéditeur des trains, ce fatal accident.

Armstrong mourra probablement des suites des lésions internes qu'il a subies.

PENIBLE ACCIDENT

LE LIEUTENANT OLIVIER LAFLECHE DU POSTE NO 14 TOMBE ET S'INFLIGE UNE GRAVE BLESSURE AU VISAGE.

On déplore amèrement à la police, le regrettable accident survenu, hier soir, au lieutenant Ollivier R. Lafleche, du poste No 14. M. Lafleche venait de quitter le poste, et était monté dans un tramway de la rue Amherst pour descendre en ville.

A l'angle ed la rue Ontario, le lieutenant Lafleche descendit de tramway pour monter dans le tramway allant vers l'est.

C'est en marchant que le lieutenant Lafleche fit une chute et tomba le visage sur la glace, s'infligeant une profonde blessure à la joue gauche.

Après avoir été pansé temporairement à la pharmacie du coin, le lieutenant Lafleche se rendit à sa demeure, avenue Mala, No 1.

On ne croit pas que cet accident ait pour le populaire officier des suites fâcheuse.

DISPARITION D'UNE FILLETTE

Mlle Jutras, demeurant au numéro 122 rue Sainte-Elisabeth, est dans une grande inquiétude au sujet de la disparition d'une de ses petites filles adoptives, DesNeiges Perrier, partie de chez elle vendredi dernier et qu'elle n'a pas revue depuis.

Ainsi qu'elle en avait l'habitude de temps à autre, la petite Desneiges partait, ce matin-là, vers 9 heures, pour aller vendre quelques petites images à travers les rues. Une fois ses images vendues, la petite fille devait revenir immédiatement à la maison. Mais, vendredi, la journée se passa sans que la fillette fît son apparition.

Le soir, on commença d'actives recherches qui, jusqu'à aujourd'hui sont demeurées sans résultat.

Mlle Jutras, par l'entremise de "La Presse" se recommande à toutes les personnes bienveillantes qui auraient eu connaissance de la petite disparue et qui pourraient lui donner quelques informations à son sujet. Ces renseignements seront reçus avec reconnaissance soit au bureau de "La Presse" ou soit au No 122 rue Ste Elisabeth, lieu de sa demeure.

La jeune Des Neiges Perrier, qui est disparue de ses parents adoptifs, depuis vendredi dernier.

La petite disparue est âgée de 11 ans Au moment de son départ, elle était vêtue de noir, et portait un nuage blanc autour du cou.

VISITE PASTORALE

ET BENEDICTION SOLENNELLE DE L'ECOLE DES GARCONS A VIAUVILLE, HIER.

Hier, Monseigneur l'archevêque a fait la visite pastorale à Viauville, suivant le cérémonial usité en pareilles circonstances: prière pour les défunts, visite des autels, examen des comptes de fabrique, assemblée des marguilliers, etc.

Dans ses avis, Monseigneur a particulièrement insisté sur la tempérance, l'éducation des enfants, la sanctification du Dimanche. Sa Grandeur a félicité les paroissiens au sujet des belles oeuvres accomplies à Viauville depuis la fondation de cette paroisse, c'est-à-dire depuis huit ans. Viauville possède en effet maintenant une jolie église, un presbytère, un pensionnat pour jeunes filles où une centaine de jeunes filles y reçoivent une éducation soignée de la part des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie d'Hochelaga qui en sont les directrices, une école pour les garçons, qui a précisément été bénite hier, et qui est sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Cette cérémonie de la bénédiction de l'école a suivi les cérémonies de l'église et a été faite en présence de messieurs les commissaires des écoles, des enfants et d'un grand nombre de parents.

MONUMENT NATIONAL

Cours publics du soir — Mines et Métallurgie.

La quinzième conférence du cours sera donnée ce soir, à 8 heures, en la salle No 11, sur le programme suivant:

Programme d'une exploration minière. — Etude d'une région. — Tracé des lignes de démarcation géologiques. — Débrouillement de la structure— Pendage. — Direction. Affleurement. — Failles, etc.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 130 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

19 JANVIER

LUNDI	92,691
MARDI	92,696
MERCREDI	92,623
JEUDI	92,677
VENDREDI	92,694
SAMEDI	116,193
TOTAL	579,504
HEBDOMADAIRE	50,188
	629,692

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,584

LE SERVICE RAPIDE

SIR GEORGES HOLMES DIT QU'UN SERVICE TRANSATLANTIQUE DE 25 NOEUDS NE PEUT ETRE UNE ENTREPRISE PAYANTE.

On a dit dans certains quartiers que c'était la chose la plus facile au monde que d'assurer un service de paquebots entre Blackhead et Halifax, ayant une vitesse de 25 noeuds à l'heure. Un de nos exportateurs canadiens n'a pas une confiance aussi illimitée dans la réussite de ce projet, surtout comme entreprise payante.

J'aimerais, dit-il, à connaître le nom d'un Canadien qui risquera un centin dans cette entreprise aléatoire. Il est vrai que nous comptons parmi nous des millionnaires qui peuvent facilement souscrire un capital de $5,000,000 sans difficultés. Mais ce montant servira à soutenir la nouvelle compagnie tout au plus pendant quatre ans. Qui fera les frais de cette expérience ?

Dans une récente publication de sir Georges C. N. Holmes, intitulée "Les paquebots anciens et modernes", il est dit que M. Ismay a refusé de construire des steamers à grande vitesse, il était convaincu que ce que le passager voulait, était le confort, et c'est pourquoi il construisait ses navires larges et forts, pour qu'ils puissent résister à l'action de l'océan. Des navires rapides doivent être mus par des engins d'une telle force que les vibrations sont un ennui pour les passagers.

Les dépenses seront aussi très considérables, et, par une grosse mer, le navire allant à une grande vitesse, sera balayé par la lame et très inconfortable. On calcule que pour faire le voyage à New-York, en douze heures moins de temps qu'aujourd'hui, le pouvoir moteur devra être augmenté de trente pour cent et la dépense de charbon de 20 pour cent ; en plus il faudra réduire la quantité du transport du tret de 40 pour cent.

D'après sir Georges Holmes, le "Lusitania" consumera 1,000 tonnes de charbon par jour et son équipage sera de 800 hommes.

Cette entreprise ne sera pas rémunératrice au point de vue commercial, malgré la subvention de $75,000 par année accordée par le gouvernement anglais.

ACCUSE DE VOL

Eugène Grandcour, menuisier, âgé de 19 ans, domicilié rue Visitation, a été arrêté samedi soir par les détectives Henri Giguère et Adélard Laberge, sous prévention de vol de trois caisses de gin, de l'épicerie de M. O. Champagne, coin des rues Montcalm et Notre-Dame.

Ces marchandises avaient été volées au commencement de la semaine, et c'est grâce aux limiers que Grandcour avait un complice qui lui facilitait l'entrée de l'épicerie.

LE RHUMATISME

est une maladie constitutionnelle. Elle se manifeste sous formes de douleurs locales, — d'articulations enflammées et de muscles raides, — mais on ne peut le guérir au moyen d'application locales.

Il faut, pour cela, un traitement constitutionnel, et il n'y en a pas de meilleur que le grand remède tonique et purificateur du sang.

Hood's Sarsaparilla

qui neutralise l'acidité du sang et rétablit tout l'organisme.

Sous la forme liquide ordinaire ou en tablettes recouvertes de chocolat connues sous le nom de SARSATABS. 100 doses $1.00.

wB 291

Chronique

LE PROCES NEBOGATOF

L'amiral russe Nebogatof, que le désastre de Tsoushima avait rendu tristement célèbre et qui a été condamné à mort le 24 décembre dernier par le tribunal de Cronstadt, a mis en pleine lumière, dans ses dépositions, les vices d'organisation de l'escadre russe qu'on lui avait donnée à commander.

Après les brèves dépêches annonçant sa condamnation, les journaux d'Europe nous rapportent que le malheureux officier a fait des révélations sensationnelles sur les véritables causes de la défaite navale de la Russie en Extrême-Orient. En voici le résumé aussi exact que possible:

L'amiral Nebogatof commandait en second la flotte de la mer Noire, quand le ministre l'appela à Saint-Pétersbourg pour prendre le commandement de la troisième escadre d'Orient. Il n'eut que cinq jours pour faire connaissance avec ses navires et leurs équipages; quant à l'armement de son escadre, aux réparations qu'on y effectuait, il n'y put prendre aucune part. Le comte Strogonof offrit un million au ministre de la marine. Avec ce million, auquel l'Etat ajouta 250,000 roubles, le ministre acheta un vieux bateau, "le Rouss" qui devait servir de parc aérostatique. Quant l'amiral eut questionné le commandant du "Rouss", il apprit qu'il était impossible de gonfler le ballon sans danger d'incendier le bateau et qu'au surplus personne ne savait fabriquer le gaz nécessaire. Nébogatof déclara alors au minstre de la marine qu'il ne prendrait pas le "Rouss", mais le ministre lui répondit que cela ferait trop mauvaise impression sur l'opinion publique et le força à se charger de ce vieux sabot. Seulement, Nebogatof dut l'abandonner à Libawa. On découvrit que sa machine "avait des pièces en bois peintes en gris fer!"

D'autres dépositions faites au cours du procès ont mis en lumière des faits comme ceux-ci :

Les instruments pour mesurer les distances arrivèrent la veille du départ de l'escadre; ils furent mis en place sans être vérifiés, et personne ne savait s'en servir! Enfin, pendant la bataille, quelques officiers apprirent à les manoeuvrer; mais, pour les grandes distances, les canonniers devaient tirer au jugé, à peu près.

Les navires avaient été repeints avant le départ de Cronstadt, a raconté un officier, mais la couleur était si mauvaise, et le travail si mal fait, que cette couleur se détachait du flanc du navire par grandes plaques et flottait à la surface de la mer. C'est ainsi que les Japonais purent suivre leurs ennemis à la piste.

Un autre témoin a dit que la vitesse des navires était officiellement de quatorze noeuds, mais que jamais ils n'en ont pu faire plus de neuf. Les machines, très vieilles, avaient été raccommodées à Cronstadt en dépit du sens commun, et, en route, les mécaniciens devaient, à chaque instant, effectuer de nouvelles réparations. Quant aux canons ils étaient déjà rouillés au moment du départ de Cronstadt, et quand l'escadre arriva dans la mer de Chine, le tiers au moins était hors d'état de servir.

Margouliès, l'avocat de l'amiral, a demandé à un témoin si Nebogatof avait de bons canonniers.

"En temps de paix, répondit le témoin, les exercices de tir sont très rares, par économie"

D'ailleurs, paraît-il, la moitié seulement des canonniers y prend part; l'autre moitié assiste aux exercices, mais son rôle se borne à regarder tirer. Lorsque l'amiral Rodjestvensky s'arrêta à Madagascar, il organisa un exercice de tir auquel prirent part tous les cuirassés. Les canonniers devaient atteindre un des huit boueliers placés au fond de la rade. Le tir dura une heure et pas un des boueliers ne fut atteint, et cette expérience ne put être répétée faute de munitions. Quant à Nobogatof, il n'avait également pas de munitions, et certains de ses canonniers n'avaient jamais de leur vie vu un canon !

Il résulte à toute évidence de ces révélations extraordinaires que la responsabilité du malheureux Nebogatof est bien minime dans le désastre de Tsoushima. Les vrais coupables sont les grands-chefs du département de la marine russe, le grand-duc Alexis, les amiraux Avellan, Birilef, etc., qui envoyaient leurs camarades se mesurer contre Togo avec des armes préhistoriques et d'abominables sabots. Mais ceux-là, on ne les condamnera pas à mort ; ils sont trop dévoués à la dynastie.

En condamnant l'amiral Nebogatof, le conseil de guerre a également condamné à mort les commandants de trois cuirassés. Toutefois, le conseil, reconnaissant qu'il existe des circonstances atténuantes et prenant en considération les excellents services antérieurs de ces officiers, a décidé de demander à l'Empereur de commuer la peine prononcée en celle de dix ans de détention dans une forteresse pour les quatre condamnés.

On est clément en Russie.

LAURENT BART.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Les églises fédérées et la réduction des licences — Madame Isidore Benoit décédée — Conflit entre préposés aux bagages et le Pacifique Canadien — Le champion joueur de pool Pelletier est battu par Alfred Desjardins — Rapport de la Société Saint-Vincent de Paul.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 21 — Le conseil des églises fédérées, à une réunion tenue hier, s'est déclaré fortement en faveur de la réduction du nombre des débits de boissons. Copie d'une résolution en ce sens sera présentée à l'assemblée du conseil de ville ce soir.

—Une des plus vieilles résidentes de la capitale a été inhumée hier après-midi, dans la personne de Madame Adélaïde, veuve d'Isidore Benoit, décédée samedi matin, à l'âge avancé de 82 ans. Les funérailles ont eu lieu à l'église Sainte-Anne, et l'inhumation au cimetière Notre-Dame.

—M. Thomas Cleary, qui avait demandé le décepte des bulletins donnés pour l'échevinage du quartier Dalhousie, a retiré sa demande, et l'échevin Ross gardera son siège au conseil de ville. MM. Cleary et Ross, qui étaient tous deux candidats à l'échevinage, avaient obtenu le même nombre de voix, et l'officier rapporteur avait déclaré M. Ross élu.

—Quatre employés préposés au transport des bagages des voyageurs descendant à la gare Union ont été sommés de comparaître devant le magistrat de police, demain matin, pour répondre à l'accusation d'avoir enfreint les règlements de la compagnie du Pacifique Canadien, concernant la sollicitation auprès des voyageurs.

—La septième assemblée annuelle de la Société Préventive de la Tuberculose, aura lieu à Ottawa, les 13 et 14 mars prochain. Le premier jour, une grande assemblée publique sera tenue, laquelle sera présidée par le gouverneur général.

—Edmond Pelletier, le champion joueur de pool canadien, s'est fait battre samedi soir au Monument National, par Alfred Desjardins, par un score de 500 contre 207. Il est bon toutefois de mentionner qu'un "handicap" de 50 points avait été accordé à M. Desjardins par le champion. Il est probable qu'une joute à chances égales sera arrangée entre ces deux joueurs.

—La Société Humanitaire devait avoir son assemblée annuelle samedi, mais, en raison de la maladie de plusieurs des membres, cette assemblée a été forcément remise à plus tard.

—La compagnie des tramways de Hull vient de commander la construction de nouveaux tramways pour son service de Hull. Ce n'était pas sans besoin car les voitures qui font actuellement le service ne répondent pas du tout au besoin du public. La "Ottawa Car Company" a obtenu l'entreprise de la construction de ces nouvelles voitures électriques.

—La Société Saint-Vincent de Paul d'Ottawa vient de publier son rapport annuel. D'après celui-ci, l'effectif de la société est actuellement de 220 membres. Durant l'année 1906, 146 familles, comprenant 440 personnes, ont été secourues. Les recettes de l'année ont été de $2,406.56 et les dépenses, de $2,074.76. La question de l'établissement d'un bureau du travail se discute présentement, et il est tout probable que celui-ci sera établi dans le cours du mois d'avril prochain.

—Le parti de patinage qui devait avoir lieu samedi après-midi, au palais du gouverneur, en l'honneur de M. Root et de sa famille, a dû être remis à cause du mauvais temps.

Sir Wilfrid Laurier a pris le dîner, samedi soir, au palais du gouverneur, avec Leurs Excellences, M. Mme et Mlle Root.

Hier, les distingués visiteurs de Washington étaient les hôtes de Sir Wilfrid et Lady Laurier, à déjeuner.

Aujourd'hui, le colonel Foster, consul des Etats-Unis, donnera un déjeuner en l'honneur de M. Root, au Golf Club, et ce soir, il y aura dîner de gala au palais du gouverneur, étaient invités à rencontrer M. Root : le ministre des finances et Mme Fielding, le ministre de la justice et Mme Aylesworth, l'honorable Clifford Sifton et Mme Sifton, M. et Mme Joseph Pope.

MAQUIGNON SUSPECT

LE LIEUTENAN BEAUREGARD, DU POSTE No 3, ARRETE UN INDIVIDU QU'IL CROIT ETRE UN VOLEUR.

Un nommé Joseph Mathieu, âgé de 23 ans de la ruelle Saint-Germain, a comparu samedi matin devant le uge Lafontaine, pour répondre à l'accusation d'avoir volé le cheval et la voiture d'un nommé Joseph Weiner, de la ruelle Bumbray.

Mathieu s'étant présenté pour vendre son attelage chez M. Damase Cyr, de la rue Visitation, ce dernier l'amena au poste No 3 pour savoir s'il y avait du danger d'acheter un cheval et une voiture de cet inconnu.

Au poste, Mathieu, qui donna son nom Pepin, et dit venir de la Côte Saint-Michel, fut soumis à un interrogatoire minutieux de la part du lieutenant Beauregard, qui conclut finalement que le nommé Pepin ne devait être qu'un vulgaire voleur.

Devant le magistrat, Mathieu protesta de son innocence et fut renvoyé à demain pour enquête.

ESCOMPTES DE JANVIER SUR LES PIANOS

Un beau piano droit neuf Heintzman & Co., touches d'ivoire et d'ébène. Prix régulier, $400. Prix de janvier, $350. $15 comptant et $9.00 par mois. Autres pianos en proportion. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. r

—Les hémorroïdes obtiennent un prompt soulagement par l'Onguent Magique du Dr Shoop. Rappelez-vous qu'il est fait seulement pour les Hémorroïdes et son effet est sûr et satisfaisant. Les hémorroïdes cuisantes, douloureuses, saillantes ou cachées, disparaissent comme par magie à son emploi. Essayez et voyez. r.

Toutes les Gardes-malades vous diront: " Les invalides ont besoin d'une nourriture qui se digère facilement, parce qu'en cas de maladie, les sucs gastriques sont si affaiblis qu'ils ne peuvent pas agir convenablement sur des aliments ordinaires.

Un peu de stimulant aussi est nécessaire, mais ce doit être un stimulant sans réaction. Le thé, le café, les liqueurs fortes et autres préparations semblables sont des stimulants qui réagissent.

Le thé de bœuf et les extraits de viande sont aussi des stimulants, mais avec cette différence qu'ils ne réagissent pas. Mais, toutefois, tout en ayant des propriétés stimulantes, ils sont pratiquement dépourvus de qualités nutritives.

Le "Bovril" stimule, mais nourrit en même temps, parce qu'en lui les qualités nutritives du bœuf, la fibrine et l'albumine sont complètement préservés.

"Bovril" est une véritable nourriture Non pas un simple stimulant.

yB

Le ....

Clavigraphe Remington

a complété sa trente-troisième annnée d'existence avec un gain en affaires de

31%

sur l'année précédente.

Nos énormes augmentations proviennent de trois sources : l'homme qui achète son premier Remington; l'homme qui achète d'autres Remington; et celui qui a essayé d'autres clavigraphes que le Remington.

Remington Typewriter Company

New-York et Partout.

Remington Typewriter Co., Limited,

117 rue Notre-Dame ouest. Montréal, Que.

kB

LOIN DU COLLEGE

Gaudias et Walter Tucker, âgés respectivement de 11 et 13 ans, dont les parents demeurent non loin de Sorel, se sont esquivés du collège Sabrevoy, rue Chatham, hier matin et n'ont pas été revus depuis.

TUE PAR DES INDIENS

Vancouver, C. A., 21 — La mort de M. Zimmerman, joaillier, qui a été tué à coups de hache, est attribuée à des Indiens.

— Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal, Tél. Bell. Main 2118. n

GRATIS

Montre d'or à remontoir et bague GRATIS

Une montre avec mouvement américain, boîtier plaqué en or solide, à remontoir et régulateur, garantie bien marquer le temps, semblable par l'apparence à une montre en or solide garantie pour 25 ans; aussi, une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, sont données gratis à ceux qui vendront seulement 24 nouveaux bijoux, à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus envoyez-nous les $2.40 et nous vous enverrons la montre et la bague.

Friend Supply Co., Dépt 97, Bonston, Mass.

66-6

Vin St-Michel

LE PLUS **EFFICACE,**

LE PLUS **ENERGIQUE,**

LE PLUS **AGREABLE**

Des Toniques

GUÉRIT INFAILLIBLEMENT:

La Faiblesse, la Débilité et la Dyspepsie.

PAIN

de qualité supérieure, fait des meilleures farines . . .

ORDINAIRE et de FANTAISIE

SPECIALITE: Pain Kneipp pour Dyspeptiques. . . . .

Fait de Blé pur et de Seigle de qualité supérieure. . . . . .

MED. PAQUETTE,

626 Boulevard St Joseph, Ville St Louis. Tel. Bell Est 3868 (1)

Rhumatisme

Guérison radicale garantie par le REMEDE D'ALBERT'S 30 ans de succès, $1 la bouteille. Circulaires sur demande. A. E. HUGHES & CO. P.O.B. 539, Montréal, Canada.

53-1Msn

CADEAUX ! CADEAUX !

A LA MAISON

L.M. LEFEBVRE

246 rue Rachel

Accourez en foule, demain, mardi, au grand magasin du bon marché où on vous donne beaucoup pour peu d'argent, et de plus, un beau cadeau avec chaque achat au montant de $1.25 et plus, et 2 cadeaux pour le montant de $3.00.

RAYON D'EPICERIES

4 pintes pois	17c
5 pintes fèves	19c
6 livres riz chinois	27c
6 livres riz ordinaire	19c
20 livres sucre granulé	89c
10 livres cassonade	49c
6 livres fleur avoine	19c
6 livres fleur blé	16c
6 livres fleur sarrasin	19c
6 livres fleur préparée	22c
3 boîtes fèves au lard	25c
1 paquet Cottam Bird Seed	9c
3 livres biscuits mélangés No 1	25c
3 paquets gelée	25c
1 boîte Christie Food, Peptonine, Robinson Barley, 25c, pour	22c
1 boîte Nestle's Food	88c
1 boîtes savon parfumé	13c
1 doz. savon Comfort	45c
2 boîtes lessive	7c
2 livres Village Dignard	11c
1 livre biscuits mélangés	7c
2 livres biscuits cassés	10c
1 livre pois ou blé-d'Inde cassés	3c
3 livres thé poudre	25c
3 paquets corn starch Benson	39c
1 doz. poudre Barsalou, ¼ lb.	17c
1 doz. poudre Barsalou, ½ lb.	25c
1 livre sweet pickles	10c
1 livres oignons blancs	10c
1 livre chow-chow	10c
1 chop. moutarde	15c
4 savons Naptha	21c
4 savons Barsalou	22c
5 livres soda à laver	5c
10 sacs sel Windsor	29c
2 paquets corn starch	9c
3 livres sucre pulvérisé	19c
1 pinte sirop d'érable	29c
2 boîtes mine Zozo	5c
1 sac fleur, 10 livres, 35c, pour	24c
3 flacons cornichons	25c
2 verres poivre ou moutarde	9c
2 boîtes allumettes Eddy	23c
1 boîte poudre à pâte, 1 livre	9c
6 morceaux chocolat Fry	25c
1 livre thé ou café	14c
475 bouteilles essences	7c
1 pot confitures, 7 livres, valant 50c, pour	36c
1 livre chocolat drops	11c
2 livres gum drops	15c
2 livres bonbons mélangés	11c
1 livre Klondyke	10c
1 boîte polo, 4c et	7c
2 boîtes 2 dans 1	15c
1 livre gélatine blanche, 60c, pour	39c
1 beau balai, 5 cordes	28c
1 beau balai, 4 cordes	23c
1 beau balai, 3 cordes	18c
1 beau balai, 2 cordes	14c

RAYON DES LIQUEURS

Gin de Kuyper, 53c et	32c
Gin Melchers, 49c et	79c
1 douzaine bonne bière	70c
1 bouteille vin Chevrier	75c
1 pinte whisky exquit	$1.10
1 pinte brandy, 95c et	$1.15
1 pinte rye	60c
1 bouteille brandy Marie Brizard	89c
1 bouteille vin Wilson	79c
1 bouteille vin Saint-Michel	67c
1 bouteille brandy Hennessy ou Martel	$1.09
Brandy Jockey Club	70c
Old Tom Gin, 49c, 59c et	69c
1 bouteille vin Quinine Campbell	59c
1 bouteille bon brandy	44c
1 bouteille vin Saint-Léhon	74c
1 gallon vin canadien	90c
1 pinte vin blanc	35c
1 pinte vin Porto	45c

RAYON DE LA PHARMACIE

Peruna	65c
Salsepareilles Ayer, Bristol, Hood	65c
Wamnole	67c
Pilules Rouges, Moro, Longue Vie, 50c, pour	29c
2 boîtes cachets Demers	25c
2 bouteilles Baume Rhumal	25c
2 bouteilles sirop Gauvin	25c
1 bouteille sirop Demers	14c
2 emplâtres Belladone	25c
1 bouteille eau Floride, 15c, 18c et	38c
1 bouteille sirop Fellow	92c
Vichy Célestin	90c
Carnine Lefranco	$1.49
Onguent Dr Chase	45c
Sirop Mint	20c
Sirop Mathieu	25c
Sirop Monrow	20c
Sirop Lambert	29c
Dandérine, 29c et	40c
1 bouteille thé boeuf, 16 onces	85c
Eau Carabana	21c
Eau Contrexéville	25c

DIVERS

500 porte-poussière	7c
13 services à dîner dorés, 97 morceaux, $10.50, pour	$8.49
75 jolies pots au lait, 30c, pour	22c
17 services toilette, $2.00, pour	$1.49
10 moulins à laver, $4.50, pour	$3.50

Attention toute spéciale aux commandes reçues par malle ou par

TEL. BELL EST 2113.

La "VIRILINE" du Dr SIMON.

Le célèbre remède français pour les jeunes et les vieux. Tonifie tout le système, guérit la débilité nerveuse, l'impuissance et la stérilité sous toutes ses formes, fait du sang nouveau, chasse les fatigues mentales et cérébrales, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Ecrivez pour échantillons et pamphlet, y joignant 10c pour frais de poste. Adressez Agents du Dr Simon, Dépt. 3, Boîte 713, Montréal. 21-1a

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME ou L'ENFANT VOLÉ

2ième PARTIE.

Suite

Ah! voilà, tu le connais pas, toi, le Japonais! le gros homme jaune;... un rupin celui-là, un rupin, je te dis, et rigolo !...

Tiens, pige-moi ça mon vieux, v'la ce qui m'a écrit, c'te bonne poire!...

Et Bibi-la- Taupe sortit péniblement de sa poche un papier qu'il brandit d'un geste triomphant.

—Le v'la, le petit fafiot, le v'la, mon vieux; et c'est Bibi !

—Fais voir un peu? demanda le pseudo-baron, en saisissant au vol l'important papier.

Il y jeta un coup d'oeil prompt, puis l'enfouit tranquillement dans sa poche.

—Je te le rendrai... plus tard, dit-il d'un ton péremptoire.

Ce soir, tu pourrais le perdre.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

—Ah! non, zut, tu rigoles, s'exclama Bibi-la-Taupe, vaguement surpris et inquiet en dépit de son ivresse.

C'est pas bien, tu grinches les copains !

Mon papier... je veux mon papier, nom d'une pipe de terre !

En disant cela, il allongeait comiquement les deux bras vers Darlou, se penchait chancelant, au-dessus de la table.

—Fais donc attention, dit sévèrement celui-ci, tu vas casser les tasses.

Allons, reste tranquille, je te le rendrai demain, ton papier.

—Ah! bon, alors, du moment que tu promets, ça va bien, je dis plus rien... non, vrai, rien du tout!

—Tu as raison.

—Oui, parce que toi, t'es un frère ! Tu ne me trahiras pas, comme cette rosse de Dalbret.

En v'la un qui n'est pas rigolo !

—Non, non, sois tranquille, va mon petit Bibi, je ne te trahirai pas, si tu paies.

Et tu paieras, mon bonhomme ! acheva Darlou, d'un accent étrange, empreint de colère et de cupidité tout à la fois.

A présent que je sais à peu près tout, continua-t-il entre ses dents, tu marcheras, comme Dalbret, parce que je le veux !

—Ben, quoi, qu'est-ce tu racontes là, espèce de vieux baron manqué ? questionna Bibi-la-Taupe, d'une voix qui s'empâtait de sommeil.

—Je dis qu'il est l'heure d'aller se coucher.

—Ah ! oui... c'est vrai, nom d'une pipe de terre ! j'y vois plus ; mes châssis se ferment.... c'est-y bête, ça !

Sans répondre, Darlou s'en fut retirer le verrou de la porte, puis sonna le garçon.

—L'addition ? dit-il d'un ton bref.

Cinq minutes plus tard, il réglait le dîner, dont la dépense montait à près de soixante francs.

—Pas trop cher, murmura-t-il, pour ce que j'ai appris ce soir.

C'est de l'argent placé à mille pour cent, très probablement.

Puis il remit généreusement cinq francs de pourboire au garçon.

—Faites-moi venir une voiture ? dit-il.

Quand elle sera là, vous m'aiderez à descendre mon ami.

Il est un peu étourdi ; sa tête n'est pas en très bon état.

Un instant plus tard, Bibi-la-Taupe, solidement soutenu sous les bras par Darlou d'un côté et le garçon de l'autre, dégringolait sur ses jambes titubantes les deux étages du restaurant.

On l'installa dans la voiture, bien adossé au fond, et calé dans un coin.

Puis le pseudo-baron monta près de lui.

—Rue de l'Eplanade, 5, cria-t-il au cocher.

Le fiacre s'ébranla.

Son roulement lent et continu eut le don d'endormir tout à fait Bibi-la-Taupe.

En arrivant devant la porte de l'immeuble qu'il habitait, Darlou tendit cinq francs au cocher.

—Course et pourboire, dit-il ; à une condition, cependant.

—Laquelle, monsieur ?

—C'est que vous m'aiderez à monter mon ami jusque chez moi.

Il est un peu malade.

—C'est pas de refus bourgeois, repartit l'automédon, et en vous remerciant.

Mais vrai, il en a une cuite, votre ami !

Puis les deux hommes s'efforcèrent de faire sortir du fiacre l'aventurier somnolent.

—Il est gris comme plusieurs Polonais ! fit Darlou.

Ensuite ils le transportèrent, non sans peine, jusqu'à l'appartement du pseudo-baron, et le déposèrent enfin, tout habillé, sur le lit de ce dernier.

Il n'était pas étendu depuis trois minutes qu'il ronflait comme un tuyau d'orgue.

Une fois seul, et sa porte refermée, Darlou passa dans son cabinet.

Il mit en sûreté, dans son tiroir-caisse, l'engagement signé par Aristide Leval, en faveur de M. Eugène Lafiotte.

Ensuite, il s'installa dans son fauteuil le plus commodément possible, éteignit sa lampe et s'efforça de dormir un peu.

En réalité, ce ne fut pas le sommeil qu'il trouva, mais simplement une sorte de somnolence légère.

Cependant son esprit se reposa; sinon son corps.

D'ailleurs, il était robuste ; il avait dû passer, en son existence mouvementée, plus d'une mauvaise nuit.

Le lendemain matin, vers huit heures, il se releva, étira longuement ses membres engourdis et fit, sans bruit, ses ablutions quotidiennes.

Ensuite il répara le désordre de sa toilette, rangea des paperasses éparses sur son bureau et vérifia le chargement d'un revolver dissimulé sous une serviette de maroquin.

Enfin, il ouvrit un placard, y prit un petit fourneau à alcool puis se mit en devoir de confectionner une infusion de café noir, très fort.

Quand tout fut prêt, il passa dans sa chambre et secoua violemment son associé.

—Hein ! qu'y a-t-il ?... s'écria Bibi-la-Taupe, réveillé en sursaut.

—Il y a qu'il est huit heures et demie, mon petit.

Il fait grand jour ; il est temps de te lever.

—Oh ! là là, j'ai la tête cassée, gémit l'aventurier.

Et j'ai soif ; soif à boire un seau d'eau.

—Attends, je vais te donner quelque chose qui te remettra tout de suite.

Et Darlou s'en fut chercher une tasse de café fumant.

—Avale-moi ça, reprit-il, ça va te remonter.

Bibi-la-Taupe but lentement d'abord.

—Vraiment, fit-il, bientôt plus réveillé, tu es bon copain ; tu me soignes comme une vraie Soeur de charité.

—Merci du compliment.

Allons, bois, et lève-toi de suite.

Tu feras ta toilette ; l'eau froide te remettra tout à fait d'aplomb.

Sans parler encore, car ses idées étaient un peu embrouillées, Bibi-la-Taupe suivit le conseil donné. Il répara, lui aussi, le désordre de sa toilette, passablement fripée.

Vingt minutes plus tard, il se trouvait en possession de toutes ses facultés morales.

—Alors, j'ai couché chez toi ? dit-il surpris; c'est épatant !

—Sans doute, tu ne t'en étais donc pas aperçu ?

—Ma foi non; je devais avoir une vraie culotte ?

—Oui, de première classe.

Tu avais bu trop de Saint-Emilion.

Maintenant, assieds-toi, nous avons à causer sérieusement, poursuivit Darlou dont la voix devint subitement grave et sévère.

—Causer de quoi ? s'étonna Bibi-la-Taupe, en prenant un siège.

—De tes aveux d'hier soir.

—De mes aveux ? répéta l'aventurier stupéfait.

Ah ça ! mon vieux, tu veux rire, je n'ai rien à t'avouer ; absolument rien.

—En effet, plus rien à présent, puisque tu m'as lâché tout le secret de l'affaire Leval.

—Ah ! pas possible ! s'écria Bibi-la-Taupe, en se levant d'un bond, les traits crispés d'inquiétude.

—C'est pourtant exact, riposta Darlou très froid, très maître de lui.

Tu m'as raconté hier soir le vol commis par toi et Dalbret, à Essômes.

Tu m'as même affirmé que ton complice avait gardé la plus grosse part de la fortune de Leval,

Cette fortune était toute en billets et en rouleaux de louis, dont l'un, paraît-il, s'était crevé.

—Ah! jeta Bibi-la-Taupe anéanti, est-on bête tout de même quand on est plein!...

—C'est bien mon avis.

Tu m'as raconté de plus, l'accident du rentier; tu sais, la dégringolade dans l'escalier, la mort!...

Enfin, tu t'es vanté, bêtement, d'un certain enfouissement dans un sac qui, selon ta propre expression à plongé Leval dans le royaume des poissons.

—Ah! oui, tout ça c'est vrai! gémit Bibi-la-Taupe, atterré par ces preuves.

—Ainsi tu as assassiné le père Leval ?

—Non, non, je te jure ! — Mais je t'en prie ne me rappelle pas cette terrible nuit; j'en ai froid dans le dos..

Et le complice de Dalbret se laissa retomber lourdement sur son siège.

—Il faut pourtant que je te dise tout cela pour bien te faire comprendre que, maintenant ,tu est à ma merci ; complètement.

—Hélas !

—Qu'as-tu fait de la galette volée chez Leval ?

—Je l'ai gardée; à quelques billets de cent francs près.

(A Suivre).

PATERSON

5 WP CENTS CETTE POMME

Tablettes pour la Toux

Non seulement un bonbon ; elles sont délicieuses,—une cure aussi bien, et un soulagement certain pour les toux et les rhumes obstinés, et maux de gorge de toutes espèces. Les docteurs disent que ces tablettes sont excellentes. Demander l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune. 4f

ELLES GUERIRONT

DEMAIN, L'OUVERTURE DES COURSES AU PARC DELORIMIER

CHEVAUX TROTTEURS

DEMAIN, L'OUVERTURE DES GRANDES COURSES AU PARC DELORIMIER

UN SUPERBE PROGRAMME ET DE NOMBREUSES INSCRIPTIONS

C'est demain après-midi qu'aura lieu, au Parc Delorimier, l'ouverture du premier grand "meeting" d'hiver. La liste des chevaux inscrits est très considérable, comme on pourra s'en convaincre par un coup d'oeil sur la liste ci-dessous.

Il est certain que les courses seront fort intéressantes. La piste est dans un état superbe, et tout fait prévoir que si le temps favorise un peu MM. Lemay et Richard, les amateurs de courses au trot verront du sport de première classe.

Voici la liste des inscriptions pour chaque jour de la semaine :

MARDI, 22 JANVIER

2.35, amble, Stake $500.00 :
Gold Hall, J. McPherson, Carleton Place, Ont.
Uno, Anita, P. F. McMahon, Syracuse, E. U.
Night Bell, A. Taschereau, Québec.
Independance, L. B. Jenkins, Châteauguay, Québec.
Pearl Patch, M. Clément, Québec.
Eagle Pointer, W. C. Kidd, Listowell Ont.
Dr Mack, Dr Broad, Lindsay, Ont.
Woodray, U. Gauvin, Québec.
Venus Swing, H. Swift, Québec.
George D., Chas Sears, Ogdensburg, E. U.
Tommy Hunter, A. Hunter, Ottawa.
Bell Bailey, F. L. Brewster, Worcester, E. U.

2.10, amble, $400.00 :
Looking Glass, F. Michaud, Montréal.
Bell W. Williams, M. McDonald, Montréal.
Jim X., W. J. Pearson, Montréal.
Sam Lee, F. Pierce, Stanstead.
Capt. Redford, Brossard Frres, Montréal.
Miss Ante, Jos. Girard, Montréal.
Eagle Pointer, W. C. Kidd, Listowell, Ont.

MERCREDI, 23 JANVIER

2.35, trot, Stake $500.00 :
Claire B., T. Brisson, Montréal.
Albino, A. Langevin, Montréal.
Red Wilkes, Geo. W. Curtis, Lindsay, Ont.
Althroy, V. Châteauvert, Québec.
Jounie, L. Johnston, Brantford, Ont.
Poucette Jr., Dr Quennéville, Montréal.
Victor Gazette, C. Deslauriers, Montréal.
Bell Cross, M. Moody, Redwood, E. U.
Directum Poster, W. W. Bowser, White River, Jn., E. U.
Ned B., C. Joars, Ogdensburg, E. U.

2.18, trot, $400.00 :
Sid Barnes, W. J. Furbush, West Newton, E. U.
Sir George W. Hodson, Montréal.
Lewis S. J. Ralph, Albany, E. U.
First Cousin, M. Lecavalier, Montréal.
Dr Flower, J. O'Connor, Montréal.
Mannita, M. Moody, Redwood, E. U.
My Chance, F. Pierce, Stanstead.

JEUDI, 24 JANVIER

2.27, amble, $400.00 :
Dr Mack, Dr Broad, Lindsay, Ont.
J. J. W. H. Swift, Québec.
King Arthur, W. C. Kidd, Listowell, Ont.
Lewis S., J. Ralph, Albany, E. U.
Harry Wilkes, E. J. Peters, Kingsey Falls.
General Antidote, J. Nantel, Montréal.
Gold Hall, J. McPherson, Carleton Place, Ont.
Peter Miller, A. Proctor, Lindsay, Ont.
Independance, L. P. Jenkins, Châteauguay, E. U.
Una, Anita, P. J. McMahon, Syracuse, E. U.
Dessa, F. Pierce, Stanstead.

2.15, amble, $500.00 :
Jude, W. Hodson, Montréal.
Major B. O., J. Picard, Québec.
Jimmie O., W. C. Kidd, Listowell, Ont.
Dan H., Ricard et Lefèvre, Montréal.
Geo. W., F. L. Brewster, Worcester, E.U.
Red Pepper, J. W. J. Furbush, West Newton, E. U.

VENDREDI, 25 JANVIER

2.22, trot, $400.00 :
Red Wilkes, Geo. W. Curtis, Lindsay, Ont.
Lewis S., Joseph Ralph, Albany, E. U.
King Fergus, Brossard Frères, Montréal.
Dr Flower, J. O'Connor, Montréal.
Lord Minto, Frank Clow, Lynn, Ont.
Harold Benton, M. Stach, Lynn, Ont.
Bell Cross, M. Moody, Redwood, E. U.
Dessa, F. Pierce, Stanstead.
Geo. Stevens, A. Labelle, Montréal.

5 milles, $500.00 :
Looking Glass, F. Michaud, Montréal.
R. et R., A. Lagacé, Montréal.
Dr Flower, J. O'Connor, Montréal.
Patronel, M. Lagacé, Montréal.
Maunita, M. Moody, Redwood, E. U.
Little Muscovite, J. Dion, Saint-Jean.
Joe Scott, J. Trudel, Montréal. é 1
Miss Ante, Jos. Girard, Montréal.

Course pour la coupe :
Standless, G. W. Michaud.
Claire B., T. Brisson.
Miss Simmons, J. A. Perras.
Victor Gazette, C. Deslauriers.
Sénécal Boy, A. Sénécal.
Fred R., F. Richard.

SAMEDI, 26 JANVIER

2.23, amble, $400.00 :
J. J. W., H. Swift, Québec.
Bell W., Williams McDonald, Montréal.
Sid Barnes, W. J. Furbush, Worcester, E. U.
Sir George, W. Hodson, Montréal.
Harry Wilkes, E. J. Peters, Kingsey Falls.
Honesty, C. Deslauriers, Montréal.
Gold Hall, J. McPherson, Carleton Place, Ont.
Peter Miller, A. Proctor, Lindsay, Ont.
King Arthur, W. C. Kidd, Listowell, Ont.
Compton Jr., J. Dion, Saint-Jean.
Capt. Redford, Brossard Frère, Montréal.

Classe ouverte, $500.00 :
Major B. O., 2.14¼, J. Picard, Québec.
Berthina Bar, 2.09¾, W. C. Kidd, Listowell, Ont.
Phebon W., 2.08, W. J. Furbush, West Newton, E. U.
La Point, 2.08¾, J. Rombold, New-York, E. U.
Ginger, 2.07¼, J. O. Donnell, Syracuse, E. U.
Jubilee, 2.06, Dr Wood, Hamilton, Ont.
Black Bird, 2.11¼, C. Willoughby, Lindsay, Ont.

LES QUILLES

JOUTES DE QUILLES DE SAMEDI

Voici le résultat des parties de quilles jouées samedi :

43ième REGIMENT

				Total.
Law	155	153	128	436
Shore	148	165	168	481
Mason	165	146	133	444
Snowball	121	176	179	476
White	120	156	195	471
Howe	178	233	158	569
Total				2847

INGENIEURS

				Total.
F. Richmond	195	140	216	551
W. Eddison	212	156	211	579
J. Hale	161	173	168	502
T. Pearson	158	186	159	503
W. Surgeon	137	157	167	461
W. Tate	151	157	169	479
Total				3075
Majorité pour les Ingénieurs				228

O. A. A. C.

				Total.
J. Kerr				546
C. A. E. Clendenning				521
W. Holt				458
P. Hennigan				455
A. Rosenthal				558
J. M. Skead				506
Total				3444

M. A. A. A.

				Total.
E. Burnett				103
F. Gardner				538
J. Baird				549
E. J. Walsh				502
E. M. Turgeon				523
W. J. Le Gallais				529
Total				3134
Majorité pour la M. A. A. A.				90

M. A. A. A.

				Total.
J. Baird				540
E. Burnett				463
E. L. Turgeon				590
E. J. Walsh				513
F. Gardner				517
H. Le Gallais				533
Total				3135

43ième REGIMENT

				Total.
W. Mason				400
G. Shore				401
G. Law				458
R. Snowball				547
J. White				547
W. Howe				482
Total				2975
Majorité pour la M. A. A. A.				160

O. A. A. C.

				Total.
J. M. Skead				455
W. Holt				457
P. Hennigan				482
J. Kerr				503
A. Rosenthal				463
C. A. E. Clendenning				484
Total				2844

M. A. A. A.

				Total.
R. J. Walker				524
L. L. Chaves				480
H. C. Bach				466
E. H. Bourdon				497
F. A. Bélique				515
W. W. Douglass				494
Total				2985
Majorité pour la M. A. A. A.				141

THE Carbo Magnetic RAZOR

Cuir Carbo-Magnetic, $1.00

Pas de Repassage Ni Aiguisage.

LE RASOIR DE LA PERFECTION
DONNE TOUJOURS DU CONTENTEMENT
SANS AUCUN INCONVENIENT POSSIBLE.

Ces rasoirs sont trempés aussi dur que la pierre par notre procédé secret électrique. Vous pouvez en avoir un de votre marchand à trente jours d'essai sans être tenu de l'acheter.

Maison A. L. SILBERSTEIN, 459-461 Broadway, New-York

Vous ne Pouvez Guérir
Un Eparvin ou un Suros Chevillé, mais

ABSORBINE

les guérira, tout en faisant travailler votre cheval. Ne cause pas d'ampoules et n'enlève pas le poil. Ecrivez et nous vous en dirons davantage. $2.00 la bouteille, livré. Livre 4-C gratis.

ABSORBINE, JR., pour les hommes, $1.00 la bouteille. Guérit Veines Variqueuses, Varicocèle, Hydrocèle, Muscles ou tendons brisés, l'Inflammation des Glandes; soulage la douleur. Le véritable manufacturé seulement par

W. F. YOUNG, P.D.F., 175 MONMOUTH ST, SPRINGFIELD, MASS.

Agents Canadiens—LYMAN SONS & CO., Montréal.

BELLES JOUTES DE BILLARD

Le Cercle St Pierre offre un banquet au Club Québec

BILLARD

BELLES JOUTES DE BILLARD HIER AU CERCLE SAINT-PIERRE

BANQUETS EN L'HONNEUR DU CLUB DE QUEBEC

Les membres du club de billard de Québec sont venus hier à Montréal pour rendre la visite que le Cercle Saint-Pierre lui avait faite au commencement de l'hiver. Six parties ont été jouées. Sur ce nombre, le Cercle Saint-Pierre en a gagné quatre et le Québec, deux. La partie entre M. Robillard et M. Talbot a été la plus brillante que nous ayons vue entre amateurs.

Robillard joua une partie phénoménale, comptant ses 200 points en 29 innings et obtenant la forte moyenne de 7 11-27. Le score dans cette joute fut de 200 à 74.

Nous donnons ici le score détaillé des différentes joutes :

Robillard du Cercle Saint-Pierre — 29 7 0 2 11 12 2 13 11 3 2 8 1 4 10 2 0 5 0 4 22 2 25 3 16 — 200.
Moyenne, 7 11-27.

Talbot, du club Québec — 0 9 0 0 3 3 4 0 0 0 6 1 11 3 5 3 1 0 1 0 0 3 7 4 0 6 4— 74.
Moyenne, 2 20-27.

Renaud, du Cercle Saint-Pierre — 0 0 1 2 8 15 0 2 0 2 4 1 0 0 2 3 1 1 5 0 0 0 0 1 0 6 8 6 1 1 5 1 12 0 0 0 7 0 5 0 2 5 2 6 2 2 13 1 0 1 0 4 3 0 7 7 3 2 0 4 0 0 1 4 2 4 1 0 0 4 3 1 1 5—200.
Moyenne, 2 2-3.

Patry, du Club Québec — 0 1 3 0 0 0 2 3 1 17 1 0 1 1 3 4 5 12 0 0 0 3 2 0 0 2 0 0 0 0 12 0 4 2 1 1 6 5 6 0 0 12 2 1 6 2 2 2 4 0 5 8 0 2 1 2 13 4 2 3 10 2 1 1 0 1 0 0 0 1 5 5—186.
Moyenne, 2½.

Côté, du Cercle Saint-Pierre — 0 4 0 0 0 1 7 10 1 2 0 1 0 2 5 0 1 1 4 1 5 4 0 4 5 1 0 1 2 6 1 1 5 3 0 2 0 3 9 2 1 1 3 3 0 4 0 1 0 2 3 1 0 4 2 0 1 1 6 5 0 0 0 5 1 7 0 2 0 3 2 1 4 5 0 0 1 2 2 0 0 7 3 12—177.
Moyenne, 2 13-82.

Cousineau, du Club Québec — 1 0 0 0 0 1 1 9 4 2 0 2 0 5 5 6 2 0 1 6 0 0 0 2 7 0 0 7 2 0 4 2 0 1 0 0 0 7 1 3 1 5 0 0 9 2 7 0 2 0 1 1 0 0 1 6 8 0 10 2 2 5 1 0 8 1 1 1 1 1 0 6 1 2 0 4 0 2 15 0 6—200.
Moyenne, 2 23-41.

Cusson, du Cercle Saint-Pierre — 0 0 7 0 3 20 4 4 0 1 9 4 1 4 1 1 6 1 0 0 1 0 5 2 0 0 2 2 1 3 0 2 1 1 3 0 2 1 0 5 0 5 0 3 0 7 0 2 0 0 0 1 4 1 3 17 0 0 13 1 10 7 2 6 1 0 4 2 5 0 1 6 0 1—200.
Moyenne, 2 16-37.

Murphy, du Club Québec — 1 2 1 1 0 0 0 1 1 0 0 3 6 2 4 1 1 5 10 3 1 0 0 0 14 0 1 0 2 6 0 13 0 0 0 0 0 0 0 0 0 2 10 1 0 1 0 0 8 2 2 3 1 2 10 0 2 4 0 0 0 13 6 8 2 14 7 1 0 — 161.
Moyenne, 2 13-74.

G. Bertrand, du Cercle Saint-Pierre — 1 0 1 1 4 6 0 3 0 0 4 2 2 0 1 0 12 5 6 1 3 3 7 2 7 0 6 3 12 0 8 4 2 0 0 5 0 9 15 2 2 1 7 10 5 13 0 1 3 2 6 2 0 0 5 0 3 6 — 200.
Moyenne, 3 1-8.

Tardivel, du club Québec — 0 0 3 0 1 6 0 0 3 5 0 4 0 11 4 3 0 0 2 1 3 1 3 6 9 2 0 2 3 0 1 6 16 7 4 1 0 2 1 0 1 3 0 4 0 0 2 0 8 7 8 8 4 2 0 0 1 1 0 1 1 0—162.
Moyenne, 2 36-63.

Saint-Jean, du Cercle Saint-Pierre — 6 0 3 4 6 9 6 0 6 0 2 7 3 3 7 13 0 3 0 4 1 6 2 1 1 0 3 4 3 0 1 6 0 4 0 0 1 5 5 0 5 4 1 0 12 0 0 9 1 0 14 7 1 0 6 0 0 0 1 5 0 — 185.
Moyenne, 2 31-63.

Labrecque, du club Québec — 0 0 4 3 2 2 0 0 5 3 1 5 1 3 11 5 3 2 5 1 1 6 5 2 1 0 15 0 1 6 3 0 6 1 2 5 4 5 0 0 1 7 8 2 0 2 2 4 1 1 10 0 3 1 7 0 14 0 1 13 1 5 — 200.
Moyenne, 3 7-31.

Le soir, il y eut un grand banquet dans les salles du Cercle Saint-Pierre, en l'honneur du club de Québec.

L'échevin Giroux présidait la fête.

Le cercle Saint-Pierre a très bien fait les choses et a accordé à ses hôtes la plus large, la plus cordiale et la plus généreuse hospitalité. Près d'une centaine de convives prirent place autour des tables chargées de plats succulents et de vins fins. La salle était coquettement décorée de guirlandes et de festons de verdure, de drapeaux, etc.

Le coup d'oeil était de toute beauté.

Avant le dîner, le Père Villeneuve, O. M. I., fit une courte allocution et s'excusa ensuite d'être obligé de partir.

Lorsque les convives eurent fait honneur à l'excellent menu fourni par le restaurateur Monarque, le président du souper lut des lettres d'excuses de l'Honorable Lomer Gouin, de M. Martin, député de Sainte-Marie, et de M. Arthur Parent.

Il souhaita ensuite la bienvenue aux membres du club de billard Québec, et dit toute l'estime que les membres du club Québec ont pour leurs amis de la vieille ville de Champlain. Il rappela la cordiale réception que le cercle a reçue à Québec.

L'échevin N. Giroux qui a présidé le banquet offert au club de billard de Québec par le cercle Saint-Pierre.

M. Talbot, président du Club Québec, et président de la Ligue de Billard, répondit à la santé des visiteurs, et dit qu'il éprouve un grand plaisir à se rencontrer de bons amis comme ceux du Cercle Saint-Pierre. Il déclare qu'il a toujours fait son possible pour protéger les intérêts du Cercle et a essayé de faire réintégrer au rang d'amateur l'un de leurs joueurs déclaré professionnel.

Il a vivement regretté de voir le Cercle Saint-Pierre se retirer de la Ligue, et ajouta que le Cercle ferait plaisir à tous les clubs en revenant sur sa décision.

Le Dr Laviolette prononce ensuite quelques mots, puis M. Jos. Marois, président du comité des jeux du Cercle Saint-Pierre, adresse la parole à son tour. Il suggère que le Canada adopte des règlements propres pour le billard, et que l'on passe l'éponge sur le passé des joueurs. Il espère que le Cercle Saint-Pierre rentrera dans les rangs l'an prochain.

M. Labrecque, de Québec, parle à son tour, puis M. Arthur Marcotte lui succède.

Il dit que les règlements dans un pays comme le Canada, devraient être moins sévères que ceux qui gouvernent le billard dans les pays où les joueurs sont très nombreux. Il suggère qu'il y ait une grande convention de tous les intéressés du billard, et que l'on passe l'éponge sur le passé des joueurs comme la chose s'est faite aux Etats-Unis pour certains joueurs professionnels.

M. Marcotte regrette que le Cercle Saint-Pierre se soit retiré de la ligue, vu que c'est un club qui a l'amour du clocher au coeur.

Les autres orateurs furent M. Théophile Trudeau, vice-président du Cercle Saint-Pierre ; M. Alphonse Reed, secrétaire, et M. Shaloult, de Québec.

Voici la liste des convives :

Napoléon Giroux, Arthur Talbot, Arthur Marcotte, Chas. E. Murphy, Wm Powell, Adolphe Labrèque, Jos. Patry, Eugène Tardivel, Théophile Trudeau, Jos. Marois, Jos. Gauthier, T. A. Gauthier, Avila Renaud, Arthur Lapierre, Eugène Prévost, H. Marois, Alp. Goulet, Al. Reed, W. O. Reed, J. A. Reed, Georges Ethier, J. Emilien Beaudoin, Arthur Duquet, E. Chaloult, L. Côté, Joseph Côté, Ferd. Simard, Alphonse Germain, Gus. Bertrand, Aug. Benoit, Nap. Dupré, Albert Laberge, Charles Giard, Joseph Larose, T. Boismenu, R. Dumont, Ls. Labelle, Médéric Martineau, Capt. Théo. Grothé, Alfred Ménard, F. X. Z. Germain, Alméric Germain, Calixte Goulet, J. D. Olivier, J. A. Paquet, Amédée Blondin, Alfred Chevrier, Arthur Drunelle et le Dr Laviolette.

A STE ANNE ET A LA POINTE CLAIRE

Courses de yachts à glace demain et mercredi.

LE YACHT

COURSES DE YACHTS A GLACE DEMAIN ET MERCREDI

La pluie de samedi et le froid d'aujourd'hui ont rendu la glace du fleuve comme un miroir, à Sainte-Anne de Bellevue et à la Pointe-Claire, et l'on nous annonce de grandes courses de yachts à glace pour demain et mercredi, à ces deux endroits.

Celles de demain auront lieu à Sainte-Anne et commenceront à 2 heures précises. On terminera d'abord la course pour la coupe Lalonde commencée il y a qu'nze jours. Aussitôt cette course finie, les yachts s'aligneront de nouveau pour se disputer la coupe du colonel Roy.

On s'attend à une grande journée de sport.

Le lendemain aura lieu à la Pointe-Claire, la course pour la coupe Schetagne. L'un des propriétaires de yachts de Sainte-Anne s'est chargé de faire lui-même tous les préparatifs voulus.

Les amateurs de beau sport ont donc un régal en réserve.

Les trains pour Sainte-Anne et la Pointe-Claire partent de la gare Bonaventure à midi et six.

Arthur Guay a défait Marien dans une lutte à la salle Lépine. Il l'a tombé deux fois en 7 minutes.

MONTREAL ET OTTAWA VAINQUEURS

Ce soir la deuxième partie pour la coupe.

HOCKEY

MONTREAL, 15 ; QUEBEC, 8.

Le club Montréal a défait Québec samedi, par un score de 15 à 8, dans une joute dénuée de points saillants. Les visiteurs avaient une faible équipe, composée en grande partie de nouveaux joueurs de la classe intermédiaire. La défense mal secondée par les avants, ne put repousser les assauts de ses adversaires.

La défense du Montréal ne valait guère mieux, et le résultat fut que 23 points furent enregistrés par les joueurs des deux clubs.

L'assistance à la joute était très faible, six cents personnes seulement étant témoins de la rencontre.

A la fin du premier mi-temps, le score était de 7 à 3 en faveur de Montréal.

Le jeu ne fut pas rude, et trois joueurs seulement, Baxter, Cameron et Blair, furent les seuls à être punis. Il ne se produisit qu'un seul accident. White recevant le caoutchouc sur l'oeil.

Le match commença en retard. Il était plus de 9 heures lorsque les équipes s'alignèrent comme suit :

Montréal, 15.		Québec, 8.
White	Buts	Moran
Brownrigg	Point	H. Blair
Cameron	Couvert	Baxter
Smaill	Avants	J. Power
Sargent	Avants	Baptist
Chipchase	Avants	Léonard
Mason	Avants	Macdonald

Referee, M. Cavie Howard ; assistant, M. Duncan Campbell.
Umpires, MM. P. oberts et Jordan.
Chronométeurs, MM. Burland, Coolican et Johnson.

SOMMAIRE

Premier mi-temps :

			Min.
1	Montréal,	Sargent	7.00
2	Québec	Power	3.00
3	Montréal	Sargent	2.00
4	Québec	Macdonald	2.30
5	Montréal	Smaill	0.30
6	Montréal	Chipchase	5.00
7	Québec	Léonard	8.00
8	Montréal	Sargent	1.00
9	Montréal	Sargent	2.00
10	Montréal	Smaill	0.30

Deuxième mi-temps :

11	Québec	Power	0.07
12	Québec	Baptist	9.00
13	Montréal	Sargent	2.00
14	Montréal	Sargent	4.00
15	Montréal	Smaill	4.00
16	Québec	Baxter	1.00
17	Montréal	Mason	2.00
18	Québec	Power	2.00
19	Montréal	Mason	2.00
20	Montréal	Power	2.00
21	Québec	Baxter	1.00
22	Montréal	Sargent	0.30
23	Montréal	Smaill	0.30

POSITION DES CLUBS

	Parties Gag.	Perd.	Points Pour	Contre
Wanderer	3	0	16	10
Victoria	2	1	31	10
Ottawa	2	1	14	7
Montréal	2	1	23	17
Shamrock	0	3	8	27
Québec	0	3	10	31

NOTES

Le club St Georges, de la O. H. A., a défait samedi, Galt, par 10 à 8.

LES SHAMROCKS BATTUS A OTTAWA

Ottawa, 21. — Le club Ottawa a défait les Shamrocks ici samedi soir par un score de 6 à 2, dans une joute très médiocre, qui ennuya le public. Les visiteurs étaient à court de joueurs, et durent emprunter Dick O'Leary, au Victoria, d'Ottawa.

A la fin du premier mi-temps, le score était de 2 à 1 en faveur du club Ottawa.

Les Shamrocks se défendirent vaillamment, mais sans le jeu phénoménal de Currie dans les buts, ils auraient été écrasés.

Voici l'alignement des joueurs :

Shamrocks.		Ottawa.
Currie	Buts	Lesueur
Brennan	Point	Scittal
Grannery	Couvert	Pulford
A'Leary	Avants	A. Smith
Baxter	Avants	H. Smith
Degray	Avants	Westwick
McCourt	Avants	Shore

Arbitre, Fred Chittick ; assistant, Mike Shea.

SOMMAIRE

1—Ottawa	Westwick	16 min.
2—Shamrock	McCourt	1 min.
3—Ottawa	Westwick	11 min.

DEUXIEME MI-TEMPS

4—Ottawa	H. Smith	4 min.
5—Ottawa	Westwick	1 min.
6—Ottawa	H. Smith	8 min.
7—Ottawa	Westwick	4 min.
8—Shamrock	Baxter	2 min.

LE CLUB GRAND'MERE DEFAIT

Trois-Rivières, 21. — Le Voltigeur, de cette ville, a défait le club Grand'Mère par un score de 5 à 3. Noms des joueurs :

Grand'Mère.		Voltigeurs.
T. Paquet	Buts	F. Farmer
A. Bellefeuille	Point	A. C. Blair
M. Bellefeuille	Couverts	M. Dumont
T. Gill	Avants	O. Boucher
N. Bowen	Avants	A. Gway
A. Boisjoli	Avants	R. Larivière
F. Miller	Avants	A. Turcotte

Referee, M. Emmet Quinn.

CE SOIR LA DEUXIEME PARTIE POUR LA COUPE STANLEY

La deuxième partie pour la coupe Stanley sera jouée ce soir, à l'Arena. Les équipes des deux clubs seront les mêmes que celles de jeudi. Les Wanderers ont cherché à obtenir l'aide de Russell Bowie, du Victoria, et lui ont demandé de se joindre à eux pour défendre la coupe. Bowie a soumis le cas aux officiers de son club, qui décidèrent la chose impraticable. En conséquence, Bowie ne jouera pas.

Lorne Campbell, de Pittsburg, a de son côté télégraphié qu'il ne pouvait aider les Wanderers.

Le referee, ce soir, sera Percy Quinn, de Toronto.

NOUVELLE VICTOIRE POUR LE VAN HORNE

Le club de hockey Van Horne a remporté une autre victoire, sur le Beaver, par un score de 8 à 1. Leclerc, gardien des buts du Van Horne, joua une grande partie.

Le Van Horne lance un défi au club du Patronage Saint-Georges, pour n'importe quel enjeu.

Inf. A. Généreux, 762 Clark.

Noms des joueurs du Van Horne : J. Leclerc, buts ; F. Rocheleau, point ; W. Dotton, couvert ; A. Généreux, J. Mitchell, A. Laplerre, J. Manning, avants.

Le club Sherbrooke a battu le St Patrice, de Québec, par un score de 9 à 4, dans une partie de ligue intermédiaire.

Le Patin

PROGRAMME DE CETTE SEMAINE AU STADIUM

LUNDI, 21 JANVIER

2 à 5 — Patinage avec musique.
5 à 6 — Laval Polytechnique.
6 à 7 — Liv. and Lond. and Globe.
7 à 8 — Montagnards.
8 à 10 — Patinage avec musique.
10 à 11 — Gordon A. A. A.

MARDI, 22 JANVIER

1 à 2 — Collège Sainte-Marie.
2 à 5 — Patinage avec musique.
5 à 6 — Royal Bank.
6 à 7 — Sun Life Ins.
8 à 10 — Patinage avec musique.

MERCREDI, 23 JANVIER

2 à 5 — Patinage avec musique.
7 à 8 — Montagnard.
8 à 10 — Patinage avec musique.
10 à 11 — Peck Hockey Team.

JEUDI, 24 JANVIER

2 à 5 — Patinage avec musique.
5 à 6 — Royal Bank.
6 à 7 — Dale Ins.
8 à 10 — Patinage avec musique.
10 à 11 — Gordon A. A. A.

VENDREDI, 25 JANVIER

2 à 4 — Mont Saint-Louis.
5 à 6 — Laval Polytechnique.
7 à 8 — Montagnard.
8 à 10 — Patinage avec musique.
10 à 11 — National Drug.

SAMEDI, 26 JANVIER

10 à 11 — Catholic High School.
2 à 5 — Patinage avec musique.
5 à 6 — Laval Médecine.
8 à 10 — Patinage avec musique.

DIMANCHE, 27 JANVIER

10 à 11 — Laval Droit.
11 à 12 — Montagnard.
2 à 5 — Patinage avec musique.
8 à 10 — Patinage avec concert spécial.

PROGRAMME DES COURSES EN PATINS DU 2 FEVRIER

Nous donnons ici le programme des courses en patins du 2 février, au rond de la M. A. A. A. :

220 verges, 880 verges, 880 verges à reculons, 220 verges avec obstacles, un mille, un demi mille pour garçons de moins de 12 ans, trois milles, un mille pour garçons de moins de trois ans.

Il y aura en outre trois courses pour professionnels, un demi mille, un mille et trois milles.

Les vainqueurs dans les courses pour amateurs recevront des médailles en or, en argent et en bronze.

Les inscriptions seront closes le mardi, 29 janvier, et devront être adressées à Louis Rubenstein, 250 rue Peel, Montréal.

CURLING

TOURNOI DE CURLING

Un grand tournoi de curling, le plus important qui n'a jamais eu lieu en cette ville, est commencé ce matin à Montréal.

Plus de cinq cents joueurs, représentant au delà de quarante clubs, y prendront part. Ce tournoi a été organisé dans le but de fêter comme il convient le centième anniversaire de la fondation du club de curling Montréal.

LE CANADIEN DE SAINT-HENRI

Le club de raquette Le Canadien de Saint-Henri aura une sortie mercredi soir. Les raquetteurs iront à Saint-Luc.

Les membres du club sont priés de s'inscrire le plus tôt possible pour le dîner du 27, à la Pointe aux Trembles.

LA VENTE DE R. J. TOOKE

Offre des réductions extraordinaires dans les articles élégants pour Hommes. : : : :

Rues St Jacques et Ste Catherine

LE MATCH LARIVIERE-LAVIGUEUR

Il aura lieu ce soir à la salle Tremblay.

ATHLETISME

CE SOIR LE MATCH LARIVIERE-LAVIGUEUR

ARTHUR GIROUX AGIRA COMME ARBITRE

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle du champion Tremblay, rue Ontario, le concours de tours de force entre Larivière et Lavigueur. Arthur Giroux a été choisi comme arbitre. On ne pouvait en vérité faire un meilleur choix, et l'on peut être certain que les deux hommes auront justice.

Les amateurs des choses de l'athlétisme feraient bien de ne pas manquer ce match, car ils sont certains de voir soulever des poids qui leur feront ouvrir les yeux.

Les deux hommes se préparent déjà depuis longtemps à ce match, et la rencontre devrait être très intéressante.

Afin de permettre à tout le monde d'assister à la rencontre, il a été décidé que le prix d'admission ne serait que de 25 cents. Ajoutons que Tremblay a placé des sièges en amphithéâtre, autour de sa salle. De cette façon, tout le monde pourra voir parfaitement.

ASSEMBLEE DES GORDON HARRIERS

Une assemblée du Gordon Harrier Club aura lieu demain soir, à 8 heures 30, à sa salle, 88 rue Prince-Arthur. Plusieurs questions importantes doivent être discutées, avant l'élection des officiers, et il est de l'intérêt des membres de l'association d'assister à cette assemblée.

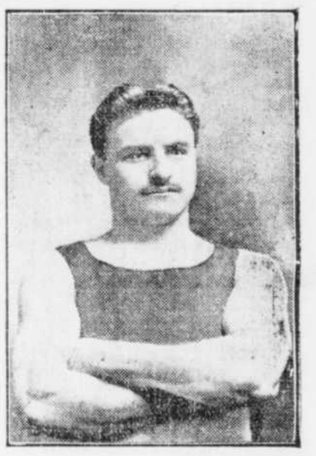

Arthur Giroux qui agira comme arbitre dans le match Larivière-Lavigueur.

RECORDS BATTUS

L'un des records, que nous considérions comme très difficilement appréciable sinon imbattable, vient d'être pulvérisé — c'est le vrai mot — par un athlète suédois. Le 7 novembre dernier, à la Société Athlétique de Montmartre, devant une trentaine de personne parmi lesquelles le dévoué président de la Société, Eugène Robert, les excellents amateurs Pechaud, Schweitzer, Léon Sée, Ferret, MM. Chapelier, Jolidon, A. Surier, Leverrier, Gérardy, Baita, Bech Olsen, Desbonnet, etc., le Suédois Anderson enlevait avec la plus grande facilité, lancé au jeté à deux mains, avec épaulement d'un seul temps, d'abord 130 kgs, puis 135 kgs, ce qui battait déjà le record détenu par Bonnes, avec 140 kg. 5, depuis 1898. Mais il fit mieux, et après un essai infructueux, il réussissait de superbe façon, le poids extraordinaire de 140 kg., chiffre accusé par la bascule sur laquelle la barre fut immédiatement pesée.

Anderson est un superbe type d'athlète blond, de grande taille, environ 1 m. 80 ; voici ses mensurations prises après sa prouesse : poitrine 134, ceinture 93, biceps, 46.5, avant-bras 37, cuisses 71 et mollet 46.

Anderson a aussi enlevé devant nous 150 kg. en trois temps, avec une facilité déroutante. Et ce qui donne une idée de la puissance musculaire de cet homme, c'est que, étant à Paris pour un tournoi de lutte, il n'est pas dans une période d'entraînement spécial aux poids et haltères.

× × ×

Quelques jours avant, le champion Emile Schweitzer, de la Société Athlétique Montmartoise, avait, en présence des mêmes personnes, battu le record amateur de la volée à droite détenu par Maspoli avec 84 kg., en enlevant 85 kg. Il élevait en même temps le record de la volée à gauche, qui lui appartenait déjà, à 76 kg. 5, manquant de fort peu les 80 kg.

LA LUTTE A LA SALLE CHARTRAND

M. J. B. Chartrand, propriétaire du Café International, rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde, a encore préparé un programme de luttes exceptionnellement intéressant pour ce soir.

La première lutte sera entre Montour et Robidoux. La seconde sera entre le jeune Joe Montferrand et Murphy. Elle sera de 2 dans 3, pour le championnat à 115 livres. Cette lutte promet d'être de toute beauté, car la rivalité est extrême entre les deux adversaires.

Montferrand est très confiant de vaincre.

LUTTE

FRITZ-MOHL SERA L'ADVERSAIRE DE LUMDEN

Fritz-Mohl, qui a créé une si forte impression à Montréal, reviendra jeudi parmi nous. Le lendemain, il fera face à Lumden, dans une lutte au genre mixte. Cette fois, le Suédois aura encore plus fort affaire qu'avec Rogers, dans un genre comme dans l'autre.

Au gréco-romain, Fritz-Mohl a épaté les connaisseurs ; pendant 15 minutes, il a presque joué avec Steurs, le mettant en danger deux fois. Grâce à sa force herculéenne, Steurs sortit du danger, et finit par l'emporter sur son adversaire, moins bien entraîné. De l'avis d'un grand nombre, Mohn est le plus fort des adversaires que Steurs ait encore rencontré dans l'arène du Parc Sohmer, et il courait un grand risque d'être battu, s'il n'eut pas été mieux entraîné que l'Allemand. C'est sa résistance et son entraînement supérieurs seulement qui lui donnèrent la victoire. Les débuts de la lutte furent tout à l'avantage de Mohl, qui montra une force et une habileté rares. Il lança Steurs par une ceinture en souplesse au-dessus de son épaule, comme si Steurs avait été un poids léger. Sous plusieurs rapports, Mohl se montra supérieur à Jenkins. Ce dernier ne fut jamais capable de tenir le Belge sous lui, tandis que Mohl le mit en danger deux fois. Au style libre, Mohl n'est pas moins capable ; il a lutté à la lutte suisse, qui n'est ni plus ni moins que la lutte libre.

Lundi, qui est resté invincible jusqu'ici, aura, vendredi, l'adversaire le plus dangereux de sa carrière.

LE JI

LA PRESSE

MONTREAL, 18 JANVIER 1907

LE VOISIN EST EN COLÈRE

Les injures en journalisme ne prouvent qu'une chose : que ceux qui les adressent sont impuissants à défendre la mauvaise cause dont ils se sont fait les champions.

C'est ce qui arrive à notre voisin.

Pour toute réponse à notre article de samedi dernier sur les " Conduits souterrains," il nous décoche un certain nombre de colonnes avec les titres suivants :

"Faux documents publiés par la Presse."

" L'affaire du Gaz et de l'électricité se corse."

" M. l'échevin L. A. Lapointe démontre que " La Presse " se sert de faux textes pour dénaturer ses intentions." etc., etc.

Et pour bien prouver sa bonne foi, notre confrère, dans une autre colonne, appuie son raisonnement sur la section 15, du projet Payette-Giroux, dont "La Presse' demande la suppression.

Avant de répondre au voisin, nous lui dirons que le texte qu'il rétablit ne change rien, ou à peu près, à notre article, attendu que, lui aussi créerait une situation qu'aucun tribunal ne sanctionnerait, alors que l'amendement Giroux est clair, net et ne prête flanc à aucune difficulté légale.

× × ×

Passons maintenant à l'incident soulevé par notre confrère ; il en rend l'explication facile en prêtant à l'échevin L. A. Lapointe les paroles suivantes :

"Le rédacteur de "La Presse" a peut-être été victime de la même supercherie? C'est ce qui permettrait d'admettre sa bonne foi. Mais dans ce cas, il devra faire comme tout honnête homme ferait en pareille circonstance, reconnaître son erreur, et dénoncer celui qui l'a ainsi trompé."

Le rédacteur de "La Presse" ignore pour le moment s'il a été victime d'une supercherie, mais il n'a aucune hésitation à déclarer que s'il a été trompé il le doit aux échevins L. A. Lapointe, Lavallée et De Serres.

Le rédacteur de "La Presse" est un homme excessivement prudent, ne citant un texte qu'en l'ayant sous les yeux.

Avant de parler des amendements à la Charte, il s'est rendu au greffe de la Cité pour en prendre connaissance. On lui a répondu que la seule copie existante était à Québec. N'ayant assisté qu'à une des trois séances où furent discutés les amendements à la Charte, le rédacteur de "La Presse" consulta la "Gazette Municipale" qui lui apprit que le bill No 1, celui qui nous occupe, eut le sort suivant :

Que la section 1 fut amendée ;

Que la section 2 fut agréée telle que présentée ;

Que la section 3 fut amendée ;

QUE LA SECTION 4 FUT AGREEE TELLE QUE PRESENTEE.

Or, le texte des amendements à la Charte cité samedi par "La Presse" est justement le texte que la "Gazette Municiuale" déclare avoir été agréé tel que présenté.

Ce n'est qu'à la section 5 que l'échevin L. A. Lapointe souleva la question d'une confusion de textes et qu'il présenta la motion suivante :

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: De suspendre l'étude dudit projet de loi afin de permettre au Département en Loi et au greffier de la Ville de vérifier si le dit projet de loi contient les mêmes dispositions que celui adopté par l'Assemblée législative, à sa dernière session.

Qu'arriva-t-il ensuite ? La "Gazette Municipale, page 1131, nous l'apprend comme suit :

Le projet de loi No 1 étant alors pris en considération, et les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 étant lues, elles sont agréées telles que de nouveau rédigées.

Ces deux citations sont extraites des procès-verbaux officiels des séances du Conseil de Ville du 27 et 28 décembre.

Depuis quand adopte-t-on un texte nouveau à des motions votées, adoptées sans que ce texte nouveau ait été présenté en une motion d'amendement. La section 4, celle citée par "La Prsse" en opposition à l'amendement Giroux, a été adoptée par le Conseil à sa séance du 27 décembre, à l'unanimité, moins les voix des échevins Ward et De Serres, si cette section a été remplacée par une autre, ce remplacement n'a pu être fait qu'en présentant :

1o. Une motion pour la reconsidération du vote pris le 27 décembre.

2o. Une motion amendant le texte présenté par le rapport de la Commission de Législation, c'est-à-dire remplaçant le texte cité par " La Presse", par le texte cité par l'échevin L. A. Lapointe.

Où sons ces motions ? En leur absence, la nouvelle rédaction mentionnée dans le procès-verbal de la séance du 28 décembre ne devait, ne pouvait viser que les amendements faits aux sections 1, 2 et 3.

Enfin si les sections 4, 5, 6, 7 et 8 ont été amendées sans que cela paraisse aux procès verbaux des séances du Conseil, il était du devoir de l'échevin L. A. Lapointe, le grand-maître de la procédure, des points d'ordre et de la légalité au Conseil, de ne pas approuver ces procès-verbaux avant qu'ils ne fussent corrigés.

De tout ceci nous tirons les conclusions suivantes :

Que la régularité et la légalité du bill des amendements à la Charte, actuellement à Québec, sont plus que contestables ; que les citoyens ignorent ce que ce bill contient exactement; que "La Presse" a cité les documents conformes aux procès-verbaux des séances du Conseil, en s'appuyant sur les textes officiels publiés dans la "Gazette Municipale"; que la section 4, dont " La Presse" a cité les paragraphes, samedi dernier, a été adoptée par le Conseil le 27 décembre et qu'aucun document ne prouve que cette section ait été reconsidérée et amendée subséquemment ; qu'il incombe à l'échevin L. A. Lapointe d'établir que ces changements ont été faits, s'ils l'ont été, et de dire pourquoi il n'a pas fait rectifier les minutes du Conseil, qui les ignorent ; que les amendements invoqués par l'échevin L. A. Lapointe ne seront jamais acceptés par les tribunaux et qu'ils ne sauraient prévaloir contre l'amendement Giroux.

Quant à la responsabilité collective des échevins Lapointe, Lavallée et De Serres dans l'imbroglio actuel nous en parlerons un autre jour.

DEUX SOUS DU MILLE

Il se fait une campagne de presse dans Ontario et une étude de législation à Otawa sur l'opportunité de limiter le transport des voyageurs en chemins de fer à deux sous du mille. S'il y avait moyen d'obtenir, par une loi, la houille à $3.00 la tonne, le sucre à 3 sous la livre, la viande à 5 sous, le pain à ½ sou, sans pratiquer l'extortion ou l'injustice, nous demanderions cette législation à grands cris. Il en est de même pour le trajet à 2 sous du mille par voies ferrées.

Il est vrai que les compagnies semblent faire payer 3 sous du mille en premières ; mais, en réalité, elles n'arrivent qu'à 1 4/5 de sou, si l'on fait la moyenne avec les prix de retour qui réduisent le taux à 2½ sous, de secondes qui sont, en moyenne, de 2 sous et les nombreux taux d'excursions. Le Pacifique Canadien, dans sa comptabilité, a tenu compte des proportions, et son état général indique un tel chiffre. Le Grand Tronc a négligé ce détail, bien qu'il ait décidé de le faire à l'avenir ; mais ,il est certain qu'il reste, au moins, dans les mêmes limites.

Si l'on veut savoir la raison de cette différence entre le taux apparent et le taux réel, la voici.

Les compagnies de chemins de fer font au public plus de concessions qu'on ne le pense. Toutes les excursions d'origine privée, les partis de clubs, quelque grande célébration locale et, surtout, les fêtes de famille. Noel, le Jour de l'An, les Rois, Pâques, la fête du Roi, et de la Confédération, la fête du Travail, le jour d'Actions de grâces, etc., ont le bénéfice des abaissements qui sont institués pour le public voyageant peu. Les hommes d'affaires, les personnes riches, les étrangers sont les seuls que nous rencontrions sur les trains ordinaires. Il est indifférent pour ces voyageurs, les américains, par exemple, qui encombrent nos convois durant l'été, de payer un sou de plus par mille, disons $0.55 de Montréal à Québec. Les frais généraux de leur commerce ou le budget de leurs plaisirs supportent aisément ce fardeau. Il n'en est pas ainsi des classes populaires où l'on se visite d'une ville à l'autre une ou deux fois par année. Les tarifs sont alors diminués de moitié, c'est-à-dire que le billet d'aller et retour ne coûte qu'un passage et que le taux est, par conséquent, réduit à 1½ sou du mille.

Durant une exposition, par exemple, le prix est, tout le temps de la fête agricole, d'un sou et demi, et, durant une journée spéciale, un sou seulement du mille.

Les sociétés régulièrement organisées ont généralement dans Ontario et dans Québec trois cents excursions par année à raison d'un sou et demi.

Toute organisation de dix amis obtient des billets de 1¾ sou.

Les commis-voyageurs au nombre de 20,000 paient de 2¼ et 1½ sous du mille.

Les joueurs de cricket, baseball, hockey etc., voyagent pour 1½ sou du mille.

Les institutions de charité pour sourds-muets et aveugles, les troupes de théâtre et tous les amateurs obtiennent les passages à 2 sous.

Les excursions de cent personnes ou plus sous les auspices d'une église, d'un club, d'une grande maison de commerce etc., vont, à partir de deux sous jusqu'à un demi-sou du mille.

Cent militaires ou plus en costume paient ¾ de sou.

Les excursions politiques et de sport, sont fixés à peu près à 1½ sou, ainsi que les fêtes civiques.

Cinq chasseurs sont admis dans un train à raison de 1¾ sou du mille, ainsi que les élèves aux temps des grandes ou des petites vacances.

Durant l'été, les billets de commutation pour les lieux de villégiature varient de 1½ à 3/5 de sou.

Il n'y a pas même jusqu'aux billets ordinaires de retour qui ne coûtent que 2½ sous du mille.

Il va sans dire que si les compagnies de chemins de fer devenaient obligées de limiter tous leurs prix de première classe à 2 sous du mille, cette longue liste de rabais serait entièrement supprimée. Les riches auraient le bénéfice de la réduction : la classe des employés et des travailleurs perdrait les avantages dont elle jouit aujourd'hui. Voilà où nous mènerait M. McLean, de Toronto, qui veut nous imposer ce régime.

Deux Etats de la république voisine, l'Ohio et le Michigan, ont imposé aux chemins de fer le tarif de deux sous du mille. Le résultat que nous prévoyons pour le Canada s'y est immédiatement implanté : le public dont les moyens sont restreints a été privé des réductions établies et a dû payer la différence entre 1 et 1½ sou et 2 sous du mille. Ainsi, aujourd'hui, les voyageurs paient, durant les nombreuses excursions qui suffisent aux besoins du peuple, $4.90 entre Montréal et Québec. Par le nouveau système, elles auront à débourser $6.80, puisque les 2 sous seront exigibles pour l'aller comme pour le retour. Perte pour chaque voyageur $1.90. La classe riche achète aujourd'hui pour Québec un billet de retour.$7.35. Sous le régime de deux sous, il paiera $6.80 : gain pour le riche : $0.55. Perte pour le pauvre, $1.90. Aujourd'hui le tarif pour Toronto est de $10 pour un trajet et de $16.70 aller et retour. Comme il y a 333 milles entre cette ville et Montréal, les excursions, aller et retour, ou 666 milles, ne coûtent que $10.00, savoir 1½ sou du mille. Durant les exhibitions, le taux est réduit à 1 sou du mille ou $6.66, aller et retour. Quand le tarif de deux sous sera en force, il faudra payer $13.32 ; perte pour les classes moyennes : $3.32. Gain pour les classes riches $3,48.

Il en est de même pour tous les autres endroits. On paie aujourd'hui pour Ottawa $3.30 et $5.85, aller et retour. Les 2 sous par mille coûteront $4.64 ou $1.34 de plus. Les riches, qui déboursent $5.85 épargneront $1.21. Le passage pour Sherbrooke est de $3.35 aller et $5.60 aller et retour. On trouve $4.04 à 2 sous du mille, ce qui fait perdre $0.69 au pauvre et gagner $1.56 au riche.

Pourquoi taxer deux faibles à la fois : l'homme de la foule et la compagnie des chemins de fer ? Car, celle-ci ne font pas avec les voyageurs même un tiers de leurs recettes.

Sur un revenu total, en 1905, pour tous les chemins de fer canadiens, de $106, 467,199, les voyageurs n'y figurent que pour $28,959,560, ou à peu près 27 p. 100. Et la chose se comprend.

Le Canada a trois fois plus d'étendue que toute l'Europe. Tandis que l'Espagne, l'Autriche, la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la Hollande, la Belgique et l'Italie comptent en tout 1,104,932 milles carrés, le Canada en a 3,745,574 à lui tout seul. Ces pays ont une population de 330,113,000 âmes ; le Canada n'en a que 6,000,000. Voici la population de l'Europe, comparée à son territoire :

	Population par mille carré.			Population par mille carré.
Espagne	95 personnes		Italie	330 personnes
Hongrie	153 "		Grande-Bretagne	341 "
France	190 "		Hollande	406 "
Autriche	225 "		Belgique	588 "
Allemagne	290 "		CANADA	1⅝ "

On a bien lu, les chemins de fer canadiens ne comptent que sur une personne et deux tiers par mille carré, quand les compagnies européennes ont jusqu'à 588 têtes et jouissent d'une moyenne de 291 par mille.

Et, cependant, à part la Belgique, qui exploite elle-même ses chemins de fer et qui impose 2½ sous pour les premières, tous les chemins de fer perçoivent 4 sous du mille ou à peu près pour premières. Voici le tableau emprunté au grand statisticien Mulhall. Le prix est en sterling :

	Pence p. 10 milles.	En sous p. mille.		Pence p. 10 milles.	En sous p. mille.
Grande-Bretagne	21	4 1-5	Italie	18	3 3-5
France	20	4	Espagne	21	4 1-5
Allemagne	15	3	Hollande	16	3 1-5
Autriche	19	3 4-5	Belgique	12	2 2-5

Prenons, maintenant, les Etats-Unis, qui ont un territoire de 3,025,000 milles carrés et une population de 80,000,000 âmes, soit 27 personnes par mille.

Ils ont 213,635 milles de chemins de fer, qui ont transporté 745,446,641 voyageurs, ou 3,489 par mille, c'est-à-dire 9 voyageurs par mille par jour. Le Canada a 20,600 milles avec 25,288,723 voyageurs ou 1234 par mille, c'est-à-dire 3½ voyageurs par mille par jour.

Et, malgré cette différence de près des deux tiers dans le public voyageur, les chemins de fer américains perçoivent un peu plus de 2 sous du mille, parce qu'ils n'ont pas de billets de retour, tandis que les chemins canadiens, si nous prenons le Pacifique comme base, n'imposent que 1 4/5 de sou par mille ou 9 p. 100 de moins.

Bref, moins la Belgique, le tarif canadien pour les voyageurs est le plus bas du monde entier, malgré que le Canada soit limité à une population de 1⅔ voyageur par mille de territoire contre 291 pour l'Europe et 27 pour les Etats-Unis.

Pendant que le gouvernement fédéral, les Provinces, les municipalités s'évertuent à créer de nouveaux chemins de fer à force de subsides officiels et de cent encouragements variés, M. McLean veut étrangler ceux qui vivent déjà et empêcher d'exister ceux qui sont en projet. Quel est le capitaliste qui mettra ses fonds dans des entreprises ruinées d'avance ?

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m., à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. Adresser:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour — 893 Sainte-Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111
Le soir — Au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. 280-n yw Phone Est 3768.

Une nouvelle consignation reçue hier de

FLORIDA

GRAPE FRUIT

DE QUALITE SUPERIEURE

Les gens sont privés d'une foule de bonnes choses parce qu'ils n'en font pas l'essai ; il en est sans doute ainsi du Grapo Fruit.

On ne sait peut-être pas généralement que le Grape Fruit est un des meilleurs fruits, non seulement à cause de son goût délicieux, mais aussi au point de vue hygiénique.

Le nombre de ceux qui savent quelque chose au sujet de Grape Fruit est relativement petit, et ceux-là mêmes le mangent plutôt comme article rare, sans en apprécier les admirables qualités.

Grape Fruit est assurément le meilleur de tous les Citrus Fruit, et s'il n'a pas encore une grande vogue cela est dû en partie au fait que la récolte en est restreinte et aussi au prix auquel il se vend.

Cet état de choses s'améliorera avec le temps, mais en attendant, les gens sont privés d'un article alimentaire par et délicieux. La Floride est reconnue comme le pays du Grape Fruit et nous faisons une spécialité des meilleures espèces récoltées là-bas.

Il nous fait donc plaisir de signaler à votre attention la MARQUE ATWOOD, une des meilleures et nous vous en recommandons l'essai.

Nous recevons régulièrement, chaque semaine, des consignations venant directement de la Floride. Voyez-les :

FLORIDA GRAPE FRUIT

ATWOOD BRAND Qualité supérieure.	Chacun	La douzaine
Mammoths	25c	$2.75
Superlatives	20c	2.25
Queens	15c	1.75

FRUITS de la CALIFORNIE en CONSERVES

Marque " Golden Gate "

Ces fruits ne sont mis en boîte que quand ils sont en parfait état, mûrs, à l'endroit même où ils poussent, ce qui leur conserve toute leur saveur naturelle ; ils sont mis dans du sirop épais et ils ont été spécialement préparés pour notre commerce de fantaisie.

Nous recommandons les fruits marque "Golden Gate" à tous ceux qui aiment des aliments purs, hygiéniques et non adultérés. Chaque boîte est garantie donner satisfaction. Les voici :

	La boîte	La douzaine
Golden Gate Apricots, boîtes No 3	40c	$4.50
Golden Gate White Cherries, boîtes No 3	45c	5.00
Golden Gate Greengage Plums, boîtes No 3	40c	4.50
Golden Gate Golden Drop Plums, boîtes No 3	40c	4.50
Golden Gate Egg Plums, boîtes No 3	40c	4.50
Golden Gate Damson Plums, boîtes No 3	40c	4.50
Golden Gate Lemon Cling Peaches, boîtes No 3	45c	5.00
Golden Gate Yellow Crawford Peaches, boîtes No 3	45c	5.00
Golden Gate White Heath Peaches, boîtes No 3	45c	5.00
Golden Gate Bartlett Pears, boîtes No 3	40c	4.50

FRASER, VIGER & CO.,
ITALIAN WAREHOUSE
Etabli en 1856

EDIFICE NORDHEIMER
207, 209 et 211 rue St Jacques,
MONTREAL

Nous a été recommandé par l'un des JUGES de TORONTO, comme un précieux remède de famille. Ceci est écrit par un citoyen éminent de cette ville.

RADWAY'S READY RELIEF
Pour usage interne et externe

GUERIT

Pendant plus de CINQUANTE ANS ce merveilleux remède a donné des preuves qu'il est l'antidote le meilleur, le plus sûr et le plus certain qui existe contre la douleur.

Il devrait constamment y avoir, dans chaque famille, ce précieux remède spécifique contre toutes les maladies inflammatoires. La dépense est une bagatelle et épargne plus de vingt fois le montant des comptes de médecins et de pharmaciens.

Chers Messieurs : Depuis vingt ans R.R.R. a une place dans notre famille et nous ne voudrions pas nous en passer pour cinq fois son coût. Votre bien dévoué,
R. B. O'FLYNN, Trenton, Ont.

RADWAY & CO., Ltd., Montréal, Canada. k[1]

Trônant sur tous ses Concurrents

Whisky Ecossais

KING EDWARD VII

Greenlees Brothers Distillateurs, Argyleshire. 8k

Le Médecin de la Famille

Les meilleurs remèdes du monde ne sauraient remplacer le médecin de famille. Consultez-le dès que vous vous sentez malade. Si vous souffrez de la gorge, des bronches ou des poumons parlez-lui du Pectoral Cerise d'Ayer. Faites comme il vous dira.

Nous n'avons pas de secrets. Nous publions les formules de toutes nos préparations. yw

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

LES

Cognacs Jockey Club

CARTE NOIRE
CARTE OR
CARTE ARGENT
CARTE BLANCHE
CARTE BLEUE

Gardent les devants. Ils sont vendus partout. . . . . .

Demandez-les à votre fournisseur.

Jodoin, Maloney & Lawrence, Ltd.

AGENTS DISTRIBUTEURS

246 Rue Saint-Paul, . . MONTREAL

UN DOUBLE AGREMENT

Pour la femme qui aime à bien paraitre—
et qui apprécie un teint velouté le

Mother's Favorite Soap

lui donne ce double plaisir. Il a une odeur subtile, parfum de fleur — et il est hygiénique et rafraichissant.

Essayez une fois "MOTHER'S FAVORITE SOAP" et vous n'employerez jamais les savons ordinaires qui assèchent et gercent la peau. Quand vous achèterez assurez vous qu'on donne MOTHER'S FAVORITE — et non une substition.

Dryenlters Limited, Manufacturiers.

Watson Jack & Company, Agents généraux des ventes à Montréal

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité. 22an. 50—26

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont demanderont à la Législature de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement pour la formation des jeunes filles à la vie religieuse et à se livrer à l'enseignement comme moyen de soutenir ladite oeuvre.

Montréal, 24 décembre 1906.

TAILLON, BONIN et MORIN,
Pour ladite communauté

$6.25 LA TONNE

2,000 livres par tonne.
Pourquoi ne pas épargner 50c par tonne?

The Connell Anthracite Mining CO. LTD,
496 rue Ste Catherine Est
21 rue Bleury—135 rue Saint-Etienne. 17,19,21

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord - Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le pere est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B.—Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 54—n

DEPT. DE POLICE

Costumes d'Eté et d'Hive

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et endossées : "Soumissions pour uniformes," ou pour tout autre article pour lequel on soumissionnera, seront reçues jusqu'à

MERCREDI MIDI, LE 30 JANVIER COURANT

jusqu'à concurrence, plus ou moins, de 70 paletots, blouses et casques d'hiver, pour officiers; et jusqu'à concurrence, plus ou moins, de 430 tuniques, blouses, pantalons d'été et d'hiver, casques, manteaux imperméables, chaussures d'été et d'hiver, "helmets" noirs, pour constables.

Les différents articles de l'uniforme seront faits, en ce qui concerne l'étoffe et la confection, conformément au cahier des charges que l'on pourra se procurer au bureau du quartier-maître du département.

Les entrepreneurs devront soumettre un morceau de l'étoffe employée dans la confection de ces uniformes et s'engager à les tenir en bon état, quant à l'usure, pendant le terme d'un an.

Les entrepreneurs devront faire un échantillon de chaque partie de l'uniforme, pour lequel ils soumissionneront conformément et soumettre à l'échantillon déposé au bureau du surintendant de police.

Les soumissions devront être faites sur des blancs fournis par le quartier-maître.

Les soumissionnaires pour les chaussures devront soumissionner d'après un échantillon-talon déposé au bureau du quartier-maître.

Il est entendu que l'entrepreneur fournira les vêtements additionnels dont on aura besoin de temps à autre pour les nouveaux hommes, au même chiffre que le prix de son contrat, jusqu'à ce qu'un autre contrat ait été adjugé.

Un certificat de dépôt au montant de :

$210.00 pour paletots d'officier,
$105.00 pour blouses d'officiers,
$100.00 pour casques d'hiver d'officier,
$800.00 pour tuniques de constables,
$285.00 pour blouses de constables,
$300.00 pour pantalons d'été de constables,
$300.00 pour pantalons d'hiver de constables,
$215.00 pour manteaux imperméables de constables,
$125.00 pour casques d'hiver de constables,
$325.00 pour chaussures d'été et d'hiver de constables,
$125.00 pour "helmets" noirs.

sous forme de chèque accepté, payable à l'ordre du trésorier de la cité devra accompagner chaque soumission, et ledit chèque restera entre les mains dudit trésorier jusqu'à ce que les contrats aient été remplis à la satisfaction de la Commission de Police.

Le coût du contrat notarié et de deux copies pour la cité sera à la charge de l'entrepreneur et le contrat devra être signé dans les huit jours qui suivront la date où la Commission de Police ou le conseil de ville aura adjugé l'entreprise.

Les soumissions seront ouvertes par le greffier de la cité, en présence des intéressés à l'assemblée de la Commission de Police qui suivra leur réception.

La Commission se réserve le droit d'accorder le contrat en tout ou en partie, à sa discrétion.

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. O. DAVID,
Greffier de la cité.

Bureau du greffier de la cité,
Hôtel de ville,
Montréal, le 18 janvier, 1907. 66—1

DONAT GAREAU- DENTISTE

995 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431.
155—ned

CHRONIQUE FEMININE

A BETHLEEM

Chut ! chut ! Parlons tout bas, bien bas, car dans le grand dortoir à demi enténébré, les orphelines dorment paisiblement ; leurs chères petites têtes s'abandonnent à la blancheur de l'oreiller où la masse de leurs cheveux dévoués fait une tache brune ou blonde... Elles dorment. Voyez cette toute petite, dont les bras frêles émergent des couvertures, elle sourit à quelque rêve radieux, et au pli attendri de sa lèvre, vous devinez qu'elle reçoit, en songe, les baisers de sa mère. Sa mère! Elles n'en ont plus de mères, toutes ces innocentes qui reposent là, si doucement, dans une atmosphère de tendresse et de pureté, où l'âme maternelle plane immatérialisée, mais grandie sublimement !

Arrêtons-nous devant chacun des petits lits, regardons toutes ces dormeuses qui gardent dans leur sommeil l'impression du bonheur qui sourit encore à leur enfance meurtrie. Dans les larges allées, s'agitent des ombres discrètes qui vont à pas menus ; vous ne percevez rien de leur marche, si ce n'est le bruissement de la longue robe..... Oh ! ce bruit léger, indistinct, monotone qui s'entend seul dans les dortoirs endormis, ce bruit de sollicitude nous le retrouvons dans nos mémoires de petites filles, où il est resté à la façon des ballades anciennes de nos mères : la chanson "lointaine", et si rapprochée pourtant, qui a souventes fois bercé nos sommeils, nos rêves d'enfants.

Allez, allez ô ombres douces, anges de la terre, veilleuses des berceaux esseulés, amie des jeunes âmes qui s'aiment comme des fleurs, fleurs de vie et de beauté, dont vous êtes les sublimes jardinières... allez, ô nos bienfaisantes !

Une main discrète vient de tamiser encore la lumière, sans doute, pour préserver quelques yeux faibles et malades ; on y voit à peine ; tout se confond en taches blanches et grises, et de cette pénombre monte un soupir puissant qui, dans toute ce silence évoque la Lumière et la Vie ! Et toujours, "l'air" imperceptible et fuyant de la Robe Grise...

Bethléem, nom prédestiné, est celui de l'Asile, où nous venons de nous introduire en prenant pour complice l'heure silencieuse où l'on peut voir, sans être aperçu. C'est l'instant d'ailleurs des mélancolies, et nous avions vraiment besoin de contempler l'enfance au sommeil, afin de nous sentir des tendresses nouvelles, des sympathies accrues, des ferveurs ardentes, car notre charité sollicitée de tous côtés ne sait souvent à qui se donner pleinement. Tant et tant d'oeuvres admirabres nous tendent les bras, que notre dévouement oscille entre mille façons de se prodiguer... Mais lorsque l'on nous montre un enfant faible, un petit qui n'a pas sa mère, un orphelin, songez donc, à la triste chose ! — oh ! alors ne refusez pas, donnez ce que vous avez de meilleur, donnez-le sans regrets, car vous êtes certain que l'aumône de votre coeur, l'obole de votre bourse n'auraient su se mieux placer.

La charité toujours ingénieuse et servie par l'activité de femmes aussi bonnes que distinguées, s'intéressent ces temps-ci, tout particulièrement, à cet Asile de Bethléem où je viens de vous introduire à une heure tardive... mais encadrant de très doux tableaux.

Demain, mardi, et le jeudi suivant, Monseigneur de Pogla présidera les banquets, que des prêtres bien connus, 8 des notabilités politiques et autres, honoreront aussi de leur présence. Nous retrouverons d'ailleurs à ces fêtes charmantes le public qui se fait un devoir et un plaisir d'encourager tout mouvement tendant à améliorer le sort des pauvres êtres disgraciés et souffrants.

L'Asile de Bethléem a été fondé en 1868 par l'honorable Charles Séraphin Rodier, membre du Conseil Législatif, ex-maire de Montréal. Il en confia la direction à ses chères Soeurs Grises, à ces incomparables religieuses que Saint-Vincent de Paul a si admirablement formées à l'amour de l'enfance, de la vieillesse et de la souffrance. Le Prince de Galles, aujourd'hui Edouard VII, honora, dans cette maison même, l'honorable M. Rodier, de sa visite et c'est là, l'un des charmants souvenirs historiques d'une résidence qui se glorifie surtout d'avoir été le berceau des Jésuites.

Depuis sa fondation, l'Asile a abrité et instruit plus de trois mille sept cents orphelins, actuellement elle héberge quatre-vingt-dix fillettes, sans compter, bien entendu, les faveurs qu'elle distribue, à droite et à gauche, aux personnes malheureuses que leur maison ne peut recevoir.

Toute oeuvre qui s'adresse à la faiblesse des touts petits, appelle immédiatement notre bienveillance, en provoquant un attendrissement qui nous rend le coeur "moult" délicieusement, car la charité qui ne cherche qu'à se prodiguer s'émeut devant ces malheurs imméritès et ces tristesses encore inconscientes. Donner de la joie à un bébé, à un de ces jolis anges roses venus tout droit du Ciel, n'est-ce pas le désir latent qui sommeille au coeur de toute femme, de toute mère? Montrez-lui un berceau, et son âme s'éveille et frissonne. Elle vient d'entrevoir son oeuvre de dévouement, et spontanément, elle y communie avec toute la ferveur de son être. Ce besoin de soulager l'enfance isolée vient encore de s'affirmer par un mouvement gracieux et bon qui a groupé des femmes jeunes et intelligentes en un cercle que l'on a baptisé "l'oeuvre de la layuette."

On se réunit, à jour fixé, dans les salons de l'une ou de l'autre, et l'on y coud tous les petits objets qui serviront à la toilette tout à fait soignée du nouveau-né. E les aiguilles courent laborieuses, quasi-magiques, tandis qu'une lectrice parcourt des pages intéressantes extraites d'une fort belle oeuvre littéraire. Et c'est ainsi que, tout récemment, j'eus l'occasion d'apprécier le très profond sentiment d'analyste, la sûreté d'observation, et la puissance littéraire, de M. Arnould qui, dans "La patience féminine dans l'Education de l'Enfant" nous ouvre des horizons exquis, nous livre des conseils fort justes basés d'ailleurs, je le crois, sur des expériences ou tout au moins sur des observations personnelles fort patientes, elles-mêmes.

Quand je vous disais que ces réunions étaient tout bonnement délicieuses !

× × ×

A Madame Arthur Berthiaume.

Nous parcourions la crèche de la Miséricorde. Soudain, je vous vis penchée, avec une sollicitude attristée sur la couche d'un pauvret chétif, agonisant, et je compris que votre coeur saignait devant ce désolant spectacle.

Je vous connus ainsi, et de ce jour, mon amitié vous resta fidèle, à un point que je n'effleure plus le berceau d'un enfant malade, sans que votre souvenir ne vienne m'y retrouver sans cesse infiniment pitoyable. Et voilà pourquoi, je vous dédie cet article écrit dans l'ombre douloureuse des vies sans mères.

Puisse votre compatissant sourire porter bonheur à nos chers protégés de Bethléem.

MADELEINE.

Note explicative. — Les banquets de l'Asile de Bethléem auront lieu les mardi et jeudi, 22 et 24 janvier, au No 1 Carré Richmond. Les billets sont en vente à l'établissement; les personnes qui auront omis de se procurer des cartes, pourront obtenir leur entrée, en remettant un dollar au gardien de la porte, le soir même du souper.

LE PIANO KNABE EN 1835 ET 1907.

A cette époque reculée, un simple sentier conduisait chez William Knabe. Aujourd'hui les ateliers Knabe forment les plus importantes manufactures de piano del 'univers, où se font des pianos artistiques d'une haute valeur et où tout ce qui entre dans la construction d'un piano est fait par les ouvriers Knabe même qui, depuis trois générations, consacrent tout leur temps à la fabrication de ces instruments. Les plus grands artistes du monde se servent aujourd'hui du piano Knabe sorti des ateliers Knabe, couvrant plusieurs âcres de superficie, et reconnus comme les manufactures par excellence sur ce continent. Willis and Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine Ouest, invitent ordialement ceux qui aiment le beau à venir visiter les salons spéciaux et examiner ces fameux instruments. z

DEPART DE M. RODOLPHE FORGET

Un grand nombre d'amis sont allés saluer M. R. Forget à la gare, avant son départ pour l'Europe.

M. Forget était accompagné par Mme Forget, Mlle Forget et Mlle Routhier.

A la gare on remarquait: l'Hon. L. J. Forget, l'Hon. juge Loranger, l'Hon. A. Desjardins, l'Hon. L. O. Taillon, le docteur de Lotbinière-Harwood, l'Hon. H. B. Rainville, Gustave Boyer, député, H. Marcotte, Dr Mercier, G. M. Wilson, Albert Hébert, A. V. Roy, R. Tansey, P. Dubuc, L. J. Lajoie, Thomas Côté, L. Beauchamp, H. et N. Dupuis, Thos. McAmilty, R. Lajoie, L. Dowd, P. Valiquette, C. H. Parent, H. Smaill, L. Morin, E. Morin, J. O'Connor, J. O'Heir, W. Halpin, C. Giroux, capitaine Bourassa, J. W. Wilson, Ed. Laframboise, L. T. Maréchal, Hon. P. E. LeBlanc, etc.

AU "CANADIAN CLUB"

L'hon. M. Killam, d'Ottawa, président de la Commission des Chemins de fer, sera le prochain conférencier au lunch du "Canadian Club" qui aura lieu lundi, le 21 janvier courant.

L'hon. M. Killam parlera du "Travail de la Commission des Chemins de fer."

A WESTMOUNT

Les contribuables de Westmount ont tenu une grande assemblée samedi soir, à la salle Victoria sous la présidence du maire Knox.

MM. J. Brady et Featherstone ont remercié les électeurs de les avoir élus par acclamation.

Le conseiller Trenholme, de nouveau candidat, a expliqué l'administration passée du conseil.

M. Stevens se présente dans le quartier No 4. Il ne sait pourquoi on lui oppose M. Gall et critique la conduite du conseiller Trenholme concernant le règlement de l'aqueduc.

M. Galbraith fait à son tour le procès de M. Trenholme.

M. McGoun a déclaré que le bill projeté relativement à l'aqueduc ne sera pas approuvé par le vote populaire.

Mal de Tête ? Alors Essayez ce Remède !

Les maux de tête sont causés par l'accumulation de poisons dans le sang, de là congestion du cerveau et irritation des nerfs.

Ces poisons sont absorbés par le sang lorsqu'il y a accumulation des rebuts dans les intestins.

La guérison n'est pas difficile.

D'ABORD, nettoyez entièrement les conduits intestinaux.

DEUXIEMEMENT stimulez l'action des reins et du foie.

TROISIEMEMENT faites que les pores de la peau soient ouverts.

ENFIN, réglez les intestins et évitez la constipation comme vous le feriez de la peste.

Le remède, ce sont les Pilules de mandragore et de noix huileuses du Dr Hamilton qui guérissent les plus violents maux de tête.

De fait, les gens qui emploient les Pilules du Dr Hamilton n'ont jamais de maux de tête, parce qu'elles régularisent le système si bien qu'il ne reste aucun risque de se trouver dans une mauvaise condition.

Débarrassez-vous de vos maux de tête; de vos étourdissements, de votre langueur et de vos excès de bile; employez les Pilules du Dr Hamilton et jouissez de la santé que seules elles peuvent donner. Elles ne contiennent que des jus et extraits végétaux et elles sont absolument sûres pour les enfants, femmes et hommes. Procurez-vous les véritables Pilules du Dr Hamilton dans des boîtes jaunes à 25c chacune ou 5 pour $1.00 chez tous les marchands. (2) w

LES ECHEVINS A LA SALLE BRAULT

Importante assemblée samedi soir dans le quartier Lafontaine sur la question de l'éclairage.

MM. Payette, Labrecque, Giroux, L. P. Bérard et autres discutent la question.

Environ cinquante citoyens, venus d'un peu partout, mais surtout du quartier Lafontaine, ont assisté samedi soir à une assemblée très intéressante où le projet Payette pour l'éclairage de Montréal a fait les frais de la discussion. L'assemblée avait été convoquée à la demande de quelques citoyens du quartier Lafontaine entr'autres MM. L. P. Bérard et Louis Masson, pour entendre les échevins du quartier expliquer leur conduite sur l'importante question de l'éclairage. M. l'échevin Labrecque se rendit à l'invitation qu'il avait reçue.

Comme la question à l'ordre du jour était importante, plusieurs échevins se sont rendus à la salle Brault où a eu lieu l'assemblée; les deux partis étaient représentés; d'une part les échevins Payette, Proulx, Larivière, Labrecque, Giroux, Leclaire, J. B. A. Martin; d'autre part, les échevins Mercier et Lévesque, MM. L. P. Bérard, J. B. Mathys, l'ancien consul de Belgique à Montréal; J. A. Beaudry, Ernest Têtreau, Alphonse Valiquette, Olivar Asselin, L. J. Gauthier, etc., etc.

L'assemblée, commencée tard, ne se termina que vers minuit. Elle fut calme, mais de ce calme sous lequel gronde la tempête et il n'eût fallu qu'une parole un peu vive pour mettre le feu aux poudres. L'assemblée avait été convoquée dans le but de prendre un vote contre le projet Payette; seulement on s'aperçut vite que la majorité était favorable à M. Payette.

Sur proposition de M. Jacques Desaulniers, M. l'ex-échevin Trefflé Bastien fut choisi comme président et M. Alban Germain comme secrétaire de l'Assemblée.

Comme personne n'expliquait le but de l'assemblée, M. Germain annonça que M. Labrecque était invité à expliquer sa conduite sur la question du gaz.

Après quelque discussion sur la procédure à suivre, M. l'échevin Labrecque se rendit au désir du président et la discussion s'engagea.

M. L'ECHEVIN LABRECQUE

M. Labrecque ayant exprimé le désir de répondre à des questions, M. Ernest Têtreau, du quartier Saint-Denis, ouvrit le feu en demandant à M. Labrecque pourquoi, après avoir signé l'engagement de la ligue des citoyens par lequel il promettait de ne voter que pour le gaz à 87, d'après le rapport Benis, et pour un contrat d'une durée de pas plus de dix ans, il avait voté pour le projet Payette, soit le gaz à 90 cents et un contrat de 20 ans.

M. Germain donne alors lecture du programme de la ligue des citoyens.

M. Labreeque dit qu'il n'a jamais signé ce programme, qu'il ne l'a jamais lu et que la seule chose qu'il ait signée est une lettre où ce programme était loin d'être entièrement inséré. Quant au gaz à 87 cents, M. Labrecque explique que le projet Payette le donne : le prix apparent est de 90 cents mais il ne faut pas oublier les obligations de la compagnie, 3 pour cent des recettes brutes, etc.

"Je n'ai pris qu'un engagement, dit M. Labrecque, celui de ne pas posséder d'actions de la compagnie durant mon mandat, et j'ai tenu ma promesse ; je n'ai pas eu, je n'ai pas, et je n'aurai pas d'actions tant que durera mon mandat. J'ai fait mon devoir en honnête homme, et je veux rencontrer le voeu des citoyens qui veulent en finir avec cette question.

M. J. A. Beaudry, secrétaire de l'Association des Marchands Détailleurs, interroge à son tour, il en veut aux chandelles. Il veut savoir pourquoi le projet Payette n'oblige pas la compagnie à donner une lumière de 21 chandelles.

M. Labreeque rétorque que le projet Payette adopte l'étalon fixé par le gouvernement fédéral, soit 16 chandelles.

M. Beaudry revient encore à la charge sur cette question.

M. Germain fait alors remarquer que cette manière de procéder va éterniser la discussion sans bénéfice pour les auditeurs. Il propose que ceux qui sont opposés au projet Payette en fassent d'abord la critique. Les auditeurs, dit-il, sont venus ici pour entendre discuter la question au mérite, non pour assister à un interrogatoire. Il propose que M. Bérard, membre de la ligue des citoyens fasse voir les erreurs, et les fautes du projet Payette, s'il y en a.

M. L. P. BERARD

M. Bérard engagea alors la bataille. Il parle de la nécessité d'enlever les fils aériens, et de les enfouir dans des conduites souterraines. Il dit que ces fils appartiennent à 10 compagnies différentes, et il dit que le but n'est pas atteint en forçant une seule compagnie sur les dix à construire les conduites

Il se déclare en faveur de la canalisation par la ville elle-même. La ville louerait aux compagnies le droit de se servir de ces conduites souterraines. Il est opposé au contrat de 20 ans pour l'électricité en vue des découvertes futures. Il ne veut pas d'un contrat de plus de 10 ans pour le gaz; il demande la séparation des deux contrats; et il ajoute qu'il préfère ne pas faire de contrat quant à ce qui regarde le gaz.

Il demanda à l'échevin Giroux pourquoi il avait fait disparaître l'obligation pour la compagnie de payer annuellement $100,000 en garantie du 3 0-0 sur les recettes brutes? Pourquoi il ne voulait pas permettre aux autres compagnies les mêmes privilèges qu'au trust; car, en vérité, dit-il tout cet amendement n'est qu'un trompe l'oeil cousu de fil blanc, pour faire avaler tout le contrat. De plus, il est ridicule de croire que la Ville s'arregerait le droit de livrer ses rues aux compagnies rivales.

M. Bérard se déclare finalement en faveur de la municipalisation et de l'exploitation par affermage, ce qui serait facile étant donné la défectuosité des conduites à gaz de la compagnie.

M. L'ECHEVIN PAYETTE

M. l'échevin Payette est appelé par l'assemblée à répondre à M. Bérard, Le leader du conseil déclare d'abord qu'il n'a signé aucun engagement pas même le programme de la ligue des citoyens; ce qu'il veut, c'est d'en finir avec ces questions d'éclairage. Voyant que personne ne proposait un règlement quelconque, il a déposé un projet devant le conseil.

"Je suis prêt, dit M. Payette, à recevoir toutes les suggestions qui seront faites, à accepter des amendements raisonnables et sérieux, mais depuis trois ans, personne, pas même M. Bérard, n'a songé à offrir un règlement quelconque. Il est facile de critiquer, mais c'est autre chose que d'étudier à fond la question et de faire des amendements favorables aux citoyens. Je suis ouvert à la conviction: je crois mon projet bon et jusqu'à ce que l'on m'aura convaincu, je le crois le meilleur. La preuve que je suis prêt à amender mon projet, c'est que je l'ai déjà fait, et j'y ajouterai encore une clause pour donner à la ville le droit d'exproprier la compagnie en aucun temps."

M. Payette répond ensuite avec une logique irréfutable aux attaques de M. Bérard. Il y a deux questions dans cette affaire d'éclairage: il faut considérer la vie des citoyens qui courent un danger continuel à marcher sous cette forêt de poteaux et sous ces inextricables réseaux de fils de toutes sortes; il faut encore faire disparaître ces fils de nos rues parce qu'ils sont un embarras dangereux au travail des pompiers en cas d'incendie et une cause de l'élévation des taux d'assurance. Ces deux raisons militent impérieusement en faveur de l'enfouissement des fils sous terre.

Eh! bien le projet Payette oblige la compagnie à enfouir ces fils elle-même.

La ville ne peut en justice faire elle-même des conduites souterraines. Il faut protéger toutes les classes de la société et non pas seulement celle des marchands, qui a ses droits aussi. Si la ville entreprend ces travaux, il lui faudra emprunter; qui supportera l'emprunt ? — Tous les citoyens. Or la majorité ne fait pas usage de gaz ou d'électricité; elle se sert de lampes à pétrole; serait-il juste de faire payer à ces derniers le coût d'une entreprise qui ne profiterait qu'à d'autres.

Et puis peut-on forcer les compagnies à se servir de nos conduites? Il y a des compagnies comme "la compagnie Bell" qui possède le pouvoir d'avoir ces propres conduites; le M. L. H. & P. a également ce droit; c'est la législature qui le lui a accordé. Il est bon de critiquer, mais il est bon également de se rappeler dans quelles conditions la législature et l'ancien conseil de ville nous ont mis. Quant au contrat lui-même, il est bon, M. Bérard s'oppose à un contrat de 20 ans. Il faut donner à la compagnie les facilités de flotter ses débentures, de bonnifier son capital pour lui permettre de faire les travaux que lui impose mon projet, telle qu'une dépense de $200,000 par an pour l'enfouissement des fils, etc. Et le délai le plus court pour l'émission des débentures.

M. Payette discute ensuite tous les détails du projet; il répond à toutes les attaques. Il dit que, quant à la question d'expropriation de la compagnie, le gouvernement provincial ne nous accordera jamais ce droit tant que la ville n'aura pas fait une offre à la compagnie.

Au lieu de taxer, comme on l'a proposé, pour améliorer nos rues, nos trottoirs, etc., M. Payete dit qu'il préfère faire payer ces améliorations par les compagnies qui font affaires à Montréal. Le peuple est assez taxé, il ne faut pas l'écraser.

Comme il parlait des canaux à gaz, de la compagnie, un quidam se permit de faire remarquer qu'ils étaient "pourris" — "Il en est des canaux comme des hommes, retorqua le leader".

M. Payette termine en demandant aux adversaires du projet de proposer des amendements au lieu de critiquer.

M. LABRECQUE

succéda à M. Payette et réfuta certaines déclarations de M. Bérard.

M. Olivar Asselin, fit ensuite un discours violent où il accusa M. Payette de mauvaise foi.

M. l'échevin Giroux expliqua ensuite ses amendements au projet Payette.

Il les a faits dans le but de ne pas accorder un contrat exclusif à une compagnie. Et s'il a fait disparaître la clause des $100.000, c'est afin de permettre aux petites compagnies d'entrer dans Montréal.

M. l'échevin Mercier fit une courte revue de la bataille qu'il a faite contre le contrat. Il déclare que s'il y eut obstruction, c'est parce qu'il ne voulait pas accepter le contrat. Il fait une revue des objections qu'il a au contrat.

Après quelques remarques de MM. Beaudry et Germain, l'assemblée fut ajournée.

TUXEDO — Un collet "chic" mais confortable en toute circonstance. Avec une cravate bouffante attachée serrée, il paraît on ne peut mieux. 2 ¾ pouces en arrière .

QUARTS DE POINTS

Quatre dimensions au pouce, au lieu de deux, vous assurant un ajustement élégant et parfait. Il est en toile IRLANDAISE, pour conserver notre bonne réputation, et pour vous faire épargner de l'argent.

20c chacun — Demandez la Marque — 3 pour 50c

yyww

L'ALLIANCE FRANCAISE

La Société banquette M. Anatole LeBraz.

A l'Hôtel Viger, hier soir, la Colonie Française a donné un dîner intime à M. Anatole Le Braz.

L'Honorable juge Robidoux, président de l'Alliance Française occupait le fauteuil ayant à sa droite M. Le Braz et à sa gauche M. de Struve, consul impérial de Russie.

Tous les convives regrettèrent qu'une indisposition donât le consul de France, M. Dallemagne, au lit.

L'hon. juge Robidoux, en un toast charmant et dont seul il a le secret, porta la santé de l'hôte distingué qu'est M. Le Braz. Le conférencier de l'Alliance Française lui répondit par une brillante improvisation, exprimant tout le plaisir qu'il éprouvait à se trouver parmi ceux qui les premiers, avaient su établir l'amour de deux alliés, qui malgré tout, demeureront les deux premières nations du monde, l'Angleterre et la France. Il termina en levant son verre "au Canada."

Le dîner fut un prétexte à de nombreuses causeries, citons celles de MM. Bisaillon, Arnould Gregor, Loir, Monod, des Etangs qui pour avoir été improvisées, ne furent pas moins charmantes et dignes de l'esprit et la gaîté français.

Etaient présents: Messieurs Reval, d'Aoust, Holt, baron d'Halewin, Dr Gardner, Dr Loir, Dr François de Martigny, M. le consul de Struve, le professeur Arnould, de Saint-Laon, Bisaillon, de Crèvecoeur, Jonas, Dr Monod, Dr Masson, comte des Etangs, Gregor, Désaulniers, comte de Sièyes, Chouillou, Dr Roulet, Dr Harwood, Richard, Surveyer, Duchatel de Montrouge, L. Herdt, Salone, de Douhet, Matton.

"SEMI-READY" S'EN TIENT A UN SEUL PRIX

SES COMPLETS VENDUS EXACTEMENT AU PRIX MARQUE SUR EUX.

Un des facteurs qui ont placé "Semi-ready" au premier rang parmi la population de l'Ouest.

Dans une série d'articles du Canadian Magazine il est dit comment la Compagnie "Semi-ready" a réussi à établir un commerce immense en neuf ans, commerce dont le chiffre d'affaires dépasse de beaucoup celui de maisons établies depuis cinquante ans.

Avec plusieurs idées fortes et nouvelles comme base de son système, la Compagnie Semi-ready s'est imposée à la confiance du peuple lorsqu'elle a placé sur chaque vêtement son étiquette de garantie et le prix de vente courant, prix auquel le vêtement doit être vendu, sans tenir compte de la partie du pays où ses marchandises sont offertes.

Ses fameux complets en serge Bluenoz sont vendus à Toronto à $20, à Vancouver à $20 et à Victoria $20, de même que dans chaque ville du Canada.

Dans l'Ouest où la population comprend un p.c. d'Hollandais, le commerce de vêtements à bon marché domine, mais les complets Semi-ready faits en worsted, tweeds et serges de première classe sont vendus au même prix, l'unique et seul prix.

Connaissant si bien les Semi-ready dans l'Est les gens qui vont dans l'Ouest les achètent toujours et ce fait seulement assure un commerce splendide pour le marchand assez heureux de se procurer l'agence de Semi-ready dans n'importe quelle ville ou cité.

Trois garde-robes Semi-ready à Montréal: McLaren et Campbell, 237 rue Saint-Jacques et 505-507 rue Sainte-Catherine-Ouest, F. X. Bourduas, No 3521 rue Notre-Dame, St Henri. r

LA GLACE S'EFFONDRE

Un attelage et deux personnes sont précipités au fond du Saint-Laurent — Les malheureux sont secourus à temps.

Kingston, 21. — Henry Eaves et sa femme, de Simcoe Island, ont failli se noyer samedi après-midi. En revenant du marché, dans le cours de l'après-midi, ils tentèrent de traverser le Saint-Laurent en voiture. A près de 500 pieds de la rive un immense morceaux de glace se détacha, sous l'action du vent et la voiture et ses occupants furent précipités dans l'eau qui à cet endroit, a une profondeur de 40 pieds. Mme Eaves a été jetée sur la glace ferme pendant que son mari s'enfoncait dans les eaux avec cheval et voiture. Heureusement les malheureux ont été secourus par des personnes qui avaient entendus leurs cris de détresse.

DANS UNE CUVE D'EAU BOUILLANTE

(Du correspondant réguller de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — Pendant l'absence momentanée de sa mère, un petit enfant de M. P. Bévigny, d'Inverness, est tombé accidentellement dans une cuve d'eau bouillante, recevant d'horribles brulures qui le laissent dans un état pitoyable.

Nous convainquons les Seeptiques

Rhumes, catarrhe et mal de tête catarrhal soulagés en 10 minutes et guéris par la Poudre Catarrhale du Dr Agnew.

Voici un témoignage choisi parmi des milliers d'autres: Le Rév. A. D. Buckley, de Buffalo, dit: "Je veux que tout le monde sache quelle bénédiction est la Poudre Catarrhale du Dr Agnew. J'ai souffert de cette maladie pendant des années, mais la première fois que je me servis de ce remède j'en obtins un grand soulagement. Je me considère maintenant parfaitement guéri."

Les Pilules du Dr Agnew sont excellentes. 40 doses pour 10 cents. 25 w

AMUSEMENTS

Théâtre des Nouveautés, Comédie Française. Tél. Bell Est 1895
Semain du 21 Janvier
"TROIS FEMMES POUR UN MARI"
Comédie en 3 actes, par Grenet-Dancourt, Interprétées Lundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine : "ODETTE" par V. Sardou. 66—6

THEATRE NATIONAL FRANCAIS—Coin Ste-Catherine et Beaudry.—Tél. Bell Est. 1758, Tél. Marchands 420. Matinée tous les jours. Semaine du 21 janvier, **FAUST.** Casseneuve dans Méphisto. Prix, Matin 5, 10, 15, 20, 25c, 30c. Soirées, 10, 20, 25, 40c, 50c. 8 matinée prochaine : **Salambo** 66-5

THEATRE BIJOU 14 1/2 ga chetière Est T... Bell Est 4363
Semaine du 21 Janvier
"MAM'ZELLE NITOUCHE"
Vaudeville-opérette en 3 actes par Meilhac et Milland. Musique d'Hervé.—Matinées mercredi et samedi. La semaine prochaine:
"LA CULOTTE." 66-6

Oulmetoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 21 Jan. **Reouverture.** Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs; soir à 8½ hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 300 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 66-6

Monument National

Mardi, le 22 Janvier à 8¼ hrs
CONCERT DONNE PAR
L'HARMONIE DE MONTSEAL
Directeur, M. Edmond Hardy.
Sous le patronage de Son Honneur le maire Ekers, avec le concours de M. Arthur Laurendeau, baryton, soliste de la cathédrale de Montréal.
Billets, 35 et 50 cents ; baignoires $3.00 et $3.75. Le plan de la salle est déposé au magasin de musique Hardy, No 38 rue Notre-Dame Ouest. 16,19,21

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS - - - Tél. Est, 1591
187-1Mj-nE

HIS MAJESTY'S ROBT LORAINE Toute cette Semaine dans "Man and Superman. 66-6

ACADEMIE Toute cette semaine Matinées : Mercredi et Samedi ; **THE WAR CORRESPONDENT.** Semaine prochaine : Coley Johnson. 66-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et Soirs cette semaine. **McFADDEN'S FLATS.** Prix : 10c, 20c, 30c, 50c et 75c. Semaine prochaine : **The Curse of Drink** 66-6

ROYAL — Toute cette semaine Matinée tous les jours. **The Avenue Girls.** Semaine prochaine : **Merry Burlesquers.** 66—6

Monument National

LUNDI et MARDI,
LES 28 ET 29 JANVIER
deux grands concerts par le
CHOEUR PHILHARMONIQUE
avec le concours du fameux
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PITTSBURG
Emil Paur, directeur, fanfare et choeur de 300 personnes. Solistes de N. Y., Mlle G. Clarke Wilson, sop. M. Clarence Shirley, tenor et M. H. Witherspoon, basse.
La Vente Commencera, Mercredi, le 23 Janvier, à la Salle. 50c à $2.00 66-2 E

ARENA HOCKEY
Mercredi, 23 Janvier,
8.30 HRS P.M.
MONTREAL vs VICTORIA
Prix ordinaires. Billets réservés à vendre à la succursale du "Star."

PROFESSIONEL

YEUX — OREILLES, NEZ, GORGE
Dr FRS DE SALES PREVOST, "Spécialiste Paris"
Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations: 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents mardi, vendredi, 10 à midi, 232 Sherbrooke est. 58-26.

ATLANTIC CITY
HADDON HALL
ATLANTIC CITY, N. J.
Toujours ouvert. En face de l'océan. Service courtois. Environs plaisants. Tout le confort. Livret et calendrier sur demande.
54—n LEEDS & LIPPINCOTT.

CHALFONTE
ATLANTIC CITY, N. J.
TOUJOURS OUVERT
Sur la plage. A l'épreuve du feu.
Demandez les Circulaires.
The LEEDS COMPANY. 54—n

N'oubliez pas de voir l'annonce de L. Villeneuve & Cie. tous les samedis. jusqu'au 28 janvier 1907 pour la vente de limites à bois, moulins, manufactures, etc. 66-5

Le Pain de Cunningham
Est toujours Délicieux
29

L'AMOUR PATERNEL

Ottawa, Ont., 21. — Mercredi dernier, un bûcheron du nom de Lépine, en se rendant au travail, a été gelé à mort, presque. On l'avait averti de la maladie grave de son fils, et il avait entrepris de se rendre à la gare du chemin de fer, à une dizaine de milles du chantier ,dans le haut de la Gatineau. On le retrouva jeudi matin dans un état pitoyable. Ses pieds et ses mains étaient gelées. Ses oreilles étaient enflées à fendre et une partie de son nez avait tombé. Il fut immédiatement conduit à l'hôpital général de la rue Water.

SEANCE RECREATIVE

(Du correspondant réguller de LA PRESSE)

Saint-Eustache, P. Q., 21. — M. J. A. Lamarche prépare une jolie soirée dramatique pour dimanche, le 10 février prochain, dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Le programme est des plus attrayants.

FEU J. B. DOUVILLE

(Du correspondant réguller de LA PRESSE)

Sainte-Anne de la Pérade, 21. — Vendredi matin ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Jean-Baptiste Douville de Batiscan, employé à la "Price Lumber Co," et autrefois de Sainte-Anne.

Le corps arriva à la gare de Sainte-Anne à 8 heures du matin.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Godin, Wilbrod Godin, Alp. Gauthier, Hippolyte Grandbois, M. Hippolyte Lafleche portait la croix. Conduisaient le deuil: MM. Alp. Douville, de Saint-Jean des Chaillons, et Eugène Douville, de Saint-Casimir, frère du défunt, et Dr F. A. Marcotte, médecin de la famille. Le service fut chanté par M. l'abbé Télesphore Lafleche, curé de Sainte-Anne.

SHERBROOKE

Les clubs de hockey Québec et Sherbrooke ont fait partie des plus intéressantes au Stadium, samedi soir, dans la première joute pour le championnat de la Ligue Intermédiaire. La victoire est restée au club local par un score de 9 à 3.

—MM. Alex. Ames, président, et W. M. Tomlinson, secrétaire de la "E. T. Agricultural Association," sont partis pour Ottawa et Toronto, en voyage d'affaires ayant trait aux travaux préliminaires d'organisation de l'exposition Fédérale qui aura lieu à Sherbroke, en septembre prochain.

Les milliers qu'elle a guéris louangent la Salsepareille de Hood, pour guérir le catarrhe. (2)

—Pour avoir les lèvres superbes, parfaites, roses, veloutées, appliquez, en vous couchant une légère couche du Green Salva du Dr Shoop. Puis le lendemain matin, remarquez-en soigneusement l'effet. Des lèvres sèches, fendillées ou incolores, dénotent la fièvre et de plus ont mauvaise apparence. Le Green Salva du Dr Shoop est un onguent doux, onctueux, bienfaisant, qui guérira en peu de temps les imperfections et toutes les maladies de la peau. Procurez-vous en une boîte d'essai gratuite à notre magasin et soyez convaincus. Grandes boîtes de verre, 25c. r.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
WAGON-LIT POUR OTTAWA
LE SERVICE DE WAGONS-LITS POUR OTTAWA A RECOMMENCE.
Quitte la gare Windsor tous les jours à 10.15 p.m.
Les passagers peuvent rester dans le char jusqu'à 9 a.m. Prix du lit $1.50.
SERVICE DES TRAINS POUR OTTAWA
Quitte la gare Windsor 8.45 a.m., *9.40 a.m., $10.00 a.m., 4.00 p.m., *9.40 p.m. *10.15 p.m.
Quitte Place Viger, 8.20 a.m., 5.45 p.m. *Tous les jours dimanche compris. †Dimanches seulement. Les autres trains jours de semaine seulement.
A SHAWINIGAN FALLS
Un train quitte la Place Viger à 2.00 p.m., faisant un raccordement direct à Trois-Rivières, pour Shawinigan Falls. Au retour, il quitte Shawinigan Falls à 9.30 a.m., et arrive à Montréal à 2.50 p.m.
Bureau des billets de la ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
INTERNATIONAL LIMITED
Le meilleur et le plus rapide train du Canada.
Quitte Montréal tous les jours à 9 a.m., Arr. Toronto à 4.20 p.m., Hamilton, 5.26 p.m., Niagara Falls à 6.55 p.m., Buffalo 8.25 p.m., London, 7.47 p.m., Détroit, 9.50 p.m., Chicago, 7.42 a.m. **Café élégant et wagon Pullman sur ce train.**
MONTREAL ET OTTAWA
Trois heures dans les deux directions.

Part de Montréal	Part d'Ottawa
*8.30 a.m.	*8.30 a.m.
†3.40 p.m.	†3.30 p.m.
*7.30 p.m.	*5.00 p.m.

Wagons palais sur tous les trains.
Service de buffet sur le train de 5.00 p.m., venant d'Ottawa.
MONTREAL ET NEW-YORK
Quitte Montréal †8.45 a.m., †11.10 a.m., *7.40 p.m.
Arrive à New-York †8.00 p.m., †10.05 p.m., *7.15 a.m.
Chars palais sur les trains de jour.
Wagon-lit Pullman, sur le train de nuit.

MONTREAL, BOSTON, ET SPRINGFIELD	MONTREAL ET PORTLAND
Départ de Montréal, *9.01 a.m.	Départ de Montréal, *8.00 a.m.
Départ de Montréal, *

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25. cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

COUPLE demande place, la femme cuisinière, l'homme connaissant très bien le soin des chevaux. Références seront fournies. Ecrire à boîte 435 "La Presse." 66—3

COLLECTEUR OU COMPTABLE — Homme, 28 ans, marié, propre, bonne apparence, instruit, habile dans les affaires, excellente connaissance des deux langues, demande position. Bonnes références. Ecrire Boîte 451 "La Presse." 66—6

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez une femme de journée, No 14 avenue Côté, sur la rue Sanguinet, près Ontario. 66—1

GARDE-MALADE — On trouvera au No 493 Amherst, une garde-malade avec les meilleures références des médecins de Montréal. 66—1

GARDE-MALADE, références des dames, médecins, 6 années de pratique. Mlle Couvrette, 458 Projet. 66—1

INGENIEUR français, A. et M., ayant du temps à disposer demande occupation. S'adresser ou écrire André W. 346 Saint-Laurent. 64—3

JEUNE HOMME pouvant donner bons certificats, ayant terminé son cours, désirerait position dans bureau ou magasin de gros, connaissant l'anglais, le français, la clavigraphie, sténographie. Boîte 11, Murray Bay, Charlevoix. 66—1

JEUNE FILLE demande emploi dans une maison de pension. S'adresser 508½ Sanguinet. 66—1

PERSONNE d'expérience sachant la cuisine, d'un âge moyen, bien recommandée, demande emploi dans une petite famille sans enfant. S'adresser 232 Garnier, près Mont-Royal. 66—1

UN COMPTABLE expérimenté demande une position. Meilleures références possibles. Ecrire à Boîte 449 "La Presse." 66—3

UNE MODISTE de première classe demande un emploi pour coudre à domicile. S'adresser immédiatement 291 Wolfe. 66—2

ELEVES DEMANDES

COURS DE M. DE KERMENO — Alliance des maisons d'éducation chrétienne, 265 rue Ontario Est. Tél. Bell Est 1720. Préparation aux examens par professeurs gradués de l'Université de France. Cours classique complet en quatre ans, pour jeunes débutants de treize à quatorze ans. 50—38

INSTITUT sténographique Elite, 492 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie incomparablement facile pour les deux langues. Cours commercial complet. Conversation anglaise, une spécialité. Conditions spéciales cette semaine. 64—6

MADAME A. THERIEN, 152 rue Saint-Denis. Leçons de grammaire, sténographie française et anglaise, clavigraphie, arithmétique. Cours le jour et le soir. 65—3

HOMMES-GARCONS DEMANDES

AIDES FORGERONS — On demande deux aides forgerons voituriers, de 2 à 3 ans d'expérience, S'adresser Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 66—1

AIDES-FORGERONS — On demande des aides-forgerons pour la Cie A. C. Larivière. S'adresser à 71 Saint-Antoine. 64—3

ASSURANCE INDUSTRIELLE

On demande immédiatement des hommes expérimentés dans l'assurance industrielle; doivent parler français, comme assistants surintendants pour aller au Canada, travailler pour une importante compagnie. Ecrire détails quant à l'âge, expérience dans ce genre d'affaires, situations antérieures et travail accompli. Inutile pour toute personne actuellement au Canada de faire demande. S'adresser à 374 "La Presse." 65—6 F

BOULANGER — On demande un bon boulanger, bons gages. S'adresser J. Ménard, boulanger, Sainte-Anne de Bellevue. 66—2

BARBIER demandé, avec expérience. S'adresser 145 Craig Est. 66—1

BOULANGER — On demande un boulanger de première classe. Références exigées. S'adresser à Jos. Strois, Saint-Georges Est, Beauce. 66—2

COUPEUR DEMANDE — Un bon coupeur pour un établissement important de marchand-tailleur, dans le centre de la ville, muni de bonnes références et possédant l'expérience et toutes les qualités requises pour prendre charge de ce département. Ecrire boîte 369, "La Presse." 64—3

COUTURIERS — On demande immédiatement bon couturier pour prendre charge boutique. Aussi couturières pour vestes, pantalons. S'adresser à F. Lecevre et Fils, boîte 144, Huntingdon, Que. 64—6

CARRIERS — On demande 6 carriers pour miner et casser la pierre, aussi deux charretiers. S'adresser entre 6 et 9 heures du soir, 339 Jeanne d'Arc, Maisonneuve. 64—5

CONTREMAITRE — On demande un contremaître expérimenté qui connaît parfaitement la confection des chemises et blouses. S'adresser 54 rue Latour. 64—3

COMMIS pharmacien demandé, parlant les deux langues, temps pour étude donné. S'adresser F. L. Woolley, coin Seigneur et Notre-Dame. 66—3

CUISINIERS — On demande un chef cuisinier, une cuisinière de première classe, et un second. S'adresser au No 66 Saint-Gabriel. 66—1

CONTREMAITRE demandé pour prendre charge dans fabrique de chemises, du département des machines. Se présenter au No 54 rue Latour. 66—3

HOMMES-GARCONS DEMANDES

CORE MAKERS demandés. Emploi constant et bons gages à des hommes compétents. Adresse : Frost and Wood Co., Ltd., Smith's Falls, Ont. 66—6

CONTREMAITRE expérimenté, comprenant parfaitement la confection des chemises et des blouses demandé. S'adresser à 54 rue Latour. 66—3

COUPEUR expérimenté demandé dans les blouses. S'adresser immédiatement à L. Kusner, 255 Notre-Dame Ouest. 66—1

COMMIS — On demande immédiatement deux commis de marchandise sèche, de deux ou trois ans d'expérience, parlant les deux langues de préférence. 1108 Saint-Denis. 66—1

COUPEURS de manteaux de dames compétents demandés. S'adresser à A. Sommer and Co., 307 rue Saint-Paul. 66—2

COMPTABLE — On demande un comptable d'expérience pour une manufacture de chaussures, capable de faire la finance. S'adresser par lettre, boîte 432 "La Presse". 66—6

COMPOSITEUR — On demande un bon compositeur d'ouvrage de ville — job — emploi constant et bons gages à un homme compétent. La préférence un parlant le français et l'anglais. S'adresser à W. J. Kearns and Co., 107 rue Lagauchetière ouest. 66—2

DOMESTIQUE demandé, un homme expérimenté, pour le service des la maison ; il trouvera un emploi immédiat avec bon salaire, No 46 carré Saint-Louis. 66—1

FORGERON - VOITURIER et un peintre de voitures pour ouvrage général. S'adresser à J. B. Baillargeon, 202 Sainte-Catherine Est. 66—2

FORGERON VOITURIER — On demande un bon homme pour le feu, ouvrage à l'année, chez J. T. Gariépy, 712 Dorchester Est. 66—1

FILEUR — On demande un fileur. S'adresser 381 Ontario Est. 66—1

GARCON — On demande un garçon comme messager. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 50—n

GARÇON demandé à la "Parfumerie Française," 422 rue Saint-Denis, pour messages, etc. Références exigées. 62—n

GARCONS — On demande des garçons de 15 à 16 ans, comme apprentis cigariers. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 62—6

GARCON demandé, chez Wm Scott, No 248 Saint-Denis. 66—1

GARCON — On demande un garçon connaissant bien la ville, avec références, pour travailler dans une pharmacie. S'adresser Victor Archambeault, pharmacien, 1068 Saint-Denis. 66—1

GARCON — On demande un garçon de 15 à 16 ans, orphelin, comme l'enfant de la maison, se rendant utile et ayant l'avantage d'aller à l'école. Ecrire à Boîte 399 "La Presse." 64—6

GARCON demandé, dans les 1 5 ans, sachant parler et écrire les deux langues, pour ouvrage de bureau. S'adresser ou No 604A rue Saint-Paul. 66—2

GARCON — On demande garçon, salaire $2.00 par semaine. Pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig. 66—1

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 66—6

HOMME d'âge moyen, connaissance générale des affaires, tenue des livres, etc., français, anglais, muni des meilleures références demande position. Ecrire à Boîte 426 "La Presse." 65—6

HOMMES — On demande des hommes pour apprendre le métier de barbier. Le collège de barbiers Moler a ouvert une de ses 7 écoles à Montréal, au No 119 rue Craig Ouest. Un prix spécial pour les premiers vingt élèves. Les gradués gagnent de $10 à $18 par semaine. Trente places par tout le Canada et les Etats-Unis. Catalogue gratis. 24—n

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme avec quelques années d'expérience dans l'épicerie, 434 Rachel. 66—1

JEUNES GENS demandés, désirant apprendre la télégraphie pour se rendre capables de remplir des positions de chemins de fer. Cours jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 62—5

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme canadien-français, ayant un peu d'expérience dans le commerce de pianos, pour une maison anglaise, S'adresser à boîte 457 "La Presse". 66—3

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général. 90 Lagauchetière Est.

JEUNES GENS — Des jeunes gens honnêtes trouveront excellente pension avec chambres, à très bon marché. Maison spéciale pour commis et jeunes employés qui gagnent peu. Maison Sainte-Marthe, 75 Saint-Urbain. 53—26

JEUNE HOMME demandé dans une épicerie, parlant les deux langues. S'adresser 114 Fulford. J. N. Chartrand. 66—1

JEUNE HOMME fort, habitué à la ferme, demandé pour nourrir les animaux. Devra connaître le soin des animaux et parler anglais. Se présenter au No 5 avenue Bellington, Outremont.

JEUNE HOMME, 25 ans, instruit, étudiant finissant, expérience de plusieurs années dans le commerce, expéditeur, collecteur, bureau, demande position quelconque pour six mois, Donnera des cours classiques, remplacerait instituteur, etc. Ecrire 419 "La Presse". 65—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme d'expérience pour maison de provisions en gros, pour recevoir les commandes par téléphone, et aussi faire les factures. S'adresser, avec références, au No 241 rue Saint-Paul. 64—3

LA TELEGRAPHIE vous offre d'excellentes occasions. Comment aimeriez-vous à être télégraphistes ? L'un de ceux qui réussissent et qui gagnent $100 à $175, à titre d'experts ? N'aimeriez-vous pas à être dans une profession où les demandes pour cet emploi dépassent de beaucoup le nombre de ceux qui sont compétents en la matière ? Notre équipement est le plus complet et le plus complet de n'importe quelle Ecole de Télégraphie dans l'Est du Canada. L'une des plus grandes compagnies de chemin de fer du Canada nous a promis de prendre tous nos gradués à son emploi. Il y a actuellement 50 vacances à remplir. Nous enseignons la télégraphie à notre école du soir comme à notre école du jour. La moyenne de temps à notre école pour avoir votre diplôme est de 4 mois. Magnifique prospectus GRATIS. Moon's School of Telegraphy, Karn Hall, 468 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. 62—6

MOULEURS et "Care Makers" demandés, aux usines Angus, C. P. R., Montréal, P. Q. 64—6

MODELEUR

On demande un modeleur sur métal, S'adresser H. R. Ives and Co., Limited, 117 rue Queen. 66—3

OPERATEURS demandés pour gilets — coats — blancs et pantalons pour hommes. La fabrique est chaude. Nous fermons à 5.45. S'adresser à Mlle Raymond, chez Robert C. Wilkins, 64—6

OUVRIERS connaissant le travail du jeans demandés, pour faire des carrosses de bébé et des chaises. Emploi permanent garanti. Ecrivez aujourd'hui. Imperial Rattan Co., Limited, Walkerville, Ont. 66—3

PEINTRE sur verre de premier ordre demandé. S'adresser à Wm Stewart, 167 avenue Rielt, Verdun, ou Tél. Main 3190.

PEINTRES de voitures demandés. A la Cie A. C. Larivière, 71 rue Saint-Antoine. 66—2

PLOMBIERS — On demande 2 bons plombiers et un apprenti. A. L. Brouillette, 102 Duluth. 66—1

POLISSEUR demandé. Ouvrage permanent. S'adresser J. L. Michaelson and Sons, Ltd., 112 Saint-Pierre. 66—1

RELIEURS

On demande deux relieurs, pension et salaire. S'adresser J. R. Roy et Cie, Saint-Hyacinthe. 65—3 F

TELEGRAPHISTES — Des centaines de télégraphistes demandés pour l'ouest. Nous avons toutes les dernières améliorations. Venez, téléphonez ou écrivez et procurez-vous des prospectus. Moon's School of Telegraphy, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine, Montréal. Tél. Up 3005. 62—6

TONNELIERS — On demande de bons tonneliers, accoutumés à travailler sur les barils à l'huile. Bons gages, position permanente. S'adresser à The Imperial Oil Company, Limited, rue Saint-Patrice. 66—1

TAILLEUR — On demande un tailleur de veston de première classe. S'adresser McComber et Cummings, 516 rue Saint-Paul. 66—2

TAILLEURS — On demande des tailleurs. S'adresser Ovila Leduc, 24 Langevin, Saint-Henri. 66—1

VENDEUR — On demande un bon vendeur d'expérience dans les chaussures, au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 58—n

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 47—26

VENDEURS demandés, deux bons vendeurs pour introduire une spécialité chez les épiciers. Ecrire à boîte 453 "La Presse". 66—2

VENDEURS compétents et entendus dans la ligne des articles pour hommes, indiennes et toiles, demandés, de préférence ceux parlant les deux langues. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 66—1

VENDEUR DE CHARBON — On demande une personne, homme ou femme, pour prendre des ordres de charbon en dehors. No 107 rue Saint-Jacques, Chambre 59. 64—6

1,000 GARCONS et hommes demandés pour vendre des cierges, avec cadeaux utiles, aux acheteurs, pourcentage 30 pour cent. S'adresser 9B Parker, au fond de la cour, chez A. Lanthier. 66—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES modistes de robes demandées, S'adresser No 280A Saint-André. 66—1

BLANCHISSEUSE lingère demandée à la journée ; une qui aidera à faire léger ménage. Aussi femme pour laver et repasser. Certificats. S'adresser à 2 square du Beaver Hall. 66—1

COMMIS — On demande une jeune fille comme commis. S'adresser à P. N. Breton, 230 rue Sainte-Catherine ouest, près Bleury. 66—1

CUISINIERE demande place comme première, ou assistance ou ménagère dans restaurant, ou hôtel, pouvant donner les meilleures références. S'adresser à Mme Duval, 59 Champ de Mars. 65—3

CUISINIERE — On demande une cuisinière recommandée, au No 34 rue Sherbrooke ouest. 62—6

CUISINIERE — On demande une femme ou une fille de cuisine, cuisinière pour salle à dîner, cuisine facile, bonne maison. S'adresser 7 et 9 Claude, près du marché Bonsecours. 66—1

COUTURIERES — On demande des filles d'expérience pour conduire le moulin dans les chaussures, aussi des blideuses, 292 Saint-Paul. 66—6

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière d'une quarantaine d'années, bons gages, tranquille. S'adresser 131 Lagauchetière ouest. 65—2

CUISINIERE demandée, aussi femme de cuisine. Boston Quick Lunch, bureau, 101 Sainte-Catherine Est. 66—1

CUISINIERE, FILLE DE CHAMBRE — On demande une cuisinière et une fille de chambre, avec références. S'adresser au No 180 Saint-Denis. 59—n

COUTURIERES — On demande des filles pour poser les collets et les poignets empesés, sur les chemises. S'adresser à 10 Saint-Pierre, département des chemises. 66—2

DEMOISELLE demandée pour prendre la charge du rayons des menus articles. Devra être expérimentée et parler les 2 langues. S'adresser Au Bon Marché, 567 Sainte-Catherine Est. 63—n

EXAMINATRICES de blouses expérimentées demandées; aussi des operatrices. A. H. Sims Co, Limited, 54 rue Latour. 66—3

FEMMES demandées pour faire salopettes, chemises, etc., à notre manufacture ou chez elles. S'adresser à Mlle Raymond, chez Robert C. Wilkins, rue Dowd, près Bleury. 62—6

FEMME — On demande une femme de cuisine, à American Quick Lunch, 11 Sainte-Catherine Ouest. 66—1

FEMME — On demande une femme pour laver la vaisselle, chez Eugène Côté, 576 Sainte-Catherine Est. 66—1

FEMME — On demande une jeune femme forte pour laver des bouteilles et prendre soin des bureaux pour une maison de vins en gros. S'adresser 87 rue Saint-Jacques. 63—3

FILLE DE TABLE — On demande une fille pour servir les tables. 170 St Charles-Borromée. 66—1

FILLES propres et de belle apparence demandées pour apprendre à tapisser les boîtes. Gages tout en apprenant. Position stable. S'adresser à Adam Beck, 46 et 48 rue Saint-Charles-Borromée. 61—6

FILLE — On demande une bonne fille pour un bureau d'agent d'immeubles. Devra connaître les deux langues et la clavigraphie. Bon salaire pour une personne compétente. Bons gages. S'adresser à Johnson et Grace, 62 Saint-Jacques. 61—6

FINISSEUSES — Bonnes finisseuses demandées pour pantalons, bons gages payés. Ouvrage à l'année. Aussi un presseur, 644 Notre-Dame Est, coin Beaudry. 65—2

Filles Demandées

pour conduire machines légères dans la salle du repassage. Bonne position stable. Troy Laundry Co., 35 Chemin du Bas de Lachine, Verdun. 65—2 F

FILLES DE TABLE — On demande des filles pour servir les tables et pour laver la vaisselle, au Star Dining Room, 24 Craig ouest. 66—1

FILLES — On demande des filles de table, au café Balmoral, 334 rue Notre-Dame ouest. 66—1

FILLE forte demandée pour faire les travaux généraux du ménage ; elle devra coucher chez elle. S'adresser après 6 p. m., 55 Durocher. 66—1

FILLES — On demande immédiatement deux bonnes filles, une connaissant la cuisine. G. Bourassa, 23 Côte Sainte-Lambert. 66—1

FOURRURES — On demande des opératrices et des finisseuses. S'adresser J. A. Bourdon, Swift Copland Co., 517 rue Saint-Paul. 65—2

INSPECTRICES — On demande des inspectrices de chemises et de blouses expérimentées; aussi des opératrices de chemises et de blouses expérimentées. S'adresser 54 rue Latour. 64—3

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles très actives, pour travailler les fleurs artificielles S'adresser 29 rue Saint-Gabriel. 66—6

JEUNES FILLES — 25 jeunes filles demandées immédiatement, pour ouvrage propre, léger et permanent. American Button Co., 15 ruelle Busby, près du commencement de la rue Saint-Antoine. 65—6

LAVEUSES de planchers demandées, devront coucher chez elles. S'adresser chez Higgons et Cooper, carré St Lawrence Hall, rue Saint-François-Xavier. 66—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

LAVEUSE — On demande, au No 224 rue Lasalle, une bonne laveuse. Place permanente, bon salaire. 66—1

MODISTE — On demande une bonne modiste dans les robes. S'adresser 453 Saint-Antoine. 66—1

MODISTES — On demande des filles pour coudre dans les jupes et corsages, et aussi une apprentie, au No 213 Prince-Arthur. 66—2

OPERATRICES — On demande des opératrices pour travailler dans des vêtements de fillettes et garçonnets. Ouvrage permanent à l'année. Fermé le samedi après-midi. John R. Black Co., Ltd., angle des rues Mont-Royal et Clark. 63—14

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES demandées pour habits non doublés en flanelle. S'adresser à Robert C. Wilkins, rue Dowd, près rue Bleury. 62—6

OPERATRICES expérimentées demandées pour jupes. Les plus hauts gages payés et position stable garantie. S'adresser à A. Sommer and Co., 507 rue Saint-Paul. 66—2

OPERATRICES demandées pour le moulin à assembler, dans le département des chemises ; aussi, des faiseuses d'overalls et pantalons. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville. 62—6

REPASSEUSE — On demande une bonne repasseuse pour linge de fantaisie. 902 Saint-Laurent. 66—1

ROULEUSES — On demande des rouleuses pour une manufacture de cigares. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 65—6

STENOGRAPHE — On demande une jeune femme sténographe, capable d'écrire les deux langues, pour un grand bureau de gros. Dire l'âge, l'expérience et le salaire désiré. Autrement la demande ne sera pas prise en considération. Ecrire à boîte 450 rue Sainte-Catherine. 66—1

VENDEUSES — On demande des vendeuses de chaussures expérimentées. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 66—n

15 OPERATRICES demandées pour faire blouses, linge blanc, et chemises sur machines à grande vitesse, pour lesquels nous payons les plus hauts gages de la ville. Nous invitons toutes les meilleures opératrices à venir nous voir et à se rendre compte. No 10 rue Saint-Pierre. 55—18

SERVANTES DEMANDEES

BONNE servante demandée, pour famille privée. Bons gages. S'adresser 880 rue Saint-Denis. 66—2

ON DEMANDE servante, jeune fille demandée pour petite famille, logement plain-pied. S'adresser 241 Mentana. 64—3

SERVANTE — On demande immédiatement une servante, au No 69 rue Cherrier. 66—1

SERVANTE générale demandée avec références pour famille de deux personnes, à 7B avenue Laval. 62—6

SERVANTE générale demandée. Gages $5.00 par semaine. S'adresser à Madame Jas. H. Maher, 18 chemin Sainte-Catherine, Outremont. 61—n

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, pas de lavage. S'adresser 53 Cherrier. 66—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante au No 413 rue Saint-Antoine, près rue Dominion, pour une petite famille, pas de lavage, bons gages. 66—2

SERVANTE demandée, une personne absolument fiable trouvera de l'emploi en s'adressant à Madame Girouard, Saint-Benoit. 62—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Si elle le désire, pourra coucher chez elle. 89 Saint-Hubert.

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de trois personnes. Pas de lavage. 180 Cherrier. 66—1

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser au No 25 rue Concord, prenant la rue Bleury, près de Sherbrooke. 66—1

SERVANTE — On demande une jeune fille de 15 à 17 ans, pour ouvrage léger dans une petite famille. S'adresser 884 Saint-Hubert. 66—1

SERVANTE — On demande une servante générale dans une petite famille. S'adresser au No 174 rue Cherrier. 66—2

SERVANTE — On demande une servante au No 203 Sainte-Catherine Est. Bons gages payés. 66—1

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas de cuisine, pas de lavage ni repassage. Bons gages à une personne compétente. 142 Saint-Denis. 66—1

SERVANTE générale, une bonne, demandée dans une famille de trois, pas d'enfants ; elle devra être bonne cuisinière. Se présenter, munie de références, 216 rue Bishop. On prendra une femme de couleur. 66—3

SERVANTE — On demande une bonne servante, 311 Dement gny, coin Saint-Denis. 66—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 341 Saint-Denis, lavages et repassages en dehors. 66—1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de 2 personnes. Pas de lavage. Salaire, $8.00 à $10.00. S'adresser 4 Prince Arthur. Tél. Est 3450. 63—1

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas de lavage ni repassage, 315 Ontario Est. 66—1

SERVANTE — On demande une servante pour famille privée, bons gages. S'adresser 1804 Boulevard Saint-Laurent, en haut de la banque des Marchands, coin St Laurent et St Louis. 66—3

SERVANTE demandée, petite famille, 202 Ontario Est. S'adresser mardi, mercredi et jeudi. 66—1

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de lavage ni repassage, bons gages. S'adresser au No 761A rue Berri. 66—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. S'adresser No 286 avenue des Pins. 66—1

SERVANTE — On demande une servante, très peu d'ouvrage, petite famille de 3 personnes. S'adresser à 132 rue Cherrier. 66—n

SERVANTE générale demandée, petite famille, 4831 avenue Western, près Victoria, parlant l'anglais. Gages $15.00. 21.22.26

SERVANTE — On demande une servante de lavage. S'adresser 98 Agnès, Parc Saint-Henri. 66—2

SERVANTE — On demande une servante générale au No 167 Laval. Lavage en dehors. Bons gages. 63—3

SERVANTE — On demande une servante générale au No 393 de la rue Saint-Hubert. Pas de lavage. Petite famille. 66—1

SERVANTE — On demande une servante générale, petite famille, bons gages. S'adresser à 1123 rue Delorimier, 2 ½ de la rue Rachel. 64—6

SERVANTE — On demande une servante générale au No 717A St André. 65—2

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 2

LIBRAIRIE

CHAPMAN

513 Ste Catherine ouest, 3e porte à l'ouest de la rue Windsor.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage d'une famille de trois personnes; bon chez-soi, bon salaire. S'adresser 741 Saint-André. 66—2

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour faire de l'assurance payable, mensuellement, système nouveau donnant des bénéfices en maladie. Bon salaire pour des agents d'expérience. S'adresser à La Sauvegarde 58 St Jacques, 3ième étage. 52—26

AGENTS — Filles ou femmes demandées. Sur réception de cette annonce, accompagnée de 12 cents en timbres, nous enverrons à n'importe quelle adresse notre magnifique épinglette en or plaqué garanti. Adressez : The Canadian Specialty Co., 779 Sainte-Catherine Est, Montréal, Canada. d2—6

AGENTS à salaire ou à commission. Le meilleur article jamais vendu par agents ; tous ceux qui se servent d'encre et de plume l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours ; un autre, $32 en deux heures. Monroe Mfg. Co., X., 290, La Crosse, Wis. 64—6

AGENTS DEMANDES — Clients réguliers, frais de fret payés échant llons gratis ou qu'on peut renvoyer, territoire exclusif, salaire ou commission. S'adresser à Alfred Tyler, thés, London, Ontario. 66—1

AGENTS DEMANDES — La Royal-Victoria Life Insurance Company demande ces agents d'expérience, honnêtes et actifs. Contrats tout à fait spéciaux pour agents qualifiés. Ceux sans expérience recevront toute l'aide possible. S'adresser personnellement entre 9 et 10 heures a.m., ou écrire à J. G. Dubeau, bureau de la compagnie, Montréal. 64—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — On demande un associé avec $400, pour prendre une part active dans un commerce très payant. Ecrire à A., succursale 201 Saint-Antoine. 66—1

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE DEMANDE — Lavage fait à la semaine, douzaine, ou pièce ou de la lisle. Habits de monsieur nettoyés à sec, pressés. $1.25. Linge lavé, séché, 5 cents la livre. Une seule classe d'ouvrage, la meilleure. Royal Laundry, rue Perthuis. C. A. Caron, Tél. Main 4228. 65—6

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, belle grande chambre meublée, améliorations modernes, lumière électrique, etc., téléphone Bell Est 3385. Messieurs seulement, 266 Saint-Denis. 65—6

A LOUER, grande chambre de devant, meublée ou non. S'adresser sur les lieux, 545 avenue Coloniale. 64—3

BELLE grande chambre meublée à louer, sur l'étage du bain, avec lumière Auer et garde-robe, prix modéré, famille privée sans enfants. Possession immédiate si désiré. 210 St André, entre Dorchester et Sainte-Catherine. 65—2

BELLE grande chambre meublée à louer, chauffée à l'eau chaude, famille privée, téléphone Est 3565, ou s'adresser 27 avenue Viger. 65—6

CHAMBRE-SALON, autre chambre spacieuse, prix modérés, pas d'enfants, belle localité. 366 Saint-Hubert, près rue Sherbrooke. Téléphone Est 4249. 65—3

CHAMBRES meublées à louer, à personnes sages et respectables, maison chauffée eau chaude, possession immédiate. 357 Saint-Denis. 65—3

CHAMBRE — A louer, une chambre de devant, très confortable, bien ensoleillée et bien meublée, sur l'étage du bain, avec les accommodations modernes. Si vous voulez une telle chambre ne manquez pas de venir ; elle vous conviendra. 311 Saint-Denis. 66—3

CHAMBRES meublées ou non, à louer, bien situées, convenable pour ménage. On peut se servir d'un poêle à gaz. 139 rue Lusignan. 66—1

CHAMBRES meublées à louer, dans famille privée, avec usage de cuisine, prix modéré, améliorations modernes. 2358 Saint-Laurent. 65—3

CHAMBRE meublée à louer, sur le devant, avec l'usage de la cuisine. 63 Hôtel de Ville. 66—1

CHAMBRE A LOUER — Chambre privée, garnie, pour monsieur, dans la meilleure localité, près du carré Vger, 54 Saint-Hubert.

CHAMBRE MEUBLEE — Belle chambre-salon, lumière Auer, garde-robes, famille canadienne-française de deux personnes, 834 rue Saint-Laurent. 64—3

CHAMBRE meublée à louer, 337 Notre-Dame Est, porte à gauche. 64—3

CHAMBRE meublée ou non, à louer avec usage de la cuisine, dans une famille privée. 198 avenue Hôtel de Ville. 64—3

GRANDE chambre meublée à louer, premier étage, confort désirable, famille privée, 92 Saint-Denis. 65—3

GRAND salon double, aussi chambre double bien meublée, pension si désirée. Famille privée, étage du bain. Possession immédiate. 278 Sanguinet. 64—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, chambre simple, premier étage, eau dans la chambre, maison tranquille, pas d'enfants, messieurs seulement, 2 minutes de la gare Viger. Possession immédiate, $8.00. 127 Berri. 65—2

A LOUER — Salon double avec lumière gaz, belle grande chambre de bain, en face du Théâtre National. Pour couple marié pas d'enfant. 283 Beaudry. 66—6

CHAMBRES à louer, avec usage du salon, chauffées à l'eau chaude, lumière Auer, bien convenables pour médecin, 805 Saint-Denis. 61—6

CHAMBRE à louer, magnifique grande chambre avec petit boudoir, lavabo, eau froide et eau chaude dans la chambre, étage du bain. Téléphone. 400 Saint-Denis. 64—6

CHAMBRE non meublée, second salon, très grand, gaz, pour couple, belle localité, en face Mont Saint-Louis, 1540 Ontario. 65—3

MAGNIFIQUE chambre à louer, sans pension, dans famille privée. S'adresser au No 738 rue Saint-Denis. 66—2

MAGNIFIQUE chambre sur le devant, à louer, lumière Auer, eau chaude, pour couple ou messieurs. S'adresser 385 Ontario Est, 3ième étage, côté gauche. 65—3

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRES ET PENSION — Chambres simple et double, confortablement meublées, cuisine soignée. Pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 994 Saint-Denis. 61—6

CHAMBRE ET PENSION — Très jolie chambre à louer, maison chauffée à l'eau chaude, lumière Auer, téléphone. Très bonne pension. 142 Saint-Denis. 66—1

CHAMBRE ET PENSION — Belle grande chambre meublée avec ou sans pension, étage du bain, confort désirable. S'adresser 114 Champ de Mars. 66—3

CHAMBRE et pension dans famille privée, sans enfants. S'adresser à 430 Lagauchetière Est 64—3

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Une dame et une jeune fille demandent chambre et pension, prix $2.50 à $3.00 par semaine chacune, maison privée préférée. Ecrire boîte 448 "La Presse". 66—1

MAISONS A LOUER

A LOUER, brillant, propre et nouvellement peint, logement de 6 chambres, entièrement meublées, situé sur la rue St Timothée, au-dessus de Sainte-Catherine. Loyer $27.50 par mois. S'adresser à N. G. Valiquette, Ltée, 477 Sainte-Catherine Est. 65—3

A LOUER, logement 6 pièces, 209 Marie-Anne, près Papineau. Possession immédiate. S. P. Vallières, 1049 Saint-Hubert. 66—1

A LOUER un logement, plain-pied, 5 pièces, avec bain et w.c., possession immédiate, en parfait état, prix $20.00 par mois. Ce logement est meublé à neuf, depuis quelques mois et le propriétaire désirera de l'ameublement à un prix modéré. S'adresser 200 Saint-André. 61—6

MAISONS A LOUER

A LOUER, logement No 248 rue Rivard, possession immédiate, $7.00 par mois. S'adresser 244 Rivard. 66—1

A LOUER, beau logement de six pièces, pour prendre possession immédiatement, au No 1067 Boulevard Saint-Laurent. Loyer $10 par mois, jusqu'à mai. Bain et gaz. 66—1

COTTAGE A LOUER Nos 1256, 1260, 1262 et 1264, rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $20 par mois, l'intérêt compris, Geo. Marcil et Cie, 180 rue Saint-Jacques. 204—n

MAISON à louer, jolie maison, 11 pièces, chauffage à eau chaude, toutes les améliorations modernes. 661 rue Saint-Denis, coin de la rue Roy. Tél. Bell Est 857. E. L. Ethier. 65—2

MAISON à louer, beau petit logement, 5 pièces, ménage fait à neuf, bonne chance pour jeunes mariés, possession 1er février. S'adresser 300 Champlain. Loyer $10 par mois. 65—1

MAISON, 3 pièces, 1946 Saint-Hubert, Boulevard, louera bon marché jusqu'à mai. S'adresser A. S. Bissonnette, 591 Notre-Dame Ouest. 64—6

A LOUER

A LOUER — Ferme d'environ quarante arpents, partie en culture, en bons pâturages et en bois debout ; une jolie maison à logement, grange, étable et autres bâtisses nécessaires, située dans la Réserve de Caughnawaga, près et avec accès facile à Montréal. Pour conditions et détails, écrivez à, ou venir voir M. Michel Bourdeau,

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 309—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.00. Brain, fois. Ed. Cyr, cois Beaudry et Robin. Marchands, 131. Bell Est 4251. 31—56

PROPRIETES A VENDRE

AVENUE DU PARC, lots à bâtir. Un choix de lots sur cette avenue, au croisement de deux lignes de tramways. A vendre à conditions avantageuses. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2001. 62—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 204—n

A VENDRE, angle nord-ouest Sherbrooke et St André, 5.5 x 110, excellente localité pour résidence ou plain-pieds. J. C. Stevenson, 126 rue Saint-Jacques. 63—6

BEAUX terrains à bâtir, à vendre, rue Sainte-Catherine, Est avenue de Lorimier, angle rue Chaussé. H. J. Ross, 180 rue Saint-Jacques. 63—6

CHANCES exceptionnelles, pour clore une succession.

Rue Saint-Rémi, 2 logements ,bois et brique loyer $288. Prix $2,500.

Chemin Lachine, partir de la barrière, 600 pieds front, 62,222 pieds en tout, avec maison brique solide, 14 pièces, eau chaude, bain, etc., 150 pommiers, aussi poiriers, etc, ayant refusé six mois $20,000, aujourd'hui, $12,500, $3,000 comptant, à qui la chance ?

Rue Sherbrooke, près avenue Victoria, pierre et brique, maison détachée, 10 pièces, aussi bain, gaz et eau chaude, cave cimentée avec cuve à laver stationnaires, tout première classe. $5,000 à 5 pour cent. Acteurs bons lots, possession premier mai.

Chance rare, faut vendre, 4 propriétés, 1oux neuves, bons rapports, site avantageux, angle chemin Côte Saint-Paul et Notre-Dame, bois et brique, et brique solide, 12 logements, une épicerie, un hôtel, proximité des manufactures Canada Car Co., cours du G. T. R., terminus Montreal Street Railway, etc. Conditions faciles. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Téléphone Est 4130. 66—6

MAISON A VENDRE, 592, 594 Chambord, une maison de deux logements en bois lambrissée en brique, $2,000. S'adresser au propriétaire, 160 Boyer. 61-6

MAISON neuve à vendre, à Saint-Henri, près Notre-Dame, deux côtés, formant 4 logements, lambrissée en bois, bien finie, terrain 44 x 85, avec ruelle, revenu annuel $360. Prix $2 850. $1,200 comptant, balance à bonnes conditions. S'adresser au propriétaire, J. A. Vaillant, 107 Saint-Jacques. 62—6

COTTAGES en brique, deux, avenue Colonial, à vendre, $2,500, grande cour, écurie de quatre stalles et hangar. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 64—6

A VENDRE, à Rosemount, 2 lots avec bâtisses, entre les rues Masson et Dandurand, sur la 9ième avenue, $900.00. S'adresser J. E. Lachapelle, 1356 Sainte-Catherine Est, Tél. des Marchands, 1612. 62—6

A VENDRE, deux magasins avec logements. 3115-19 Notre-Dame ouest ; bien loués, paient 10 pour cent sur le prix, loyer $720.00. T. J .O'Neill, Tél. Up 3024. 62—6

MAGASIN et logement à vendre, à l'angle des rues Saint-André et Rachel, Nos 1629 et 1625 rue Saint-André. Résidence, 1629 et 1631 rue André. Magasin et logement, 299 et 301 rue Rachel. Pour informations, s'adresser à M. C. Iles, 204 rue Saint-Jacques. 62—6

JE METS en vente, propriété de 6 logements, neuve, améliorations modernes, brique solide, Rapporte 14 pour cent net, sur capital investi. 642 Mentana. Tél. Est 3555. 63—6

A VENDRE à deux cottages, rue Hutchison, Annexe, 9 pièces, eau chaude et eau froide ; toutes les dernières améliorations ; occupation le premier mai. S'adresser 719 rue Hutchison. 63—6

PROPRIETE A VENDRE — Maison de 4 pièces, terrain vingt-cinq par cent-huit, écurie, loyer $84.00. J. E. Cormier, notaire, 254 Amherst. 64—6

PROPRIETE à vendre, rue Casgrain, Nos 153 à 159, 5 logements, écurie, 16 places, remises à voitures. Revenu annuel $486. Prix $4,500, comptant $2,000, balance $30 par mois. S'adresser J. P. Lacroix, 86 Marie-Anne . 61—6

A VENDRE, $8,200, magnifique maison neuve, à Viauville, devant en brique pressée, 9 logements, rapportera au printemps $80.00 par mois. Conditions faciles. Legault, épicier, 723 Ontario, Maisonneuve. 61—6

MAISON A VENDRE, dans une belle localité, No 375 rue Dorchester Est, près Saint-Hubert, jolie résidence, en très bon état, 10 pièces, $4,600. S'adresser sur les lieux, entre 1 et 2 heures p.m. 63-4

PROPRIETES A VENDRE — Un placement de 12 pour cent, Nos 269 et 271 rue Papineau, près Ontario, huit logements, quatre étages. Loyer $700. Prix $5,600, comptant $1,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest.

COIN rues Panet et Logan, Nos 262A-262B Panet, et 333-335 Logan, magasin et logements. Aussi un lot vacant. Le tout pour $5,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 61—6

UN PARTICULIER offre en vente propriété, coin, centre de commerce, façade en pierre de première classe, revenu 12 pour cent. S'adresser après 1 heure, 898 Beaubien. 59—12

A VENDRE, louer ou échanger à Chambly Canton, à une minute de la gare, au prix de $1,500, des bâtisses valant plus ; maison à deux logements ; deux étages et demi en brique, rue du Dépôt ; cuisine à rallonge ; jardin de bonne grandeur, cour édifice convenable pour résidences privées ou hôtel, à quarante cinq minutes de Montréal ; billets au mois, $6.60 ; écoles, église, eau. S'adresser à Joseph Ward, Montréal. 60—12

PROPRIETES à vendre ou à échanger, ou maisons à louer, dans toutes les parties de la ville et de la banlieue, rapportant de 10 à 12 pour cent. S'adresser à Louis Henry jr., 22 rue Sherbrooke ouest. 65—6

A VENDRE — Une occasion pour quelqu'un, 42-53 rue des Manufacturiers, 14 locataires, en bon ordre. Loyer $1,212.00, $2,000 comptant. Prix d'occasion, $9,000. Z. Fineberg and Son, 14 rue Craig ouest.

A VENDRE — 998-998A rue Saint-Denis, près Rachel, propriété à logements, en pierre solide, moderne. Terrain 25 x 110. Prix d'occasion, $7,000. Z. Fineberg and Son, 14 rue Craig ouest . 63—6

MAGNIFIQUE propriété de 3 logements neufs, située rue Davidson, 7 pièces, améliorations modernes, cave 8 pieds. Prix $4,000, $2,000 comptant. Adressez-vous : Montreal Real Estate Co, 56 Notre-Dame Est. 63—8

MAISON à vendre, deux plain-pieds, façade en pierre, revenu $360. Prix $2,100. Conditions faciles. S'adresser à Joseph Demers, 391 Saint-Christophe. 66—6

MAISON à vendre, en bois, à 2 logis, portant les numéros 159 et 161, sur la rue Montcalm, avec un mesurant terrain de 43 pieds de front par 85 de profondeur. Prix $2,700. Conditions faciles.

UNE MAISON de 1 étage, 5 belles pièces, située sur la rue Hogan, No 151, Parc Frontenac, avec terrain de 25 pieds de front par 80 de profondeur, avec ruelle en arrière. Prix $700. Conditions faciles. S'adresser à Pierre Robillard, 144 rue Plessis, Montréal. Tél. Bell Est 4145. 66—6

PROPRIETE à vendre ou à louer, convenable pour la résidence d'un monsieur, un club ou un hôtel, 20 pièces, toutes les commodités modernes, avec écurie et hangar. Louis Henry jr., 22 rue Sherbrooke ouest. 65—6

PROPRIETES A VENDRE — Avantageuses conditions d'ici à trois jours, maison 14 logements, rue Letourneux, valant $15,000, pour $12,500, le tout moderne. Accepterait une partie en terres en échange. Montreal Real Estate Co, 56 Notre-Dame Est. 65—3

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — Un médecin sérieux demande à acheter immédiatement propriété rue Saint-Denis, entre Sherbrooke et rue Duluth, le moins 10 pièces. Veuillez donner détails et prix, strictement confidentiel, boîte 430 "La Presse." 65—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES — A vendre dré une bonne maison pension, situé rue Saint-Denis, vendre à sacrifice d'ici à trois jours. Pour renseignement voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 62—6

THE GROCERS EXCHANGE

Massicotte et Brunet, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314.

LICENCE d'épicerie à vendre, transférable immédiatement. Aussi plusieurs épiceries dans les meilleures parties de la ville.

CLIENTELE de laitier bien établie, faisant des affaires florissantes, à vendre à bonnes conditions.

MAGASIN de chaussures à vendre, faisant $2000 par semaine, loyer très bas. Place centrale.

ON DEMANDE à acheter une épicerie licenciée, faisant de $300 à $400 par semaine.

THE GROCERS EXCHANGE, Massicotte et Brunet, agents d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314. 64—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Chances exceptionnelles. Ameublements de S. 10, 14 pièces, pour pension ou louer des chambres, vendra $400, $500, $1,100, moitié comptant. S'adresser 39 Saint-Jacques. 66—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, à Saint-Jean, P. Q., le commerce actuellement exploité par Mme veuve Ed. Arpin, rue Richelieu, établi par feu Ed. Arpin, en 1878. Fonds de commerce de librairie, jouets, articles de fantaisie, tabac, cigares, vaisselle, verrerie, tapisserie, coutellerie, etc. Conditions faciles. Chance exceptionnelle d'établissement. Le meilleur site de la ville. S'adresser sans retard à Chas. Arpin, agent financier, Saint-Jean, P. Q. 12 14,19,21,26,28

MAGNIFIQUE magasin de cadres à vendre, bon marché à un prompt acheteur. Bonne place d'affaires, bonne cause de vente. Conditions faciles. Ecrire à boîte 336 "La Presse". 62—6

FERMES A VENDRE

BELLE TERRE de 180 acres à vendre, dans l'île de Montréal, près des tramways électriques et des chars à vapeur. S'adresser au gardien du palais de justice, Montréal. 6—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL — A vendre, un hôtel licencié, à la Pointe Saint-Charles, établi depuis 25 ans. Le propriétaire étant malade, désire vendre $8,000 comptant, la balance à conditions faciles, bail bon pour 8 ans. S'adresser par lettre à Boîte 309 "La Presse." 61—6

HOTELS A VENDRE — Restaurant licencié, rue Sainte-Catherine entre Saint-Denis et Saint-Laurent, long bail. Recettes au-dessus de $600 par semaine. Prix $18,000. Comptant, $5,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques.

RESTAURANT LICENCIE rue Notre-Dame, Hochelaga. Recettes moyennes à l'année, au-dessus de $2.000 par semaine. Bail de 6 ans à $50.00 par mois avec magnifique logement privé. Prix $10,000. Comptant, $1,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL à Maisonneuve, bail de 9 ans, logement de 16 pièces. Recettes l'hiver, $240 par semaine, l'été, $200 à $300 par semaine. Améliorations modernes, y compris dans le prix de vente installation complète et ameublement. Prix $12,000. Comptant, $1,500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, centre de la ville, avec salle à manger "à la carte." Long bail. Installation moderne. Recettes de $600 par semaine. Prix $20,000. Conditions faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT LICENCIE, rue Saint-Jacques, dans le centre de la ville. Bail de 9 ans à $125.00 par mois. Recettes au-dessus de $300.00 par semaine. Prix, $17,000. Conditions faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 65—6

HOTEL DE CANADA A RIGAUD à vendre, pour cause de maladie, connu du public voyageur et des touristes. Maison 60 x 30, à trois étages, comprenant 31 pièces, ainsi que deux cuisines à deux étages, chauffé à l'eau chaude et éclairé au gaz acétylène et à l'électricité, water closet, chambre de bain, muni de toutes les améliorations modernes, bâtisse au dehors toutes de première classe. Faisant au-dessus de $10,000 d'affaires par année. Je vendrai tout meublé et à bonne condition. Pour informations s'adresser sur les lieux ou à S. Clairmont, prop. 60—12

HOTEL à vendre, dans le centre de la ville, prix $8.500, valant $12,000, $3,000 comptant. Chas. Lebeau, agent d'immeubles, bâtisse "La Presse", chambre 19. 66—2

HOTELS A VENDRE — Johnson et Grace, 62 Saint-Jacques. — A vendre hôtel situé dans une des principales villes de la province de Québec ; construit en pierre et brique, 50 chambres, ameublement moderne sous tous les rapports. Prix $26,000.00, $8,000 comptant. Balance à conditions faciles. La meilleure occasion offerte au public depuis bien longtemps.

JOHNSON ET GRACE, 62 Saint-Jacques. — A vendre, deux maison de pension, une rue Saint-Hubert. Prix $1,000.00. Une autre, 16 pièces, rue Sanguinet. Un marché extraordinaire, pour cause de maladie.

JOHNSON ET GRACE, 62 Saint-Jacques. — A vendre, clos de bois et charbon, bonne place d'affaires, recettes de l'an dernier, $13,000.00 ; prix, $2,000.00. Accepterait un terrain ou une propriété en échange. 62—6

RESTAURANT — A vendre, restaurant licencié, palais Alphonse. Une offre raisonnable sera considérée. S'adresser 801 Sainte-Catherine Est. 67—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE, pour cause de santé, magasin de modes établi depuis dix ans, près de l'église du Sacré-Coeur. Bonne clientèle, faisant de bonnes affaires, 736 Ontario Est. 63—6

A VENDRE, magasin ferronneries, peintures, poêles, tournitures à gaz, bonne place d'affaires, établi depuis plusieurs années, 410 Sainte-Catherine Est, entre Saint-Hubert et Saint-Christophe. 61—6

MAGASIN DE MODES, ainsi qu'articles de fantaisie à vendre, situé à Warwick, bonne place d'affaires, seul magasin de ce genre dans le village, grand avantage pour une personne voulant s'établir. Conditions faciles. S'adresser M. A. Bourgault Warwick, Qué. 66—4

MAGASIN de cigares et bonbons à vendre, 1292 Iberville, coin Mont-Royal. 66—6

MAGASIN à vendre, tabac, bonbons, rafraîchissements, livres, journeaux de toutes sortes, bonne clientèle, cause de maladie. S'adresser 775 Craig Est. 66—6

MAGASIN — A vendre à la Pointe Saint-Charles, magasin avec stock de nouveautés et marchandises de fantaisie ; environ $3,000. Pour détails, écrire à boîte 364 "La Presse." 63—6

MAGASIN de cigares, tabac, bonbons, pâtisseries, crème à la glace, bière d'épinette, fruits et comptoir de lunch, à vendre. L'acheteur pourra ouvrir une boutique de barbier en arrière. Conditions : comptant. Cause de vente : surdité du propriétaire. S'adresser P. Couture, 781 Mont-Royal. 62—12

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE A VENDRE — Une épicerie avec bonne clientèle, bon centre de commerce, pour cause de départ. S'adresser Boîte 408 Saint-Jean, P. Q. 54—12

EPICERIE — A vendre, une épicerie avec bonne clientèle, bonnes affaires établie depuis 10 ans, à conditions faciles. S'adresser Larue et Cloutier, 137 rue St Paul. 56—n

EPICERIE non licenciée à vendre, bonne clientèle, bon centre de commerce. Stock frais, bon cheval et voiture d'hiver et d'été et harnais. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir, 403 Wolfe, coin Rachel. 61—6

EPICERIE à vendre, pour cause de maladie, No 384 rue Panet, coin Larivière. 66—1

EPICERIE non licenciée à vendre, stock frais, environ $1,000 à $1,200, bonne clientèle, coin de rues. S'adresser 566 rue Dorchester Est 63—6

EPICERIE à vendre, établie depuis 10 ans. Bonne place d'affaires, pour cause de maladie. S'adresser à 193 rue Saint-Georges, coin Vallée. 62—6

SI VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI

Pourquoi vous imposer des démarches fatigantes et souvent inutiles, quand, grâce aux

"PETITES ANNONCES" DE "LA PRESSE"

vous pouvez atteindre, sans dérangement, tous ceux qui peuvent avoir besoin de vos services.

FAITES-EN L'EXPERIENCE

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière Ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 6—n

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co, 206 Boulevard Saint-Laurent. 43—26

OEUFS ET VOLAILLES

VOLAILLES — A vendre, un lot de volailles Bluematrocks et autres, 211 Roy. 66—1

PLISSAGE EVENTAIL

PLISSAGE éventail, plissage accordéon, confection de première classe à des prix réduits, pour le mois de janvier, 382 Craig Est, près Saint-Hubert, 3ième porte de Place Viger. 63—6

PRELARTS PRELARTS

1,000 pièces de prélarts anglais et canadiens, 2 verges largeur, 50 patrons au choix, à 16c, 19c la verge. En vente à la Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine, 629 Mont-Royal. 281—n

CARTES POS. ILLUSTREES

ESSAYER une commande de cartes de 25c et demander votre nom brillantés sur une carte que nous donnons gratis et notre nouveau catalogue. Gros, détail. Palais des Arts, 966 Notre-Dame Ouest. 62—6

4,00 CARTES postales, fantaisie, etc., comiques, chansonnettes, romances, assorties, pour $1.00. Adresse : La Carte Postale Française, boîte 34, ville Saint-Louis, près Montréal, Qué. 64—6

TEINTURE ET NETTOYAGE

LAISSEZ VOS EFFETS chez Mlle Foucrault, 529 Notre-Dame ouest, pour être nettoyés et teints par The Canadian Dyeing and Cleaning Co. Ouvrage garanti. 19—26

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2250. 44—24

POUR vos réparations de moulin à laver et tordeurs, la seule place à Montréal, pour avoir satisfaction, c'est la manufacture Godin. Matelas réparés. Phone Est 1114. 61—6

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 123—n

BILLARDS ET ACCESSOIRES

BILLARD — A vendre, tables de billard, pool et jeux de quilles, de $25.00 à $1,000.00 chacune, et tous les accessoires y appartenant. La Cie de Billard de Montréal, magasin 980 Boulevard Saint-Laurent. E. L. Ethier, gérant. 19,21,24,26

PERDU

ARGENT perdu, samedi soir, un rouleau d'argent de papier, environ $125, vers 8½ heures, entre les rues coin Saint-Bernard et Beury, dans la rue ou dans le tramway No 110 de la rue Saint-Catherine jusqu'à la rue Amherst. Récompense libérale en rapportant au No 122 Beury ou 171 Montcalm. 66—1

BRELOQUE — Perdu, vendredi, un loquet de chaîne, carré, avec petite croix en brillants dessus, de la rue Amherst au marché Bonsecours. Prière de rapporter au No 46 marché Bonsecours. Récompense. 66—1

BAGUE — Perdue, une bague d'homme à trois grenats, à partir des rues Hôtel de Ville et Sherbrooke, à la rue Ontario. Prière de la rapporter au No 124 Visitation. Récompense promise. 66—1

CLEFS — Perdu, dimanche après-midi, sur la rue Guy ou sur la rue Notre-Dame, entre les rues Guy et Fulford, un trousseau de cinq clefs. Prière de rapporter à Eugène Noiseux, 193 rue Guy. Récompense donnée. 66—1

CHIEN — Perdu, hier après-midi, un petit chien fox, répondant au nom de Petit Loup, avec collier nickelé, licence No 3579. Récompense en le ramenant à M. Eugène Trembay, 529 rue Ontario Est. 66—6

CACHET, un gros, en or et serti d'une pierre rouge carrée, perdu, mercredi le 16. Généreuse récompense en rapportant à J. M. Scott, 52 Edifice des Tramways, Main 4271. 66—2

LUNETTES — Perdu, une paire de lunettes en or, en face de l'église du Sacré-Coeur, après la grand'messe. Récompense au No 431 Plessis. 66—1

MONTRE — Perdue, montre en or pour dame, samedi soir, entre dix et onze heures. Initiales D. F. sur le couvercle. S'adresser 286 Boulevard Saint-Laurent. Récompense. 66—1

MONTRE de dame et chaîne perdues, rues Moreau, Sainte-Catherine ou Marlborough, à Hochelaga. Nom à l'intérieur du boîtier. C. A. Clark. Récompense à celui qui les rapportera au No 321 rue Moreau. 66—1

MANCHON — Perdu, un manchon en vison, le 18 janvier, vers les 9 heures, à six heures du soir, sur le chemin de Lachine. Bonne récompense à ceux qui le rapportera au No 177 Quesnel, Pointe-Cunégonde. 66—3

PORTE-MONNAIE — Perdu, jeudi, un porte-monnaie, de l'église Bonsecours au char Saint-Denis en montant, ensuite les chars Sainte-Catherine jusqu'à rue Saint-Georges. Prière de rapporter à 861 Saint-Hubert. Récompense promise. 66—1

PERDU vendredi après-midi, entre les rues McGill et Saint-Pierre, une petite boîte contenant une paire de boutons de manchettes, avec initiales E. O. Prière de remettre à 500 rue Saint-Paul. Récompense. 66—1

PERDUE ce matin, une épingle en forme de croissant, entre les rues Notre-Dame et Craig, depuis l'hôtel de ville jusqu'à Saint-Henri. Récompense promise. S'adresser 2103 Saint-Jacques. 66—1

PERDU, un fox terrier à long poil blanc et brun clair. Bonne récompense à 48 rue du Fort, ou téléphone Up 16. 66—1

PERDU, un gros Terreneuve noir, avec taches sur la poitrine, répondant au nom de Bufin, licence No 902. Récompense au No 27 rue Demontigny Ouest. 66—1

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière Ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 6—n

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co, 206 Boulevard Saint-Laurent. 43—26

OEUFS ET VOLAILLES

VOLAILLES — A vendre, un lot de volailles Bluematrocks et autres, 211 Roy. 66—1

PLISSAGE EVENTAIL

PLISSAGE éventail, plissage accordéon, confection de première classe à des prix réduits, pour le mois de janvier, 382 Craig Est, près Saint-Hubert, 3ième porte de Place Viger. 63—6

PRELARTS PRELARTS

1,00 pièces de prélarts anglais et canadiens, 2 verges largeur, 50 patrons au choix, à 16c, 19c la verge. En vente à la Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine, 629 Mont-Royal. 281—n

CARTES POS. ILLUSTREES

ESSAYER une commande de cartes de 25c et demander votre nom brillantés sur une carte que nous donnons gratis et notre nouveau catalogue. Gros, détail. Palais des Arts, 966 Notre-Dame Ouest. 62—6

4,00 CARTES postales, fantaisie, etc., comiques, chansonnettes, romances, assorties, pour $1.00. Adresse : La Carte Postale Française, boîte 34, ville Saint-Louis, près Montréal, Qué. 64—6

TEINTURE ET NETTOYAGE

LAISSEZ VOS EFFETS chez Mlle Foucrault, 529 Notre-Dame ouest, pour être nettoyés et teints par The Canadian Dyeing and Cleaning Co. Ouvrage garanti. 19—26

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands 2250. 44—24

POUR vos réparations de moulin à laver et tordeurs, la seule place à Montréal, pour avoir satisfaction, c'est la manufacture Godin. Matelas réparés. Phone Est 1114. 61—6

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle. Nous prêtons n'importe quel montant de $10 à $300.00. Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit. Nous donnons un état par écrit du coût exact du prêt.

THE BORROWERS AGENCY LIMITED, Chambre 206 Edifice New-York Life, Carré de la Place d'Armes. 32—n F

A PRETER — 5 pour cent en ville ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrivez à Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 54—17

ARGENT A PRETER — $80,000 à prêter sur maisons en construction, J. A Paquin, N. P., 20 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 3000. 61—6

ARGENT A PRETER — E. Laurin et Cie se chargent de négocier toutes espèces d'emprunts, sur billet promissoire, salaires, meubles, stock ou autres garanties. Taux : 12 pour cent par année. Aussi sur première et deuxième hypothèque, 4½ à 6. Confidentiel. E. Laurin et Cie, évaluateurs, 11 Saint-Jacques. 61—6

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Lébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèques, par divers montants, taux et conditions faciles. A. Rivest, notaire, 235 rue Maisonneuve Tél. Est 2058. 65—6

ARGENT A PRETER sur prêts hypothécaires, par gros et petits montants, à 5½ et 6 p.c. d'intérêt. S'adresser J. A. Théoret, 74 Saint-Gabriel, Montréal. Bell Main 424. 54—26

ARGENT A PRETER sur hypothèques, à 4½ et 5 pour cent, Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 66—26

ARGENT A PRETER sur hypothèques, par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. N. Vermette, bureau, 20 Saint-Jacques. Résidence 1125 Delorimier. 52—26

ARGENT à prêter sur propriétés de ville. Montants de $1,000, $3,000, $5,000 et $10,000 à sancer immédiatement. S'adresser à H. Brouillet, N. P., bureau 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 2148. 66—6

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros, petits montants, intérêts 5, 5½, 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser M. Brûlé, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 1325 Drolet. Tél. Main 424. 55—26

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3115 — Dame Délia Poirier, demanderesse, vs B. Cantin, défendeur, et Monty et Duranleau, avocats, distrayants. Le trentième jour de janvier 1907, à six heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 429 rue Saint-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 21 janvier 1907. 66—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 10913, — Olivier Gratton, demandeur, vs. Alfred Gingras, défendeur. Le trentième jour de janvier 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 400 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en plans, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Pierre Bienvenetti, H. C. S. Montréal, 21 janvier 1907. 66—1

PERDU

PERDU, samedi soir, entre le square Phillips et la rue Saint-Urbain, le salaire d'un homme, $20.00, en trois billets. Récompense à celui qui le rapportera au No 98 rue Sainte-Catherine ouest. 66—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, vendredi soir, 18 janvier, porte-monnaie en cuir noir uni, petite chaîne en acier après servant de poignée, partant de la rue Ontario, coin Maisonneuve, jusqu'à gare Bonaventure. Récompense à qui rapportera 473 Champlain. 66—1

PEIGNE — Perdu, sur la rue Rachel, à partir de l'avenue Esplanade à l'église Saint-Jean-Baptiste, dimanche matin, un peigne de dame recouvert en acier. Récompense à la personne qui le rapportera au No 45 avenue Esplanade. 66—3

ROBE — Perdue, rue Saint-Dominique, une robe de voiture noire doublée en peluche verte. Prière de la rapporter 1519 Saint-Urbain, ou Tél. Est 3617. 66—1

SACOCHE — Perdue, rue Ontario, près rue Maisonneuve, une sacoche noire, contenant une trentaine de piastres en billets et de l'argent d'or, et 2 bagues en or. Récompense à 250 Cain. 66—1

SACOCHE, une petite, contenant papiers et lettres à l'adresse du propriétaire, perdue, mercredi soir, le 16 janvier, dans un tramway de la rue Saint-Denis, allant vers le parc Amherst. Prière de rapporter à James J. Dunn, 2228 Saint-Hubert. Villa-Jasse, Montréal. Récompense. 66—1

TROUVE

TROUVEE, une montre en or, pour homme, à Sainte-Cunégonde. Propriétaire pourra la réclamer en s'adressant le soir au No 730 Albert. 66—2

TROUVEE, une petite chienne fox terrier, tachetée de jaune, collier garni en cuivre avec un numéro. S'adresser 198 Dorchester Est. 66-1

PRETS TEMPORAIRES

PRETS temporaires sur hypothèques, aux personnes en construction et qui n'ont pas assez d'argent pour attendre leurs emprunts permanents. Je leur ferai avoir l'argent nécessaire à des conditions favorables. S'adresser entre 1 et 2 heures et après 7 heures p.m., tous les jours. H. Contant, 309 Berri. 64—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER $2,000, pour construire une maison de $2,000 sur un terrain libre d'hypothèque, évalué par la corporation à $1,850. Ecrire boîte 65 "La Presse." 64—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER $1,200.00 en première hypothèque, sur un cottage à quatre étages, rue Cherrier. Prière de donner le taux de l'intérêt. Ecrire boîte 208 "La Presse." 64—6

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle. Nous prêtons n'importe quel montant de $10 à $300.00. Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit. Nous donnons un état par écrit du coût exact du prêt.

THE BORROWERS AGENCY LIMITED, Chambre 206 Edifice New-York Life. Carré de la Place d'Armes. 32—n F

DIVERS

DIABETE GUERI — Une personne ayant été guérie complètement du diabète, par un nouveau procédé scientifique, donnera les informations voulues à ceux qui en feront la demande. Ecrire boîte 367 "La Presse". 63—6

DEFENSE d'avancer au nom de Philippe E. Marchand, boulanger, sans un écrit signé de sa main. 66—1

FURONCLES ou sabot du cheval, protubérances au jarret et autres bosses semblables guéries par ABSORBINE. $2 la bouteille chez les marchands. W. A. Young, P. D. F., chez Lyman Sons et Co, Montréal, agents. 65—1

GUERISON obtenue par la Très Sainte-Vierge et sainte Anne, avec promesse de publier — J. E. G. 66—1

LA COQUELUCHE toujours invariablement guérie en quelques jours, par le Spécifique Infaillible ; en vente dans toutes les pharmacies. Dépôt central, 956 Saint-Hubert, Montréal. 65—26

LA COQUELUCHE toujours invariablement guérie en quelques jours, par le Spécifique Infaillible ; en vente dans toutes les pharmacies. Dépôt central, 956 St Hubert, Montréal. 39—26

PRESCRIPTION pour fabriquer le vin, l'alcool, le whisky, sans mauvaise odeur. Aussi toutes sortes de liqueurs. S'adresser à Horner, 304 avenue Mont-Royal, Montréal, Canada. 60—12

REMERCIEMENTS aux seize martyres du Carmel et au Sacré-Coeur de Jésus, pour position obtenue. C. 66—3

CARTES D'AFFAIRES

AGENTS D'IMMEUBLES

MONTREAL REAL ESTATE CO., 56 Notre-Dame Est. J. E. Patenaude, gérant ; P. O. Coulombe, sec. Courtiers d'assurance, vie, feu, vitre, et accidents. Prêts d'argent et échange. Tél. Main 1252. 61—20

VENTE PAR ENCAN

M. L. ROSE Abandon des affaires. Dix mille dollars de marchandises doivent être vendus dans les 30 jours, comprenant hardes faites, mercerles et marchandises sèches. Vente tous les soirs à 7.30, au No 1119 Ste Catherine Est, près de l'Ave Delorimier. Marchandises vendues à n'importe quel prix. A. Aron, encanteur. 62-6

TEINTURERIES

IMPERIALE Habits de messieurs nettoyés, pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town, 3688. 54-26

PENSIONS

SAINTE-CECILE 46 Saint-Hubert — Magnifique chambre de salon, devant, et simple, premier et deuxième étage, pension première classe, pension de table, $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Pas de déménagement. 60—21

HUITRES — HOMARDS

DESJARDINS Homards vivants et bouillis reçus par express tous les jours. Huîtres Malpeques livrées sur demi-écales, une spécialité. Desjardins, 772, Sainte-Catherine Ouest, près Guy. Phone Up 3168. 59-12

BUANDERIES

IMPERIALE Buanderie - teinturerie. Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français; habits de messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 54-26

ECLIPSE Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre Buanderie actuelle, veuillez nous appeler. Assurément, vous regretterez ne pas l'avoir fait plus tôt. Un essai vous convaincra. Bell Tél. Est 4737. 62-6

MARCHANDS DE BOIS

E. A. PIGEON A vendre, bois de corde, érable, merisier, croutes de 3 et 4 pieds, séparées des lignures, auss

A L'AGE DE CENT HUIT ANS

Mme Levina Cox, la plus vieille femme de l'Etat du Maine,

EST TRES VIGOUREUSE

La centenaire jouit de toutes ses facultés, fume sa pipe, lit sans lunettes et aime causer.

DU BON VIEUX TEMPS.

Cherryfield, Me., 21 — Mme Levina Cox, la femme la plus âgée de l'Etat du Maine a célébré, hier, le cent-huitième anniversaire de sa naissance, à Harrington. Elle n'avait pas paru en aussi bonne santé, depuis plusieurs années.

Elle a reçu à cette occasion des objets de luxe pour l'usage du tabac; mais elle a refusé une pipe d'argile parce que, a-t-elle dit, depuis quinze ans, elle fume toujours avec la même pipe et qu'il ne saurait y en avoir une meilleure.

Mme Cox est né à Columbia, non loin d'où elle demeure aujourd'hui.

Son premier mari fut soldat, lors de la guerre de 1812, et son deuxième a servi deux fois dans la guerre civile. Beaucoup de ses parents se sont aussi distingués au cours de la guerre Hispano-américaine.

La vieille dame peut encore marcher sans le secours de personne. Elle peut lire quelques instants sans pour cela se servir de lunettes, et son oreille est aussi bonne que jamais.

Il y a quatre générations vivantes chez Mme Cox, dont, une arrière petite fille âgée de 16 ans.

Madame Levina Cox, la plus vieille femme de l'Etat du Vermont.

A QUEBEC

M. ANATOLE LEBRAZ — ACCIDENT GRAVE A UN CHARRETIER — LA POSITION DU "BAVARIAN" — ETC.

Québec, 21. — C'est jeudi soir prochain que nous aurons l'occasion d'entendre à Québec un écrivain français distingué, M. Anatole Le Braz, qui nous donnera à l'Institut Canadien, une conférence sur sujet suivant: "Les grands écrivains représentatifs de la province française. L'élément celtique dans le génie de Chateaubriand." Nul doute que tout Québec littéraire tiendra à entendre le brillant conférencier dont plusieurs oeuvres ont été couronnées par l'Académie française.

— Un grand nombre de Québecois ont profité des excursions organisées samedi par diverses associations de Québec et sont parties ce jour là pour la métropole. Le Pacifique a dû mettre un train spécial samedi après-midi pour les excursionnistes, et tous les autres trains réguliers étaient bondés de voyageurs.

— Un éboulis s'est produit ce matin dans un immense tas de charbon, sur la jetée Louise, et a failli causer la mort d'un malheureux charretier nommé Gauthier, de Saint-Sauveur. Gauthier qui travaille pour MM. Madden et Fils, était occupé à charger du charbon, dans sa voiture, lorsque l'éboulis est arrivé. Il a été enseveli sous l'avalanche. Ses compagnons de travail accoururent à lui en toute hâte et ne tardèrent pas à le retirer de là. Mais le malheureux avait une jambe fracturée. Il se plaint aussi de violentes douleurs internes. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, père d'une nombreuse famille.

— La "North American Wrecking Company" a envoyé des ingénieurs à Saint-Joseph de Lévis pour faire examiner la position du steamer "Bavarian," qui, on le sait, est échoué près du quai Gilmour depuis qu'il a quitté Wye Rock. On craint que, dans la position où il se trouve actuellement, la débâcle ne lui soit fatale.

— On a ajourné à vendredi prochain l'enquête préliminaire dans l'affaire Huard-Barthe. Le maire Garneau et le Dr Jobin ont rendu témoignage jusqu'à présent.

Je suis bien heureuse aujourd'hui auprès de ce que j'étais quand j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges pour le beau mal.

LES PILULES ROUGES M'ONT FAIT TOUT UN MONDE DE BIEN.

Dès les premiers jours j'ai ressenti les vertus de ce précieux remède — Lettre de Madame James Caissy, de Miquaska, Comté Bonaventure, Qué.

Il y a un ancien proverbe français qui dit : "A bon vin, pas d'enseigne !"

Pas besoin de faire de réclame pour un article qui se recommande par ses propres mérites.

Inutile pour nous de faire de la réclame pour les Pilules Rouges, notre réclame ce sont les attestations que nous publions, les lettres de nos clientes que nous avons sauvées et que nous donnons telles qu'elles nous viennent pour que chacun puisse juger par soi-même.

D'ailleurs le nom des Pilules Rouges est dans toutes les bouches et cela est bien naturel. Songez donc aux innombrables guérisons qu'elles ont opérées ! Songez à l'immense satisfaction éprouvée par toutes celles qui, après avoir consulté quantité de médecins et absorbé quantité de médicaments, étaient toujours, en fin de compte, aussi malades, et qui, après avoir pris les Pilules Rouges ont recouvré la bonne santé sur laquelle elles ne comptaient plus. Le nom de nos Pilules est sur toutes les lèvres, comme le serait celui d'un grand médecin qui aurait eu la faculté de pouvoir soigner et guérir toutes les femmes et toutes les jeunes filles du Canada et des Etats-Unis.

Ecoutez des femmes qui causent entre elles, combien de fois n'entendez-vous pas ce dialogue :

Voyons, ma chère amie, comment se fait-il que vous soyez en si bonne santé, vous que j'ai connue si faible, si épuisée, vous dont la famille est si nombreuse. On dirait que vous rajeunissez ; quel est votre secret ?

—Mon secret, il est bien simple : je prends régulièrement les Pilules Rouges. Avec cela, plus de beau mal, plus de souffrances intérieures, plus de douleurs de digestion, des fonctions normales et du bon sang.

Eh oui, ce n'est plus un secret et réellement les femmes qui se laissent torturer par le beau mal, sont plus à blâmer qu'à plaindre.

On n'a pas le droit de se laisser souffrir et de faire du même coup souffrir les autres, quand il est si facile de se guérir.

Avec les Pilules Rouges, il ne s'agit pas d'une guérison temporaire, momentanée, c'est une guérison radicale absolue.

Qu'on lise bien attentivement les certificats que nous publions et l'on verra que nous ne signalons aucun cas qui ne soit un cas définitif. Nous ne publions pas une seule lettre avant d'être assuré que la personne qui l'a écrite est absolument bien portante et totalement débarrassée de la maladie dont elle souffrait. Quelquefois nous attendons un an, deux ans, mais nous voulons qu'il n'y ait pas d'erreur, que la guérison soit absolue.

Naturellement les cas les plus fréquents que nous traitons, sont les cas de beau mal, cette maladie si douloureuse spéciale aux femmes. Nous avons eu à nous soins les cas les plus avancés, les plus rigoureux et toujours nous avons réussi à les guérir.

Voici par exemple Madame James Caissey, mère de cinq enfants, qui souffrait terriblement du beau mal et de pertes qui l'épuisaient. Elle a consulté nos médecins, nous a exposé son cas et nous l'avons soignée avec les Pilules Rouges, nous l'avons guérie, absolument guérie, comme on peut en juger par la lettre suivante qui nous dispense d'en dire plus long :

Miguaska, Co. Bonaventure,
23 mai 1906.

Messieurs,

Il me fait plaisir de vous dire que je suis bien heureuse aujourd'hui auprès de ce que j'étais quand j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges pour le beau mal dont je souffrais depuis des années. Il ne m'en a fallu que sept boîtes pour être mieux. Elles m'ont fait un monde de bien, me soulageant, me faisant mieux et plus forte sous tous les rapports. J'ai ressenti la vertu de ce précieux remède dès les premiers jours et je sais qu'aucun autre n'a contribué à ma guérison, parce que tous ceux que j'avais pris auparavant, y compris ceux des docteurs, ne me faisaient pas le moindre bien.

Je me fais un plaisir et un devoir de recommander les Pilules Rouges à toutes les femmes malades." — Madame James Caissey.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la bote ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enrégistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

Le Parlement Fédéral

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 21 — L'hon. M. Greenway a donné avis, pour aujourd'hui, d'une interpellation au ministère pour savoir si le gouvernement se propose de s'occuper prochainement de l'extension des limites de la province du Manitoba.

Cette question fait le sujet de nombreux commentaires parmi les députés qui sont demeurés ici en attendant la reprise des travaux sessionnels cet après-midi. On est d'accord à dire qu'il est impossible pour le gouvernement fédéral d'entreprendre la rédistribution des sièges fédéraux pour le Manitoba avant le prochain recensement, parce que cela causerait préjudice aux députés actuels qui sont au nombre de dix, et dont les collèges électoraux sont au nombre de dix. On reconnaît que la population du Manitoba a augmenté, durant les cinq dernières années, dans des proprotions telles, que cette province aurait maintenant droit à 17 députés aux Communes ; mais la rédistribution ne saurait être faite avant les prochaines élections générales.

× × ×

M. le Dr Paquet, député de L'Islet, interpellera le ministre de l'Intérieur, dans les termes suivants :

Combien le gouvernement canadien a-t-il d'agents d'émigration en Belgique ?

Quels sont leurs noms ? Depuis quand exercent-ils cette fonction ?

Quel est leur salaire ?

Combien d'émigrants de la Belgique sont arrivés en Canada depuis 1896 ?

Combien d'argent le gouvernement canadien a-t-il dépensé, chaque année, pour l'émigration belge depuis 1896 ?

× × ×

M. Chs. Gauvreau, député de Témiscouata, est le parrain d'un bill concernant la Compagnie du chemin de fer Québec Oriental, de Montréal. Entre autres choses, la compagnie demande l'autorisation d'achever son chemin de fer et exercer tous les pouvoirs à elle conférés par sa loi de constitution dans les cinq ans à compter de la présente loi ; et pour ce qui, du dit chemin de fer n'aura pas été achevé et pour ce qui, des dits pouvoirs n'aura pas été exercé à l'expiration du dit délai, les pouvoirs de la Compagnie s'éteindront et prendront fin.

Elle demande aussi l'autorisation de se fusionner avec de telles compagnies, ou de tels trustees d'obligataires ou autres personnes exploitant un chemin de fer, aux termes et conditions arrêtés et convenus, et sauf les restrictions jugées à propos par les directeurs.

BLAISE.

TAUX UNIFORME DE PASSAGE

Une importante réunion touchant le bill Hepburn.

M. H. A. Price, gérant-général assistant du service des voyageurs de l'intercolonial, est revenu, hier matin, d'un voyage à Boston, où il a assisté, comme membre, à la conférence de l'Association New England Passenger. Cette Association comprend les chemins de fers canadiens, aussi bien que les chemins de fer des Etats de l'Est et du milieu de la république américaine.

M. Price disait à un représentant de la "Presse" que le but principal de cette conférence était d'établir un taux uniforme de passage pour les chemins de fer canadiens et américains, de sorte que le bill Hepburn, touchant les taux de chemins de fer, récemment adopté par le Congrès américain, soit uniformément observé par toutes les compagnies.

—Le bill Hepburn, dit M. Price, n'affecte pas, naturellement, le trafic canadien ; mais les membres canadiens de l'Association avaient été invités à participer à la conférence, afin de donner leur opinion sur cette nouvelle situation et de faciliter la création d'un modus vivendi, d'après lequel les billets pour voyage direct entre toutes les localités du Canada et des Etats-Unis puissent être vendus conformément aux nouvelles dispositions du bill Hepburn. Cette conférence a eu plein succès."

LES HOTELS DU PACIFIQUE

Le Pacifique Canadien dépense des millions pour agrandir les hôtels qu'il possède actuellement et pour en augmenter le nombre. Le fameux hôtel de Banff doit être agrandi. On lui donnera une rallonge dans le genre du Château Frontenac. Le château, au lac Ste Louise, doit aussi être agrandi. On pourra alors disposer de cinquante-deux nouvelles chambres et de quarante-deux salles de bains. On construira aussi une aile nouvelle à l'hôtel de Vancouver. M. J. P. O'Leary, architecte de ce service, s'occupe actuellement des travaux.

IMPORTANTS TRAVAUX

Le Pacifique Canadien vient de terminer, aux Cascades, Colombie Anglaise, des travaux de la plus grosse importance. Il s'agit ici de la plus longue coupe qui ait jamais été faite par un excavateur mécanique dans le Canada. La coupe est longue d'un mille, au pied de la montagne. On emploie la terre de rejet à remplir les tréteaux sur lesquels repose le pont des Cascades. Lorsque les travaux seront terminés, en juillet prochain, il n'y aura plus d'éboulis de roc et de terre comme par le passé. Ces éboulis ont causé de nombreux désagréments à la compagnie, à cet endroit.

PERSONNEL

M. A. J. Dugal, acheteur de la maison Scroggie, est de retour d'un voyage à New-York, Philadelphie et Boston.

M. Dugal a visité différents centres manufacturiers et a donné plusieurs commandes importantes dans les tissus pour la maison qu'il représente.

—Le catarrhe du nez et de la gorge devrait vous engager à nous demander, au moins une boîte gratuite d'essai du remède contre le Catarrhe du Dr Shoop. Rien ne prouve aussi sûrement le mérite qu'un essai réel, et le Dr Shoop, pour prouver sa confiance désire vivement que nous vous fassions faire cet essai. Ce baume onctueux, blanc comme la neige et bienfaisant, soulage la gorge et les narines et purifie rapidement une haleine mauvaise ou fiévreuse. Venez et assurez-vous par vous-même.

DES CADAVRES PAR CENTAINES

Plus de 600 corps des victimes de Kingston ont déjà été incinérés.

UN INCIDENT

Le gouverneur Swettenham et l'amiral américain Davis se quittent en mauvais termes.

LE DEBLAYAGE.

Kingston, Jamaïque, 21 — Deux nouveaux chocs de tremblement de terre ont été ressentis samedi. Il n'y a pas eu de nouveaux dommages.

Le nombre des morts sera probablement de 1,000. Plus de 600 cadavres ont déjà été incinérés.

LA RECHERCHE DES CORPS

Kingston, Jamaïque, 21 — Le déblayage des rues et le travail de recherche des cadavres des victimes du tremblement de terre et de l'incendie avancent rapidement. La partie sud-est de Kingston ressemble exactement à la ville de Saint Pierre après l'éruption du mont Pelée.

Aussitôt après l'arrivée des cuirassés "Missouri" et "Indiana", de la ma-

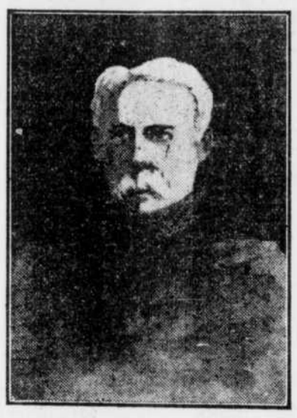

Sir James Alexander Swettenham, gouverneur de la Jamaïque.

rine des Etats-Unis, l'amiral Davis alla rendre visite au gouverneur, sir Alexander Swettenham, et lui offrit de l'aide, sous la forme de sentinelles armées, pour protéger les banques et les édifices publics, et d'envoyer à terre ses marins pour aider à recouvrer les cadavres des victimes.

En somme, la conduite de la populace a été admirable. Il n'y a eu que de rares cas de pillage, dans les buvettes et les magasins de provisions. Les gardes n'ont pas eu l'occasion de tirer un seul coup de fusil, et le calme le plus parfait n'a cessé de régner dans la ville.

Un exemple admirable a été donné au reste de la population par le gouverneur, lady Swettenham, les principaux fonctionnaires de l'île et leurs femmes, qui ont travaillé sans relâche à améliorer la situation et à soulager les victimes. Les médecins américains ont aussi généreusement aidé leurs confrères locaux, qui ont maintenu les plus belles traditions de leur noble profession.

LES VICTIMES

Les premiers estimés du nombre des tués était trop modéré. Plus de cinq cents victimes avaient été inhumés jusqu'à samedi, et un nombre considérable de cadavres à demi consumés ont été incinérés aux coins des rues afin d'empêcher une épidémie. Au moins mille personnes ont été rendues infirmes pour la vie, ayant perdu leurs bras ou leurs jambes, et on compte par milles ceux qui ont reçu des blessures sérieuses.

On n'a encore rien fait en vue de la reconstruction ou même en vue de réparer les maisons d'habitation dans les parties est et nord de la ville et dans le faubourg de Saint-Andrew. En vérité, il est impossible d'y songer dans le moment. Il n'y a pas de bois, peu d'artisans et très peu de capital; mais si la ville de Kingston a été détruite, la Jamaïque, en somme, reste intacte. Les vivres et les lieux d'abri abondent dans le pays, et le gouvernement envoie tous les jours trois ou quatre trains de refugiés dans les districts ruraux. Des milliers de personnes, cependant, continuent à camper sur le champ de courses et dans les parcs publics. Des centaines de petites constructions, composées de quatre poteaux sur lesquels on a étendu des draps de lit ou des châles, des feuilles de palmiers ou de bananiers, ont été élevées, et servent d'abri à une foule de gens. Heureusement, la température est superbe. Il y a assez de nuages au firmament pour modérer l'ardeur du soleil. Il n'a pas plu, et par conséquent ceux qui son campés jouissent d'un comfort relatif.

Les associations de secours distribuent des vivres. Le boeuf est en abondance, de même que les yams, les pommes de terre, les bananes et le plantain.

Les voûtes des banques Coloniale et de la Nouvelle-Ecosse ont été ouvertes au moyen de la dynamite, et les directeurs de ces deux institutions espèrent reprendre leurs opérations demain.

AU MILIEU DES CADAVRES

Vendredi soir, les rues du district incendié étaient encore remplies de l'odeur infecte des cadavres. Les ruines n'étaient éclairées que par les lueurs des bûchers sur lesquels on incinérait les corps, le long des rues. Un grand nombre de cadavres ont été recouvrés samedi, grâce aux vautours qui se perchent sur les ruines. Dès qu'ils sont recouvrés, les corps sont jetés sur les bûchers, où ils se consument lentement.

Il vient des vivres des districts ruraux, mais on craint la famine. L'état hygiénique des camps où sont entassées des milliers de personnes sous des abris improvisés, cause une grave appréhension d'une épidémie de fièvre typhoïde. Il y a un besoin urgent de tentes, mais le gouvernement n'en a pas et ne cherche pas à s'en procurer. Si la pluie survenait, ces milliers de malheureux seraient exposés à des souffrances indicibles.

De légères secousses de tremblement de terre continuent à des intervales irréguliers. Il y en a eu cinq jeudi, quatre la nuit suivante, et deux vendredi. La population, cependant, a cessé de s'en alarmer et commence à envisager l'avenir avec calme.

DEPLORABLE CONFLIT

Kingston, Jamaïque, 21 — La mission de secours de l'amiral Davis s'est terminée, samedi, d'une façon abrupte et affligeante, en conséquence, des objections du gouverneur Swettenham à la présence des marins américains dans les rues, gardant les immeubles et aidant les blessés et les malades. Cela est venu sous la forme d'une lettre du gouverneur demandant à l'amiral, en termes péremptoires de ramener à bord les marins qu'il avait débarqués. L'amiral Davis a été grandement surpris et froissé de ce procédé, et a fait samedi une visite d'adieu au gouverneur pour lui annoncer que les cuirassés "Missouri" et "Indiana", ainsi que la canonnière "Yankton" partiraient dans l'après-midi.

L'amiral Davis dit que se conformer immédiatement aux désirs du gouverneur était la seule ligne de conduite conforme à la dignité des Etats-Unis. La friction entre le gouverneur et l'amiral commença aussitôt après l'arrivée des navires de guerre américains. Le gouverneur s'objecta à laisser tirer le canon en l'honneur de l'amiral américain, prétextant que les citoyens prendraient le bruit pour un nouveau tremblement de terre. Il a dit aussi qu'il n'y avait aucun besoin de l'aide américaine, que son gouvernement était parfaitement en état de maintenir l'ordre, de prendre soin des blessés et de secourir ceux qui étaient sans abri.

SAINS ET SAUFS

Le Dr Albert E. Vipond, de la rue Dorchester, de retour de la Jamaïque, a reçu, hier, une dépêche lui annonçant que son père, son frère et sa soeur, actuellement à la Jamaïque, sont sains et saufs et s'apprêtent à revenir à Montréal.

SEVERES COMMENTAIRES

Londres, 21. — Jusqu'à une heure avancée hier soir le Bureau des Affaires étrangères n'avait encore reçu aucune nouvelle officielle de l'incident survenu entre le gouverneur Swettenham, de la Jamaïque, et l'amiral américain Davis.

Ce fait déplorable s'est produit à un moment où la presse anglaise et le public sont unanimes dans leurs témoignages de reconnaissance à l'égard des Etats-Unis, pour les secours apportés par eux aux sinistrés.

Les journaux du matin s'entendent pour déclarer que cette affaire est des plus regrettables.

On mande de Kingston au "Daily Mail" que la population de Kingston est indignée de la conduite du gouverneur. C'est l'opinion générale qu'il a agi trop à la hâte.

La "Pall Mall Gazette" dit que le langage tenu par le gouverneur serait difficile à justifier en toutes circonstances.

On annonce que le maire et le conseil de ville de Kingston ont supplié l'amiral Davis de rester sur les lieux, mais que ce dernier a répondu que la chose lui était désormais impossible.

COMMENT GUERIR PROMPTEMENT LE BRULEMENT D'ESTOMAC ET LE HOQUET.

Cela est toujours causé par la fermentation ou l'excès d'acide dans l'estomac. Les ennuis que causent ces affections disparaissent promptement sous l'effet de quelques gouttes de "Nerviline" prises lentement dans de l'eau sucrée. La "Nerviline" fait disparaître la cause du hoquet de même qu'elle guérit toutes les maladies de l'estomac et des intestins. Contre l'indigestion, les crampes, la flatulence et les douleurs d'estomac, on ne connait rien de mieux. Comme remède de famille, pour tous les maux, douleurs et indispositions, prenez Nerviline. 25c la bouteille partout. (2) w

CIE CUDDY-BRODEUR

20% Notre vente de janvier est de plus en plus en vogue parmi les familles qui achètent argent comptant, nous déduisons 20 cents par piastres sur tout notre stock, mêmes nos services à diner STOCK PATTERN que nous vendons, au prix régulier, moins cher qu'ailleurs—profitez-en notre vente se terminera le 31 janvier. 20%

LIGNES SPECIALES

Electrol ere simili-bronze français, 2 lumières, $13.50, réduits. $10.80
3 lumières, $22.50, réduits. $18
Jardinières et piédestaux.
Joli pot sur piédestal, en majolique, $4.50. Réduit. $3.60
Joli pot sur piédestal, en majolique, $7.50. Réduit. 80
Joli pot sur piédestal, bleu foncé, $10.00. Réduit $8
Joli pot sur piédestal, bleu foncé, $12.00. Réduit $9.60
Services à diner, 108 pièces, enluminés en or, semi-porcelaine, dessin vert, $17.50. Réduits à. $14
Services à diner, 112 pièces, bleu de four, enluminés en or, $22.50. Réduits à. $18
Services à diner, 112 pièces, dessin antique, brun et enluminés en or, très riches, $40.00. Réduits à. . . . $32
Services à diner, 128 pièces, porcelaine de Limoges, dessin Empire, or brant, $100.00. Réduits à. $80

A NOS DEUX MAGASINS :
20% 533 Ste Catherine Est, Près Amherst. 327 St Laurent, Près Ste Catherine. 20%

PROGRAMME OFFICIEL

Les séances que tiendra demain et mercredi à Saint-Hyacinthe, la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 21 — Voici le programme officiel des séances que tiendra en notre ville demain et après-demain la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec :

MARDI, A 9.30 HEURES A. M.

Rapport de l'assistant inspecteur général des syndicats et fromageries, J. A. Plamondon — Discussion : Service des chars frigorifiques, J. G. Bouchard; discussion: Des sociétés de contrôle, M. F. A. Whitley; discussion : Des chambres de maturation à chaux température et des halles de vente, J. U. Lemieux.

APRES-MIDI, 1.30 HEURE

Rapport de l'inspecteur général des syndicats, L. Bourbeau. Discussion : La saison de 1907 et le fromage, T. Ryan. Discussion :

De la culture des fourrages verts, Louis Lavallée. Discussion : La vache laitière de la province de Québec et son alimentation, J. H. Grisdale.

SOIREE, 7.30 HEURES

Discours d'ouverture, Charles Millot, président ; les honorables MM. Gouin et Allard, le professeur W. Robertson, J. A. Ruddick.

PROGRAMME DE MERCREDI — MATINEE A 9 HEURES

Election du bureau de direction — Rapport de l'inspecteur général des syndicats de beurreries, J. D. Leclair. Discussion : Le commerce du beurre en 1907, J. H. Scott. Le beurre de crème douce, A. T. Charron. Discussion : La situation légale des beurreries et fromageries dans la province, Emile Castel.

APRES-MIDI, 3 1.30 HEURE

Industrie du bacon, C. W. Bowman. Discussion : Analyse du lait, T. McFarlane. Discussion :

Concentration et coopération dans l'industrie laitière, C. E. Mortueux. Discussion :

Amélioration des instruments employés en industrie laitière, A. L. Tourchot.

SOIREE, 7.30 HEURES

La réception du lait aux fabriques, L. P. Lacoursière.

Le beurre militaire, Dr W. Grignon.

Passé et présent de l'industrie laitière, J. C. Chapais.

Discours du sous-ministre Gigault.

MONSEIGNEUR STANG

L'EVEQUE DE FALL RIVER EST DANGEREUSEMENT MALADE.

Nous avons la douleur d'apprendre que Monseigneur Stang, évêque de Fall River est dangereusement malade.

Mgr Stang, évêque de Fall River, Mass., dangereusement malade.

Une dépêche reçue hier soir, annonce que Sa Grandeur doit subir une douloureuse opération.

LES MALLES ANGLAISES

Les malles pour la Grande-Bretagne seront fermées au Bureau de Poste comme ci-dessous pendant la semaine du 20 janvier 1907.

Lundi — 9.30 a.m. — "Kronpritz"; *6.00 p.m., "Kronpritz", malles supplémentaires.

Mardi — 9.30 a.m. "Majestic"; *6.00 p.m., "Majestic", malles supplémentaires.

Vendredi — 9.30 a.m. "La Gascogne", *6.00 p.m., "La Gascogne", malles supplémentaires.

Vendredi — **10.30 a.m., "Tunisian", 9.30 a.m., "Campania", 6.00 p.m. "Campania", malles supplémentaires.

*Les lettres peuvent être mises à la poste jusqu'à 6.00 p.m., Les autres matières postales doivent être déposées avant 5.00 p.m.

**Les colis postaux sont expédiés par ces paquebots et doivent être déposés le plus tard à 6 hrs p.m. Samedi le 19 et à 10 hrs a.m. Vendredi le 25 janvier.

STE ANNE DE LA PERADE

M. l'abbé Côme Carbonneau, vicaire, est revenu de sa vacance dans sa famille, à Yamachiche.

—MM. les abbés J. A. Lacerte, vicaire à Rigaud ; J. Massicotte, chancelier de l'évêché ; A. Trudel, vicaire à Sainte-Thècle, et T. Gravel, vicaire à Shawinigan, étaient ces jours derniers en promenade dans leurs familles, à Saint-Prosper.

—Les élèves du couvent et du collège sont revenus, après quelques jours passés dans leurs familles, à l'occasion des fêtes.

—MM. les abbés Chas Bellemare, curé de Sainte-Geneviève, et A. Bellemare, curé de Batiscan, ont assisté mardi dernier aux funérailles de feu l'abbé H. Bellemare, curé de Saint-Zéphirin de Courval.

—Les opérations de la manufacture d'allumettes de J. A. Rousseau sont reprises depuis lundi dernier.

—M. l'abbé E. Brunel, vicaire de Saint-Sévère, est venu passer une huitaine à Batiscan.

—Le personnel de notre collège se compose maintenant de onze membres par l'arrivée du révérend Frère Conrad.

—M. l'abbé Arthur Gouin, curé de Saint-Henri de Lauzon, était de passage ce matin à la Pérade.

—On dit que la pêche à la petite morue est très abondante, cette année, dans nos parages.

C'est la Qualité Seule

d'une farine comme la "Five Roses" qui lui a valu une si bonne renommée. Des milliers de ménagères après l'avoir essayée, l'ont adoptée et la recommandent comme la "meilleure farine du monde". Aujourd'hui, partout où elle est vendue on reconnait sa supériorité.

Si son excellente renommée ne vous suffit pas ça vous paiera d'employer régulièrement la "Five Roses"; une commande d'essai vous convaincra certainement.

Achetez-en un paquet de 7 lbs, aujourd'hui, chez votre épicier.

Lake of the Woods Milling Co.
LIMITED. 21,23,25

Presbytère des Cèdres, comté de Soulanges

Soumissions demandées

Des soumissions — 1. En bloc, pour la maçonnerie, pierre de taille, enduits, charpente et menuiserie, peinture et vitrage, couverture, et 2. Pour l'appareil de chauffage et la plomberie nécessaires à l'érection d'un nouveau presbytère seront reçues au presbytère actuel, d'ici à lundi soir, le 4 février, à 7.00 heures, à l'arrivée de la malle.

Les plans et devis sont actuellement visibles au presbytère et au bureau de l'architecte Jos. Venne, 402 rue Plessis, Montréal. Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Par ordre,
J. CASTONGUAY,
18,23,28 Prêtre, curé.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 29.
176—1Mvan

SAINT-JEAN, QUE.

M. Charles-Edouard Arpin, de Saint-Jean, ci-devant comptable à la succursale de la rue Saint-Laurent, banque des Cantons de l'Est, vient d'être promu à une position supérieure, dans une succursale de la même banque, à Windsor Mills.

—L'Association Athlétique de Saint-Jean a donné un euchre cette semaine. Il y eut beaucoup de monde, 1er prix, E. Léonard, une bouteille de parfum, don de M. Médard Langlois.

2e prix, pot à tabac, don de Mme Edouard Arpin, gagné par M. J. E. Campbell.

3e prix, un portrait, don de M. Jos. Boudreau, fils, gagné par M. G. P. Smith.

4e prix, un petit balai, don de M. J. P. Meunier, gagné par M. D. Irmir.

5e prix, un volume, donné par le Dr Guy, gagné par M. L. J. McGuire.

Prix de consolation, gagné par M. J. F. Moreau.

—L'honorable G. B. Baker, de Sweetsburg, sénateur, pour le district de Bedford, était à Saint-Jean, mercredi.

CHAMBLY

Mardi, le 8 du courant, M. Oliva Larrivée, de Chambly, conduisait à l'autel Mlle Agnès Leblanc, fille de M. Pierre Leblanc. Etaient présents : M. Léandre Larrivée, père du marié ; M. et Mme Pierre Leblanc, M. Edmond Guyon et Mlle Isola Larrivée, tous deux de Montréal ; M. Clodomir Larrivée et Mlle Flore Mongeau, de Montréal ; M. Alb. Perron, de Laprairie, Mlle Blanche Larrivée, M. et Mme Candide Larrivée, M. Adémar Milotte et sa famille, M. et Mme Arthur Grignon.

Au souper, chez M. Larrivée, on remarquait en outre : M. Geofrion, contremaître, et Mme Geoffrion, M. Elzéar Mongeau, Mlle Alice Labossière, Mlle Bell, Mlle Moreau etc.

Les cadeaux étaient riches et nombreux. Nos souhaits de bonheur et succès aux nouveaux époux.

MORT DE M. A. R. WILSON

UN DES PLUS RESPECTABLES CITOYENS DE CETTE VILLE SUCCOMBE A LA PARALYSIE.

Montréal vient de perdre l'un de ses citoyens les plus connus et les plus respectés. C'est M. Alexandre A. Wilson, mort à son domicile, 476 rue Saint-Denis, à 4 heures samedi après-midi. M. Wilson était malade depuis huit jours; il a succombé à la paralysie. Il était âgé de 72 ans; il na-

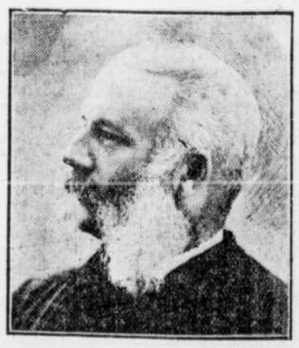

Feu M. Alexandre A. Wilson, marchand de ferronnerie, mort samedi après-midi.

quit à Coteau du Lac. Depuis cinquante ans, M. Wilson était à la tête d'un vaste établissement commercial, 219 rue Saint-Paul, un magasin de ferronnerie et de peinture. Il laisse une femme et trois enfants, une fille et deux fils, Madame C. A. Cornellier, W. Lawrence A. Wilson, le marchand de vins bien connu, et M. Louis Wilson.

Les funérailles auront lieu mardi, à l'église Saint-Louis de France.

Nos condoléances à la famille.

Quand vous achetez le vêtement Pen-Angle, le rétrécissement en a disparu.

Dans une variété de tissus, de styles, de prix. Dans toutes grandeurs pour femmes, hommes et enfants. Garantis par votre propre marchand.

UN VENT FURIEUX

Suite de la première page.

Sainte-Catherine et Peel, une superbe glace a été brisée.

—A la Eastern Outomobile Co, 91 rue de l'Université, deux glaces ont été brisées par des débris de toiture arrachés de la maison d'en face.

—Un poteau a été renversé, à l'angle des avenues Clermont et Clarke, ville Saint-ouis.

—Au magasin de chaussures Leroux, 1355 boulevard Saint-Laurent, une enseigne est tombée dans une vitre.

—Vers dix heures du soir un employé du Pacifique Canadien, M. Jacob Marion, a été enlevé de la toiture d'un wagon et lancé sur le sol; il s'est infligé de douloureuses contusions.

LES ALARMES D'INCENDIES

Le service des alarmes des incendies a été éprouvé hier par la tempête. Deux fils ont été brisés, soit une longueur de deux milles, et un avertisseur, privé de son support, a été mis de côté en attendant que le service soit rétabli, ce qui sera probblement fait ce soir. Il en coûtera environ $200 à la ville pour réparer ces dégâts. A la Place d'Armes, deux fils se sont rompus et les employés du service ont passé plusieurs heures à trouver ce dommage.

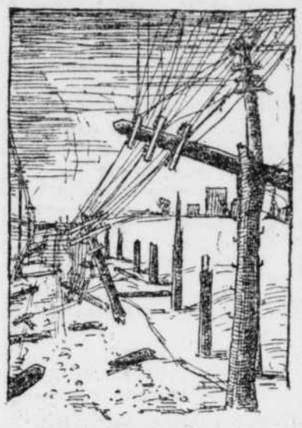

L'oeuvre de la tempête d'hier, à l'angle des rues Papineau et Rachel.

"C'est, disait ce matin M. Ferns, surintendant du service, le plus grand vent que j'ai vu depuis 35 ans que je suis au service de la ville. D'après notre anémomètre, la vitesse du vent a été constante à 44 milles, avec des bourrasques intermittentes de 60 milles à l'heure, entre 2 et 4 heures hier après-midi".

La température a subi un changement très appréciable de samedi après-midi à ce matin. Le thermomètre a monté de 30 degrés, à 3 heures samedi après-midi, à 41 degrés à 11 heures hier matin, puis a baissé à 3 degrés, à 11 heures ce matin. Le plus grand écart a eu lieu de 11 heures hier soir à 3 heures ce matin, soit 14 degrés en 4 heures.

VICTIME DU VENT

Hier soir, à 6 h. 30, un nommé Jacob Moriani a été victime d'un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves.

Il se tenait sur le toit d'un wagon du Pacifique Canadien, lorsque, tout à coup, il fut précipité sur la glace par une forte bourrasque. La voiture d'ambulance transporta Moriani à cette institution. Là, les médecins déclarèrent que l'ouvrier n'avait que de fortes contusions aux côtes.

ECLAIRAGE ET TRAMWAYS

La "Montreal Light, Heat and Power" n'a pas eu de poteaux brisés, mais plusieurs fils sont rompus et, en différents endroits, on a dû se passer d'éclairage.

Le service des tramways n'a pas trop souvert de l'ouragan. Il y a seulement en des retards là où des objets arrachés aux toits encombraient les rues.

SUR LA TRAVERSE DE LONGUEUIL

Dans le cours de l'après-midi d'hier, une voiture de cocher conduite par M. Georges Goyette, de Longueuil, fils de M. Etienne Goyette, jr., et contenant un passager, a été renversée par la violence du vent et projetée à plusieurs pieds de distance dans une mare d'eau profonde de plusieurs pieds.

Le cocher et le passager en furent quittes heureusement pour un bain froid. Quant au cheval, qui avait culbuté dans l'excavation, il fallut l'intervention de plusieurs personnes pour le retirer au moyen de cordes de sa dangereuse position.

Le harnais, les robes de fourrures qui étaient restées au fond de l'eau furent retirées que ques instants après, au moyen d'une gaffe.

DANS LA BANLIEUE

La tempête a fait des ravages dans la banlieue. A la Ville Saint-Paul et à Misonneuve prticulièrement les fils du système d'éclairage ont été brisés et les employés de la compagnie ne pouvaient suffire à les réparer. Ainsi ces villes ont été privées de lumières pendant une couple d'heures.

A Maisonneuve, une partie de corniche de la nouvelle station de police et feu a été projeté dans la rue et a fait prendre le mots aux dents à un cheval. Celui-ci a été arrêté grâce à la bravoure de M. Johnney Pichette.

Par suite de la rupture des fils téléphoniques au coin des rues Papineau et Rachel la ville de Delorimier est privé de téléphone. Le système d'alarme ne fonctionne pas non plus.

Hier matin, en allant à la grand'messe un jeune enfant a été poussé par le vent dans une excavation remplie d'eau au coin des rues Rachel et Papineau. Il en a été quitte pour un bain froid.

A la ville Saint-Louis le vent a brisé une voiture chez M. Robertson, avenue Esplanade et jeta un poteau par terre, coin des rues Clark et Fairmount.

PANIQUE DANS UNE EGLISE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Varennes, 21 — Pendant l'office divin de dimanche dernier, le vent qui soufflait à une grande vitesse a causé une panique dans notre église. Heureusement, selon l'avis de notre pasteur, les fidèles sortirent du temple par une seule porte, laquelle se trouvait du côté opposé au vent. Dans l'après-midi, nous avons eu à déplorer un accident. Un grand vitrail du vestibule de l'église a été brisé par la tempête.

60 A L'HEURE A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 21 — Nous avons eu hier l'un des plus gros vents de l'année. L'anémomètre marquait soixante milles à l'heure.

On ne signale pas de dégats sérieux à Québec ni dans les alentours, sauf quelques enseignes enlevées et quelques branches d'arbres cassées.

UNE CHUTE DE 60 DEGRES

Sainte-Agathe, Qué., 21. — Une pluie forte a tombé toute la soirée, samedi. La température est montée à 50 Farenheit. Le vent changea vers l'ouest hier matin et tourna en rafale vers dix heures. Plusieurs cheminées ont été renversées. Des vitres partout furent enfoncées; chez M. F. Martineau, commerçant, les vitrines furent détruites. Des granges furent démolies. A dix heures hier soir, le thermomètre marquait 10 dsgrés sous zéro, ce qui constitue une chute de soixante degrés en moins de douze heures.

A SAINT-JEAN

Saint-Jean, Qué., 21. — Il n'y a pas eu de dégats ici, bien que la tempête ait soufflé violemment samedi soir et hier matin.

DEGATS A SAINTE-THERESE

Sainte-Thérèse de Blainville, Qué., 21. — Un fort vent d'ouest, soufflant en rafale, hier, a causé des dégâts considérables dans la ville et dans le voisinage. Des arbres ont été déracinés, brisés, tordus. Le séchoir de la briqueterie Blondin a été violemment avarié. Le toit d'un wagon à marchandises, à la Côte Saint-Louis, a été emporté. Le vent soufflait à quarante milles à l'heure. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

A RIGAUD

Rigaud, 21. — Le vent a causé des dégâts considérables ici, hier. Plusieurs couvertures de granges ont été emportées, un peu partout dans la campagne. On signale notamment dans la paroisse de Sainte-Marthe, plusieurs désastres. MM. Bernard McManus, Jean-Baptiste Letang, Jérémie Lauzon, M. Emile Coll, ont subi des pertes considérables.

A Rigaud, le vent n'a pas été plus clément; il a ébranlé, arraché, ou brisé arbres et couvertures.

Partout dans la campagne, les cultivateurs ont été victimes de la tempête.

C'est pendant la grand'messe, que le vent a fait violence. Les femmes étaient seules au logis, avec leurs enfants.

On constate des dégâts dans tout le comté.

On ne connait pas l'étendue des dommages mais on sait qu'ils sont fort élevés.

OTTAWA EST INONDEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 21 — La tempête de neige et de pluie qui s'est abattue sur la ville samedi et dimanche, a paralysé le service des tramways. Les rues étaient comme des lacs et, comme les tramways ne marchaient plus, les habitants de la ville ont dû se contenter de marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambe, à certains endroits. Le dégel qui a suivi la tempête a transformé toutes les rues en torrents.

EQUIPAGES RENVERSES

Si la rafale était violente, dans la ville, on s'imagine facilement ce qu'elle pouvait être sur la traverse de Longueuil, dont le tracé est ouvert à tous les vents. Les équipages ont subi de rudes balottements sous la poussée terrible et plusieurs ont été renversés. Une lourde voiture, entre autres, qui traversait huit personnes, a été jetée hors de la route avec son contenu. Les voyageurs, heureusement, n'ont pas été blessés.

UN CLOCHER DEMOLI

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 21 — Des dommages considérables ont été causés à Ottawa par la tempête d'hier. Plusieurs grandes vitres ont été brisées entre autres à la succursale de la Banque de Montréal, rue Bank. Le clocher de l'église Knox, a aussi été en partie démoli.

LES TRAMWAYS EN PANNE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ottawa, 21 Les effets de la tempête d'hier se feront sentir pendant quelque temps encore. Le service de tramways électriques de Hull est paralysé pour un jour ou deux. De nombreux ouvriers sont engagés à déblayer la voie. A Ottawa, le service n'a pu être rétabli que ce matin, après un travail incessant depuis hier matin. La forte gelée de la nuit dernière a remis les chemins de la campagne dans un état convenable.

A LACHINE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Lachine, 21 — Le vent a soufflé en tempête pendant plus de vingt-quatre heures, ici. Les dégâts sont considérables. Plusieurs couvertures de maisons ont été balayées.

A CHICOUTIMI

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Chicoutimi, 21 — La pluie d'hier avant-midi a fait place, vers deux heures, à un vent furieux qui s'est continué toute la nuit. Il n'y a pas de dégâts importants.

LES FILS ROMPUS

Trois-Rivières, 21 — Hier, la neige aveuglante a fait place à une pluie torrentielle jusqu'à minuit. Les fils de la North Shore Power Co. ont été rompus. Les dégâts ne sont pas considérables.

A MASKINONGE

Maskinongé, 21. — La tempête a causé ici des dégats considérables. Le toit de la grange de M. Adélard Lemire, la grande cheminée de la fabrique de M. Blais et le toit du Moulin Philibert de St-Justin ont été emportés par le vent.

VALLEYFIELD

Valleyfield, 21. — Dimanche, une tempête effroyable a sévi ici. Nous avons eu une forte bordée de neige également. Un grand nombre de cheminées ont été emportées, des carreaux brisés. Les dégats sont assez considérables.

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 21. — Une rafale, balayant une neige aveuglante, s'est abattue sur la ville hier soir, vers sept heures et demie et a duré jusqu'à dix heures et demie. Jusqu'à présent, on ne signale aucun dégât.

A MEGANTIC

Mégantic, 21. — Il n'y a pas eu de tempête ici.

A VAUDREUIL

Vaudreuil, 21. — Le vent a soufflé ici à raison de quatre-vingts milles à l'heure. Heureusement, il n'y a pas eu de dégâts sérieux. On ne signale aucun accident.

LOCOMOTIVE DESEMPAREE

La vague imprévue de froid, après le dégel de ces jours derniers a fait un tort considérable aux compagnies de chemin de fer. C'est à cause de ce froid subit que l'express de Chicago (Grand-Tronc), qui devait arriver ici à 7 h. 40m., ce matin, n'est entré en gare qu'à 10 h. 40. La locomotive avait été désemparée par la glace à Cornwall.

A BELLEVILLE, ONT.

Brockville, Ont., 21. — La tempête d'hier est la plus violente qu'on ait eue. Les arbres ont été déracinés et balayés; des cheminées ont été démolies et des clotures couchées. Une partie de la toiture, aux usines du Grand Tronc a été enlevée. Plusieurs voitures de bet ont été renversées, et, dans certains quartiers, on a dû s'en passer. Il fait très froid ce matin. Le fleuve est gelé d'une rive à l'autre.

LES BESTIAUX MEURENT

Medecine Hat, Alberta, 21 — Des milliers de bêtes à cornes gisent mortes, le long de la voie ferrée du Pacifique. Elles ont succombé au froid et au manque de vivres. Depuis la mi-décembre, il est tombé tant de neige qu'il a été impossible de faire parvenir des fourrages dans le district. Affaiblis par la faim, les animaux sont allés s'abriter sous les clôtures à neige de la voie et sont mortes de froid. Plusieurs éleveurs de la partie nord sont ruinés.

LES CARIBOUS SORTENT DU BOIS

Winnipeg, 21 — Des personnes qui arrivent du district du Dauphin annoncent que les caribous sortent du boise et viennent jusque dans les cours des maisons pour s'abriter contre la tempête et avoir un peu de nourriture. Le gibier sort par troupeaux.

DE LA NEIGE ROUGE

Winnipeg, Man., 21 — L'agent du Pacifique Canadien, à Glacier, dans les Montagnes Rocheuses, signale un fait important et curieux à la fois. Il assure que les sommets élevés des Rocheuses sont couverts de neige rouge. Ce n'est pas la première fois que pareil phénomène se constate sur ces montagnes, bien que la manifestation actuelle soit un peu prématurée. Les Indiens et les Métis, adonnés à des superstitions que leur ont transmises les traditions, voient un signe de malheurs épouvantables dans la chute de cette neige rouge.

L'apparence des montagnes est terrible. On dirait que du sang soule sur leurs flancs.

On donne là-bas trois explications du phénomène. La première est que la poussière volcanique des montagnes, entraînée dans l'espace et tenue en suspens par les vents, retombe avec la neige sur le sol. D'autre part, on prétend que c'est la poussière des planètes et enfin, on soutient que la chimie de la nature a décoloré la neige.

LE SERVICE DES TRAINS

Samedi dernier, dans l'après-midi et la soirée, plusieurs trains ont été retardés, les rafales ayant abattu de nombreux poteaux de télégraphe, de sémaphore et de disque sur les lignes diverses qui viennent jusqu'à la ville. En conséquence, les expéditeurs des trains ont éprouvé de grandes difficultés à faire parvenir leurs ordres aux conducteurs des divers trains, ce qui a obligé ces derniers d'attendre aux petites gares ou sur les voies d'évitement.

LE CANADIAN NORTHERN

Malgré la tempête, le Canadian Northern a tenu sa ligne principale ouverte tout le temps. C'est la seule compagnie qui a réussi à combattre avec succès la température terrible de ces derniers temps. Elle refuse tous les jours de transporter des marchandises consignées à l'ouest de Grand Forks, Dakota Nord. Tous ses wagons sont employés.

SUR LE LAC ERIE

Buffalo, N. Y., 21 — Une tempête, poussée par un vent de 90 milles à l'heure, a fait rage ici pendant dix-huit heures et a causé des dégâts pour $1,500,000.

Cinq grands steamers des lacs, ancrés à l'entrée du brise-lame, ont été jetés à la côte. La tempête continue, et il est impossible d'aller au secours des navires échoués.

Des docks et des quais ont été enlevés, rien ne pouvait résister à la violence du vent. Des navires sont allés se briser contre des ponts. Des cheminées et plusieurs constructions légères ont été brisées comme des boîtes de papier, mais jusqu'ici on ne rapporte aucune perte de vie.

L'eau du lac Erié a monté de trois pieds en autant d'heures. Le service des chemins de fer est retardé.

Les vieux marins disent que c'est la pire tempête que nous ayons eue depuis vingt ans. Le vent était accompagné d'une neige aveuglante.

NEIGES ET AVALANCHES

Portland, Orégon, 21 — Les chemins de fer de l'Etat de Washington, sont paralysés presque, à cause du manque de combustible pour les locomotives.

La disette de wagons est désastreuse. Des éboulis répétés et l'abondance de la neige dans les montagnes créent des retards sans précédent dans l'histoire des deux états.

DANS LE MINNESOTA

Minneapolis, Minnesota, 21 — On mande de l'ouest du Dakota nord et de Huron, Dakota Sud, que cette partie du pays est ravagée par la plus forte tempête de neige de la saison. Tous les trains sont en retard, et la situation inspire de grandes appréhensions. Les provisions et le combustible se font rares au point que l'on s'attend à un grand nombre de pertes de vie si la tempête ne cesse bientôt.

CINCINNATI INONDEE

Cincinnati, Ohio, 21 — Les pertes matérielles causées par la crue la rivière Ohio, ici, et dans le voisinage, sont portées à $500,000. Cet estimé comprend les dégâts aux marchandises, les pertes causées par la fermeture des fabriques, et les salaires des ouvriers forcés de rester sans ouvrage. Quinze mille personnes, ici, et sur le côté kentuckien de la rivière, ont dû chercher refuge sur les hauteurs. Près de cinquante carrés de rues à Newport, une douzaine à Covington, et de larges étendues de terrain dans la partie Est et le quartier Mill Crook, de Cincinnati, sont inondés.

Plusieurs maisons ont été entraînées dans le torrent.

On ne signale pas encore de pertes de vie.

A une séance spéciale du conseil de ville, on a voté $10,000 pour venir en aide aux victimes de l'inondation, et le maire a été autorisé à dépenser $13,600 de plus si c'est nécessaire.

NAVIGATION INTERROMPUE

Louiseville, Kentucky, 21 — Les officiers de la Législature disent que la navigation est interrompue de Pittsburg à Cairo. On ne compte guère sur une amélioration prochaine de la situation.

La rivière Ohio a continué à monter toute la journée, samedi. On estime à plus de deux mille le nombre des sans-asile.

ANGOISSE A PITTSBURG

Pittsburg, Pennsylvanie, 21 —A neuf heures samedi, l'eau de la rivière atteignait la hauteur de 22 pieds 9 pouces et continuait à monter. Une grande inquiétude terrifie les navigateurs et les hommes d'affaires du district inondé.

DANS L'INDIANA

Indianapolis, 21 — Les rivières de l'Indiana sont sorties de leurs lits. Dans le sud de l'Indiana, la situation est très grave.

LES PERTES DE VIE

Buffalo, 21. — Deux personnes ont perdu la vie dans la tempête. C'est là tout ce qu'on sait, actuellement, sur le désastre. Une jeune fillette de onze ans s'est noyée, à Dunkirk, et une femme, Henrietta Soldwick, a été tuée par la chute d'un toit de maison. Les pertes, ici, se chiffrent à plus de deux millions. A Niagara (Chutes) les pertes sont de $25,000 pour le réseau du Great George R. R. Dans la ville, des maisons ont été démolies. De partout nous arrivent des dépêches annonçant que la tempête a multiplié ses dégâts. Elle a duré vingt-quatre heures. Le vent soufflait, en moyenne, de 45 à 85 milles à l'heure. Ce sont les armateurs et les compagnies de navigation qui ont éprouvé les plus grosses pertes.

$12,000,000 DE PERTES

Les navires qui ont été poussés à la côte valaient en moyenne $350,000 chacun et leur cargaison est portée à une somme totale de douze millions.

INDUSTRIE PARALYSEE

Parkersburg, Virginie Ouest, 21. — Les inondations ont interrompu tout service de chemin de fer, sur le réseau du Baltimore et Ohio, le long de la rivière Ohio. De nombreux trains sont arrêtés dans les parties épargnées de la ligne, mais ils ne peuvent avancer ou reculer à cause des effondrements et de l'eau. La rivière est rendue à quarante pieds de profondeur. Les industries sont arrêtées. La situation s'aggrave à chaque instant.

TOURS A HUILE DEMOLIS

Upper Sandusky, Ohio, 21. — Une violente tempête de vent et de grêle a balayé la ville, samedi et hier. Un homme a perdu la vie et des dégâts, pour des milliers de dollars, ont été causés un peu partout. Une quarantaine de tours à huile dans les puits de pétrole ont été démolies et plusieurs maisons ont perdu leurs toitures.

FEU LE CAPITAINE E. DESNOYERS

Suite de la première page

auront lieu mercredi matin à l'église Saint-Jacques.

Le capitaine Desnoyers n'était âgé que de trente-huit ans. Il commença sa carrière militaire à l'âge de seize ans, alors qu'il accompagna son bataillon au Nord-Ouest, pour supprimer la rebellion des Métis. Sa bravoure fut récompensée avant son retour au pays; il reçut le grade de lieutenant. Au retour du régiment à Montréal, le lieutenant fut nommé porte-drapeau, en sa qualité d'officier junior.

Il était le frère du Rév. M. J. B. A. Desnoyers, curé de Tétreauville.

Le défunt ne comptait que des amis à Montréal. Il était né à Longueuil en 1869 et fit ses études commerciales à l'école du Plateau. Il s'occupait de commerce; il représenta successivement les maisons Gault, à Québec, et G. J. Mackenzie, de Montréal. Sa perte créera un vide profond dans les cercles commerciaux, militaires et sociaux.

Mardi dernier, le capitaine Desnoyers se sentit indisposé et il se rendit à l'hôpital Victoria pour y prendre quelques jours de repos. Une pneumonie aiguë se déclara et amena en quatre jours le dénouement fatal. Le défunt était le frère de madame Charles Bruchési. Les derniers sacrements ont été administrés par le chapelain de l'hôpital.

Les décorations de la chambre mortuaire dans laquelle repose feu le capitaine Desnoyers sont du meilleur goût. Sur les traits du défunt est encore imprimé le sourire sympathique et bon qui le rendit si populaire.

La famille a déjà reçu de nombreux messages et lettres de condoléances. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures très précises, à l'église Saint-Jacques.

IL VOIT LA MORT DE PRES

Suite de la première page.

reille occasion, lorsque le froid se fait sentir un peu fort. L'opération réussit et le gaz revint dans les tuyaux.

Un peu plus tard, se souvenant que l'un de ses pensionnaires était arrivé, Mme Saucier s'en inquiéta et monta à sa chambre au cas où un accident lui serait arrivé. Elle avait eu comme un pressentiment.

Elle frappa à la porte, mais Mme Saucier et sa servante se hasardèrent à ouvrir la porte; mais quelle ne fut pas leur surprise en apercevant leur pensionnaire, M. Arthur Moreau, étendu sur un sofa au milieu d'une atmosphère saturée de gaz.

Ils fermèrent immédiatement le bec de gaz et s'empressèrent d'ouvrir la fenêtre toute grande. Cependant, M. Moreau demeurait toujours sur le sofa sans donner signe de vie.

Ce fut un émoi dans la maison. Pendant qu'on allait chercher un voisin, M. A. Moreau sortit de son sommeil inquiétant, à demi-asphyxié et s'empressa d'aller respirer l'air pur au dehors. Grâce à cette préoccupation empressée de Mme Saucier, M. Arthur Moreau a échappé à un accident fatal, et, ce matin, comme d'habitude, il était à son poste au palais de justice où il remplit les fonctions de député protonotaire depuis une semaine.

Le Dr Faucher a été tout à fait étonné de voir que B. Moreau avait séjourné aussi longtemps dans une chambre remplie de gaz sans avoir éprouvé plus de préjudice.

OU EST LE PORTE-MONNAIE?

Une ouvrière employée à la manufacture Bell a rapporté au lieutenant Désautels, du poste de police No 5, qu'elle avait perdu son porte-monnaie, samedi dernier, probablement dans un tramway de la rue Ontario. Ce porte-monnaie contenait la paye de la semaine, soit trois dollars et soixante centins, et deux billets jaunes de tramway. Cette perte est fort grave pour l'ouvrière qui n'est pas riche. Toute personne qui aurait trouvé le porte-monnaie avec son contenu, est priée de le remettre au poste No 3, rue Ontario, près de la rue Beaudry.

LUGUBRE TRANSACTION

Un personnage bien connu de San Francisco vient vendre son cadavre.

Oakland, Cal., 21 — James Smith, qui doit sa notoriété à son titre de cicerone du quartier chinois, à San Francisco, vient de mettre son corps ou plutôt son cadavre à l'enchère. Il s'est adressé au chef interne de l'hôpital Oakland et lui a demandé une somme de $250. Smith a déclaré avoir fait des emprunts et hypothéqué la maison paternelle, et il veut payer ses dettes. Son cadavre appartiendrait aux médecins del 'hôpital qui pourraient à leur gré en faire la dissection. En outre, aussitôt ses dettes payées, il rencontrera tout de suite ses obligations et ne fera pas attendre ses débiteurs; il se donnera la mort.

Smith a exprimé tout son désappointement et toute sa douleur lorsqu'il vit qu'on n'acquiesçait pas à sa demande.

"Il n'y a aucune raison pour que je vive plus longtemps sur la terre—disait-il.—Je mourrais content, si je pouvais faire quelque chose pour ma soeur. J'ai dépensé mon argent dans la débauche et je ne l'ai point secourue comme j'aurais du le faire. Notre maison est hypothéquée pour $250 et je veux rembourser cette somme. La semaine dernière, un homme de San Francisco a consenti à acheter la dépouille, mais il a refusé au dernier moment, et ainsi, je ne me suis pas décidé."

Smith fut d'abord peintre; mais il abandonna ce métier pour devenir guide dans le quartier chinois. C'est un fumeur d'opium invétéré.

UNE FIGURE CONNUE QUI DISPARAIT

L'ex-chef des pompiers de Québec, M. Philippe Dorval, est décédé.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 21. — M. Philippe Dorval, ex-chef de la brigade du feu de Québec, est décédé la nuit dernière, à l'âge avancé de 75 ans. Il était malade depuis quelque temps. Il a été chef de la brigade pendant plus de vingt ans et il se distingua par son jugement et sa bravoure dans plusieurs incendies fameux. M. Dorval donna sa démission il y a quelques mois, et le conseil de ville l'accepta. Peu de temps après il fut remplacé par le sous-chef Fitzbach, qui occupe encore ce poste. M. Dorval fut autrefois membre du corps des pompiers volontaires. Il fut aussi employé dans le bureau du surintendant des mesureurs de bois d'où il partit pour prendre charge de la brigade du feu.

Il laisse plusieurs enfants, parmi lesquels est le Dr Eugène Dorval, dentiste. Les funérailles auront lieu mercredi à neuf heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Aujourd'hui, les drapeaux flottent à mi-mât sur l'hôtel de ville et sur les divers postes de pompiers.

ALLIANCE NATIONALE

Installation d'un nouveau Cercle.

Lacadie, 21—Dimanche, le 20 du courant, à 3 hrs p.m., avait lieu dans la salle de la sacristie de cette paroisse, l'installation d'un nouveau cercle de l'Alliance Nationale sous le nom de Cercle Lacadie, No 273. Cette installation était présidée par M. Joseph Contant, prés. gén., lequel était assisté de M. Chs Duquette, insp. en chef.

Les officiers élus pour présider aux destinées de ce nouveau cercle sont: prés., Cyrille Gagnon; chapelain, l'abbé A. H. Marsolais, curé de la paroisse; substitut, S. W. Poitras; vice-prés., Amédée Brault; sec.-arch. Alph. Dupré; commissaire ordonnateur, Hilaire Sénécal; introducteur, Alcide Déland; auditeurs, W. Poitras et L. G. Forté.

Après l'installation des officiers, M. le président général, dans une courte allocution, a fait voir aux membres les progrès constants qu'a faits l'Alliance Nationale depuis sa fondation et la sagesse de ses réglements au point de vue du contrôle du fonds de réserve de cette société et les avantages considérables qu'elle procure à ses membres, non seulement au point de vue pécuniaire, mais aussi au point de vue moral.

M. le curé, dans quelques mots, s'estima heureux de voir que l'Alliance Nationale avait songé d'établir un cercle dans sa paroisse, il a aussi exprimé l'espoir qu'avant longtemps tous ses paroissiens qui sont qualifiés à faire partie de cette société, se joindront au nouveau cercle, la main dans la main pour se protéger mutuellement et marcher ensemble dans l'avancement des catholiques de langue française. r

UN JUGEMENT IMPORTANT

Ernest Larivée, vs. la Corporation de la paroisse de Saint-Vincent de Paul.

L'honorable Juge Robidoux a donné une importante décision, ce matin, au sujet d'un procès qui passionnait toute la paroisse de Saint-Vincent de Paul. Au mois de novembre dernier, M. Ernest Larivée, avocat, poursuivait la corporation de la paroisse de Saint-Vincent de Paul pour faire retrancher certains noms de la liste des électeurs de la paroisse et en faire ajouter d'autres qui ne s'y voyaient pas. Ce matin, après avoir entendue les parties sur le mérite de la requête l'honorable juge a débouté la demande avec dépens. Mtre Gonzalve Desaulniers, C.R., et C. A. Wilson occupaient pour le conseil de la paroisse.

La défense a produit une contestation écrite de la requête Larivée, niant que le demandeur soit électeur de la municipalité de paroisse et que, partant, il n'avait pas le droit de prendre la poursuite qu'il avait intentée à la municipalité. Comme il n'est pas établi que le requérant ait qualité pour instituer l'appel, le tribunal prononce contre le demandeur.

COMMERCE

BEURRES ET FROMAGES — On a reçu 150 boîtes de fromages, samedi, et 484 durant la semaine.

On cote fromages d'octobre, 13 cents la livre, et produits plus anciens à une fraction plus haut.

BEURRES — On a reçu 141 boîtes de beurres, samedi, et durant la semaine, 1,114.

Le marché est stable. Crémeries les plus fines, 25¼ à 25½ cents; sous-qualités, 24 à 25 cents, et beurre domestique, 21 à 23 cents.

A Londres, le fromage est à prix fermes. On cote fromages canadiens de 63s à 65s; à Bristol, fromage canadien, 62s à 66s; beurre domestique, 96s à 98s.

SUCRES — Marché sans amélioration. Sucre de betteraves, brut, de 3⅛ cents la livre; sucre de canne, de Cuba, 2 3-8 à 2¼ cents; sucre raffiné, $4.70, moins 1 cent pour comptant.

GRAINS ET FARINES — Blé à Chicago, marché ferme, et en hausse de 5-8 à ⅝ cent; mais, prix ferme, hausse de ¾ cent. Durant la semaine dernière, le maïs a monté de 1 7-8 cent; avoines, en hausse de 3-8 cent.

A Winnipeg — Blé, ouverture, janvier, 72½ cents; fermeture, 73 cents; mai, ouverture, 75 7-8 cents; fermeture, 76 3-8 cents; juillet, 76 7-8 cents; ouverture et fermeture, 77 3-8 cents.

A Montréal, blé d'exportation du Manitoba, marché sans amélioration. Demande européenne peu active, et affaires sans importance.

Avoines, marché local ferme. Demande bonne.

Marché assez actif, localement et au dehors. Prix stables. Avoines blanches, No 2, 42 cents; No 3, 41 cents; No 4, 40 cents.

FARINES — Marché stable et tranquille. On n'achète que pour les besoins actuels de la consommation. Les affaires sont très limitées.

On cote: Farine de blé de printemps du Manitoba, $4.50 à $4.60; deuxième qualité, $4.00; patente de blé d'hiver, $4.00 à $4.15, straight rollers, $3.55 à $3.65 au baril et en sacs, $1.60 à $1.70; extras, $1.45 à $1.55.

ISSUES DE BLE — Marché ferme et peu fourni.

La demande est active.

Son de Manitoba, en sacs, $21; gru, $22; son d'Ontario, en sacs, de 021 à $21.50; gru, $22 à $22.50; moulanges, $21 à $25; moulée de graine, $28 à $30.

FARINE D'AVOINE — Les prix sont stables. On vend de $1.95 à $2.00 le sac.

Farine de blé-d'inde, demande bonne, à $1.35 et $1.45 le sac.

FOIN — Le marché est stable pour foin pressé. Et l'approvisionnement devient de plus en plus considérable.

On cote foin No 1, $14 à $14.50; No 2, $13.00 à $13.50; trèfle mêlé, $12 à $12.50; trèfle pur, $11.50 à $12.

VIANDES ET SALAISONS — On a reçu 67 boîtes de saindoux; 51 boîtes de conserves de viandes, et 12 boîtes de jambons et bacons. Prix fermes, dans toutes les lignes.

Porc vivant, marché très ferme. Il y a nauvelle hausse de 25 cents le 100 livres. Porc, choix, $7.50 le 100 livres, au sortir du wagon.

Porc tué à l'abattoir, prix très élevés, de $9.75 à $10; porc tué à la campagne, moyenne pesanteur, de $9.25 à $9.50 le 100 livres.

PRODUITS DE LA FERME — On a reçu 484 caisses d'oeufs. Le marché est sans changement.

Bonne demande pour consommation locale. Oeufs d'automne, choisis, 2 6cents; oeufs d'été, 24 cents; oeufs mirés, No 1, 22 cents; oeufs chaulés de Montréal, 21 cents.

VOLAILLES — Ventes assez actives et à prix fermes.

Dindes, 12 à 14 cents; poulets, 9 à 10 cents; poules, 6½ à 7¼ cents; oies, 9 à 10 cents, et canards, 10 à 12 cents.

FEVES — Marché tranquille. Les prix sont fermes. On vend fèves de choix, de $1.20 à $1.35, et au char, $1.25.

PATATES — Demande bonne. Prix fermes. On vend 85 à 90 cents le sac, par voyage, et par char, 75 à 80 cents.

DIVERS — Sucre et sirop d'érable, peu de ventes. Sirop, 55 à 65 cents le gallon, mesure impériale, et au baril, de 6¼ à 7 cents; miel, prix stables, à 13 et 14 cents pour gâteaux, et miel coulé, 10 à 11 cents; miel brun, 8 à 9 cents la livre.

ALCALIS — Marché plus ferme. Potasse, $4.50 à $7.50; potasse, première qualité, $5.75 à $5.85; deuxième qualité, $5.00 à $5.10 le 100 livres; perlasse, $6.50 à $7.50.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaudry et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
			BANQUES		
At. Ry S.Co.	-	.....	R.E.N. Am.	.....	148
Bell Tél.	-	.....	B. Com.	179½	...
C.C. Pc's A.	.....	.....	B. Dom.	.....	...
" B.	...	.....	East Town.	...	.....
Can. Con.	.....	.....	Hamilton	...	.....
Can-Pacific.	188¾	188	B. Hoche.	...	.....
New Pacific	...	.....	B. Imperial.	...	...
Det. E. R.	80	70	B. Merc.	169	169¾
D. Coal Com	68	62½	B. Molson.	...	...
" Pfd.	.....	.....	B. Mont.	256¼	256
D.I. & S. Com	35½	47½	B. Nationale	...	.....
" Pfd.	65	64	N. Bruns.	273	260
Duluth Com	...	.....	B. N. Scot.	.....	...
" Pfd	...	...	N. S. new.	...	...
Hal. E. R.	...	.....	B. Ontario.	.....	.....
Hav. E. R.	...	.....	B. Ottawa.	.....	...
" Pfd.	.....	.....	B. Québec.	140	135
Illinois Tr P	92¾	91¾	B. Royal.	...	...
I.R.L. C. Com.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
" Pfd.	.....	55	B. Sovereing	...	.....
L. Wds Pfd.	.....	105	B. Standard	...	.....
" Com	...	...	B. Toronto.	...	.....
La P. paper.	...	.....	B. Union.	151	.....
Pfd	.....	103	Corpora		
Mack. Co C.	.....	71½	Can. C.C. Co.	57	53½
" Pfd.	.....	...	Mont. Cot.	95¾	87½
Mex. L. & P.	53	55	Textile Com	135	126
Minn. St Paul	121	120¾	BONDS		
M. L. H. & P.	93	92	Bell Tel.	...	.....
M. St. P.	224	224	Can. Col. Cot.	.....	.....
Lans & M.	.....	.....	D. Coal	99¾	.....
Mont. S. W.	100½	98½	Dom. Cot.	...	93¾
" Pfd.	...	...	Dom. L. Steel	85	79
M. Tél. Co.	...	...	Halifax T.	...	...
Nipis. Mines	.....	...	Hav. E. Ry	...	...
N. O. T. & La	32	30¾	Keewatin M	...	...
N.S.S. & Co	72	70	Lake W.	.....	.....
" Pfd.	...	...	L. Paper.	113	109
N.W. Land	...	...	Mex. E. L. Co	79	.....
North Star	.....	...	Mex. L. H. P.	...	104
Ogil. Mill. A'	...	...	M. L. H. & P.	100½	...
Ogil. Pfd.	124	.....	M. St Ry.	...	104
R. & O. N. C.	81	81	N.S.S.	112	...
Rio Jan. L. P.	44	42	N. S. Con.	...	109
Sao Paulo.	...	...	Ogil. Mill. Co.	...	117
St John E. R.	...	...	Price Bros	...	104¾
Toledo E. R.	2¾	¾	R. & O. N. C.	...	...
Tor. R. R.	113	112	Rio de Jan	...	78¼
Trinidad El.	...	...	Sao Paulo.	...	...
Tri City Pfd	...	...	Textile S. A.	94	91¾
T. G. E. R.	93	91	" " B.	...	91¾
Win. L. R.	...

VENTE DE REGAIN DE SCROGGIE

DEUXIEME JOUR de la GRANDE VENTE de RESTES

Le Magasin de Linge Blanc Vendant aux plus bas Prix de Montréal

Les jolis sous-vêtements possèdent un charme auquel les personnes du sexe féminin résistent difficilement. La plupart des femmes contemplent avec plaisir un bon assortiment de chic lingerie.

Les succès de notre vente de janvier sont dus au fait que nous n'offrons que des marchandises ayant l'approbation des femmes les plus difficiles, à des prix qui, au point de vue économique, conviennent à tout le monde.

Les sortes résistantes et unies, de même que celles garnies de dentelle et de fronce, sont mises en évidence ; mais que ce soit un vêtement uni ou de fantaisie ; que ce prix soit élevé ou non, qu'il porte une étiquette de Scroggie, c'est ce qu'il y a de mieux pour le prix.

Cache-corsets en batiste, garnis de dentelle et de ruban "beading", pour dames. Prix spécial de janvier. 15c

Cache-corsets en batiste, devant garni de 8 groupes de petits remplis, pour dames. Prix spécial de janvier. 23c

Beaux cache-corsets en batiste, devant garni d'insertion de dentelle, garnis de dentelle et de ruban "beading". Prix spécial de janvier. 33c

Jupons en batiste, large volant garni de 3 grands remplis et d'un large ourlet et d'un abat-poussière, pour dames. Prix spécial de janvier. 89c

Une offre très spéciale de jupons en batiste, joli volant, garnis de groupes de petits remplis et d'une fronce de 8 pouces en belle broderie, pour dames. Prix spécial de janvier. $1.39

Chemises de nuit en batiste, col carré, empiècement garni de beaux remplis, d'insertion de dentelle, de dentelle et de ruban. Prix spécial de janvier. 55c

Chemises de nuit en batiste, col carré, garnis de broderie, empiècement avec groupes de remplis, pour dames. Prix spécial de janvier. 75c

Chemises de nuit en batiste, empiècement carré, avec remplis et insertion de dentelle, fronce de dentelle autour du col, à l'empiècement et aux poignets, pour dames. Prix spécial de janvier. . . 89c

Chemises en batiste, garnies de dentelle, pour dames. Prix spécial de janvier. 29c

Chemises en batiste, empiècement avec insertion de dentelle, garnies de dentelle et de ruban, pour dames. Prix spécial de janvier. 39c

Chemises en batiste, large col V en dentelle, et garnies de dentelle, pour dames. Prix spécial de janvier. 43c

Très belles grandes chemises de batiste, empiècement en dentelle ou en belle broderie (lignes importées). Prix spécial de janvier. . . 79c

Une ligne très spéciale de caleçons en batiste, large fronce, style parapluie, avec 6 remplis et large fronce en dentelle, pour dames. Prix spécial de janvier. 45c

Caleçons, notre dessins spécial, en batiste, fronce style parapluie, avec insertion de dentelle en biais et belle garniture en dentelle. Prix spécial de janvier. 49c

Notre principale ligne de caleçons en beau nansouk, fronce style parapluie, avec insertion de dentelle et broderie à points d'ourlet, garnis de broderie. Prix spécial de janvier. 98c

Au Sous-Sol, Mardi

Une vente de brosses et de divers articles de ménage. Chacun des articles utiles ci-dessous sert tous les jours, à la maison,

Cette liste en appelle à l'esprit d'économie des ménagères, à cause des réductions de prix faites sur chaque article dont on a besoin en tout temps.

Pas de commandes par la poste, ni de C. O. D.

SOUS-SOL

968 balais de maïs, 5 cordes, tous les manches en bois dur poli. Nous vendons ces balais, tous les jours, 49c. A très bon marché, mardi, à 25c

Brosses à plancher en fibre blanche, dos en bois blanc, se vendant régulièrement, 10 cents. Mardi 5c

Balais en crin, tous avec manche poli. Prix régulier, 95c. Mardi 69c

1027 lavettes, attachées avec du fil de cuivre, manche tourné. Mardi 4c

Epoussettes en plume de couleur. Mardi 15c

Petits balais. 10c

Brosses en crin à rampes d'escalier, polies 23c

Escabeaux de 5 pieds, avec appui-seau, en joli bois dur bien préparé. Mardi 69c

Planches à repasser se repliant, en beau bois bien préparé. 95c

Hachettes de ménage, en bon acier, vendues régulièrement 59c. Mardi 35c

125 services de fers à repasser de Mme Pott, nickelés, comprenant 3 fers, un support et une poignée. Mardi 99c

89c — Lampes avec Manchon à Gaz

Complètes avec véritables becs Triumph, manchon et globe opalin. Le bec le plus satisfaisant. Mardi, le tout 39c

1,000 manchons à gaz de première qualité: la sorte donnant une lumière brillante et difficile à briser, ... 10c

3 Occasions d'Economiser

Quelques restes de lignes de bas, sous-vêtements et gants, nouvelles marchandises, excellentes valeurs, pour les écouler, marqués à des prix ridiculement bas.

Beaux bas en pure laine de Saxe noire à côtes, très souples et très élastiques, chauds, pour dames. Prix régulier 59c. Mardi, la paire. 45c

Beaux corps à côtés en laine naturelle, très chauds, caleçons ouatés assortis, pour dames. Prix régulier 75c. Mardi, le vêtement. . 59c

Beaux gants en cachemire noir et de couleur, doublure mercerisée, 2 boutons à pression, très jolis et très chauds pour dames. Prix régulier 35c. Mardi, la paire. 25c

Offres Spéciales d'Epiceries

IL FAUT REDUIRE LE STOCK D'ICI AU 31 JANVIER.

2 boîtes sardines poissons en croix.	25c	Pêches, boîte de 2 livres.	17c
3 livres de sucre de fruits.	20c	2 boîtes poudre à pâte.	25c
Fromage Stilton, environ 7 livres, chacun, la livre.	20c	3 paquets borax.	25c
3 livres pruneaux de Californie.	25c	Chocolat Cowan, ½ livre.	20c
2 livres pelures oranges et citrons.	25c	Marinades importées, ½ chopine.	14c
Soupes Libby, la boîte.	10c	3 paquet sucre à glacer.	25c
3 boîtes fèves au lard.	25c	9 livres farine.	25c
Langues C.P.C., à lunch, la boîte	27c	10 livres farine maïs.	25c
Saumon en tranches, la boîte	14c	10 livres oignons d'Espagne.	25c
3 livres, thé Five O'clock.	90c	6 livres blé roulé	25c
20 livres sucre granulé.	90c	7 livres farine d'avoine moyenne	25c
1 livre raisin épépiné	11c	2 Force ou G. Nuts.	25c
Noix de coco filamenteuse.	18c	Ananas en tranches, la boîtes	17c
4 paquets sel anglais	25c	3 boîtes maïs.	25c
		Tomates, la boîte	10c
		Pois Log Cabin, 3 boîtes.	25c

Cacao pur, non sucré, marque Strathcona, boîte ½ livre, 25c, boîte 1 livre, 45c.

Jambons choisis, 8 à 10 livres chacun. (Pas de porc gelé), la livre 17½c.

Portières à des Prix Réduits à leur plus simple Expression

Venez visiter le rayon des draperies et rendez-vous compte de ce que peut faire un pareil magasin.

AU TROISIEME ETAGE

Paires de portières désassorties, en damas, en tapisserie et en chenille, à vendre, demain, à des prix ridiculement bas. Rappelez-vous que ces portières sont de la meilleure qualité, mais il n'y en a qu'une quantité limitée de chaque dessin et couleur. En conséquence nous les écoulerons, demain, sans égard au prix coûtant, et nous vous invitons à venir y participer.

Voyez les étiquettes vertes.

Voici quelques-unes des grandes réductions de prix:

$2.75.—Portières en tapisserie, la paire. $2.19
3.00.—Portières en tapisserie, la paire. 2.29
4.50.—Portières en tapisserie, la paire. 2.99
6.00.—Portières en tapisserie, la paire. 3.99
8.50.—Portières en tapisserie, la paire. 5.69

Et plusieurs autres prix intermédiaires.

VENTE DE RESTES

Chaque coupon de couvertures de meubles, semin, budlop, cretonne, silkaline et mousselines et tulles à rideaux de fenêtre, à des réductions de prix très spéciales. Quelques-uns à la moitié des prix marqués.

TROISIEME ETAGE

W. H. Scroggie Limited

Rues Université, Ste Catherine et Victoria.

UNE QUESTION EN LITIGE

Les cultivateurs du district d'Iberville se plaignent au gouvernement.

LES OIES SAUVAGES

On veut charger une taxe trop élevée sur ces volatiles expédiées à Boston et à New-York.

UNE ENQUETE

Dans une couple de jours, la Commission américaine des estimateurs se réunira en session spéciale afin d'donner son opinion dans une question bien curieuse.

Il s'agit de savoir si certaines cargaisons d'oies sauvages frêtées de Saint-Jean et d'Iberville, pour les marchés de Boston et de New-York,

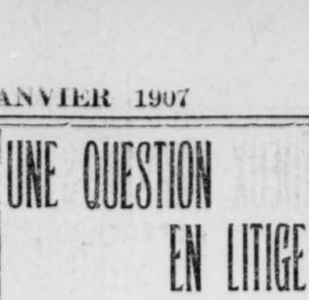

L'oie sauvage dont le sort est discuté par les douaniers américains.

doivent être taxées selon les clauses qui régissent l'acte des douanes ou si ces intéressants animaux doivent être considérés comme animaux domestiques.

Les commerçants, tous des cultivateurs canadiens-français du district d'Iberville prétendent que ces bipèdes aquatiques sont des oies sauvages ou du moins possèdent assez de sang sauvage pour qu'ils soient classés comme oies sauvages.

L'agent spécial du Trésor américain, M. Noble, et le collecteur des douanes américaines, M. Ayre, de Rouse's Point déclarent que ces volatiles sont des animaux de basse-cour et que par conséquent, ils sont sujets à une taxe douanière plus élevée. Suivant le tarif des douanes américaines, les animaux

L'oie domestique dont les douanes vont s'occuper ces jours-ci.

sauvages, lorsqu'ils sont en vie, sont sujets à 5 p.c. de taxe, tandis que leurs congénères domestiques sont sujets à 27 p.c. ad valorem.

MM. Noble et Ayre viennent de passer quelques jours à Montréal, où ils ont consulté plusieurs experts en la matière.

Ces agents douaniers ayant forcé des cultivateurs à paver le taux de 27 p.c. sur les marchandises envoyées aux Etats-Unis, les commerçants du district d'Iberville ont protesté énergiquement contre cette augmentation de la taxe et en ont appelé au comité des Evaluateurs américains.

UN REPAIRE DE CONTREBANDIERS

La commission des Parcs et son enquête sur la police de l'île Ste Hélène

IMPORTANTES DECLARATIONS

D'où provenaient le charbon et les marchandises importées de l'Ile à Montreal l'an dernier ?

GRAVES REVELATIONS

M. l'échevin Clément Robillard a déclaré hier, à un journaliste, que la commission des parcs, dont il est le président, ouvrira très prochainement une enquête sévère sur la conduite de la police de l'île Sainte-Hélène, relativement à cette affaire de contrebande dont "La Presse" a publié les détails, vers la fin de l'été dernier.

On se rappelle que les officiers de la douane à Montréal, après des recherches demeurées longtemps infructueuses, découvrirent qu'un navire allemand avait apporté de Belgique plus de cent-cinquante mille cigares en contrebande, et qu'une quantité considérable de ces cigares avait été transportée à l'île Sainte-Hélène en chaloupe, pendant la nuit.

Après de nouvelles parquisitions, les officiers de douane obtinrent, du constable Arthur Garant, de l'île Sainte-Hélène, une déclaration assermentée disant que quelqu'un avait caché, dans un coin de l'île réservé au pâturage des animaux un gros paquet de marchandises de contrande, obéissnt ainsi aux ordres d'un gardien de la paix à l'île, précisément celui sur qui pesaient de graves soupçons.

Cet agent sera appelé sous peu, ainsi que plusieurs autres personnes impliquées dans cette affaire, à rendre compte de sa conduite auprès de la Commission des parcs dont il dépend.

M. Robillard nous informe de plus que l'enquête sera générale pour le personnel de l'île, mais la Commission des parcs donnera pleine et entière justice à qui de droit.

"La Presse" est le seul journal qui ait, jusqu'ici, mis le public au courant de ces fraudes gigantesques contre le gouvernement, ainsi que des saisies que les officiers de douane ont opérées dans cette affaire, et elle tiendra ses lecteurs au courant des faits qui seront révélés à l'enquête, lesquels promettent d'être des plus graves.

L'enquête sera basée sur les plaintes de personnes intéressées à enrayer la contrebande, et sur des déclarations asermentées entre autres celle du constable Garant de l'île Sainte-Hélène.

Les officiers de la douane qui ont fait des perquisitions dans cette affaire et ont opéré des saisies, au nombre de sept ou huit, seront appelés comme témoins devant la Commission.

De tous les constables de l'île qui ont été interrogés par les officiers de douane, M. Garant est le seul qui ait dit consentir à répondre sous serment et comme il se croyait, à cause de cela en danger de perdre sa position dans l'île il alla ces jours derniers manifester ses craintes à l'échevin Robillard en lui exposant qu'il avait fait sa déclaration consciencieusement et qu'en cela, il croyait n'avoir fait que son devoir de bon citoyen.

"Soyez tranquille, mon ami", lui répondit M. Robillard, "une enquête va s'ouvrir dans quelques jours devant la Commission des parcs et vous aurez justice."

L'enquête aura aussi pour objet de découvrir d'où provenait le charbon qu'on a fait transporter à pleines voitures, l'été dernier, de l'île Sainte-Hélène à la ville.

Bien qu'on ait fait assez longtemps courir le bruit qu'il s'est distillé de l'alcool en hiver à l'île Sainte-Hélène, les officiers de la douane n'ont pu, jusqu'ici, découvrir d'indications certaines à ce sujet et il n'est guère probable que cette question soit soulevée devant la Commission des parcs.

Cependant, on cherchera à connaître la provenance du mystérieux paquet de marchandises qu'un gardien de la paix a jeté à l'eau en arrière du bateau passeur de l'île Sainte-Hélène, avant l'arrivée des officiers de douane. La seule explication donnée jusqu'ici quant à ce mystérieux paquet de marchandises est la réponse que le gardien de la paix fit à l'officier de douane, savoir, qu'il ne sait pas ce qu'il contenait et qu'il l'a jeté à l'eau parce qu'il n'en avait pas besoin.

Depuis la Varicelle Jusqu'au Choléra

Les panacées ne sont plus en vogue

Autrefois toute boutique de barbier était une salle d'opération et le médecin de la ville considérait la saignée comme un remède certain contre toutes les maladies depuis la varicelle jusqu'au choléra. Comme résultat, un grand nombre de malades, entre autres notre premier Président, moururent prématurément.

Le taux actuel de la mortalité est dû en grande partie aux remarquables progrès faits par la science médicale et à la connaissance que l'on a maintenant du traitement spécifique nécessaire à toute maladie connue.

Il n'y a pas de maladie plus commune chez les Américains et les Anglais que la dyspepsie. Cette maladie s'est tellement répandue que des milliers de gens qui en sont atteints croient que ses symptômes sont naturels à leur organisme et ils se résignent à vivre dans cette condition.

Il y a un remède contre la dyspepsie, et il n'y en a qu'un qui soit généralement recommandé et approuvé par les médecins : les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie ont subi l'épreuve des années, car des millions de malades en ont fait usage : elles ont été soumises aux analyses du gouvernement, en Europe et en Amérique et on a trouvé que seules elles contiennent les éléments mis dans l'estomac par la nature pour accomplir la digestion—la pepsine, la diastase et autres ferments.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie soulagent l'estomac et les intestins d'une manière absolument naturelle en leur aidant à faire leur travail. S'il n'y a pas assez de suc gastrique dans l'estomac, les Tablettes de Stuart en font en abondance. Si les muscles sont inactifs, les Tablettes de Stuart leur donnent de la vigueur. Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie digèrent les aliments sous toutes les formes entrant dans l'estomac, un grain du principe actif de ces Tablettes pouvant digérer 3,000 grains de viande, oeufs et autres aliments. Elles ne sont pas des pilules cathartiques :—elles ne font que digérer.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie ne guérissent que la dyspepsie, la pituite, l'acidité de l'estomac et toutes les semblables résultant de la mauvaise digestion. Elles guérissent sûrement ces maladies.

Nous vous en enverrons avec plaisir un paquet d'essai gratuit afin de vous prouver la véracité de nos avancés. On peut se procurer les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie chez tous les pharmaciens, à 50 cents. F. A. Stuart Co., 69 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

Sauvez Vos Yeux

N'attendez pas que votre vue soit perdue pour porter des verres, venez me voir.
Consultation gratuite.
P. G. MOUNT, Opticien
Diplômé de l'Association de la Prov. de Québec
422 Rue St Denis Entre Sherbrooke et Ontario. Tel. Est 3126 e.j.v.o

Crème à Massage POMPADOUR
Surnommée Nourriture de la Peau.
LA CREME POMPADOUR n'a pas son égale pour embellir le teint, faire disparaître de la figure le masque des rousseurs, les éruptions, les boutons à tête noire et toutes les autres taches, pourvu qu'elles ne soient pas de naissance. Elle FAIT DISPARAITRE LES RIDES, pattes d'oie, les lignes horizontales sur le front, etc.
DEVELOPPE LA POITRINE et donne au BUSTE et au cou des contours agréables. Enfin, la crème à massage Pompadour est au teint ce que la rosée est aux fleurs Elle est en vente chez tous les pharmaciens: 35c et 75c la jarre, ou expédiée par la malle sur réception du prix, si votre pharmacien ne l'a pas en vente.
CONTINENTAL DRUG & CHEMICAL CO.
2234 rue Notre-Dame, Montréal, Can.
Gratis. — Sur réception de dix cents pour frais de port, nous vous enverrons tout à fait gratis, un échantillon très libéral et notre livre sur l'art de pratiquer le massage à la maison.
Toute correspondance absolument confidentielle. 302-1 t

ECHOS MONDAINS

Mme Arthur Lambert et ses enfants passeront une quinzaine à St Gabriel de Brandon, chez M. Edouard Lambert et une huitaine chez Mme Wilfrid Lambert.

× × ×

M. et Mme S. L. Dusablon, de la rue St André, sont partis le 7 de janvier au matin pour un long voyage : New-York, Naples, Rome, Milan, Venise, Italie, Nice, Paris, France. Ils seront de retour vers la fins de mars.

× × ×

Mlle Stéphanie Gravel, de Trois-Rivières, est en visite à Montréal, l'invitée de M. et Mme C. E. Gravel. Elle recevra le mardi et le jeudi au No 539 Sanguinet.

× × ×

M. et Mme Ouellette sont partis vendredi pour Springfield, Mass., où ils seront les hôtes de M. l'abbé Gobeil, frère de Mme Ouellette. Ils visiteront aussi d'autres villes des Etats-Unis. Jeudi soir, leurs amis leur ont fait une jolie démonstration à l'occasion de ce départ.

× × ×

M. Hilaire Lalumière, depuis 30 ans demeurant à San Francisco, Californie, et M. et Mme Joseph Lalumière, demeurant depuis 17 ans, à Haverhill, Mass., sont en promenade chez M. Napoléon Forget, de la rue Christophe-Colomb.

× × ×

Mlles Georgiana et Maria Lefebvre, de Carillon, en visite à Montréal depuis trois semaines, sont de passage à Saint-Hermas, chez Mme Narcisse Saint-Onge. Mlles Lefebvre visiteront aussi Lachute, où elles seront les hôtes de leur soeur, Mme Napoléon Beaulne.

× × ×

Un grand succès fut la réception d'adieu donnée hier soir à la maison de M. et Mme Alph. Cauchon, en l'honneur de Mlle Dolora Dubrule, en visite ici depuis une semaine. Une trentaine de personnes étaient réunies pour l'occasion et la soirée se passa agréablement en amusements. Un goûter fut aussi servi avant la fin de la soirée.

Mlle Dubrule est partie ce matin pour Winooski, Vt., où elle passera quelques jours avant de retourner à Manchester, N. H.

× × ×

Dimanche, le 13 janvier, M. et Mme Paul Lamer conviaient leurs nombreux parents à un délicieux souper, qu'ils donnaient à leur demeure, à Bord-à-Plouffe. Il y eut aussi partie de whist. Etaient présents : M. et Mme J. B. Lamer, M. C. Désy, grand-père ; M. et Mme Chs Désy, père ; M. P. Gauthier, d'Ottawa; M. et Mme Dagenais; M. et Mme Ouellette, Mlle et Mme Chs Désy, fils, M. et Mme Paul Lamer et leur fillette, Cécile.

× × ×

Le 17 janvier les amis de M. Amédée Gariépy se sont réunis pour fêter le 19e anniversaire de sa naissance. L'assistance était nombreuse et on s'est amusé à coeur-joie. Le héros de la fête, qui présidait, eut un bon mot pour chacun. Après les morceaux de chant, piano, etc., il y eut un superbe réveillon et l'on se sépara tard dans la nuit, emportant de cette soirée un excellent souvenir.

× × ×

Mlle R. D. Lacroix, du Boulevard St Denis, est en promenade pour une couple de jours à Chambly Bassin.

× × ×

Demain soir, le 22, à 8 heures, il y aura, sous le patronage des RR. PP. Oblats, et sous la présidence de Mlle S. Renaud, un banquet au profit des orphelines de l'Asile St Vincent de Paul. Le banquet sera donné dans la salle de l'Asile, rue Visitation, No 48. Les citoyens des rues Visitation, Panet, Ste Catherine, etc. Il y aura orchestre et autres attractions.

× × ×

Nous lisons dans le 'Petit Courrier" de Fall-River, Mass. :

"Nous avons reçu, cette semaine, à notre bureau, la visite de M. A. P. Simar, secrétaire et gérant de la "Compagnie d'Assurance Mutuelle", de Montréal.

"Ce compatriote est le frère du Dr J. A. Simar, de Providence, qui a autrefois demeuré à Fall-River.

"M. A. P. Simar était accompagné de M. Charles Bégin, autrefois de Rimouski, P. Q., et qui doit bientôt ouvrir une maison de commerce à O'neyville. Ce dernier est ici depuis une quinzaine et le climat américain lui paraît si beau, les gens si aimables,—surtout nos élégantes Canadiennes,—qu'il a résolu de fixer définitivement sa tente dans cette pittoresque vallée du Rhode Island.

Il y a maintenant tout lieu d'espérer qu'il mettra le complément à son bonheur en brisant les liens qui le retiennent encore au boulet du célibat pour entrer dans les sentiers fleuris du mariage."

L'EX-GOUVERNEUR HIGGINS

SON ETAT SEMBLE ETRE DESESPERE.

Olean, N. J., 21. — L'ex-gouverneur Frank W. Higgins, qui a été retenu chez lui pour cause de maladie est dans un état critique et il va toujours en faiblissant.

L'ex-gouverneur Frank W. Higgins, qui est, dit-on, mourant.

Le Dr E. G. Janeway, de New-York, qui a été souvent consulté par le malade, a déclaré qu'il avait peu d'espoir de guérir son patient.

DEMANDE DE REJET

Une requête demande d'effacer plus de 1,000 noms des listes électorales de quatre divisions.

Samedi après-midi, à 4 heures, une requête a été déposée à l'hôtel de ville, demandant le rejet de 1,095 noms de la liste des voteurs des divisions électorales Saint-Antoine, Sainte-Anne, Hochelaga et Saint-Laurent. Le total est ainsi réparti : Saint-Antoine, 298 noms ; Sainte-Anne, 85 ; Hochelaga, 190; Saint-Laurent, 493.

Il a fallu pour grouper tous ces protêts un grand travail, car il a probablement fallu repasser les 40,000 noms donnés par les listes électorales de ces quatre divisions pour trouver ceux qui n'ont pas droit de vote.

Le bureau des réviseurs n'est pas encore formé pour cette année, mais on croit que M. le juge Choquet en restera le président.

RECLAMATION CONTRE LA CIE MUTUELLE D'IMMEUBLES

Au nom de M. Marius Neuville, Mtres Robillard, Rivet et Tétreau, avocats, viennent d'intenter, en cour Supérieure, une action de $199.60 contre la Compagnie Mutuelle d'Immeubles. Le demandeur allègue qu'il a été trompé par cette compagnie et il demande l'annulation des deux certificats, de $1,000 chacun, qu'il a pris dans la Compagnie Mutuelle d'Immeubles, ainsi que le remboursement des paiements mensuels déjà versés.

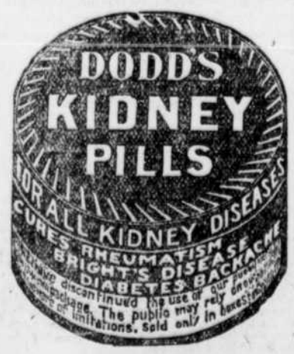

EST-CE UN INCENDIAIRE ?

UN NOMME TRAYNOR EST ACCUSE D'AVOIR MIS LE FEU A LA MAISON D'UN AMI

Thomas Traynor, charretier, âgé de 24 ans, de la rue Saint-Maurice, arrêté par le constable Fontaine, du poste No 8, a comparu devant le commissaire des incendies, M. Desrosiers, sous l'accusation d'avoir mis le feu à la demeure de M. Percy Thompson, au No 452 rue des Seigneurs, vendredi.

L'accusé a protesté de son innocence et a déclaré qu'il était sous l'influence de la boisson, dimanche matin, il alla comme d'habitude faire son four chez M. Thompson. Personne ne se trouvant à la maison, Traynor brisa la porte et pénétra. Il ajoute qu'il alluma le poêle et que c'est probablement au cours de cette opération que le feu communiqua du poêle à la cloison.

Traynor apparaîtra de nouveau aujourd'hui devant les commissaires des incendies.

Une femme ne peut être forte et en santé si ses reins ne fonctionnent pas bien

Quand les reins sont malades, tout le système est malade, car les poisons que les reins doivent éliminer du sang restent dans le système. On voit par là l'importance qu'il y a d'éviter l'engorgement de ces organes. Ceux qui n'ont jamais souffert de maladie rénale ne connaissent pas la misère et les souffrances qu'endurent ceux qui en sont atteints.

Les Pilules de Doan pour les reins

sont un spécifique contre toutes les maladies des reins. Elles commencent par faire cicatriser les délicates membranes des reins et par là les fait fonctionner régulièrement et naturellement.

Elles aident aux reins à se débarrasser des matières empoisonnées et âcres qu'ils ont accumulées, nettoyant ainsi les reins, la vessie et tous les canaux urinaires.

Les Pilules de Doan pour les reins sont entièrement végétales et peuvent être prises en toute sécurité par les jeunes et les vieux.

Laissez les Pilules de Doan pour les reins faire pour vous ce qu'elles ont fait pour des milliers d'autres, c'est-à-dire vous guérir. Mme John Young, Harwood, Ont., écrit: "J'ai souffert de maux de reins pendant quelque temps et mon dos me faisait tellement souffrir que je pouvais à peine vaquer à mes occupations. Après avoir employé deux boîtes de Pilules de Doan pour les Reins, je fus radicalement guérie. J'ai trouvé qu'il n'y avait rien comme elles pour guérir toutes les maladies des reins."

Les Pilules de Doan pour les reins se vendent 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands ou envoyées directement par la poste sur réception du prix, par The Doan Kidney Pill Co, Toronto, Ont. 5 yw

L'AUSTRALIE ET LE CANADA

LA COMPAGNIE DU C.P.R. PLACERAIT SUR CETTE LIGNE DEUX PAQUEBOTS POUR VOYAGEURS ET DES STEAMERS POUR LE FRET.

Bientôt, la compagnie du Pacifique aura un service régulier de paquebots entre le Canada et l'Australie. C'est ce que font prévoir les déclarations des officiers de cette compagnie.

Actuellement la compagnie a fait des arrangements avec la "Australian Steamship Coy" pour le transport de son fret. La "Australian" a trois steamers de passagers et de fret qui font escale à Hawaï. Grâce au travail persévérant de M. Stitt, l'agent du C. P. R. en Australie, il y a moyen maintenant d'avoir un commerce plus rémunérateur entre le Canada et l'Australie. M. Stitt et M. J. Larke, agent du gouvernement fédéral, s'accordent à dire qu'il y a possibilité d'assurer un commerce très rémunérateur entre le Canada et l'Australie. De même pour le transport des passagers, par ceux qui ont choisi la route de l'Australie pour se rendre à Vancouver dont les plus grands éloges du service donné sur cette ligne. Sir Thomas Shaughnessy a dit qu'il était dans l'ordre possible des choses que le trafic avec l'Australie se développant rapidement, la compagnie dont il est le président, placat sur cette ligne deux paquebots de passagers et des steamers pour le fret.

LE NIAGARA DEBORDE

Niagara Falls, New-York, 21. — Le niveau de la rivière Niagara est plus haut qu'il n'a jamais été. Les rails, sur une longueur de deux milles, et des fils du chemin de fer électrique, qui longe la rivière, ont été enlevés; les pertes de la compagnie se monteront à $200,000.

Les édifices et les docks de la compagnie "Maid of the Mist" ont été emportés. Les îles des Trois Soeurs ont été submergées toute la journée, et on craint que les ponts ne soient emportés par l'inondation.

Des dégâts considérables ont été faits par l'eau le long de la rivière.

Les chutes offrent un coup d'oeil terrifiant.

UNE BELLE CONFERENCE

M. Anatole LeBraz à la Salle Karn

Samedi soir, devant un public élite, M. Anatole Le Braz donnait une conférence sous les auspices de l'Alliance Française.

Le conférencier avait choisi pour sujet "L'intensité de la vie locale en France : la Bretagne, ses légendes, sa littérature et son histoire.

Le conférencier a su charmer les assistants par son style coloré et ses bons mots; il a fait voir les progrès étonnants qui ont été faits en France, dans ces derniers temps, par l'étude de la vie régionale. Nous assistons, déclare-t-il, à une véritable décentralisation intellectuelle.

M. Le Braz a passé en revue l'histoire de la Bretagne; il a fait voir, dans des phrases charmantes, tout ce que cette province avait accompli de remarquable, ses légendes, ses poésies et ses pièces de théâtre; il a dit que la Bretagne était une sorte de France dans la France.

Toutes les personnes présentes ont été profondément intéressées par la conférence de M. Le Braz et les applaudissements n'ont pas été ménagés au conférencier.

GELES A MORT A CALGARY

Calgary, 21. — En pénétrant dans la maison de M. John Ferdinand, la police a découvert hier le cadavre de M. John Ferdinand, celui de son épouse et d'un nouveau-né tous gelés.

Deux autres enfants, l'un âgé de 2 ans et l'autre de 4 ans sont mourant à l'hôpital. La cause de cet accident est mystérieuse.

UNE BOUTEILLE DE
BAUME RHUMAL
Est une sauvegarde contre la Toux, les rhumes et toutes les affections de la gorge et des poumons.
Prix 25c la bouteille.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

UN BEL AUTEL POUR L'EGLISE DE ST JEROME

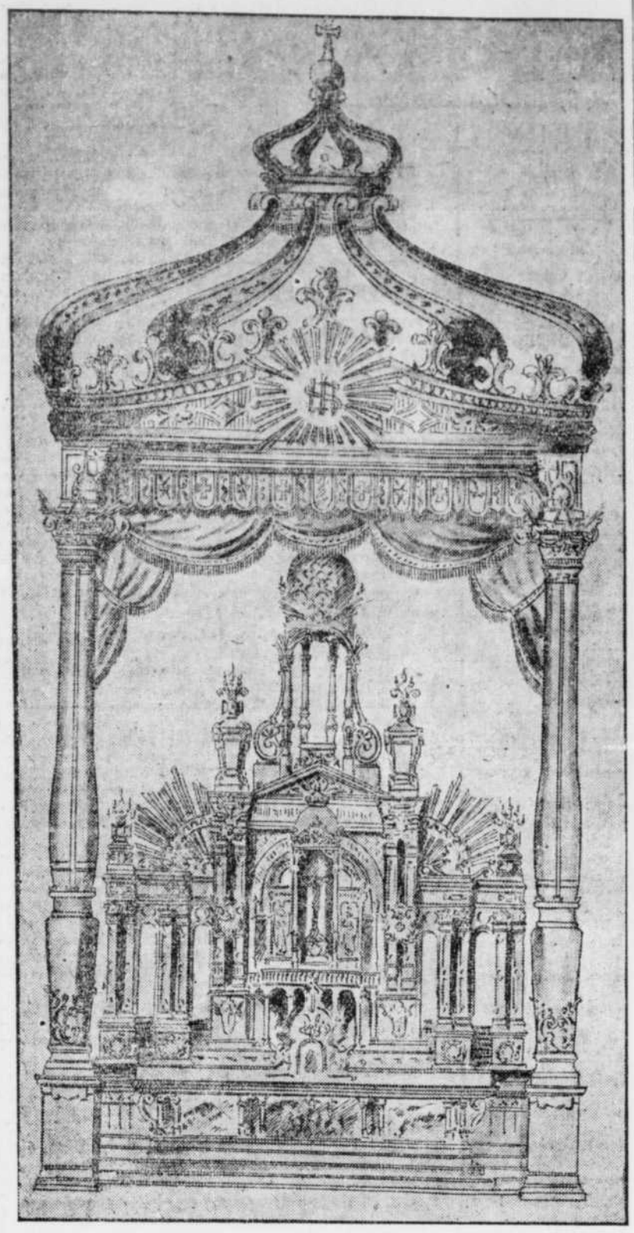

LE FUTUR MAITRE AUTEL DE LA MAGNIFIQUE EGLISE DE SAINT-JEROME.

Saint-Jérôme, 21. — Cette jolie petite ville gracieusement assise sur les bords de la coquette rivière du Nord, et qui compte de si jolis édifices, se distingue surtout par son magnifique temple religieux, en même temps que par les quelques manufactures où tant de travailleurs gagnent leur pain quotidien.

Ceux qui ont visité Saint-Jérôme, surtout l'été ont pu voir toute la richesse, la beauté que la nature s'est plu à répandre dans ce coin enchanteur de notre patrie.

Les rues nombreuses et larges sont abondamment pourvues d'arbres au feuillage épais, et qui abritent les citadins contre les rayons brûlants du soleil estival.

Tout y est beau et on y respire le confort, on y voit l'aisance des citoyens.

L'église surtout redit bien haut la foi de la population. On est à enrichir ce temple majestueux d'un maître autel et de deux autels latéraux qui seront de véritables ornements pour la maison de Dieu déjà si riche en beautés de toutes sortes.

Ces autels seront finis et consacrés dans un avenir assez rapproché, croyons-nous et cette cérémonie ne manquera pas de revêtir un cachet de cette splendeur que l'on est habitué à donner aux fêtes religieuses dans la Reine du Nord, comme l'on a si bien qualifié Saint-Jérôme, du vivant de Mgr Labelle, ce grand patriote, que toute la population jéroméenne pleure encore.

Le maître autel dont nous publions ici une vignette bien imparfaite, sera une oeuvre d'art dont aura raison de se féliciter l'architecte, M. C. St-Jean, le même qui a fait les plans de l'église, et des décorations intérieures.

La population déjà si pieuse aimera à venir s'agenouiller et prier au pied de ce monument élevé pour la plus grande gloire du Très-Haut. Qu'on nous permette de donner ici, une courte description de l'autel.

Dans le tombeau nous voyons des bas-reliefs nouveaux pour ce genre d'autel. En partant de la gauche se trouvent la Naissance, le Crucifiement et l'Ensevelissement. Les ornementations du tombeau sont magnifiques.

L'autel sera en bois peinturé et doré, les électroliers en cuivre anglais. Le tabernacle est orné, de chaque côté, de dômes recouvrant des anges adorateurs. Dans les niches situées au-dessus du tabernacle, nous voyons le Christ, au centre, et de chaque côté des anges à la lance ; beaucoup d'écussons avec emblèmes enrichissent les pilastres. D'ailleurs, ces emblèmes et ces écussons sont répandus à profusion par tout l'autel.

La partie du centre où se trouve le tabernacle, formant niche, est complètement détachée du fond de l'autel.

De chaque côté de celui-ci, nous voyons des rayons avec ornements disposés pour présenter le plus joli coup d'oeil. Les électroliers, dont nous parlons plus haut, sont supportés par de jolies bases. Au-dessus du péristyle, la niche sera ouverte. Ele servira surtout pour les grandes expositions du Saint-Sacrement. Un escalier placé en arrière de l'autel y conduira.

Le couronnement sera un dôme avec ailes, ces dernières représentant les prières qui s'envolent vers le ciel. Le dôme est ajouré.

L'autel est recouvert par un immense baldaquin de 50 pieds de hauteur. Quatre magnifiques colonnes supportent un diadème d'une grande beauté. L'ornementation des consoles et chapiteaux est suivant le style de l'église. Les draperies sont sur quatre faces, allant d'une colonne à l'autre. Le lambrequin est avec écussons et emblèmes. On voit des rayons ajourés au centre et de nombreuses fleurs de lis.

L'illumination de ce splendide monument sera ce qu'il y aura de plus moderne. Outre les électroliers, la plus grande partie de l'illumination sera faite au moyen de lampes et réflecteurs masqués.

Au centre de la couronne royale du baldaquin sera disposée une lentille projetant vers le tabernacle une lumière, couleur rouge, soleil couchant.

L'autel dans son entier, convient au style de l'église. On voit qu'il a été conçu par le même cerveau.

Pour mieux juger des choses, il faudrait visiter le temple de Saint-Jérôme pour voir que l'architecte qui en a conçu les plans s'est servi des ordres et des styles, pour en faire un style qui lui est particulier. En somme, l'autel est disposé de tel sorte qu'il a du mouvement, grâce à l'agencement des colonnes, colonnades, niches, etc. Le maître-autel avec les deux autels latéraux, coûteront près de $10,000.

L'église de Saint-Jérôme a été construite il y a quelques années.

On est à y finir les arcades du sanctuaire, les stalles et les vestiaires.

L'entreprise des trois autels, des arcades du sanctuaire et des stalles a été accordée à M. Charles Rho, entrepreneur de L'Assomption.

C'est M. Prudent Rolland, manufacturier de Saint-Jérôme, qui a eu la commande des vestiaires.

L'architecte de l'église, des décorations intérieures, des autels, etc., est M. Casimir Saint-Jean.

Le digne successeur de Mgr Labelle, comme curé de la belle paroisse de Saint-Jérôme, est M. l'abbé Joseph de Ladurantaye, un pasteur dévoué et un orateur sacré éminent.

"THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est parfaitement "sec".

Distillateur de Sa Majesté le Roi.

57—lin—w

POUR CONSTRUIRE DE NOUVELLES USINES

Développement rapide des usines de la Canadian General Electric Company.

Peterboro, Jan., 19, — 1907 — Grâce au développement remarquable de l'énergie électrique au Canada, la Canadian General Electric Co. a jugé nécessaire d'ériger un autre grand atelier des machines, ce qui signifie que trois ou quatre acres de terrain seront occupées par cette section. Actuellement cette partie des vastes usines électriques occupe 75,000 pieds carrés de plancher. Les contrats ont été donnés et les travaux sont poussés activement.

Naturellement cette augmentation d'accommodation signifiera une augmentation dans le nombre des employés et il en résultera une nouvelle force pour la population de Peterboro. Le progrès de la Canadian General Electric Company suit le rapide développement industriel du Canada et en quelque sorte le devance.

CRAINTES SERIEUSES

Mme Denis Poitras, épouse de M. D. Poitras, ancien propriétaire du "Monde est depuis quelques jours à l'hôpital Glengarry, sous les soins du Dr Monod, et du Dr Gray, qui manifestent des craintes sérieuses sur son état. Nous souhaitons que les craintes des deux praticiens ne soient pas fondées.

ECHEVIN DE BERTHIERVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Berthierville, 21. — M. Gédéon Mathieu, qui était candidat à l'échevinage, ayant retiré sa candidature, M. Albani Tellier, son adversaire, vient d'être déclaré élu par acclamation échevin de Berthierville.

DEUX TERRIBLES CATASTROPHES

Un double désastre s'est produit samedi soir sur les voies du " Big Four,"

DANS L'INDIANA

Le chiffre des morts et des blessés dépassera probablement la centaine.

LES SECOURS.

Terre-Haute, Indiana, 21 — On avait enlevé hier soir 22 cadavres mutilés ou carbonisés des débris d'un convoi de passagers qui a été mis en pièces, à Sanford, Ind., à 5 milles d'ici, sur le chemin de fer de Cleveland, Cincinnati, Chicago et Saint-Louis, samedi soir. Le nombre des blessés est de 35.

La catastrophe a été causée par l'explosion d'un wagon chargé de poudre et près duquel passait le train de voyageurs.

Le choc de l'explosion s'est fait sentir à trente milles de distance. Tout le convoi, y compris la locomotive, a été démoli. Les passagers furent mis en pièces, brûlés vifs ou recueillis à demi morts.

La plupart vont mourir. On les a transportés aux hôpitaux de Terre-Haute, de Peoria ou de Sanford. La cause de l'explosion n'est pas encore connue. On croit qu'elle est due à la vibration produite par le passage du convoi de passagers.

Tous les édifices de Sanford ont été endammagés et la voie ferrée a été détruite sur une longueur de mille pieds.

L'explosion ayant détruit les communications télégraphiques, il se passa un temps considérable avant que la nouvelle du désastre pût être apportée à Terre-Haute. Il est possible que le chiffre des morts atteigne la quarantaine.

AUTRE CATASTROPHE

Fowler, Indiana, 21. — Au moins seize personnes ont été écrasées ou brûlées à mort dans une collision qui s'est produite samedi entre un train de marchandises et le train de voyageurs "Queen City Flyer", du chemin de fer Cleveland, Cincinnati, Chicago and Saint-Louis. Dix personnes ont été grièvement blessées et plusieurs autres ont reçu de légères blessures. Le train de voyageurs allait à une vitesse de cinquante milles à l'heure, et se composait de cinq wagons, dont un occupé par Madame C. E. Schaff, femme du vice-président de la compagnie du chemin de fer. Tous les wagons ont été détruits par le feu, à l'exception d'un wagon-lit et du wagon privé de Madame Schaff. L'identité de sept des victimes a été établie.

Le train de voyageurs passa un signal qui lui disait d'arrêter, mais la brume l'a probablement empêché de voir la lumière rouge.

Carte indiquant les endroits où se sont produits les désastres de samedi, dans l'Indiana.

Les voyageurs qui n'ont pas été blessés ont fait preuve d'une rare présence d'esprit et d'un courage héroïque. Madame Schaff mit son wagon privé à la disposition des blessés. Après les avoir conduits à Kankakee, où elle les fit placer dans un hôpital, elle put continuer sa route à Cincinnati.

Le bruit de la collision éveilla presque tous les habitants de Fowler. Le recordeur du comté Gillespie et l'auditeur Shipman se procurèrent des haches et des scies, et avant que les flammes eussent atteint les awgonslits, ils se frayèrent un chemin à travers la masse de débris.

John Meyer, de New-York, fut sauvé quand le feu n'était plus qu'à quelques pieds de lui et qu'il demandait qu'on le tuât pour alléger ses souffrances. Il avait une jambe cassée. Après qu'il eût été arraché aux flammes, les sauveteurs durent se retirer devant la violence du feu. Une femme, qui était dans le wagon ne put être sauvée, bien qu'on entendit ses cris de détresse. On croit que c'était Madame Henry A. Price, dont le mari a été brûlé à mort.

Dans le cours de l'après-midi, on a recouvré assez d'ossements pour reconstituer huit corps.

Il est probable qu'on ne connaîtra jamais le nombre exact des victimes. Les officiers de la compagnie de chemin de fer, dont plusieurs étaient à bord du train, disent qu'il n'y avait pas plus de quinze personnes dans le "wagon de combinaison", mais les voyageurs affirment qu'il y en avait près de trente. Dans ce cas, la liste des morts atteindra peut-être le chiffre de vingt-cinq.

UNE RELIQUE QUI S'EN VA

LE VIEUX PALAIS DE L'ALHAMBRA, A GRENADE, MENACE RUINE.

Madrid, 21 — L'Alhambra, le vieux palais mauresque de Grenade, dont l'histoire a été écrite par Washington Irving, est en sérieux état de décrépitude. Depuis plus de quatre ans ses vieux murs se lézardent de fissures qui vont s'entreballant; une, entre autres, part de la base de l'une des tours et monte presque jusqu'au sommet. Il y a aussi plusieurs autres fissures, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des murs. Il faudrait des réparations absolument importantes pour éviter une catastrophe sûre, sans quoi le temps aura fait son oeuvre, et la merveille de l'Espagne n'existera plus dans quelque temps.

FEU Mme J. H. LEMIEUX

LES FUNERAILLES DE LA REGRETTEE DEFUNTE ONT EU LIEU CE MATIN, EN L'EGLISE DE SAINT-LOUIS DE FRANCE.

Les funérailles de Mme J. H. Lemieux, de la maison Jetté et Lemieux, ont eu lieu ce matin, à l'église Saint-Louis de France, au milieu d'un concours immense de parents et d'amis, qui témoignaient de la haute estime en laquelle était tenue la regrettée défunte.

L'église avait revêtu ses plus riches ornements de deuil pour cette cérémonie funèbre. Une messe harmonisée a été rendue avec le plus grand succès par le choeur de la paroisse.

La levée du corps, le service et

Feu Madame J. H. Lemieux. — Photo. Laprès et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

l'absoute ont été faits par le Révérend M. Grégoire, accompagné de diacre et de sous-diacre.

Le deuil était conduit par M. J. H. Lemieux, mari de la défunte, ses fils Joseph, Henri, Hubert, Paul et Alexandre Auguste, ses beaux-frères, Wilfrid, Arthur, Alexandre, Napoleon Lemieux, Oscar Amiot, Jules Lavergne, P. Lafrance, W. Saint-Louis et Pierre Lafrance.

Dans le cortège, nous avons relevé les noms suivants: MM. C. Lemay, échevin, J. O. Gareau, Ed. Jetté, Albert Jetté, fils, Joseph Lafrance, Dr Latour, Louis Felton, J. E. Costin, J. T. Beaudoin, Marcel Lemieux, E. Desmarais, F. W. Gagnon, J. E. Lafontaine, G. W. Foisy, J. N. Laprés, Dr J. G. A. Gendreau, P. O. Poliquin, O. Lemire, M. Piché, D. Perrault, Alfred Desmarais, W. Geers, J. E. Lusignan, A. Moisan, C. A. Prevost, M. Soucy, Albert Jetté, U. Clermont, Emiles Clermont, M. Thibeaudeau, H. Jodoin, M. Paré, A. Ouimet, l'inspecteur de police Leggett, G. Lalonde, A. S. Brodeur, Aimé Brodeur, Joseph Toupin, Octave Hogue, A. Corbeil, P. Lamontagne, I. C. Margue, P. Hamelin, H. Leroux, Leo Carle, F. Clavette, S. Mathieu, M. A. Dufort, M. Horace Dufort, Pascal Gagnon, M. Simard, M. Dion, J. H. Fortin, Albert Lemieux, Arthur Lemieux, P. Caron, M. Hector Dufort, A. H. Lesage, Bruno Charbonneau, J. L. Clément, les Révérends Frères du patronage Saint-Vincent de Paul, le Révérend M. Choquet, M. L. Piché, M. Lefebvre, etc.

Les offrandes de fleurs, de messes et de tributs floraux étaient nombreux.

En voici la liste: Fleurs. McColl Bros et Co, gerbe; M. Arthur Lemieux, couronne; MM. Laprés et Lavergne, couronne; M. et Mme E. Jetté, croix; M. et Mme A. Jetté, croix; M. Marcotte et Frères, croix; M. Nap. Prevost, croix; M. et Mme G. W. Foisy, couronne; M. et Mme O. Lemire, couronne; M. F. B. Newman, gerbe; M. et Mme Wilfrid Lafrance, gerbe.

Bouquets spirituels. — Les élèves de 2ème classe d'élément de l'Académie de Saint-Louis de Gonzague et 3ème classe de la même institution, la famille A. Hudon, M. et Mme D. W. Cagnon, M. Alex. Beauséjour, Mlle Léo Carle.

Couronne de messe. — Dame Oscar Amiot, Mlle Hélène Amiot, les enfants de M. Oscar Amiot, M. Oscar Amiot, M. et Mme W. Saint-Louis, M. et Mme Alexandre Lemieux, MM. J. L. Plante et L. Plante, M. A. La Simard, M. René Robichaud, Mlle S. Bruley.

Semaine Eucharistique. — La famille Jules Lavergne, M. A. O. Morin.

Offrandes de messes. — Les enfants de la défunte, M. et Mme Wilfrid Lemieux, M. Donat Lemieux, enfants de M. Nap. Lemieux, M. et Mme Lemieux, M. Pierre Lafrance et enfants, M. et Mme Wilfrid Lafrance, M. Armand Labine, M. et Mme A. S. Brodeur, M. J. C. Jodoin.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

QUERELLEURS AVINES

Une femme s'évanouit en face du triste spectacle.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 21 — Les ardeurs de la lutte municipale semblent influer d'une manière regrettable sur le tempérament de quelques-uns. Vendredi après-midi, deux employés de la manufacture de meubles, qui avaient bu un peu trop de spiritueux, ont dû être conduits au poste de sûreté. Les deux individus étaient à se quereller rudement, tandis qu'à quelques pas la femme du logis, effrayée du carnage, était évanouie. Heureusement la police ne tarda pas à intervenir et à rétablir l'ordre en incarcérant ces deux individus.

Sous les soins du Dr Blondin, cette dame reprit bientôt l'usage de ses sens et nous espérons que cette fâcheuse affaire n'aura pour elle aucune suite funeste.

Fait étrange, les deux prisonniers ont été libérés le soir même sans procès et sans enquête apparente.

FORMIDABLE MONOPOLE

En dépit de la loi, les compagnies de chemin de fer veulent continuer l'exploitation des mines de charbon.

New-York, 21—En dépit du gouvernement fédéral qui a passé une loi à la dernière session contre les exactions des compagnies de chemins de fer qui possèdent des mines de charbon, leur accordant deux ans pour se débarrasser d'elles et quoique tous les députés de la Législature de Pennsylvanie, aient été élus à condition de voter pour la loi empêchant les Cies de chemins de fer d'exploiter des mines, les plus puissantes compagnies de chemins de fer viennent de décider de former un monopole formidable pour défier les corps politiques et exploiter quand même leurs mines.

On retrouve dans ce mouvement les noms familiers de Pierpont Morgan, Baer et Frick, Patton, Pittcairn, Clarke, Newhall.

IMPORTANTES USINES

Peterborough, 21. — La compagnie Canadian General Electric a décidé de construire de nouvelles usines ici, à cause du développement inespéré que prend cette industrie dans le Canada. On assure que ces édifices projetés couvriront une superficie de plusieurs acres carrés. Ils seront affectés aux travaux de construction, de réparation et de montage des machines. Le nombre des employés de la compagnie sera doublé, croit-on.

Lundi, 21 Janvier 1907. Le Magasin ferme tous les jours à 5.30.

The John Murphy Company Limited

Costumes de $20.00 à $35.00 pour $14.50

Trop légers pour l'Automne, ce qu'il faut pour le Printemps

Ils faisaient partie de notre stock de Costumes d'Automne, mais étant presque tous en tweed gris très pâle, ils n'ont pas trouvé d'acheteur. Sous tous rapports : couleur, pesanteur et style, c'est précisément ce qui sera porté ce printemps, savoir : longueurs ¾ ou à la hanche et style Eton, mais nous voulons les écouler afin de faire de la place pour mettre nos nouvelles consignations qui sont à la veille d'arriver.

Les prix d'Automne étaient **$20.00, $25.00** et **$35.00.** Prix de vente, Mardi chacun ***$14.50.***

Une Autre Grande Vente d'Etoffes à Robas

Valant régulièrement .59 à .85 — **.35** La Verge

Continuation, mardi, de la vente d'écoulement au rayon des étoffes à robes, de marchandises même supérieures à celles déjà offertes.

Environ 2,000 verges à vendre, comprenant : Drap Vénitien pure laine, Roxannas, Ceine de Chines, Armures, Panamas, Alpagas et nombre d'autres étoffes de première qualité.

Bien que nous ayons toutes les couleurs à la mode, nous ne garantissons pas que vous trouverez, dans le tissu de votre goût, exactement la nuance que vous désirez, mais si vous venez assez tôt vous courrez une bonne chance de l'avoir.

Dans tous les cas, ces étoffes, les plus nouvelles et les plus chics, qui se vendaient auparavant .59 à .85, seront offertes demain à ***.35*** la verge.

AUX DEMOISELLES

18 costumes "Peter Thomson" qui se vendaient $25, puis $16. Mardi — **$12.50** Chacun.

Il nous manque quelques grandeurs dans ces nuances, marine, brun et crème; mais nous avons un nouvel assortiment complet pour le printemps.

Un costume "Peter Thomson" est toujours élégant et si vous en trouvez à votre goût et de votre grandeur, mardi, vous pourrez vous procurer un nouveau costume de printemps.

Prix d'importation $25.00. Confectionnés ici $16.50.

Prix de vente, mardi..... ***$12.50***

VENTE A MOITIE PRIX, MARDI

De Chapeaux Phipps et Acheson

Nous ne gardons pas de Chapeaux pour la prochaine saison et bien que ceux-ci soient aussi élégants et aussi jolis que les Chapeaux prêts à mettre faits spécialement pour le printemps, nous en offrirons, Mardi, environ 80 à la moitié des prix réguliers de ***$5.00*** à ***$15.00***

TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE BOAS A ECOULER

Nous en attendons de nouvelles consignations, et il ne nous reste pas grand temps pour écouler ceux-là.

Ils sont en plume d'autruche, de marabout et de coq, ainsi qu'en chiffon, de toutes les couleurs unies, et plusieurs de fantaisie.

Les styles de boas, pour le printemps 1907, sont virtuellement les mêmes que ceux des saisons dernières. Ainsi donc, en achetant votre nouveau boa maintenant, vous pouvez épargner beaucoup d'argent, car tout notre assortiment, qui s'élève à plusieurs milliers de dollars, va être sacrifié à 25 % de moins que les prix réguliers, qui varient de..... **$5.00** à **$75.00**

FEU Mme TREFFLE CHARPENTIER

M. Treffié Charpentier, ex-échevin, vient d'être plongé dans un bien grand deuil par la mort de son épouse, née Aubin (Emilie).

Mme Crarpentier est décédée dans la nuit de vendredi à samedi.

Madame Charpentier, qui n'était âgée que de 48 ans, souffrait depuis un mois de la maladie qui l'a emportée. Jusqu'à

Feu Mme Charpentier, épouse de M. Treffié Charpentier, ex-échevin de Montréal.

la fin, elle a montré un grand courage, ne s'affligeant que pour les deux filles qu'elle laisse, et pour son mari.

C'était la belle-soeur du sous-chef de la Sûreté, M. Charpentier.

Les funérailles auront lieu mardi matin à huit heures, en l'église Sainte-Brigide. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Charpentier, 157 avenue Papineau.

Nous offrons nos plus profondes condoléances à la famille éprouvée.

A LONGUEUIL

Le comité de la Réforme Municipale, à Longueuil, qui a obtenu un si grand succès lors des élections du mois d'août dernier s'est réuni hier après-midi, dans la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire B. Normandin.

MM. Henri Bourdon et Charles Pratte remplissaient les fonctions de secrétaires-conjoints.

On a discuté la question de la remise des fonds aux citoyens qui ont souscrits pour la contestation du règlement de la Cie des Tramways de Longueuil ainsi que diverses réclamations.

Plusieurs résolutions importantes ont été adoptées à l'unanimité, puis l'assemblée fut ajournée à dimanche prochain au même endroit.

M. Maurice Perrault, député du comté à la législature, assitait à la réunion et fournit des explications très claires et précises, sur l'emploi de l'argent souscrit par les citoyens. Une soixantaine des principaux contribuables, représentant les divers quartiers de la ville étaient présents.

—Les hémorroïdes obtiennent un prompt soulagement par l'Onguent Magique du Dr Shoop. Rappelez-vous qu'il est fait seulement pour les Hémorroïdes et son effet est sûr et satisfaisant. Les hémorroïdes cuisantes, douloureuses, saillantes ou cachées, disparaissent comme par magie à son emploi. Essayez-le et voyez. v.

LES DRAMES DU COUTEAU

LE RECORDER WEIR S'EST MONTRE AUSSI SEVERE QUE LA LOI LE LUI PERMET POUR PUNIR DEUX ITALIENS QUI SE SONT BATTUS A COUPS DE COUTEAU.

M. le Recorder Weir n'entend pas y aller de main morte pour faire disparaître parmi la classe la moins recommandable des immigrants Italiens qui infestent notre pays, l'usage du couteau, à propos de tout et à propos de rien. Trop de crimes restent impunis grâce à la complicité tacite des compatriotes pour que les tribunaux ne sévissent pas rigoureusement, quand des perturbateurs de la paix tombent entre leurs mains.

Domenico Abruggesi et Dominico Spanish, deux Calabrais, étaient à se battre avec des couteaux dont les lames avaient au moins dix pouces de longueur, vendredi soir dans une cour de la rue Saint-Charles Borromée où ils furent arrêtés par le constable Boucher, du poste central.

Le Recorder Weir en prononçant la sentence contre les accusés trouvés coupables, dit qu'il y a une certaine classe, d'immigrants qui nous viennent d'Italie, qui sont une menace pour la paix publique.

L'habitude de porter des poignards et des armes meurtrières ne se voit que parmi les immigrants Italiens.

Son Honneur le Recorder suggère d'amender la loi afin de permettre de punir plus sévèrement ceux qui portent des armes meurtrières.

"Je regrette que la loi ne me permette pas de vous punir plus sévèrement, et je vous inflige le maximum de la peine," conclut M. le recorder Weir en le condamnant chacun à un mois de prison ou à $50 d'amende.

POUR TENIR EN RESPECT M. HILL

La compagnie du Pacifique dépensera $10,000,000, pour construire de nouveaux embranchements dans l'Ouest.

Comme dans tout gouvernement constitutionnel bien organisé, les grandes compagnies de chemins de fer ont leurs chefs de départements, leur ministère, devrions-nous dire ; chacun d'eux expose annuellement, au conseil général, leurs idées, leurs projets, le chiffre des dépenses qu'il faudra affecter pour les mettre à exécution.

Sir Thomas Shaughnessy, président, et M. W. Whyte, vice-président de la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, couronnaient, ces jours-ci, une série de réunions de la plus haute importance pour le développement agricole et industriel des Territoires du Nord-Ouest. C'est sous le regard vigilant des portraits de ceux qui ont écrit, l'une des pages les plus belles de notre histoire de chemins de fer que sir Thomas et M. Whyte ont délibéré.

Qu'est-il sorti de ces longs pourparlers ? On a résolu de construire un nouveau réseau de 1,200 milles au Nord-Ouest, à part les embranchements qui s'y souderont, c'est-à-dire que le C. P. R., dépensera, cette année, plus de dix millions de dollars en constructions, dans l'Ouest seulement. La peur de M. Hill a été le commencement de la sagesse, assure-t-on." Les plans que nous avons résolue d'exécuter, a dit à ce propos sir Thomas, tiendront encore longtemps M. Hill en respect."

—Avez-vous de l'oppression et des maux de tête causés par votre catarrhe ? La NAZALINE CHRETIEN-ZAUGG vous soulagera instantanément. 24-n

Pour l'Après-Midi

Le tablier ci-dessus est très gentil, et si on l'examine bien on y trouvera aisément tous les nombreux avantages qu'il comporte. C'est un tablier à picots suisses, avec broderie autour de la partie du bas et des épaulettes. Bien qu'étroite la devanture est suffisamment large pour le besoin. Les bretelles attachent au haut de la devanture et à la ceinture dans le dos. Pour tissu on peut employer la toile, la mousseline, le nainsook. Pour grandeur moyenne il faut 1¾ verge d'un tissu de 36 pouces.

6821. — Grandeur: une seule.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE." Montréal.

COUPON

Patron No 6821

Département des Patrons, à "LA PRESSE".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Ce patron n'a qu'une seule grandeur.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents, et le patron No 6821 vous sera adressé quelques jours après.

ELECTIONS MUNICIPALES

A BELOEIL

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Beloeil, 21 — MM. Georges Bernard et Avila Lafontaine ont été élus conseillers de la paroisse de Beloeil contre MM. Emery Lafontaine et M. Beauregard. La lutte a été très chaude et l'on dit que les candidats vaincus contesteront devant les tribunaux les élections de leurs adversaires.

SAINT-ELPHEGE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Saint-Elphège, 21 — A été élu conseiller M. Fortunat Veilleux pour remplacer M. Célestin Champagne. M. Ovide Lachapelle remplace M. Fortunat Martel.

A SAINT-ODILON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Odilon, 21 — A une assemblée du conseil tenue le 14 du courant, MM. Aubède Pomerleau et Prudent Morin ont été élus conseillers à l'unanimité pour remplacer MM. Louis Baillargeon et Richard Rancour, dont le terme était expiré.

L'élection du maire aura lieu le mois prochain.

A STE EMELIE DE L'ENERGIE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sainte-Emelie de l'Energie, 21 —MM. Edmond Bazin et Almanzor Lépicier ont été élus par acclamation conseillers de notre municipalité pour remplacer MM. Stanislas Rivet et Joseph Prud'homme.

A MATANE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Matane, 21 — Les élections des conseillers municipaux pour les municipalités de la paroisse et du village de Matane viennent d'avoir lieu. Les nouveaux conseillers pour la municipalité de la paroisse sont : MM. Joseph Joncas, en remplacement de M. Etienne Pélerin et Joseph Ouellet, en remplacement de M. Gilbert Rioux.

Pour la municipalité du village, il y a eu votation, sous la présidence de M. Vital Charest. Les conseillers élus sont : MM. L. J. Levasseur, marchand, et Elisée Fortin, ferblantier. Le premier remplace M. Charles Stevenson, et le second M. Télesphore Parent.

A ROBERVAL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Roberval, 14 — Ont été élus conseillers pour la paroisse de Roberval : MM. Jos. Bédard et Louis Levesque.

A SAINT-ROCH DE RICHELIEU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Ours, 21 — MM. Siméon Gosselin, industriel, et Dalat Bourque, peintre, ont été réélus conseillers avec une forte majorité. M. Arsidas Gravel remplace M. Arthur Saint-Jacques, sortant de charge.

A SAINT-JEAN DES PILES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St-Jean des Piles, 21 — Mercredi a eu lieu en notre village l'élection des conseillers municipaux. Ont été élus MM. Israël Joly et Simon Sylvestre en remplacement de MM. Jos. Casaubon et Jimmy Garceau. L'élection s'est faite sous la présidence de son honneur le maire, M. E. Crête.

A SAINT-DIDACE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

St-Didace, 21 — Le résultat des élections municipales de cette paroisse a été le suivant: MM. Rémi Bautte, fils de Jos., et Romulus Douaire, élus par acclamation pour remplacer MM. Alfred Hubert et Pierre Gobeil sortant de charge.

A STE ANGELE DE LAVAL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ste-Angèle, 21 — Lundi dernier a eu lieu la mise en nomination des candidats à la charge de conseillers de cette paroisse. M. Albert Tourigny étant mis en nomination pour remplacer M. Joseph Houle sortant de charge, il fut élu par acclamation. Le second, M. Philippe Désilets, étant mis en nomination pour remplacer M. J. F. Camirand sortant de charge, ne put pas aussi heureux, d'abord notre ex-maire nous suggéra le nom de M. Joseph Moreault, et en troisième lieu celui de M. Napoléon Bourgenès, ce qui fut accepté, la politique se mettant de la partie, il y eut élection, et le quinze au soir nous sortions encore une fois vainqueur avec M. Philippe Désilets.

A ST HERMENEGILDE, Qué.,

(Du correspondant régulier de "La Presse")

St-Herménégilde, 21 — Il est impossible de décrire l'enthousiasme, qu'a soulevé mardi soir à St-Herménégilde la victoire de M. H. H. Clark, marchand de bois. La lutte fut chaude, mais M. Clark remporta la victoire sur M. C. McAlvrey, cultivateur, avec une majorité de 49 voix. M. Clark, réélu pour la troisième fois, eut 125 votes, tandis que M. McAlvrey n'en a eu que 76. Chose remarquable, ce dernier n'eut pas un vote parmi les Anglais de la municipalité, tous votèrent en faveur de M. Clark.

M. Eugène Choinière, marchand, conseiller sortant de charge, résigna en faveur de M. Eugène Breton, cultivateur, qui fut élu par acclamation.

A ROXTON POND

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Roxton Pond, 21 — Résultat des élections municipales: pour la paroisse, MM. J. Cabana et Henry Tamlin, réélus tous deux par acclamation; pour le village, A. Monty et J. St-Pierre, réélus par acclamation ainsi que E. Lussier par une majorité de trois sur son concurrent, après un poll de deux jours.

A ST PHILIPPE DE LAPRAIRIE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

St-Philippe, 21 — Après une chaude contestation, MM. Auguste Dupuis et Samuel Tremblay ont été élus conseillers pour remplacer MM. Omer Poissant et Lee Lefebvre.

A ST XAVIER BRAMPTON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-François-Xavier, 21 — M. Siméon Caron, et M. Edouard Robidoux ont été élus par acclamation par plus des trois quarts de la population. Les adversaires se voyant ainsi écraser par une telle majorité n'ont pas osé faire d'opposition.

A HUNTINGDON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Huntingdon, 21 — Elu par acclamation : R. C. Crawford, entrepreneur, R. E. Kelly, marchand.

A STE PHILOMENE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ste Philomène, 21 — L'élection des conseillers municipaux s'est faite paisiblement dans notre village, par une foule nombreuse de cultivateurs et autres contribuables. M. Isaïe Thibert, bourgeois, et Alex. Pitre, fils, cultivateurs, ont été élus par acclamation, en remplacement de M. F. X. A. Beaulieu, et Albert Prud'homme, dont le terme était expiré.

Développent leurs Forces.

Dans les bureaux ou l'usine, les ateliers, le magasin ou la cuisine, les filles travaillent toutes, hélas! au delà de leurs forces. Les jeunes femmes qui travaillent sont particulièrement sujettes aux maladies des femmes. Trop souvent la jeune fille est le gagne-pain de la famille et elle doit travailler sans relâche, qu'elle souffre de maux de reins, endurant des douleurs lancinantes par tous les membres et des étourdissements qui la rendent absolument inapte au travail. Ce sont des symptômes certains d'irrégularités féminines qui tuent la beauté et la jeunesse.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

redonne la santé et la force à toutes les femmes qui travaillent. Il crée la puissante vitalité qui rend le travail facile. Nous extrayons des milliers de lettres reconnaissantes, écrites par des travailleuses à Madame Pinkham, la lettre suivante :

CHÈRE MADAME PINKHAM :—Le surmenage et les longues heures au bureau, avec un rhume négligé, occasionnèrent des troubles féminins qui finalement m'empêchèrent de travailler. Je changai de climat et d'habitudes mais cela ne me redonna point la santé. Je pensai alors à une amie qui avait pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham quand sa santé était dans la même condition que la mienne et j'allai en chercher immédiatement une bouteille. Je la pris plus deux autres avant de ressentir un progrès réel, mais après cela, ma guérison fût très rapide, et quand j'eus fini la sixième bouteille, j'étais rétablie et capable de nouveau d'exécuter mon travail. Je considère que votre remède est certainement digne de louanges et je suis heureuse de le recommander.

MELLE ALMA ROBITAILLE, 78 rue St François, Québec, Qué.

Oh! si les jeunes travailleuses du Canada voulaient se rendre compte qu'elle n'ont qu'une vie à vivre, et faire le meilleur usage de leur santé et de leurs forces si précieuses.

Madame Pinkham tend à toutes les travailleuses malades une cordiale invitation de lui écrire afin qu'elle les conseille. Ces lettres sont toujours strictement confidentielles et Madame Pinkham, grâce à son immense expérience, a probablement les connaissances qu'il faut pour vous aider—et elle peut vous sauver la vie.

Le Composé Végétal de Lydia Pinkham guérit où les autres échouent.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS.

Grande Vente Annuelle à Escomptes

MOUSSELINES A ROBES

50 pièces de mousseline à robes bleu marine avec fleurs blanches, et noire avec fleurs blanches. Régulier 25c pour **10c** la verge.

TOILES

1 lot de belles rappes et serviettes, de valeur supérieure, moins **20%**.

1 lot de coupons de toile de table non blanchie, 2 à 3 verges, moins 20%.

1 lot de serviettes de chambre à coucher, moins **20%**.

RAYON DE LA VERRERIE

Tout l'assortiment du cristal taillé.

Services à vin, verres pressés, etc., etc., moins **20%**.

OFFRES SPECIALES d'articles canadiens et américains en cristal taillé.

Pots en verre, 3 chopines, $10.00 pour **$6.00**.

Plats à céleri, de $6.50 pour **$3.25**.

Bols de 8 pouces, régulier $12.00 pour **$7.00**.

Plateaux sur pied de 7 pouces, de $10.65 pour **$6**.

Compotiers de fantaisie, de $6.00 et $7.00, pour **$3.75** et **$4.25**.

Vases de 8 pouces, de $8.00 pour **$5.00**.

Vases de 8 pouces, forme trompette, de $4.00 pour **$2.50**.

Pots à crème et sucriers, de $11.00 pour **$6.00**.

Bouteilles à l'eau, de $7.00 pour **$4.25**.

Aussi table spéciale d'articles à moitié prix.

Rayon des Machines à Coudre

Machine New Leader à points de navette, à main, $14.00 pour **$12.60**.

Machine New Leader dessus-boîte, 3 tiroirs avec série complète d'accessoires. Prix régulier $22.00 pour **$19.80**.

Machine à tête bascule, de $25.00 pour **$22.50**.

RAYON DES MANTEAUX

50 P. C. D'ESCOMPTE.

Costumes d'hiver pour dames.

Jupes de robes pour dames.

Manteaux longueur ¾ en drap castor jaune, pour dames.

Manteaux en drap et tweed pour dames. Manteau pour enfants.

33⅓ P. C. D'ESCOMPTE.

Mantes de soirée pour dames.

Robes et gilets de chambre en édredon, pour dames.

20% d'escompte sur les jupons en soie et en moirette, pour dames.

10% d'escompte sur les jupess de ville bleu marine et grises, pour dames.

TWEED A COSTUMES

Il ne reste que quelques pièces de ce lot choisi de tissu à costumes ; pour écouler à **50c** et **62½c** la verge.

Une table d'un lot assorti de belles marchandises pour écouler à **33⅓%** d'escompte.

BLOUSES DE DAMES

Nous venons de recevoir la surproduction de manufacturiers. Elle consiste en dentelle, taffetas, Louis, peau de soie et crêpe de Chine, couleurs et grandeurs bien assorties. Ce sont des Blouses de première classe d'un prix variant de **$8.50** à **$20**.

AUSSI

Un nombre limité de blouses en alpagas, flanelle soie taffetas et de Chine à moitié prix.

Rayon des Vêtements Confectionnés

Complets russes et de matelots, en serge et en tweed, pour enfants de 3 à 8 ans, prix **$5.00** à **$7.50**, moins **50%**.

Complets en tweed, pour hommes et jeunes gens, **$15.00** à **$25.00**, moins **50%**.

Complets Norfolk et à 3 articles, pour garçonnets, moins **50%**.

Pardessus en tweed, pour hommes, **20%** à **33⅓%** d'escompte.

Rayon de la Confection

Une table de tweeds importés pure laine et worsted à costumes, couleurs et dessins nouveaux, pesants et de moyenne pesanteur ; les meilleures doublures, ajustement garanti; **$25** à **$30**, moins **20%**.

Tweed écossais de fantaisie à pardessus d'hiver, couleurs claires et foncées, nuances et dessins les plus nouveaux; confection, garnitures et doublures on ne peut meilleures. Prix **$25** à **$35**, moins **20%**.

Worsted et tweed de fantaisie à pantalons, une grande variété de nouvelles couleurs et nouveaux styles. Prix réguliers **$5**, **$6** et **$7**, moins **20%**.

Vesting de fantaisie pure laine, **$5** à **$10**, moins **20%**.

Tous les vestons de fumeurs et robes de chambre à écouler à **20%** d'escompte.

Drap spécial à manteaux, à écouler à **20%** d'escompte.

Molleton et drap castor bleu marine et noirs à pardessus, moins **10%**.

Serge et Vigogne bleu marine et noirs à costumes, moins **10%**.

5 p.c. de plus au comptant, en sus de tous les Escomptes ou Réductions

Attention spéciale apportée aux commandes données par la poste

Henry Morgan & Co, Ltd,

MONTREAL.

A VAL DES BOIS, Qué.,

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Val des Bois, 21 — Ont été élus conseillers en remplacement de deux anciens, M. W. Barkley et W. Sholz.

Village des Aulnaies, 21 — Mme Nazaire Morin et Edouard Caron, nt été élus conseillers par une faible majorité.

AU VILLAGES DES AULNAIES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Malo, 21 — A St Malo d'Amkand, le 14 et le 15 courant, ont eu lieu les élections municipales.

A SAINT-MALO

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Les candidats étaient Pacifique Breault et Joseph A. Gagnier, et David Favreau et Pierre Perras, et après deux jours de lutte, les vainqueurs sont Pacifique Breault, 15 voix de majorité, et David Favreau, 16 voix de majorité.

A STANFOLD, QUE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Stanford, 21. — Les élections municipales ont eu lieu lundi dernier. MM. Arthur Thiboutot, et Adrien Leclerc, ont été nommés conseillers pour le village de Princeville et MM. Joseph Marcoux et Ulric Cantin pour la municipalité du canton de Stanfold.

A VALCOURT

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Valcourt, 21. — Aux dernières élections bmunicipales, MM. Dieudonné Foisy et Simon Malboeuf, anciens conseillers ont été réélus pour un nouveau terme.

A EAST BROUGHTON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

East Broughton, 21. — Ono été élus conseillers par acclamation, MM. Richard Roy, et Pierre Vachon pour remplacer MM. Richard, Jean Noel et Théodore Poulin.

Le nouveau conseil municipal sera composé comme suit:

MM. Augustin Gosselin, Evangéliste Dodier, Charles Perron, Adam Hughes, Richard Roy, Pierre Vachon, et M. Thomas Grondin qui agira comme maire pour un second terme.

A PIKE RIVER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Pike River, 21. — Election municipale de la municipalité de Stanbridge, en date du 14 janvier 1907. Marie-Louise Rocheleau, pour fa 4e année, conseillers réélus: Toussaint Poirier, Régis Molleur et Jules Marchesseault.

A ST CAMILLE Co. Bellechasse

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St-Camille, 21. — A une séance municipale a eu lieu l'élection des nouveaux conseillers, M. Thomas Perron en remplacement de M. André Goulet, M. Emile Tanguay, en remplacement de M. Jacques Audet; M. Edmond Permette, en remplacement de M. Patrice Nolette.

A ST GEORGE DE BEAUCE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St-Georges, 21. — Les élections des conseillers ont eu lieu lundi et mardi 14-15 courant, et la lutte fut chaude. Les deux candidats élus sont MM. Georges Langlois et Lambert Morin par une majorité écrasante.

A SAINT-FREDERICK, BEAUCE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Frédéric, 21. — A une assemblée de la paroisse, MM. Thomas Maclean et Napoléon Turcotte ont été élus conseillers pour la municipalité en remplaçant MM. Thomas Corrette et André Giguère.

A STE LUCE STATION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ste Luce, 21. — Nos élections pour la municipalité n'ont jamais été aussi sages que cet hiver. MM. Napoléon Férchette et Ernest Dechamplain, sortant de charge, ont été réélus par acclamation.

A STE MARIE, BEAUCE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ste Marie, 21. — L'élection des conseillers pour la paroisse a eu lieu le 14 courant. Trois conseillers étaient sur les rangs. M. le Dr Fortier a été élu par acclamation; MM. Richard Cloutier et Raymond Marcoux ont été proposés tous les deux, de sorte qu'il y a eu vote pendant deux jours. M. Marcoux a été élu par 30 voix de majorité.

A HOWICK

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Howick, 21. — L'élection municipale de cette paroisse a eu lieu lundi et mardi de cette semaine.

M. J. H. Lefebvre, commerçant, l'a emporté sur M. Daloida Shingh, après un vote de deux jours, par une forte majorité, et M. James Cullon a été élu par acclamation, pour remplacer M. James Bryson, sortant de charge.

AUX CEDRES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Les Cèdres, 21. — A l'assemblée des électeurs municipaux tenue le 14 courant, MM. Antonin Roux et Nestor Mesnard ont été élus conseillers pour la paroisse, et MM. Ferdinand Leroux et Honoré Leroux ont été élus pour le village des Cèdres.

A VILLE-MARIE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ville-Marie, 21. — Les élections municipales se sont terminées hier mardi, par la nomiantion de M. le docteur A. J. Aubin, en remplacement de M. H. Laferrière, et de M. Ben. Boulianne, en remplacement de M. Z. Loiselle, pour le village de Ville-Marie.

En ce qui concerne la municipalité du Canton Duhamel. M. Jules Dumais, maire, et préfet, a été réélu, et M. H. Courchêne a été élu en remplacement de M. I. Renault.

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

FARNHAM

Le conseil municipal de Farnham a passé une résolution de condoléances à l'occasion de la mort récente de M. Bélanger, gérant de la banque Saint-Hyacinthe, succursale de Farnham.

TROIS-PISTOLES

A Trois Pistoles, le 17 du courant, fut chanté un service funèbre pour le repos de l'âme de feu M. Narcisse Rioux, décédé récemment à Québec, où il résidait.

BERTHIERVILLE

Le terme de la Cour de Circuit, pour janvier va s'ouvrir le 22 du courant, sous la présidence de l'honorable C. C. de Lorimier, juge de la Cour Supérieure pour le district de Joliette. Plusieurs causes qui sont sur le rôle promettent d'être intéressantes.

LES EBOULEMENTS

A une assemblée des contribuables de notre paroisse, M. Paul Tremblay a été réélu conseiller municipal. M. Jules Clément remplacera M. Adolphe Demeules, sortant de charge.

—M. le capitaine Maurice Degagné a été élu marguillier pour remplacer M. Antoine Tremblay, sortant de charge.

HOWICK, JCT

Vendredi, ont eu lieu, à l'église paroissiale d'Howick, les funérailles de M. Joseph Fullum.

Le défunt laisse une veuve et huit enfants. Nos condoléances.

SAINTE-JULIE DE VERCHERES

Mme veuve F. X. Lapointe est décédée à Sainte-Julie, comté Verchères, le 13 du courant, à l'âge de 86 ans et 4 mois. Les funérailles ont été très impressionnantes.

PONT-CHATEAU

Une assemblée du bureau de direction de la société d'agriculture du comté de Soulanges a été tenue à l'hôtel Ménard. M. Adélard Fourbonnais, du rang du Ruisseau, a été nommé président : M. Joseph Filon, de la côte Emmanuel, vice-président ; M. Georges Vernier, de Coteau Landing, secrétaire-trésorier. Après l'assemblée, il y eut des discours par MM. Georges Vernier et Adrien Farand.

SAINT-FREDERICK, Bce

M. Thomas Doyon a été élu marguillier pour remplacer M. Agapit Nadeau, sortant de charge.

—Les nouveaux directeurs du cercle agricole sont : MM. Richard Gilbert, Augustin Nadeau, Thomas Vachon, Jean Thomas, Jacques Alphonse Lessard, Joseph Vachon et Ernest Lessard, pour l'année 1907.

RICHMOND

Vendredi soir, dans la salle des I. O. F., le Cercle Gaieté, composé d'amateurs de la ville de Richmond, a donné un magnifique concert dramatique et musical, au profit de l'école commerciale de Richmond.

—Mme Hamilton est décédée mardi, à l'âge avancé de 75 ans.

—La "grippe" est à l'état d'épidémie à Richmond.

On compte actuellement environ 200 cas qui sont sous les soins des médecins.

Par contre, les cas de fièvre typhoïde sont très rares.

LACHENAIE

M. J. B. Venne a été élu marguillier pour remplacer M. Hormisdas Charbonneau, sortant de charge.

STE CLOTILDE DE HORTON

Mardi matin, en l'église de cette paroisse, eurent lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles d'Arthur Landry, fils de Ludger Landry et d'Euphégénie Métivier, de cette paroisse. Le deuil était conduit par M. Ludger Landry, Napoléon, William, etc.

Nous avons remarqué parmi l'assistance, MM. Pierre Désilets, Damase Métivier, Calixte Métivier, Oscar Lambert, Auguste Lambert, Cléophas Désilets, Clovis Tremblay, Hercule Désilets, etc.

SAINT-AIME

A la dernière assemblée des francs-tenanciers de la paroisse de Sainte-Anne, M. Onésime Méthot, cultivateur, a été élu marguillier pour remplacer M. Joseph Nadeau sortant de charge.

—En certain quartier, on se préoare activement pour les élections municipales. On mentionne même plusieurs noms.

Plusieurs questions importantes seront débattues durant la présente année : la construction d'un système d'égouts, l'achat d'une pompe à incendie, l'écla rage des principales rues du village, l'achat de l'aqueduc par la corporation, l'embellissement de notre carré public, etc.

ST ODILON, CO. DORCHESTER

M. Améde Poullot, cultivateur, a été élu marguillier pour remplacer M. Linière Lessard, qui sort de charge.

—Dimanche dernier, au prône, M. le curé Donaldson nous a donné les statistiques suivantes pour l'année 1906 : Mariages, 7 ; baptêmes, 83 ; sépultures, 50.

ST ODILON DE CRANBOURNE

M. Améde Poulict a été élu marguillier pour remplacer M. Linière Lessard, sortant de charge.

Mardi dernier, le 8 janvier, avait lieu dans l'église paroissiale de Saint-Odilon le mariage de M. OStanislas Roy, forgeron, à Mlle Adrienne Poulin, institutrice. M. E. Roy servait de témoin à son fils et M. N. Poulin à sa fille.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé J. E. Donaldson, curé de Saint-Cranbourne.

Le choeur de l'orgue, sous la direction de Mlle Valérie Giguère, organiste, exécuta plusieurs morceaux de circonstance.

MASKINONGE

Le 8 janvier, M. et Mme Olivier Héroux ont fêté leurs noces d'argent. A cette occasion ils ont fait chanter une grand'messe, à laquelle ils assistaient. Le soir, il y eut réunion de parents et d'amis. Il y eut chant, danse et musique. Les cadeaux furent nombreux.

—M. Edouard Manseau a été élu marguillier par acclamation, pour remplacer M. Jos. Gaucher, sortant de charge.

—M. Aimé Marchand, avocat, de Québec, était de passage ici à l'occasion du jour de l'an, chez son père, M. Jos. Marchand.

—M. Antoine Bernier a acheté le magnifique magasin de M. Arthur Paré, pour son fils Arthur, qui tient le commerce d'épiceries.

COTEAU STATION

Mardi soir, avait lieu une jolie réunion d'amis chez Mme H. Bourgon, en l'honneur de l'arrivée de son fils, M. F. Bourgon, de Gracefield. Mme Bourgon et ses filles firent les choses royalement. Il y eut musique, chant et déclamation. On se sépara à une heure avancée de la nuit, emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

Mme Damien Prieur, de Cornwall, va passer l'hiver chez sa soeur, Mme Louis Beaudet, à Côteau Landing.

—M. J. Tétrault et M. R. Decelles, de Montréal, étaient ici ces jours derniers.

—M. J. Bte Montpetit et son épouse, de Rivière Beaudette étaient au milieu de nous dimanche dernier.

LES ECUREUILS

Les travaux de terrassement du chemin de fer Grand Nord, sont commencés depuis le 2 janvier dernier. On y emploie près de 60 hommes à l'heure actuelle, mais on attend d'autres équipes de Saint-Jérôme. Si l'on parachève un embranchement de cette même ligne, il y aura beaucoup d'ouvrage d'ici à deux ans en cette partie de la ligne, qui s'étend depuis chez M. Léandre Prendtte, de Cap Santé, jusqu'à la Pointe aux Trembles. Les caps ici ont une hauteur de 75 à 200 pieds. La dite ligne doit passer dans se parcours sur la grève. Le salaire payé est de $1.75 par jour. Il y a de l'ouvrage pour tous ceux qui se présente.

—M. Octave Goulin a été élu marguillier pour remplacer M. Fort Gauvreau.

—Notre nouveau curé, M. Vaillancourt a terminé sa visite annuelle vendredi dernier.

—Dans la paroisse des Ecureuils, au cours de l'année qui vient de s'écouler, il y a eu 18 baptêmes, 2 mariages et 10 sépultures.

GRONDINES

L'Alliance Nationale, du cercle Grondines, vient de nommer ses officiers : Emil H. Guilbeault, président ; Josaphat Trottier, vice-président ; Dr E. Archambault, secrétaire-archiviste et financier ; Napoléon Trottier, commissaire ordonnateur, et M Robert Trottier, introducteur.

—M. et Mme Henri H. Guilbault, de Sorel, passent les vacances du jour de l'an à Grondines.

—M. et Mme Philippe Habel, de Mastaï sont de passage ici.

—M. Joseph Grondines, étudiant à Sainte-Anne de la Pérade, est retourné au collège.

—La pêche aux petits poissons, qui touche déjà à sa fin, n'a pas été aussi abondante que les années passées.

—Les Révérendes Soeurs de la Providence du couvent de Saint-Casimir, font leu quête annuelle dans la paroisse.

JOLIETTE

Quelques amateurs de cette ville et les membres de l'"Union Musicale" sont alliés donner un concert à Lanoraie, mercredi dernier, au profit des Soeurs de la Providence de ce village. On y a joué "Le Moulin du chat qui fume," opérette en deux actes. L'orchestre a exécuté un joli programme musical. Ils ont été les hôtes du Dr Ferland, à Lanoraie. Les membres de l'orchestre y retourneront jeudi prochain, pour donner un nouveau concert durant un banquet qui aura lieu au couvent, au profit des pauvres et orphelins.

—MM. S. P. Champoux et L. P. Delongchamps ont quitté Joliette jeudi dernier, en route pour l'Europe. Ils reviendront vers la fin de mars.

—Les trains du "Canadian Northern Ry." circulant le dimanche, sont maintenant discontinués jusqu'au printemps.

STE ANNE DE LA PERADE

MM. F. A. Marcotte, M. D., et Hitson Angers, navigateur, viennent de donner à l'entreprise, la construction d'un pont sur un embranchement de la rivière Sainte-Anne, appelé Petit Chenal, pour relier l'Ile Saint-Ignace au village. Depuis quelques années, les propriétaires de cette partie de l'Ile, dont les promoteurs font partie, n'avaient seulement qu'un pont pour les piétons, et depuis longtemps, ils désira ent avoir un pont pour voiture. Cette année, ils ont enfin résolu de le bâtir à leurs propres frais. Nous ne pouvons qu'en féliciter MM. Marcotte et Angers.

—Les Révds. Frères du Sacré-Coeur sont à exercer leurs élèves pour une soirée dramatique et musicale, qui doit avoir lieu le 11 février prochain.

—Le Révd. Côme Carbonneau est de retour d'une promenade dans sa famille, à Yamachiche.

—M. et Mme Arthur Gervais nous sont revenus d'une promenade à Maskinongé.

—Les oêcheurs à la petite morue se plaignent que le poisson n'est pas aussi abondant que les années passées ; il se vend $1.00 le minot.

SAINT-REMI DE TINGWICK

Nous avons le regret d'annoncer le départ de M. l'abbé G. I. Hamel, curé de cette paroisse depuis 23 ans. M. Hamel s'en va remplacer M. H. Bellemare, décédé, à Saint-Zéphirin de Courval.

Le successeur de M. Hamel à Saint-Rémi, sera M. le curé de Sainte-Marie de Blandford, M. V. St Germain. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau curé.

—M. J. E. Butler, ex-maire de cette paroisse, a eu la douleur de perdre un de ses petits garçons âgé de quatre ans, mort accidentellement. Nous offrons à la famille Butler nos profondes sympathies.

—La famille J. C. Champagne, qui habite le presbytère, devra nous quitter prochainement pour Saint-Zéphirin de Courval, où elle demeurera avec le nouveau curé, M. O. I. Hamel.

—M. Hormisdas Béland, élève de philosophie au séminaire de Nicolet, est actuellement en promenade chez son père, M. I. Béland.

SAINTE-SCHOLASTIQUE

La deux ème soirée annuelle des membres de l'Alliance Nationale, a eu lieu à la salle du marché, et a été un véritable succès pour les organisateurs. Malgré la violente tempête, une centaine de personnes, tant membres qu'invités, avaient répondu à l'appel du comité et n'ont pas semblé regretter s'être mis au mauvais temps. Nous avons remarqué les personnes suivantes : M. le maire Félix Raymond, Mlles Raymond et M. E. Hughes ; M. le notaire et Mme Forest, M. le shérif Prévost et Mlle Valentine Prévost, M. et Mme J. H. Langlois, M. Moïse Brazeau et Mlle Marie Brazeau, M. le protonotaire et Mme Jos. Fortier et Mlle Adèle Fortier, M. Gédéon Bigras et Mlle Lalonde, M. le Dr et Mme Rochon et Mlle Diane Leblanc, M. Peterie et Mlle Fortier, M., Mme et Mlle Henri Grenier, M. Simon Cyr et Mlle Clara Cyr, M. M. Delenault et Mme A. Gratton, M. et Mme Jos. Savage, M. et Mme Ed. Ouellette, M. et Mme Ferdinand Laporte, M. Ovide Lacombre et Mlle Cyr, M. Alex. Desrosiers et Mlle Joly, M. et Mme Arthur Pressaut, M. et Mme Pierre Campeau, M. Donat Lalande et plusieurs autres.

Un "progressive euchre" a été joué avec entrain, pendant deux heures. Les prix ont été gagnés par Mme F. Laporte et M. Pierre Campeau. Prix de consolation Mlles Bernadette Lapointe et M. Hubert Ruest. Pendant la partie de cartes, l'orchestre Blazi de Montréal, a fait entendre un joli programme musical.

La soirée s'est terminée par une agréable causerie, où jeunes et vieux se sont amusés jusqu'à une heure avancé.

—Notre club de hockey répondant à une invitation du club de Saint-Eustache, est allé rendre visite à ce dernier, dimanche, mais est revenu après s'être fait battre par 2 à 1. Nos joueurs promettent cependant de prendre leur revanche lorsque la visite leur sera rendue.

—M. Gédéon Bigras, propriétaire de fromagerie, a réuni les patrons de son établissement pour leur rendre compte des opérations financières de l'année et les remercier de leur encouragement.

—La cour de circuit siège ici les 17 et 18 du courant, et la cour supérieure, du 21 au 25.

Plusieurs causes importantes sont sur le rôle.

CHATEAUGUAY

Jeudi avait lieu chez M. Joachim Bourcier, marchand de Châteauguay, une grande soirée à l'occasion du prochain mariage de sa fille, Mlle Marie. Une magnifique adresse fut lue par Mlle Malvina Sainte-Marie.

Mlle Cécile Bourcier, musicienne émérite, charma l'auditoire en exécutant de très beaux morceaux.

Plus tard, Mme Lacroix — Bessette — cantatrice, Zéolova aussi son beau talent.

Parmi les dames présentes, nous avons remarqué : Mme veuve Hogues et sa fille, de Montréal ; Mmes Gauthier, Lacroix, Bouthillier de Châteauguay ; Mlle Bigras, de Montréal ; Mlle Wilson, de Lachine ; Mlles Cécile Bourcier et Léonel, de Valleyfield ; Mlles Maria et Eva Lapalme, Clémentine Lefebvre, Marie-Anne Sambeault, Amanda Bourcier, Marie-Anne Trudeau, Malvina Sainte-Marie, A. Dupont, A. Ruflange, A. Dugas, Blanche Bourcier et Alexina Dufour, organisatrice de la soirée.

Parmi les messieurs : Fortunat Crépin, M. Gauthier, hôtelier, de Montréal ; M. Lacroix, M. Gervais, M. Lapalme, Jimmy Poulter, Médéric L'Ecuyer, David Dupont, E. Contant, Théophile Sainte-Marie, O. Dupont, A. Sambeault, S. Dufour, Domina Crépin, Henri Crépin, Alexandre Bourcier, W. [illegible] G. Gaulin, Ptre., curé ; président, Régis Rousseau ; vice-président, Joseph Duquet ; sec. trés., J. G. Beaudoin ; directeurs : Alphonse Laliberté, Cyrille Lessard, Arthur Roy, Noël Roy et Thomas Fort et fils.

—L'Alliance Nationale, du cercle Sainte-Cécile, No 181, a eu ses élections annuelles dimanche dernier. En voici le résultat : Président, Fortunat Leblond ; vice-président, Pierre Audet ; sec. archiviste et fin., J. G. Beaudoin ; médecin examinateur, Joseph Landry ; commissaire ord., Cléophas Gagnon ; introducteur, Cléophas Rousseau ; auditeurs : J. E. Belleau et Arthur Fortier ; substitut, N. H. G. Gaulin, curé.

BEAUCEVILLE

Il est définitivement décidé que nous aurons une industrie importante de plus dans notre ville, au printemps. Une compagnie vient de se former, au capital tout souscrit de cinquante mille piastres, pour l'exploitation d'une fonderie et boutique de machines-outils. Les directeurs provisoires sont MM. P. F. Renault, Dr Déchêne, Hon. Blaise Letellier, H. Fauteux et Cyrille Larochelle. Il n'y a pas de doute que tous les citoyens de Beauceville seront unanimes à voter un bonus de cinq mille piastres pour le succès, assuré d'ailleurs, de cette nouvelle industrie, qui est appelée à contribuer énormément au près de notre ville.

—Le club de cartes et billard de Beauceville a fait, il y a quelque temps, l'élection de ses officiers, avec le résultat suivant : Président, J. A. Dionne ; syndics, Elisée Lemieux, J. B. Hébert et Narcisse Boivin.

—Les directeurs de la société d'agriculture du comté de Beauce, se sont réunis et ont décidé à l'unanimité de faire à l'avenir de Beauceville le siège principal du bureau de direction, et aussi d'avoir à l'avenir l'exposition générale du comté aussi à Beauceville. Ainsi, dès septembre prochain, nous aurons l'exposition ici.

ST VALERE DE BULSTRODE

M. Jules Landry a été nommé marguillier, pour remplacer M. Exilia Arsenault.

—MM. Dolphis Vigneault, Isaïe Comeau, Télesphore Geoffroy, Jules Landry, Grégoire Babineau, Zéphirin Guillemette et Ov de Prince ont été nommés directeurs du cercle agricole de Saint-Valère de Bulstrode.

SAINT-GUILLAUME

M. J. M. Bélanger, gérant de la banque Saint-Hyacinthe, à Farnham, qui est décédé à Farnham, dimanche, a été transporté ici, chez son père, M. Hilaire Bélanger. Un grand nombre d'amis de Farnham se sont rendus à Saint-Guillaume, rendre un dernier hommage à leur estimé concitoyen. Un second service a été chanté ici, à l'église paroissiale.

Nos condoléances.

SAINT-VITAL DE LAMBTON

Le conseil de l'Union Saint-Joseph du Canada, qui compte aujourd'hui dans ses rangs, 80 membres actifs, a été gratifié de la visite d'un des officiers de l'exécutif, dans la personne de M. Cyprien Fortin, sergent d'armes.

Environ 50 membres se sont réunis à leur salle ordinaire, M. Fortin a traité avec tact des questions pratiques : particulièrement l'opportunité pour les membres de se réunir régulièrement chaque mois, et a aussi démontré à l'évidence les progrès gigantesques obtenus par cette société dans ces dernières années, et l'importance pour tout chef de famille d'appartenir à une bonne société en état de protéger les siens après leur mort.

Un vote de remerciements a été proposé par M. F. X. Julien, secondé par M. J. A. Samson, M. D., et adopté unanimement.

ST CHARLES DE RICHELIEU

Voici le résultat des opérations de la fromagerie de M. Alp. Jarrêt, située dans la r

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

COUSINEAU — A Saint-Laurent, le 15 janvier, 1907, l'épouse de M. Adélard Cousineau, une fille, baptisée Marie-Anna-Pauline-Antoine.

Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Cousineau, oncle et tante de l'enfant.

DELORME — A Montréal, le 20 janvier 1907, l'épouse de M. Dasize Delorme, un fils, baptisé Joseph-Gaston-Pacifique.

Parrain et marraine, M. et Mme Pacifique Marcil, oncle et tante de l'enfant.

GALIPEAU — A Montréal, le 19 janvier 1907, au No 122 rue Davidson, Hochelaga, l'épouse de M. Alexandre Galipeau, électricien, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Gabrielle.

Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Galipeau, grands-parents de l'enfant.

GEOFFRION — A Montréal, le 17 janvier 1907, au No 208 rue Richelieu, l'épouse de M. F. X. Geoffrion, un fils, baptisé Paul-Emile-Antoine.

Parrain et marraine, M. et Mme J. U. A. Geoffrion, avocat, oncle et tante de l'enfant.

LEVEILLE — En cette ville, le 13 du courant, au No 1623A rue Saint-Hubert, l'épouse de M. S. J. Léveillé, entrepreneur plâtrier, une fille, baptisée Marie-Philomène-Eglantine-Irène.

Parrain et marraine, M. et Mme N. Joseph Côté, grands-parents de l'enfant.

WILSON — A Montréal, le 15 janvier 1907, au No 390 rue Saint-Christophe, l'épouse de M. Aimé Wilson, menuisier, un fils, baptisé Joseph-Roméo-Antonio.

Parrain et marraine, M. Jos. Berger et son épouse.

DECES

BEAUCHAMP — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 72 ans et 7 mois, Anastase Boisvert, épouse bien-aimée de M. Edouard Beauchamp, bourgeois.

Exposée à la demeure de son gendre, M. J. B. M. Desroches, au No 41 rue Boyer, à Montréal.

Avis des funérailles plus tard.

CHARPENTIER — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 48 ans, Emélie Aubin, épouse de Treffié Charpentier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, paroisse Saint-Vincent de Paul, à 7½ heures, pour se rendre à l'église de Saint-Martin, où sera chanté le service, à 9 heures, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

TURNER — A Sainte-Ursule, Co. Maskinongé, le 18 du courant, à l'âge de 62 ans, 3 mois et 3 jours, Dame Eléonard Bourget, veuve de feu Samuel Bouchard, et en secondes noces, James Turner, née à Saint-Michel de Pecy, Co. Gaspé.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

TREMBLAY — En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 18 ans et 5 mois, Thomas Tremblay.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 347 rue Notre-Dame Est, à 7 heures précises, pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieude la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 66—2

WILSON — En cette ville, le 19 janvier, à l'âge de 72 ans, M. Alexandre A. Wilson, ferronnier.

Le service funèbre para lieu mardi, le 22 du courant, à 8 heures 30, à l'église Saint-Louis de France. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 496 rue Saint-Denis.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 66—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

DAOUST — Jeudi ,le 24 du courant, à 9½ heures, à l'église de Sainte-Anne de Bellevue, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de J. L. Daoust, marchand.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Quand vous voulez de la soie NOIRE, vous ne dites pas "une bobine de soie." Quand vous voulez du Sel de Table Windsor, dites—"WINDSOR." 65 o

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à mercredi, 30 janvier, 1907, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un entrepôt pour l'arsenal du Dominion, à Québec, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour entrepôt à l'arsenal du Dominion, Québec."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics, Ottawa, et au bureau de M. Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste, Québec.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent — 10 pour cent — du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 12 janvier, 1907.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 64—3

NOUVELLES OUVRIERES

Ce que peuvent faire les femmes d'unionistes pour la propagande du label et le bien-être des ouvriers en général — La grande assemblée de ce soir pour les relieurs de cette ville — Chez les charpentiers-menuisiers ce soir — Une loi protectrice dans la province de l'Alberta pour les mineurs — Un appel à tous les tailleurs et poseurs de marbre— La plus grande organisation ouvrière du monde entier — Pour les maçons, les peintres et les cordonniers-monteurs ce soir — Faits divers.

Les femmes d'unionistes réalisent-elles bien, que les tapis de la maison, les meubles, le piano et autres objets de luxe qui rendent le foyer gai et attrayant, elles les doivent aux membres des unions ouvrières du Canada et des autres pays? Quelque pénible que puisse être votre existence mesdames, elle pourrait être encore plus triste sans le travail des organisations ouvrières pour maintenir l'échelle des salaires à un niveau raisonnable.

Il y a quelque chose que vous pouvez faire cependant pour aider le mouvement de l'amélioration des gages. C'est d'ailleurs votre devoir comme femme d'unioniste de ne traiter, qu'avec des magasins employant des commis de l'union et qui tiennent des marchandises portant le marque du travail organisé.

Vous trouverez aujourd'hui l'étiquette de l'union sur les chaussures, les vêtements, les balais, les tapisseries et une foule d'autre articles. Ces effets ne vous coûteront pas plus cher que ceux qui sortent des mains des non-unionistes et en les achetant vous aurez la satisfaction d'avoir encouragé des patrons qui payent des salaires raisonnables à leurs employés et qui les font travailler dans des conditions hygiéniques et humanitaires.

× × ×

Tel que nous le donnions à entendre samedi, il y aura ce soir à la salle Empire, une grande assemblée publique pour tous les relieurs de la ville et de la banlieue à laquelle M. William Glockling organisateur de Toronto, ainsi que les membres du comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal: MM. Narcisse Arcand, J. A. Rodier, C. R. Salmon, Gustave Francq et Geo. Duval adresseront la parole.

Tous les gens du métier sans exception se feront sans doute un devoir d'aller entendre ces orateurs de grande expérience, leur parler de choses qui les intéressent, au plus haut degré.

L'assemblée est convoquée pour huit heures très précises.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Saint-Joseph, 182 rue Sainte-Catherine-Est, une grande assemblée publique pour tous les charpentiers-menuisiers de la ville et de la banlieue.

De très importantes questions relatives au travail en général seront discutées par des orateurs fort au courant de la situation et non-unionistes comme unionistes seront les bienvenus.

Les membres de l'union No 134, qui n'ont pas encore fait vérifier leur livret par les syndics devront le faire à cette réunion.

× × ×

Lors de la dernière réunion de la législature de la province de l'Alberta un acte a été passé pourvoyant à la protection des ouvriers travaillant ux mines de charbon de minerai de fer stratifié, de schiste et d'argile réfractaire. Parmi les précautions prises dans ce but sont les suivantes :—tenir un registre des employés ; défendre les simples puits, sauf dans certains cas particuliers ; être muni d'appareils perfectionnés pour descendre les ouvriers dans les puits et les y remonter ; défendre l'emploi de femmes, d'enfants au-dessous de 12 ans, ou d'enfants entre 12 et 16 ans ne sachant ni écrire ni lire et n'ayant passé un examen témoignant de leurs connaissances. L'emploi de contremaîtres, chefs de puits, de pétardiers et de préposés aux explosifs y est prévu ; il contient aussi la disposition qui demande que les chefs de ces classes soient compétents et aient les certificats requis par le Bureau des Examinateurs, dont les règlements et les procès-verbaux y sont spécifiés.

La garantie des gages des mineurs y est comprise sous un article distinct.

La nomination d'inspecteurs d'une mine y est aussi opurvue, ainsi que leurs qualifications et leurs devoirs qui y sont bien définis en ce qui regarde la surveillance, la protection des employés, la tenue des enquêtes, etc.

× × ×

Le local No 34, des tailleurs et poseurs de marbre de cette ville, invite tous les membres et autres gens du métier à une grande assemblée qui aura lieu ce soir, le 21 du courant au No 402 Boulevard Saint-Laurent, dans le but de jeter les bases d'une forte organisation et de compléter le travail déjà commencé dans ce sens.

Des orateurs éloquents ont été invités pour la circonstance et assisteront en même temps à l'installation des nouveaux officiers pour le prochain terme. La question des unionistes qui travaillent actuellement dans certains établissements, avec des non-unionistes sera sérieusement étudiée. Avis à tous de se rendre en aussi grand nombre que possible.

× × ×

La plus grande organisation d'ouvriers compétents du monde entier est celle des gens de la métallurgie en Allemagne. A la fin de l'année 1905, le nombre de ses membres s'élevait à 259,692, soit un gain de plus de 100,000 membres sur l'année précédente. Ces ouvreirs sont organisés sur des bases complètement industrielles, embrassant les ouvriers de toutes les branches de l'industrie des métaux.

× × ×

Grande assemblée ce soir, de l'union des cordonniers monteurs du local No 428, à la salle Dionne, pour affaires fort intéressantes. Prière à tous les membres d'être à la salle à 8 heures précises.

× × ×

La grande manifestation qui avait été annoncée pour hier, à Paris, Place de la République, depuis plusieurs mois, n'a pu avoir lieu. Le gouvernement redoutant des troubles avait pris toutes les mesures pour empêcher la démonstration.

Il n'y a eu aucun désordre.

× × ×

Il y aura ce soir à la salle Saint-Joseph, assemblée régulière de l'union des maçons en pierre pour affaires très importantes et la présence de tous les membres est absolument nécessaire.

× × ×

Assemblée régulière ce soir, de l'Union No 349, des peintres et décorateurs à la salle Empire. Plusieurs questions très intéressantes pour tous les gens du métier seront étudiées et chacun est prié de venir apporter le concours de son opinion.

—Extrait du "New Herald". — Il y a au moins un remède contre la toux, effectif, sûr et infaillible, celui du Dr Shoop, que nous regardons comme approprié, même aux plus jeunes enfants. Des années durant, le Dr Shoop a combattu vivement l'emploi d'opiacés ou de narcotiques en médecine, offrant $10 par goutte à n'importe qui pouvant trouver de l'opium, du chloroforme ou n'importe quelle autre substance toxique ou narcotique dans le Remède contre la Toux du Dr Shoop, et le défi jusqu'ici n'a pas été relevé. Voici un médecin manufacturier qui a agrée avec beaucoup de satisfaction la nouvelle loi du gouvernement sur la nourriture et les remèdes purs. Le public peut maintenant se protéger en tout temps en insistant pour le Remède du Dr Shoop, quand le besoin d'un remède pour la toux se fait sentir. Si vous aimez le café, mais que vous n'osiez pas en prendre, essayez le Café pour la Santé du Dr Shoop. Il est certain que le vrai café dérange l'estomac, le coeur et les reins, mais le Café pour la Santé du Dr Shoop ne contient pas un seul grain du vrai café. Fait de grains séchés, de malt, etc., il constitue une boisson agréable et nourrissante, tout en ayant la vraie saveur du vieux Café de Java et Mocha. "Se fait en une minute." Venez à notre magasin prendre un échantillon gratuit. r.

CHRISTIE-LIMOGES

Le mariage de Mlle Eglantine Limoges, seconde fille de M. Jos. Limoges, d'Alberta, avec M. William L. Christie, fils de M. Hector Christie, de Jerraulx Abbé Yorkshire, Angleterre, a eu lieu l'autre jour à l'archevêché de Montréal.

La mariée était accompagnée de son père et M. Selkirk Cross, avocat de Montréal, était le témoin du marié.

La mariée portait un costume de velours saphir garni de guipure avec pendant de diamant et bouquets de roses et étole et manchon d'hermine garnis de dentelle de Bruxelles, cadeau de sa soeur, Mme T.-W. Robertson, de Hugh River, Alberta.

La bouquetière était sa nièce, Mlle Evelyn Robertson qui portait un panier de roses. Elle avait une épingle de perles et amethystes, cadeau du marié.

Après la cérémonie, une réception fut donnée chez Madame Perron, rue Sherbrooke, après laquelle M. et Madame Christie sont partis pour New-York et la Floride, d'où ils reviendront pour aller demeurer en Angleterre.

LA RESURRECTION D'UN PETIT POISSON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — On rapporte un incident assez peu banal arrivé ici l'autre jour. Deux écoliers, revenant de la classe, ramassèrent sur la route ce qu'ils prirent pour un caillou de forme curieuse et l'ayant apporté à la maison pour le montrer à leurs parents, ceux-ci constatèrent bientôt que l'objet pris pour une pierre n'était autre chose qu'un petit poisson gelé, et de l'espèce "poisson de chenail"; mais leur surprise ne fit pas ordinaire à la vue d'un petit poisson qui donnait signe de vie et aussitôt il fut placé dans un bocal rempli d'eau où il ne tarda pas à se dégourdir complètement et à nager de plus belle façon.

CETTE EXPOSITION FEDERALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — D'après la décision des directeurs de la "Eastern Townships Agricultural Association," l'exposition fédérale à Sherbrooke, aura lieu du 26 août au 7 septembre, soit une période de deux semaines complètes.

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS

Guérissent en 5 minutes tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred Demers", gravé sur chaque cachet. r

MALADIES DE LA PEAU

Herpès, Boutons, Erysipèle, Dartres, Teigne, Démangeaisons.

Toutes les maladies de peau sont plus ou moins directement causées par un mauvais état du sang, qui produit des humeurs âpres et corrompt la sécrétion.

Personne ne peut espérer avoir une peau claire et brillante quand le sang est en désordre, et l'estomac, le foie et les intestins sont en conséquence faiblement actifs.

Toutes les maladies ci-dessus mentionnées et en fait toute maladie provenant de la mauvaise condition du sang sont guérissables par

BURDOCK BLOOD BITTERS

par sa merveilleuse puissance de nettoyer et purifier le sang, et son action rénovatrice sur le système.

M. A. Squire, Dominion, N.-E., dit comment il a été guéri de l'herpès; il écrit:—

"Pendant plusieurs années, j'ai souffert d'herpès et ne pouvais trouver de remède pour m'en guérir dans tous les remèdes pris et après avoir consulté beaucoup de médecins. Finalement, un ami me dit de prendre "Burdock Blood Bitters", et après très peu de temps j'étais complètement guéri. Je recommanderai toujours dans ces cas le B.B.B., et le considère un remède indispensable".

Prix: $1.00 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.00. (5) yw

Si vous désirez un sucre pur et de bonne qualité, achetez "EXTRA GRANULATED"

Et les autres Sucres Raffinée de l'ancienne marque recommandable de **Redpath**

MANUFACTURES PAR
THE CANADA SUGAR REFINING, LIMITED. - MONTREAL
60-1 n

LA TOUX DES ENFANTS

Est dangereuse parce qu'elle les épuise et les prépare à de graves maladies de gorge ou de poitrine.

LE SIROP MATHIEU

(Au Goudron et à l'huile de Foie de Morue)

Est agréable au goût. Il guérit la toux et donne aux enfants et aux anémiques, la force dont ils manquent. En vente partout, 35 cents la grosse bouteille.

La Compagnie J. L. Mathieu, Propriétaires, Sherbrooke, P. Q.
L. Chaput, Fils & Cie, Montréal. Dépositaires en Gros.

DANDERINE

Opère des merveilles. Elle fait croître les cheveux tout comme la pluie et le soleil font croître les récoltes. Elle fait pousser une chevelure épaisse et luxuriante quand tout a échoué. Nous garantissons Danderine. Tous les pharmaciens la vendent; 25c, 50c et $1 la bouteille. Pour vous rendre compte de sa valeur, envoyez cette annonce avec 10c en timbres ou en argent, et nous vous expédierons gratis un gros échantillon. Knowlton Danderine Co., Chicago Ill. A vendre et garantie par The Lyman Bros. & Co., Toronto, distributeurs en gros

A VENDRE

Livraison Immédiate

3,000,000 de briques dures et rouges,

1,000,000 de briques pressées de première qualité.

Ciment Portland

Stinson-Reeb Builders Supply Co.,
LTD.,
188 rue William, Montréal,

27-1,n Téléphone : Main 1185, 3874.

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais. Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste
TheWood Medicine Co,Toronto, Ont. 2

DANS LES CANTONS DE L'EST

Campagne municipale — Election d'officiers — L'aqueduc de Sherbrooke — Etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — Au quartier Sud, la campagne municipale inaugurée lundi dernier entre MM. C.-F. Olivier, ex-maire et ex-représentant de cette division et L.-C. Bélanger, C. R., le candidat des ouvriers, se fait plus active qu'on ne s'y attendait et un signe non équivoque de l'intérêt apporté à cette contestation c'est que le Secrétaire Trésorier est tout entier au soin de la perception des taxes de la part des contribuables de cette division.

— La Commission d'Industrie Laitière de Cowansville, réunie en assemblée générale annuelle, a fait dans l'ordre suivant, le choix de ses officiers et directeurs pour l'année courante: président, Thomas L. Burnett; vice-président, A. J. Bouchard; secrétaire-trésorier, W. H. Lynch; directeurs, Dr F. X. Pickel, Sweetsburg; M. Fournier, Mystic; John McCrum et F. E. Williams, Cowansville; E. E. Spencer et G. N. Thompson, Sutton; W. H. Shufelt, Brome; J. E. Millan, Sweetsburg; J. A. Peabody, Mansonville.

— Nos édiles projettent, paraît-il, pour un avenir prochain, des travaux considérables d'amélioration à faire subir au système actuel d'aqueduc, question d'importance majeure. Les travaux d'amélioration projetés, au sujet de l'aqueduc, consisteront pour la plus grande partie dans le renouvellement et l'extension des tuyaux d'alimentation et la construction d'un nouveau réservoir de plus grande capacité et à niveau plus élevé que ne l'est le réservoir actuel, avec site probable aux environs de la ferme Short.

— Une nouvelle compagnie locale formée sous le nom de Sherbrooke Novelty Coy., et composée de citoyens de notre ville, vient d'être instituée avec un capital de $20,000.

— La piste des terrains de l'Exposition est à subir actuellement une transformation temporaire en vue de faire une piste d'hiver où seront tenues prochainement une série de courses au trot.

— Au dernier terme de la Cour Supérieure de Sweetsburg, jugement a été rendu par M. le juge Lynch, dans la fameuse cause de Laramée vs la Corporation de West Bolton, pour une action en dommages au montant de $4,000, résultant d'un accident souffert par le demandeur par cause du mauvais état d'une route.

Jugement pour $112 et les frais.

— Le Comité spécial de l'Eclairage civique s'attend à la réception prochaine du rapport préparé à leur demande, par les ingénieurs Ross et Holgate, de Montréal, au sujet des pouvoirs hydrauliques de Rock Forest.

— Il est très possible que ce soir ces pouvoirs qui fourniront l'énergie nécessaire au fonctionnement du système d'éclairage municipal, advenant le succès définitif des promoteurs de la municipalisation et l'impossibilité d'achat à un prix raisonnable, des propriétés de la Sherbrooke Power, Light and Heat Coy.

— M. l'abbé Descarries, curé de Valcourt, vient d'être nommé conseiller de Sa Grandeur Mgr LaRocque, pour remplacer M. l'abbé Deschamps, décédé.

STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE LAITIERE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sherbrooke, 21. — Nous empruntons au rapport annuel de la Commission d'Industrie Laitière de Sherbrooke, pour la dernière saison d'opérations, les quelques statistiques suivantes qui ne manquent pas d'intérêt:

Nombre de beurreries affiliées à ce comptoir, 29; nombre de fromageries, affiliées à ce comptoir, 3; quantité de beurre vendu, 23,869; quantité de fromage vendu, 2,445; valeur moyenne par livre de beurre, 22 1-8 cents; valeur moyenne par livre de fromage, 11 1-16 cents; recette totale provenant de la vente du beurre, $296,222.48; recette totale provenant de la vente du fromage, $19,901.04; recette générale, $316,123.52.

— La convention annuelle des manufacturiers de beurre et fromage du district de Bedford, aura lieu à Cowansville, les 6 et 7 février prochain.

Les principaux conférenciers de la circonstance, seront MM. le Prof. Lockhead, J. H. Grisdale, J. A. Ruddick, Dr J. W. Robertson, C. F. Whittey.

SCIERIES DETRUITES PAR UN INCENDIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — Un incendie désastreux est passé par le village de Sutton, jeudi, détruisant de fond en comble les scieries à vapeur de M. Daniel Green et causant des dommages considérables aux machineries. Il n'y avait pas d'assurance.

CONFERENCIER FRANCAIS

M. Anatole Le Braz, professeur à l'Université de Rennes, France, fera une conférence, mercredi soir, le 23 courant, au Royal Victoria College, rue Sherbrooke, sous les auspices du Club français de l'Université McGill.

LE MAGASIN RENOMME POUR SES PRIX ET SON BON SERVICE.

HAMILTON

583 à 587 RUE SAINTE-CATHERINE-OUEST, Entre Drummond et de la Montagne.

VENTE D'ECOULEMENT DE JANVIER

NOUS AVONS ORGANISE UNE

Vente absolue de Manteaux de Dames

de sorte que pas un seul de ces vêtements ne sera gardé pour le commerce de cette année. Cela signifie, en fait de prix, un sacrifice dont toute femme économe devrait profiter ; que vous le fassiez ou non cela n'altèrera pas cette grande vérité. Si l'on considère la qualité, le style et les prix c'est la plus grande réduction qui ait été faite, ici, pendant cette saison.

15 manteaux de dames légers, grandeur moyenne, en tweed foncé, avec dos semi-ajusté ; quelques-uns tout doublés ; d'autres non doublés ; manteaux qui au commencement de la saison se vendaient $6.75 et $8.50. Prix d'écoulement mardi $3.75

18 manteaux de dames en tweed de fantaisie à carreaux gris pâle et foncé ; dos ample ; ceintures assorties et poignets retournés ; vêtement d'une coupe magnifique, valant jadis $13.75. Pour l'écoulement, mardi. $6.85

VENTE D'ECOULEMENT de VELOURS et VELVETINES

Dans un grand magasin comme le nôtre, il y a toujours des restes et des coupons, c'est inévitable, mais comme nous ne voulons pas les garder en stock plus longtemps, nous les mettons en vente à ces prix. Demain nous écoulerons un lot de velours à côtes, velours panne et soie, velours miroir et velvetines avec petits pois métalliques — il y en a dans le lot qui valent jusqu'à $1.00. Mardi votre choix à 29c

Mousseline de Soie Claire Blanche et Crème, valant 40c, mardi. 25c

48 pouces de large, un tissu très soyeux et qui sera en grande semande pour blouses et costumes d'été.

Mousseline organdi imprimée française. Régulier 25c mardi. 12c

31 pouces de large, blanche, crème, azur, rose, mauve, avec jolis dessins imprimés de fleurs et de boutons de roses.

VENTE D'ECOULEMENT DE RIDEAUX ET DE STORES

Toutes les lignes de rideaux et de stores que nous avons présentement en stock — bien que les quantités soient limitées — seront sacrifiées afin de les écouler immédiatement.

RIDEAUX EN DENTELLE NOTTINGHAM, 50 pouces de large et 3½ verges de long, avec une baguette de 5 pieds en chêne, bouts, anneaux et appuis, au complet. Valeur $1.75. Mardi 98c

STORES crèmes et verts, grandeur 37 x 72 pouces, au complet avec garnitures ; comme les quantités sont limitées, mardi de 8 à 10 a. m. nous les vendrons 21c

SATEENS ET CRETONNES ARTISTIQUES, 30, 32, 34 et 36 pouces de large, 27c. Mardi. . . . 19c

COUVERTES SALIES. — Nous avons quelques paires de couvertes blanches en laine qui ont été salies par la manipulation et dans les vitrines. Elles valent jusqu'à $5.00. Mardi $3.25

MOUCHOIRS en BRODERIE SUISSE BRODEE POUR DAMES. 15c

Ce sont des "échantillons" valant jusqu'à 50c, mardi 15c. Bords dentelés et bordures à points ajourés, magnifiquement bordés. Des centaines de dessins différents.

Dentelles guipure et orientale valant jusqu'à .18 mardi. 10c

Dentelles et insertions jusqu'à 6 pouces de large, en blanc, crème, écru et Paris, convenables pour garnitures de blouses et robes.

La Cie Hamilton, 583 à 587 RUE STE CATHERINE OUEST
Entre Drummond et de la Montagne.

UNE FUSION IMPORTANTE

Projet pour fusionner les Cies de Charbonnages et les Aciéries en une seule Cie au capital de $50,000,000.00.

Il est tout à fait possible, qu'une compagnie très puissante au capital de $50,000,000 va réunir et s'approprier les intérêts des Cies de Charbonnages et des Aciéries apportant enfin un terme aux différends qui existent entre ces deux corporations industrielles.

Que le projet vienne de l'un des membres de la Cie des Aciéries, et qu'il ait été accepté comme bon par l'hon. sénateur Cox et ses amis, cela importe peu, mais MM. Wanklyn et J. R. Wilson ont reçu de M. James Ross l'assurance que la Cie des Charbonnages ferait tout pour en arriver à une entente définitive.

Plusieurs plans furent suggérés à maintes reprises, mais les deux Compagnies ne parvenaient pas à s'entendre. A ce moment M. Rodolphe Forget entra en scène. On se rappelle que dans une occasion précédente il avait mis à exécution un projet par lequel une compagnie au declin fut transformée en une puissante organisation qui donna bientôt les meilleurs résultats: la Dominion Textile Company, pourquoi ne ferait-on pas de même avec les Cies des Charbonnages et des Aciéries?

C'est par l'intermédiaire des amis que M. Forget et M. Ross se rapprochèrent car l'on sait que depuis de nombreuses années, M. Forget ne voyait pas M. Ross. Après une assemblée récentes ces deux messieurs causèrent et c'est alors que M. Rodolphe Forget présenta son projet de fusion.

Les grands financiers sont fort en faveur de ce projet.

WINDSOR MILLS

L'élection des marguiliers a eu lieu ici. M. John Daniel, fils de M. Henry Daniel, remplace M. T. Aubin, qui, maintenant, appartient à la paroisse Saint-Placide.

M. Régis St Laurent, père, remplace M. Bourassa, sortant de charge.

MISERE NOIRE

Une octogénaire Canadienne est trouvée mourante .

Medford, 21. — Après avoir passé quatre jours et trois nuits exposés au froid et privée de toute nourriture, Mme Adéline J. Blanchard, 85 ans, a été trouvée inanimée sur le plancher d'une de ses chambres, en arrière du No 131 rue Main, par un officier de patrouille. Le logement est en plein coeur de la ville.

Quand l'officier est entré, Mme Blanchard était tellement affaiblie qu'elle put à peine lui répondre par de légers signes. Elle s'était en partie déshabillée pour se coucher la veille et les rats avaient pu impunément l'attaquer.

Il n'y avait pas eu de feu dans l'appartement depuis quelques jours. La pauvre vieille était bleue de froid et le médecin mandé en toute hâte, a déclaré qu'il n'avait jamais vu de cas plus déplorable.

POMPIERS ET CULTIVATEUR

Alors que les pompiers du poste No 4 répondaient à une alarme, à 9 heures, samedi soir, la voiture des échelles frappa une autre voiture conduite par un cultivateur de la Côte-des-Neiges, nommé Furlong.

La voiture de ce dernier fut renversée et Furlong, qui est âgé de 65 ans, conduit à la pharmacie Leduc, y a reçu les meilleurs soins. Il souffrait d'une forte secousse nerveuse. Pendant la soirée, le constable Bacon du poste de la rue Chaboillez, conduit le vieillard à sa demeure de la Côte-des-Neiges.

La marque qui rendit le Scotch Whisky fameux.

SANDERSON'S SCOTCH

Positivement le Meilleur Whisky Importé.

S. B. TOWNSEND & CO., Montréal, Seuls Agents pour le Canada.

49-1 M v n-ed ou w

LA SANTÉ DE BÉBÉ EXIGE QU'IL DORME

L'enfant qui ne dort pas la nuit dépérit, s'affaiblit. Il devient la proie facile de la maladie. Sa croissance s'en ressent. Son développement normal se trouve paralysé. Pour mettre fin à cet état de choses, faites usage du "Sirop d'Anis Gauvin." Des milliers de mères y ont eu recours avec succès et lui ont décerné avec raison le titre de "Sauveur de l'Enfance." N'hésitez pas à l'employer.

M. FRANCIS ROGER, 122 Madison Street, Fitchburg, Mass., écrit :

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien, Montréal.

CHER MONSIEUR.

C'est avec plaisir que je vous envoie le portrait de mon bébé qui est bien développé pour son age, 10 mois ; depuis que nous lui faisons prendre le Sirop d'Anis Gauvin, il dort bien, a bonne appétit et ne demande qu'à vivre, comme on dit. Le SIROP D'ANIS GAUVIN est un bienfait pour ces chers petits enfants.

TEMPÉRATURE

Beau et froid aujourd'hui et demain.

FEU A. A. WILSON

Nous offrons nos très vives sympathies à M. Lawrence A. Wilson qui vient de perdre son vieux père, décédé samedi à l'âge de 72 ans.

Par la disparition de cet homme de bien, le monde des affaires à Montréal perd l'un de ses membres les plus distingués et des mieux estimés.

Le parti libéral perd aussi un adepte dévoué qui dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, n'a jamais marchandé ses sacrifices pour le succès d'une cause qui lui était chère.

AU BANQUET ROOT

Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique Canadien, Ch. M. Hays, du Grand-Tronc, et l'honorable M. Robert Bickerdike, député, sont partis pour Ottawa, ce matin, avec lord Strathcona et Mount Royal. Ils assisteront au banquet offert à l'honorable M. Elihu-B. Root, secrétaire d'Etat de la république voisine, par Son Excellence le gouverneur général.

A L'UNIVERSITE DE TORONTO

On semble, à l'Université de Toronto, être pris d'une admiration soudaine pour les femmes françaises de renom. Nous voyons par les journaux de là-bas que durant le Carême prochain, on doit donner les conférences suivantes, à Trinity College :

Le Dr Watter parlera de Jeanne d'Arc; M. Routh, de Madame de Rambouillet; le professeur Young, de Madame de Maintenon; M. Wood, M. A., de la Mère Marie de l'Incarnation ; le Rév. Professeur Duckworth, de Madame de Staël, et le Dr Guy Andras, de George Sand.

L'ATTITUDE DU PAPE JUGEE PAR M. COMBES

L'on connaît assez la lutte que M. Combes, l'ancien président du Conseil en France, a menée contre l'Eglise. C'est lui qui le premier, à la faveur d'un "mensonge historique"—l'expression est de M. Ribot—a voulu et fait la dénonciation du Concordat. Il vient d'écrire (7 janvier) un long article sur la situation religieuse en France à un journal de Vienne. Il reproche à l'Eglise ce qu'il appelle son "intolérance" ; mais en même temps, il explique très justement qu'au point de vue catholique le Pape ne pouvait pas faire autrement que d'être "intransigeant".

Tout en protestant contre l'expression "intransigeance", qui n'est ici que le droit de la conscience et de la foi contre les persécutions des libres-penseurs, nous citons les paroles de M. Combes pour l'instruction de ceux qui, mal informés, prétendent que le Pape aurait dû céder devant la loi de séparation. L'opinion de M. Combes n'est pas suspecte de partialité, tant s'en faut. Voici ce qu'il dit au cours d'un long article :

"Non, Pie X n'agit pas comme un entêté ; il agit comme un Pape conscient de sa fonction, conscient aussi de la doctrine catholique et de la mission qu'il a de la garder. Son intransigeance n'est pas l'intransigeance d'un homme ; c'est l'intransigeance d'une doctrine, et cette doctrine, il n'est pas loisible à cet homme de la méconnaître ou de la taire. Il estime avec raison qu'il est de son devoir et de son honneur de la proclamer du haut de la chaire pontificale, sous peine de commettre, en matière d'enseignement catholique, une véritable forfaiture."

Qu'on juge d'après cela, ce que valent toutes ces dépêches qui tendent à faire croire que le Pape a eu tort de ne pas céder devant la loi de Séparation. Au dire de ses plus déclarés ennemis, l'Eglise ne le pouvait pas et le Pape non plus.

Notes Mondaines

Madame J. E. Cyr, épouse du député de Provencher aux Communes, est à Montréal pour quelques jours, chez Madame E. A. Sainte-Marie, de la rue Saint-André.

× × ×

Le mercredi, 23 du courant, à 3 heures, p.m., précises, aura lieu à l'Hôpital Notre-Dame une assemblée très importante à laquelle toutes les dames patronnesses sont instamment priées d'assister, sans autre invitation que celle qui leur est faite par la voie des journaux.

× × ×

La dixième assemblée annuelle de la Société des Antiquaires, section des dames, aura lieu le 21 janvier, à 3 h., au Château de Ramezay. Le thé sera servi après la lecture des rapports et l'élection des officiers pour l'année 1907.

× × ×

Sir Wilfrid et Lady Laurier ont donné un déjeuner, samedi, en l'honneur de M., Mme et Mlle Root, de Washington.

× × ×

Mlle Jeannine Chapleau est de retour à Ottawa d'un voyage à New-York, où elle a assisté au départ pour l'Europe de sa tante, Lady Chapleau.

× × ×

Mme Henri Laurier et sa fille, Mlle Pauline Laurier, sont retournées à Arthabaska, après une visite à lady Laurier à Ottawa.

L'ARRESTATION DES ECHEVINS

MM. Proulx, Larivière, White, Martin et Labrecque ont comparu

CE MATIN

L'enquête a été fixée à demain matin et la cause sera présidée par le juge Piché.

PAS DE CAUTIONS.

Les échevins W. J. Proulx, J. B. A. Martin, W. J. White et E. Larivière, accusés par M. Olivar Asselin, d'avoir faussé un document public, savoir le rapport du comité spécial de l'éclairage, ont comparu ce matin dans la chambre privée de l'hon. Juge Choquet, magistrat de police, à dix heures précises.

Me Siméon Beaudin, conseil du Roi, ancien bâtonnier du Barreau, a comparu pour les échevins J. B. A. Martin, et W. J. Proulx. Mtre Alban Germain, comparait pour M. Proulx, avec M. Beaudin. Mtre L. T. Maréchal, conseil du Roi, a comparu pour les échevins Larivières et Labrecque. Mtre J. N. Greenshields, le conseil du Roi, et Eugène Lafleur, conseil du Roi, ont comparu pour l'échevin White.

Des avocats de M. Asselin, seuls Mres L. P. Bérard, conseil du Roi, et Arthur Beauchesne, étaient présents lors de la comparution.

L'hon. juge Choquet a demandé aux échevins s'ils avaient lu la plainte et quel était leur plaidoyer. Tous ont plaidé non coupable.

Mtre Bérard a demandé ensuite que l'enquête soit fixée à deux heures cet après-midi.

L'échevin Martin a ajouté qu'il n'avait pas d'objection à ce qu'elle eut lieu ce matin, de suite.

Mtre Maréchal a alors pris la parole, en disant :

—"Si c'est votre intention, M. Bérard, d'empêcher ces échevins de siéger au Conseil, cette après-midi, vous faites erreur; il n'y a pas de conseil aujourd'hui. Informez-vous de la prochaine assemblée du conseil mais je tiens à vous dire que ça ne se passera pas comme ça. Nous ne nous laisserons pas mener. Et la Cour, je crois, nous donnera raison." Le ton de Mtre Maréchal indiquait sa décision de mener les choses avec vigueur.

L'hon. juge Choquet a fixé l'enquête à demain matin à dix heures devant l'hon. juge Piché.

L'échevin Labrecque a comparu subséquemment.

Le juge Choquet n'a pas même mentionné le cautionnement. Il a accepté la parole des accusés.

UNE GROSSE TRANSACTION

Sous ce titre nous avons publié un article donnant à entendre que M. G. N. Ducharme se serait porté acquéreur des maisons Lymburner et Mathews et Montreal Plating Co. et que le produit de ces établissements aurait été vendu à la maison Jean Paquette.

Nous tenons à rectifier que les MM. Lymburner et Mathews s'étant incorporés sous le nom de THE GENERAL METAL FOUNDRY and MACHINERY CO., LIMITED, ont amalgamé la Montreal Plating Co.

M. G. N. Ducharme s'étant porté acquéreur d'un certain nombre d'actions de cette Compagnie en a été élu président. M. J. E. Mathews directeur et secrétaire-trésorier. M. Louis M. Lymburner directeur général et MM. J. A. Boisvert et Henri N. Lymburner respectivement directeurs et gérants des deux établissements. Le produit de ces établissements n'a pas été vendu à la maison Jean Paquette et ces maisons sont comme par le passé entièrement à la disposition de leur nombreuse clientèle et du public en général qui peuvent compter qu'avec le bureau d'administration ci-haut mentionné, la maison est dans une excellente position pour rencontrer les besoins d'une besogne toujours croissante.

SANG-FROID D'UN GARDE-MOTEUR

M. H. F. Dorion, du greffe de la Cour Supérieure, n'a dû la vie qu'au sang froid du garde-moteur du tramway No 718, allant à l'ouest de la rue Craig, samedi dernier, entre les rues Saint-Charles Borromée et Saint-Urbain. M. Dorion traversait la voie entre les deux rues quand tout à coup il fut arrêté par deux tramways venant en sens contraire. En se plaçant dans l'entrevoie il courait le danger d'être broyé. Le garde-moteur du tramway No 718 réussit à arrêter son véhicule à 3 pieds de celui que la mort guettait déjà.

M. Dorion serait heureux de connaître le nom du garde-moteur qui lui a ainsi sauvé la vie, afin de lui manifester toute sa reconnaissance.

MORT EPOUVANTABLE

La victime de l'incendie de la rue Kirouac, à Québec, succombe à ses brûlures.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 21. — Mme Gagnon, qui s'est fait brûler grièvement l'autre jour, lors de l'incendie de sa maison, No 193 rue Kirouac, à Saint-Sauveur a succombé à ses blessures et le coroner tient une enquête aujourd'hui.

— Le coroner tiendra aussi une enquête aujourd'hui sur le cadavre d'une dame Flynn, de Saint-Roch, âgée de 70 ans, qui a été trouvée morte dans son lit.

— Les capitaines Koenig et Bélanger sont de retour d'Ottawa, où ils avaient été appelés en consultation par le ministre de la marine, au sujet de la date à fixer pour les voyages du brise-glace "Montcalm" aux Sept Isles, cet hiver. Il a été décidé que le "Montcalm" partira au commencement de février.

— M. Michel Côté, restaurateur bien connu de la basse ville, est décédé ce matin. Il laisse une nombreuse famille.

MORT AFFREUSE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

East Farnham, 21. — M. Wilham Hébert a eu la douleur de perdre l'un de ses enfants dans de tristes circonstances, le 19 du mois courant. L'enfant, une petite fille, a été brûlée à mort. On suppose qu'une étincelle aurait mis le feu à ses vêtements. Lorsque les parents s'aperçurent de l'incendie, la petite qui était percluse, avait été presque brûlée vive.

La malheureuse n'a survécue que quelques heures et a succombé dans d'affreuses douleurs. M. Hébert en portant secours à son enfant s'est infligé de graves brûlures aux mains.

UNE PRECAUTION EXTRAORDINAIRE

Un huissier aurait dans sa poche un bref d'injonction adressé

AU CONSEIL

Des supoenas ont été signifiés ce matin au maire, à un échevin et aux

GREFFIERS.

La bataille au sujet de la question de l'éclairage n'est pas prête à se terminer et les adversaires du projet Payette-Giroux prennent des précautions extraordinaires pour empêcher qu'on en arrive à une solution de la question.

Ainsi, il appert qu'un huissier, dont on cache le nom, a dans sa poche un bref d'injonction qu'il servira au greffier de la ville le jour même où le projet sera adopté, défendant à la ville d'en donner communication à la "Montreal Light, Heat and Power Co." Les raisons que donne ce document sont que l'adoption du projet est illégale, parce qu'il y aurait eu des caucus auxquels n'aurait assisté qu'un petit nombre d'échevins, parce que les procédures du conseil seraient irrégulières, etc.

Ce matin, le grand connétable Saint-Mars a signifié des subpoenas au maire Ekers, à MM. David, greffier de la ville, Beaudet et Crépeau, sous-greffiers conjoints, et à l'échevin Gadbois, les sommant d'avoir à comparaître demain matin, à 10 heures, devant le juge Choquet, avec tous les documents relatifs à la question de l'éclairage.

Les avocats des cinq échevins sont Mtre Beaudin, pour les échevins Proulx et J. B. A. Martin, Mtre L. T. Maréchal, pour les échevins Larivière et Labrecque, Mtre J. N. Greenshields, pour l'échevin White, et Mtre E. Lafleur, comme conseil pour les cinq.

UNE CEREMONIE INOUBLIABLE

Noces d'or et noces d'argent ce matin, à Notre-Dame.

Nous avons été témoin, ce matin, à l'église Notre-Dame, d'un spectacle inoubliable. Deux citoyens de notre ville, le père et sa fille, célébraient, le premier ses noces d'or, la seconde ses noces d'argent.

Ce sont monsieur et madame Adolphe Benoit, propriétaire de l'hôtel Jacques-Cartier, et leur fille, Mme Frédéric-Henri Bruneau. Quatre générations,

M. et Mme Adolphe Benoit, qui viennent de célébrer le cinquantième anniversaire de leur mariage.

une multitude de parents et d'amis des heureux jubilaires ont assisté à la messe de "Mariage," à neuf heures et demie. Les noces d'or, dans notre province, où l'on compte plusieurs centenaires, sont cérémonies d'occurrence presque mensuelle ; mais dans la circonstance, celles d'aujourd'hui avaient un cachet de réjouissance particulière. La fête si bien commencée, sous l'oeil et les bénédictions du ministre de Dieu, s'est royalement continuée à l'Hôtel Jacques-Cartier, par un magnifique banquet, à une heure. Une couple de cents convives y ont pris part. Ce soir, nouveau repas de famille et sauterie à la veillée.

Les salons de l'hôtel sont joliment décorés de banderoles et d'inscriptions appropriées. Les tables sont couvertes de mets qui, à l'oeil, mettent l'eau à la bouche. Bref, c'est l'une de ces belles et bonnes fêtes canadiennes où le coeur se dilate, où l'âme nationale se manifeste dans toute sa vigueur. Il semble que l'on est plus canadien, après avoir assisté à une semblable manifestation de vitalité.

M. et Mme Frédéric Henri Bruneau, qui viennent de célébrer leur noces d'argent.

M. A. Benoit, le principal héros de la fête, n'est âgé que de 69 ans. Il est né et s'est marié à Saint-Bruno. Mme T. Béuard, sa femme, est née dans la même paroisse ; elle est âgée de 66 ans. De leur mariage sont nés cinq filles et un garçon ; tous sont nés à Saint-Bruno.

M. Frédéric Henri Bruneau, le gendre des deux jubilaires, s'est également marié à Saint-Bruno à Mlle Eugénie Benoit. Il est âgé de 49 ans et sa femme de 45.

La famille Benoit compte quatre générations: six enfants, 20 petits-enfants, et trois arrière-petits-enfants.

C'est M. l'abbé L. J. T. Lafontaine, vicaire à Notre-Dame, qui a célébré la messe ce matin, à Notre-Dame. Il a prononcé, à cette occasion, une très belle et très touchante allocution, dans laquelle il a su habilement rappeler combien Dieu se montre miséricordieux envers ceux qui observent bien ses commandements et qui élèvent leurs enfants suivant la sainte doctrine de l'église catholique.

C'est M. J. D. Dussault, qui présidait l'orgue. Mme Desmarais et Mlle Blanche Payette ont chanté d'une façon ravissante plusieurs jolis morceaux qui ont vivement impressionné la foule.

Les servants, à la messe étaient Ovila et Alexandre Grise, de la troisième génération ; la collecte a été faite par Esthel et Ernest Benoit, Charles et Lucienne Limoges, de la quatrième génération.

Le mariage de M. A. Benoit fut célébré le 20 janvier 1851 et celui de M. Bruneau le 25 janvier 1882. Ce fut feu l'abbé Maxime Pietto qui présida à la première cérémonie.

M. l'abbé Sauriol, curé de Saint-Bruno, assistait, ce matin, à la cérémonie de Notre-Dame.

Nous offrons nos voeux de bonheur aux jubilaires.

L'EXPRESS MARITIME DERAILLE A ST OCTAVE

Les deux locomotives, trois wagons à bagages et un wagon de seconde classe sautent la voie, dans un banc de neige durcie de cinq pieds d'épaisseur Personne n'est blessé.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Saint-Octave, Qué., 21 — La violence de la tempête a été cause d'un accident grave, près d'ici, hier matin. L'Express Maritime, de l'Intercolonial, a sauté la voie, dans des circonstances curieuses. Personne, heureusement, n'a été blessé, mais les voyageurs ont été rudement secoués.

L'express maritime était tirée par deux locomotives de forte pression. La voie était couverte de neige durcie en glace. Tout à coup, le chasse-pierre de la première locomotive se brisa dans un bloc de cinq pieds d'épaisseur. Les morceaux de fer, plantés dans la glace, firent dévier les roues et les deux locomotives, trois wagons à bagages et un wagon de seconde classe, sautèrent la voie. Les locomotives et les wagons roulèrent dans la neige. On télégraphia immédiatement la nouvelle de l'accident à Sainte-Flavie, et un train spécial fut envoyé au secours des voyageurs. Ces derniers, leurs bagages et les sacs de malles furent transférés à ce train spécial et purent continuer leur route.

Deux trains de sauvetage avec une forte équipe de déblayeurs vinrent réparer les dégâts et, à midi quarante, l'express maritime continuait sa route vers l'Est.

A cinq heures, la voie était rouverte à la circulation des trains. La neige encombre la voie à plusieurs endroits dans un rayon de vingt milles de Rimouski.

LUGUBRE COINCIDENCE

Dans un incendie à Saint-Aubert le cadavre de feu Mme Antoine Morneau est partiellement brulé. — Louis Morneau, neveu de la défunte, est trouvé mort près de la voie de l'I. C. R.

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Jean, Port-Joli, Qué., 21—Deux accident des plus lugubres viennent d'arriver dans notre région.

La maison de M. Antoine Morneau, de Saint-Aubert, village situé à cinq milles de Saint-Jean Port-Joli, a été réduite en cendres avec tout son contenu.

On veillait près du corps de Mme Morneau, décédée vendredi dernier, lorsque, soudain, éclata l'incendie dans la chambre mortuaire.

D'un cierge allumé le feu se communiqua en un instant aux draperies de deuil et bientôt l'appartement ne fut plus qu'un brasier ardent.

C'est avec peine qu'on put sauver le corps de la défunte, qui fut partiellement carbonisé. Trois hommes se sont infligé de sérieuses brûlures en arrachant le cadavre aux flammes menaçantes.

Une des filles de Mme Morneau, qui venait d'arriver à la maison de sa mère, a perdu, dans le feu, sa valise contenant ses vêtements et $150 en argent.

Il n'y a pas d'assurance.

Triste coïncidence, M. Louis Morneau, marchand de Saint-Jean Port-Joli, qui était allé aux funérailles de sa tante, a été trouvé mort, hier matin, à côté de la voie del 'Intercolonial.

L'infortuné a-t-il été tué accidentellement ?

Mystère.

On croit généralement à un simple accident.

Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

HARDIESSE DES VOLEURS

La femme d'un médecin bien connu se fait enlever ses argenteries et quantité d'articles précieux. —La police informe.

Le bureau des détectives de Montréal était mis, hier, au courant d'un vol hardiment conçu et encore plus hardiment exécuté. Une dame de la campagne, femme d'un médecin bien connu, que la mort venait de lui ravir, arrivait, il y a quelques semaines, à Montréal et prenait une pension rue Lagauchetière, près de la rue Saint-Denis. Elle avait emporté avec elle ses articles les plus précieux: argenterie diverse, la montre et des instruments de chirurgie appartenant à son mari, etc. Le tout était soigneusement emballé dans des boîtes et valises qu'elle fit placer dans le grenier de la maison.

Or, quelle ne fut pas sa surprise, la semaine dernière lorsque, voulant faire l'inspection de ses valises d'où elle désirait retirer certains objets, Mme X... constata qu'elles avaient été ouvertes.

La lingerie était éparse sur le parquet et les articles les plus précieux avaient disparu.

On a la certitude que les voleurs n'en étaient pas à leur coup d'essai. Les soupçons de la victime de ce vol se portent sur un repris de justice actuellement au pénitencier Saint-Vincent de Paul, et qui a fait, à la police, des aveux partiels.

Les articles volés représentent une somme de plus de $200.

On croit que les argenteries — souvenir de mariage— ont été vendues pour une bagatelle à un marchand d'occasion; mais l'acheteur aura besoin d'être prudent s'il ne veut pas se faire pincer, car sur chaque article, montre et autre, sont profondément gravés les noms des propriétaires.

A MAISONNEUVE

Ce matin à dix heures le règlement d'emprunt de $400,000 de la ville de Maisonneuve a été soumis au peuple au cours d'une assemblée présidée par le maire W. Reed.

MM. F. X. A. Foltras, J. Q. Fafard, Louis A. Archambault, Alex. Dupuis, Trefflé Bastien, F. East, Eug. Bellefleur, J. Quevillon, Nap. Favreau, W. Fenwick, N. C. Bardoff, ont demandé le poll.

Le maire a accordé ce poll pour lundi de la semaine prochaine.

Ce soir une grande assemblée au cours de laquelle sera discuté ce fameux règlement, aura lieu à huit heures.

FAU LOUIS FRIGON

Les funérailles de M. Louis Frigon, ancien entrepreneur et hôtelier de cette ville ont eu lieu ce matin à l'église Saint-Jacques en présence d'une foule considérable de parents et d'amis.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Arthur Laruc.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Ce soir, à 8 heures, cours didactique de littérature française sur Bossuet, sermonnaire.

LES SURVIVANTS

New-York, 21. — Les premiers survivants du désastre de Kingston sont arrivés aujourd'hui à bord du steamer "Kaiser," parti de Port Antonio mercredi. Ce sont John D. Avil, de Philadelphie, S. Diruos, de Louisburgh, de New-York, et M. Magnus, de New-York.

UNIVERSITE LAVAL

Ce soir, à son cours didactique, M. le professeur de littérature parlera de Bossuet, de ses sermons, d'après des documents nouveaux.

L'INDUSTRIE LAITIERE

La grande convention s'ouvre demain, mardi, à Saint-Hyacinthe.

"La Presse" qui, dernièrement, publiait un article important sur la Convention de l'Industrie Laitière, rappel le aujourd'hui à ses nombreux lecteurs, cultivateurs industriels, artisans, que cette convention aura lieu mardi et mercredi prochain, à Saint-Hyacinthe.

Cette convention devra réunir tous les fabricants de beurre et de fromage, car il se discutera, aux séances de ce petit congrès, les questions d'un intérêt primordial pour tous les industriels et les cultivateurs qui se feront espérons-le un devoir d'être présent.

L'on parlera surtout du projet de loi qui seront présentés à la Législature et touchant l'industrie laitière au pays.

Ceci intéresse au plus haut point les cultivateurs ; tous ceux qui ont du patriotisme et, par conséquent, l'on verra à la convention, des foules d'agriculteurs s'instruisant les uns les autres pour le bien-être commun.

En payant un honoraire d'une piastre à l'Association, tout souscripteur a droit au Jour d'Agriculture et à tous les rapports sur l'Industrie Laitière, de même que le droit de vote pour l'élection des directeurs.

LE CARDINAL RICHARD ET LES IRLANDAIS

Les Irlandais catholiques de Montréal n'ont pas voulu rester en arrière dans le concert d'ardentes sympathies qui vient réconforter l'épiscopat de France dans les tribulations qu'il traverse et ils ont envoyé le Cablogramme suivant au cardinal archevêque de Paris.

Son Eminence le Cardinal Richard,
Paris, France.

La Société Saint-Patrice de Montréal, représentant les citoyens irlandais catholiques, vous offre respectueusement sa profonde sympathie à l'heure de la détresse que vous cause la spoliation de l'église.

(Signé) FRANK J. CURRAN, Président.
T. R. TANSEY, Secrétaire.

Le président a reçu samedi la réponse suivante de Son Eminence.

Président de la Société Saint-Patrice, Montréal.

Vifs remerciements pour la pieuse sympathie de nos frères Irlandais et Canadiens.

(Signé) Cardinal RICHARD.

LA PLUS VIEILLE DES SORELOISES

Mme veuve Richard Stedworthy vient de mourir agée de 97 ans.

VERTE VIEILLESSE

De ses dix enfants, deux seulement lui survivent: l'échevin Wm Stedworthy et Mme J. Mathieu.

LES FUNERAILLES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 21 — Mme Léocadie Charbonneau, veuve de M. Richard Stedworthy, et mère de notre estimé concitoyen, M. William Stedworthy, échevin de notre cité, vient de mourir.

La défunte était la personne la plus âgée de Sorel, ayant atteint l'âge de 97 ans.

Elle était originaire de Lachenaie et a toujours demeuré ici, depuis l'époque

Mme veuve R. Stedworthy, de Sorel, décédée à l'âge de 97 ans.

de son mariage. Son époux l'a précédée depuis un grand nombre d'années dans la tombe.

De son mariage naquirent dix enfants, dont deux seulement lui survivent. Ce sont: MM. Wm Stedworthy et Mme Jean Mathieu, de Sorel.

La défunte jouissait d'une bonne santé et avait conservé toutes ses facultés mentales jusqu'au moment de sa mort, survenue après quelques jours de maladie seulement.

Les funérailles de la regrettée défunte ont eu lieu à l'église paroissiale au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

Le service funèbre, qui a été très imposant, a été célébré par M. l'abbé Desnoyers. L'orgue était tenu par Mme H. Stedworthy, et le choeur de chant a exécuté avec beaucoup d'effet, la messe des morts harmonisée.

Nous offrons à la famille en deuil l'expression de notre profonde sympathie.

SIR L. A. JETTE

LE BARREAU DE MONTREAL PREPARE UNE GRANDE RECEPTION EN SON HONNEUR, A L'OCCASION DU 50ième ANNIVERSAIRE DE SON ADMISSION A LA PRATIQUE DU DROIT.

Sir L. A. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sera prochainement fêté à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée au barreau de Montréal.

Les membres du barreau offriront, samedi, le 2 février prochain, une gran-

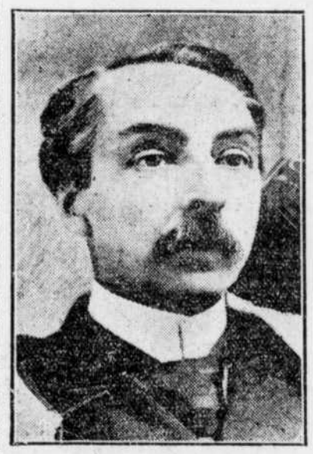

Sir L. A. Jetté qui sera prochainement fêté par le barreau de Montréal.

de réception en l'honneur de Son Excellence. Cette réception aura lieu dans la salle No 24, au palais de justice et sera suivie d'un lunch.

Le conseil du Barreau a nommé un comité qui sera chargé de voir aux préparatifs. Il est à espérer que tous les membres du Barreau prendront part à cette réception.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Jetté, avant d'être appelé au poste élevé qu'il occupe, était le doyen de la faculté de droit de Laval. Il a été pendant de nombreuses années juge de la Cour Supérieure.

Sir L. A. Jetté a eu l'honneur d'être nommé lieutenant-gouverneur de la province, pendant un second terme.

VILLE SAINT-LOUIS

M. Trefflé Bastien a terminé ses travaux rue Van Horne, et la Compagnie des tramways en a été notifié samedi. Les tramways pourront donc circuler dans cette rue maintenant.

MORT SUBITE

Mme Edouard Beauchamp, née Boisvert (Anastasie) et âgée de 73 ans, est morte subitement, hier, à sa demeure au No 483 de la rue Drolet. Le coroner a disposé du cas sans convoquer de jury.

BENEDICTION DE STATUES

A la grand'messe, hier matin, le R. P. Perrier, O.H.I., a béni en l'église de Maisonneuve, quatre superbes statues représentant: la sainte Vierge, sainte Anne, saint Joseph et saint Antoine.

M. l'abbé Dugas, curé se porte beaucoup mieux et il a pu assister à cette cérémonie.

AU RISQUE D'Y LAISSER SES OS

Le constable V. Cardinal, du poste No 3 prévient un terrible accident.

RUE STE CATHERINE

Le brave policier se jette à la tête d'un cheval emballé, et sauve la vie à un citoyen.

FELICITATIONS MERITEES

En présence de deux cents personnes qui, vers deux heures, samedi après-midi, se tenaient aux abords du Théâtre National, coin Beaudry et Sainte-Catherine, le constable Victor Cardinal, du poste No 3, s'est jeté au devant d'un cheval qui allait se ruer de toute sa force contre un poteau de fer de la compagnie des tramways.

Le cheval, attelé à une voiture de place ayant pris le mors aux dents, arrivait à fond de train, vers l'est de la rue Sainte-Catherine, lorsque des passants ayant effrayé la bête, cette dernière s'élança vers le trottoir. La voiture fut alors renversée et le cocher continua à se cramponner désespérément aux guides.

Le cheval affolé allait se ruer sur le poteau, lorsque prévoyant l'horrible accident qui n'aurait pas manquer de se produire, le constable Cardinal s'élança au-devnt de l'animal et lui tordit le cou, réussissant ainsi à le maîtriser.

Les nombreux citoyens, félicitèrent chaudement le constable Cardinal, qui, au péril de sa propre vie, venait de sauver la vie d'un citoyen.

NAISSANCES

DUHAMEL — A Montréal, le 17 janvier, 1907, au No 36 rue Saint-Pierre, Saint-Henri, l'épouse de M. Joseph Duhamel, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Aline.
Parrain et marraine, M. Edmond Prud'homme et Mlle Maria Saint-Germain.

LANGLOIS — A Montréal, le 17 du courant, au No 506 rue Champlain, l'épouse de M. Oscar Langlois, tailleur, une fille : Marie-Blanche-Fleurette.
Parrain et marraine, M. N. Nicole et Mlle B. Lecain, tante de l'enfant.

PELLETIER A Yamachiche, le 14 janvier, 1907, l'épouse de M. Cléophas Pelletier, un fils, baptisé Joseph-Raoul.
Parrain et marraine, M. Raoul Pellerin, de la banque Provinciale, et Mlle Eva Désauniers.

PAQUIN — A Montréal, le 18 janvier courant, au No 836 rue Saint-André, l'épouse de M. Joseph Paquin, une fille : Marie-Parmélia-Alice.
Parrain et marraine, M. A. Arthur Foucher, marchand, et Mme Foucher, oncle et tante de l'enfant.

PAYANT — A Montréal, le 20 janvier 1907, au No 403 rue Grand Tronc, l'épouse de M. Cyrille Payant, une fille, baptisée Marie-Cécile-Simonne.
Parrain et marraine, M. et Mme Magloire Bourgouin, d'Hochelaga.

MARIAGES

CRAIG - BOURDON — Samedi, le 18 du courant, à l'église Saint-Charles, M. Alfred Craig, cuisinier, conduisait à l'autel Mlle Laura Bourdon. Servaient de témoin au marié M. C. Craig, père, contremaître chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, rue Côté, et à la mariée, M. A. Bourdon, père.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Carrière, curé.
L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.
Pas de cartes.
Les cadeaux furent riches et nombreux.

DECES

BLEAU — En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 34 ans et 6 mois, Emélie Dubois, épouse de Joseph Bleau.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1427 rue Saint-André, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONHOMME — Au Nominingue, le 5 du courant, à l'âge de 85 ans et 2 mois, Joseph Bonhomme, autrefois de Saint-Henri.

BARBEAU — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 61 ans et 5 mois, Mme Médard Barbeau, née Marie Rousseau.
Les funérailles auront lieu mardi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 163 rue Iberville, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU — En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de 40 ans et 11 mois, Mlle Emélie Bourdeau, domiciliée au No 1100A rue Saint-André.
Les funérailles ont eu lieu ce matin, à Saint-Isidore de Laprairie.

COURVILLE — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 45 ans et 10 mois, Mme Bourdeau, épouse d'Olivier Courville, ancien hôtelier.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 323¼ rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde, à 7¼ heures, pour se rendre à l'asile Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 66—2

DAOUST — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 24 ans et 11 mois, Marie Desroches, épouse d'Ovila Daoust.
Les funérailles auront lieu mardi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 4 rue Saint-Ferdinand, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 66—2

LEROUX — A Coteau du Lac, le 20 du courant, à l'âge de 71 ans et 7 mois, Marie-Louise Dumesnil, épouse d'Honoré Leroux, commerçant.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 9¼ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFOND — A Sainte-Scholastique, le 19 courant à l'âge de 55 ans, Evariste Lafond.
Les funérailles auront lieu mardi le 22 du courant, après l'arrivée du train de Montréal.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULEAU — A Manchester, N. H., au No 380 rue Main, est décédé subitement Joseph-Edmond Rouleau, natif de Montréal, frère de Napoléon et Alfred Rouleau, de Montréal.

Vanier — A Verdun, le 20 du courant, à l'âge de 1 an, Marie-Louise-Angéline, enfant bien-aimée de Joseph Vanier, laitier.
Les funérailles ont eu lieu cet après-midi, le 21 du courant. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son père, No 162 rue Ethel, à 2 heures p. m., pour se rendre à l'église de Verdun, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BERGER — Mercredi, le 23 du courant, à l'église Saint-Jacques, à 7 heures ¾, aura lieu le service anniversaire de feu Charles Berger, en son vivant de Montréal et Boucherville.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.